

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2^E CYCLE

Université Bretagne Sud - UBS

Bilan des champs de formations

- Droit – économie - gestion
- Lettres, langues, sciences humaines et sociales
- Mer et littoral
- Sciences - technologies

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université Bretagne Sud - UBS et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Droit – économie - gestion

- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Tourisme

Champ de formations Lettres, langues, sciences humaines et sociales

- Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)
- Master Histoire, civilisation, patrimoine (HCP)
- Master Intervention et développement social (IDS)
- Master Langues étrangères appliquées (LEA)
- Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)
- Master Lettres
- Master Management sectoriel (MS)
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 1^{er} degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 2nd degré
- Master Métiers du livre et de l'édition (MLE)
- Master Sciences du langage (SL)

Champ de formations Mer et Littoral

- Master Biotechnologies
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)
- Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement (STPE)

Champ de formations Sciences - technologies

- Master Biotechnologies
- Master Informatique
- Master Ingénierie de conception
- Master Ingénierie des systèmes complexes

- Master Mathématiques appliquées, statistique
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation - 2nd degré
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bretagne-Sud - UBS

Bilan du champ de formations Droit -
économie - gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pierre Zembri, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Droit - économie - gestion* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Tourisme

Présentation

Le champ de formation *Droit - économie - gestion* associe deux DUT, deux licences, dix licences professionnelles (LP) et sept masters. Il représente 22 % des effectifs totaux de l'Université Bretagne Sud (UBS).

Les mentions de master sont mono ou bi-parcours. Cinq d'entre elles sont propres à l'UBS et sont offertes par l'UFR Droit, sciences économiques et de gestion (DSEG) sur le site de Vannes. La mention *Comptabilité, contrôle, audit* est dupliquée au Maroc (à l'Institut supérieur d'ingénierie et des affaires - I SGA, sites de Rabat et de Marrakech). Enfin, la mention *Tourisme* est sous la responsabilité des Facultés libres de l'ouest (UCO) sur son site d'Arradon.

Les licences générales sont en phase avec le positionnement de l'UBS comme université de proximité. Les licences professionnelles et masters sont en revanche davantage tournés vers l'insertion professionnelle locale et régionale avec un accent sur l'alternance, qui est une priorité de l'établissement depuis 2017. Les partenariats avec des acteurs locaux sont nombreux : chambres de commerce et des métiers, chambre d'agriculture, comités locaux et régionaux du tourisme, agences de développement, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), chambre des notaires, associations de DRH et de contrôleurs de gestion, etc. On notera également des partenariats avec des entreprises à fort ancrage local comme d'Aucy, Yves Rocher ou Naval Group. Certaines de ces relations sont formalisées par des conventions de partenariat. La pratique du parrainage de promotions par des acteurs économiques locaux est également développée.

Les masters du champ *DEG* prennent appui sur trois unités de recherche :

- le LAB-LEX est une unité de recherche fondamentale et appliquée en Droit public et en Droit privé, commune à l'UBS et à l'Université de Bretagne Occidentale.
- le LEGO (Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest) réunit les enseignants-chercheurs en économie et sciences de gestion. Il est multi-sites et dépasse le cadre de l'UBS ; l'Université de Bretagne Occidentale et l'Institut Mines-Télécom Atlantique en sont également tutelles.
- le Laboratoire de psychologie, cognition, comportement, communication (LP3C) accueille les enseignants-chercheurs en psychologie, spécialistes en gestion des conflits et relations interpersonnelles.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique et inscription dans la politique de l'établissement

Comme les autres champs de l'UBS et conformément à la stratégie de l'établissement, le champ *Droit - économie - gestion (DEG)* s'inscrit à la fois comme un ensemble de formations de proximité accessibles au plus grand nombre, offrant la possibilité à celles et ceux qui le souhaitent d'aller jusqu'au doctorat, et comme un choix de spécialisations débouchant effectivement sur le marché du travail, avec une multiplication des partenariats et le souci de développer au maximum l'alternance et dans une moindre mesure la formation continue. Le tout s'appuie sur un potentiel de recherche local consistant.

Cette politique de spécialisation maîtrisée permet d'afficher des mentions originales et des partenariats à l'international. L'offre de l'UBS se distingue ainsi nettement de celle des Universités voisines (UBO, Rennes, Nantes, etc.) avec un nombre de partenariats inter-universités plutôt réduit.

L'augmentation régulière des étudiants sanctionne positivement cette stratégie.

Pertinence et cohérence propres de l'ensemble

La cohérence du champ est assurée en premier lieu par l'unité de lieu (seul le master *Tourisme* est localisé à Arradon) et de gestion avec le rôle éminent de la direction de l'UFR DSEG. Le pilotage s'effectue donc au niveau de la direction de cette UFR et de son conseil, qui comprend six personnalités extérieures représentant les acteurs du territoire. L'UFR est subdivisée en deux départements (Droit, Management), mais leur rôle dans le pilotage semble davantage opérationnel que stratégique.

La politique de l'UFR vise au développement de compétences transversales et des outils numériques. Elle soutient la notoriété des formations par une stratégie de communication. Elle impulse également la politique de déploiement progressif de l'approche par les compétences. En revanche, le pilotage de l'évaluation des enseignements est décentralisé au niveau des responsables de chaque enseignement, avec une grande disparité de pratiques.

Les deux départements sont dotés de conseils qui gèrent les formations et la recherche. C'est à leur niveau que se décident les évolutions de l'offre de formation et la politique des postes en articulation avec les unités de recherche.

Capacité de coordination et de mutualisation

Les responsables de master agissent de façon totalement décentralisée et mettent en œuvre leurs propres procédures de recrutement, d'évaluation et de suivi des cohortes de diplômés. La mutualisation semble difficile, du fait de l'éventail très large des domaines couverts par les masters du champ. Les échanges d'enseignants entre domaines sont courants (les cours de droit en master *Gestion* sont assurés par les juristes de l'UFR, etc.). Quelques compétences transversales comme la méthodologie de mémoire peuvent faire l'objet d'enseignements communs. Des projets tutorés peuvent associer des étudiants de différents parcours. La question de la coordination entre établissements semble être correctement gérée avec l'implication d'enseignants-chercheurs de l'UFR DSEG dans la coordination du master *Tourisme* de l'UCO et du master *Comptabilité, contrôle, audit (CCA)* dupliqué au Maroc : ils assurent notamment les présidences des jurys.

Analyse détaillée

Finalité des formations

La finalité de chacune des sept mentions du champ est correctement affichée, tant sur les objectifs de formation visés que sur les compétences acquises. Ainsi, les connaissances et compétences qui seront acquises par l'étudiant et les métiers accessibles à l'issue de la formation sont connus de tous (sauf pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance* pour lequel les compétences ne sont pas clairement précisées), même si les suppléments aux diplômes ne sont pas systématiquement fournis (master *Tourisme*).

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle à l'issue de la formation sont globalement affichés et portés à la connaissance des étudiants. Ils sont en adéquation avec les enseignements. L'adéquation avec les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est probante pour l'essentiel du champ. Des certifications complémentaires sont possibles comme celle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour les masters *Comptabilité - contrôle - audit (CCA)* et *Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA)*.

Les opportunités de poursuite d'études en doctorat sont, quant à elles, peu mises en avant et ne constituent pas l'objectif principal de ces formations.

Positionnement des formations

Le champ de formations Droit – économie - gestion affiche clairement sa position dans l'offre globale de formation de l'UBS et au sein de la faculté FSEG. Concernant le master *Marketing, vente (MV)*, aucune information n'est donnée. Le master *Tourisme* est porté par l'UCO et est conventionné avec l'UBS. Les spécificités/originalités des masters de ce champ vis-à-vis des formations pouvant être considérées comme concurrentes au niveau régional ou national sont également présentées et justifient la présence de ces formations à l'UBS. Le recrutement des étudiants se fait pour une part majoritaire dans plusieurs mentions de licences locales.

Un lien important est établi avec de nombreux établissements ou organismes partenaires régionaux et nationaux. Ces relations sont concrétisées par des conventions ainsi que par l'appartenance à différents réseaux notamment les réseaux nationaux constitués autour de certaines mentions (*CCA, Gestion des ressources humaines - GRH, Contrôle de gestion et audit organisationnel - CGAO*).

L'adossement à la recherche des formations est clairement explicité. Les équipes pédagogiques des masters sont issues, pour les enseignants-chercheurs, de trois unités de recherche (UR) : Lab-LEX, LEGO, LP3C. Un bon lien entre enseignement et recherche existe entre la faculté DSEG et ces trois UR, au travers des recrutements des enseignants-chercheurs, mais aussi par la mise à disposition pour les étudiants de moyens (informatique, locaux, accueil de stagiaires...).

Les contacts entre les équipes pédagogiques des différents masters et des partenaires issus de milieu industriel ou socio-économique sont présentés, sauf pour le master MV. Ils se concrétisent pour la plupart sous forme de conventions de partenariat se traduisant par une part significative des enseignements dispensés par des intervenants extérieurs ainsi que par des stages, des projets tuteurés et des séminaires. Ces interactions permettent aux étudiants futurs diplômés d'identifier les débouchés à la sortie des masters.

Les partenariats avec des établissements étrangers concernent trois mentions sur les sept du champ : le master CCA offre une double diplomation avec l'Université de Jaén (malheureusement sous-utilisée), ainsi qu'un groupe délocalisé au Maroc au niveau de la deuxième année (M2). Il en est de même pour le master MV (double diplomation possible avec le Canada ou l'Espagne et niveau élevé de mobilité étudiante). Le master *Droit* se caractérise par un bon niveau de mobilité sortante d'étudiants et d'enseignants. Il n'y a pas, ou très peu, de données détaillées par mention sur les mobilités entrantes.

Des dispositifs de type Erasmus+, ou des plateformes « International Learning (ILPA) », existent mais ne suffisent pas pour garantir une ouverture significative et pérenne vers l'international. Des actions sont à mener pour améliorer ce point.

Organisation pédagogique

Les sept masters de ce champ ont tous une finalité d'insertion immédiate bien marquée. Trois d'entre eux (GRH, MV et MBFA), proposent une formation en alternance, modalité qui est bien adaptée aux projets professionnels des étudiants. Les quatre formations restantes ne proposent pas d'alternance ou que très partiellement (par exemple le parcours *Juriste conseil de l'action publique* (JCAP) du M2 du master *Droit*). Le champ ne propose pas de formation continue. Compte-tenu de la dimension professionnalisante de toutes les formations, il serait souhaitable que le champ harmonise son approche de l'alternance et mène une réflexion sur la formation continue afin de répondre de façon globale aux attentes et aux projets des étudiants.

Les formations ne peuvent pas être suivies à distance. Pour autant, elles sont en capacité d'accueillir des publics spécifiques. L'accès aux formations du champ est en général possible grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais un chiffrage précis serait utile.

Les formations du champ sont structurées en 4 semestres mais la notion de tronc commun est assez souple. Par exemple, les masters CGAO et CCA mutualisent leur première année en fonction du programme national du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). À l'opposé, les deux parcours du master *Droit* et les deux parcours du master MBFA sont bien distincts et n'ont pas de tronc commun au sein de leur mention respective. Les masters *GRH*, *Tourisme* et *Marketing, vente* sont des formations mono-parcours avec une spécialisation progressive. Cette diversité est en fait un atout qui permet d'affiner les exigences de chaque domaine. Il est à noter cependant que l'autonomie de chacun des parcours dans le master *Droit (Pratiques contractuelles et contentieux des affaires)* (PCCA) et *Juriste conseil de l'action publique* (JCAP)) est telle que la cohérence de la mention est mise en cause.

Le champ met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Le champ n'est pas conçu sous forme de cursus master-doctorat ce qui est dû, de façon tout à fait compréhensible, à la finalité d'insertion immédiate des formations qui le constituent. La connaissance du monde de la recherche (sous forme de modules d'enseignements par exemple) reste limitée. Néanmoins, les étudiants sont invités à participer par exemple aux manifestations scientifiques organisées par les unités de recherche ou aux projets tutorés (en master *Droit* par exemple) qui comportent des éléments de formation par et à la recherche. Ces modalités pédagogiques développent l'autonomie de l'étudiant. La rédaction du mémoire professionnel (suite aux stages obligatoires) ou de recherche, constituent un autre exemple de l'approche à la recherche qui est appréciable.

L'approche par compétences est bien avancée au sein de ce champ, tout en n'étant pas homogène. Certaines formations (telles que *Droit*, GRH ou MV) ont mis en place des blocs de compétences qui structurent les unités d'enseignement alors que d'autres masters cherchent à le faire ou ne le font que partiellement (par exemple le master *Tourisme* pour ce qui concerne les compétences transversales). Une consolidation de l'approche par compétences dans le champ devrait permettre une meilleure visibilité de cette transversalité et viendrait soutenir le développement de l'alternance et de la formation continue.

La préparation à l'international est hétérogène au sein du champ. L'ensemble des mentions proposent l'acquisition de compétences linguistiques, une certification TOEIC optionnelle et la possibilité de mobilités dotées d'ECTS. Le master MV est particulièrement actif avec une mobilité effective constatée en première année (M1). A *contrario*, il est regrettable de constater que le master *Tourisme* n'offre ni cours en langue étrangère ni mobilité obligatoire à l'étranger. Les mobilités en masters GRH et MBFA ne sont pas effectives, ce qui peut s'expliquer par le poids de l'alternance. Un chiffrage précis au niveau de chaque formation, et globalement au niveau du champ, serait un élément clé dans la cohérence entre formations et finalités, et dans la consolidation de l'attractivité du champ.

Les modalités pédagogiques sont classiques. L'utilisation du numérique est tout à fait classique sans innovation particulière, à l'exception du master *Tourisme* qui prend en compte les enjeux du numérique dans la formation (module e-tourisme et création de site internet par exemple). La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont présentes dans le programme de la quasi-totalité des formations du champ.

Pilotage

Les équipes pédagogiques des formations du champ sont diversifiées et adaptées aux objectifs des formations. De nombreux professionnels, dont la qualité est connue des étudiants et correspond aux débouchés des formations, y interviennent pour un volume significatif d'enseignements (trop élevé dans le cas de la mention GRH où seuls 20 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs). À noter sur ce point l'absence d'information sur le parcours de la mention CCA délocalisé au Maroc.

Le rôle et les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont clairement définis. La responsabilité pédagogique de la mention GRH (confiée à une maîtresse de conférences en sciences économiques et à un professeur en psychologie sociale) présente toutefois un risque à terme d'un étiolement de la pertinence disciplinaire et de la formation par la recherche en gestion.

La constitution, le rôle, et les modalités des réunions du jury ainsi que les modalités de contrôle des connaissances sont définies, affichées et connues des étudiants. Les règles d'attribution et de compensation des crédits ECTS sont explicitées, connues des étudiants et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les informations fournies ne précisent généralement pas si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance par exemple sous forme de dispense, totale ou partielle, de certains enseignements ou stages.

Les formations disposent de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

Dispositifs d'assurance qualité

Des dispositifs de suivi des effectifs des formations existent pour l'ensemble des masters du champ DEG mais ils sont principalement quantitatifs (volume d'étudiants) et le nombre de candidatures n'est presque jamais suivi (exception faite des masters MV et MBFA), ce qui limite les possibilités de mesure de l'attractivité des formations. De la même manière, on peut regretter une connaissance inégale du parcours antérieur des étudiants.

Les critères de sélection sont connus des étudiants mais ne figurent pas systématiquement dans le dossier soumis. Pour ceux qui sont précisés, les modalités retenues sont homogènes, fondées sur l'analyse du dossier du candidat et un entretien. Les étudiants ont la possibilité de formuler un recours. La délocalisation du master CCA au Maroc applique les mêmes principes.

La réussite des étudiants est suivie par le Service universitaire d'information, d'orientation et de l'insertion professionnelle (SUIO-IP). Ce suivi ne concerne cependant pas la délocalisation au Maroc du master CCA. Les données de suivi sont exclusivement quantitatives et ne font pas l'objet d'une analyse spécifique. Le suivi réalisé n'est donc pas très pertinent dans la mesure où seules des données de bases sont fournies sans considération du contexte ou d'éléments qualitatifs pour leur donner du sens. Il n'est pas mentionné de suivi spécifique aux abandons de formation ou aux échecs, hormis pour le master *Tourisme* porté par l'UCO qui applique sa politique propre en la matière.

Le devenir des étudiants est bien suivi pour les formations du champ DEG assurées par l'UBS et par l'UCO et à l'exception de la délocalisation du master CCA au Maroc. Un suivi quantitatif et qualitatif est réalisé par le SUIO-IP pour l'insertion professionnelle à 30 mois. Pour autant les formations ne fournissent aucune donnée sur la nature des emplois occupés ni le secteur d'activité, à l'exception des masters MBFA et *Droit*, pour lequel des informations très détaillées sont disponibles. De la même manière, seuls les masters *Tourisme* et GRH pratiquent un suivi propre du placement des diplômés à six mois. Cela ne permet pas d'apprécier l'attractivité des formations sur le marché de l'emploi, ni la rapidité de l'insertion professionnelle des diplômés.

Les évaluations des enseignements sont peu détaillées. Elles sont réalisées de manière assez informelle grâce à un outil en ligne ou par le biais d'échanges directs avec l'enseignant et basées sur le volontariat des enseignants et donc facultatives. Ces pratiques rendent difficilement appréciable la qualité de ces évaluations et de leur exploitation à des fins d'actions correctrices (amélioration des formations et des pratiques notamment).

Des conseils de perfectionnement sont mis en place pour toutes les formations à l'exception du master *Droit* ; quant à la mention GRH l'absence apparente des étudiants dans cette instance devrait être reconsidérée. Les comptes rendus étant rarement joints au dossier, il est difficile d'apprécier le rôle effectif de ces conseils dans le pilotage des formations. Par ailleurs, l'articulation avec les conseils de département liés au champ DEG n'est pas précisée.

La diffusion des résultats des évaluations et des actions envisagées à l'issue de leur exploitation semble très confidentielle, limitée au mieux au conseil de perfectionnement lorsqu'il se réunit.

Résultats constatés

Les effectifs sont globalement satisfaisants. La majorité des parcours accueille une vingtaine d'étudiants, hormis le master *Tourisme* et le parcours *Juriste conseil de l'action publique* du master *Droit* pour lequel on constate une fuite des étudiants entre les deux années. L'ouverture récente de ce parcours à l'alternance devrait permettre d'évaluer son influence sur le nombre d'étudiants.

Les taux de réussite dans toutes les formations du champ sont très élevés (proches de 100 %).

L'insertion professionnelle à 30 mois est excellente. Cependant, le manque de chiffres à plus courte échéance pour la plupart des formations ne permet pas d'analyser la rapidité d'obtention d'un emploi. Les informations fournies ne permettent pas de statuer sur l'adéquation des emplois avec les objectifs des formations, alors même que ces données sont disponibles au SUIO-IP. Seuls les masters MBFA, GRH, *Tourisme* analysent cette adéquation qui s'avère très bonne.

La poursuite en doctorat est peu évoquée dans les dossiers, l'insertion professionnelle étant la priorité. Les rares poursuites d'études mentionnées se font dans le cadre de formations complémentaires.

Conclusion

Principaux points forts

- Une offre de formation pertinente et cohérente par rapport aux objectifs stratégiques affichés.
- Une approche par compétences amorcée.
- Des taux de réussite et d'insertion élevés.
- Un accent sur la professionnalisation qui se traduit par des organisations adaptées et des partenariats effectifs.

Principaux points faibles

- Une internationalisation qui demeure faible, au-delà de la duplication marocaine d'une mention.
- Un suivi des cohortes d'étudiants trop limité.
- La poursuite en doctorat qui ne semble pas encouragée et n'est, en tout état de cause, pas documentée.

Recommandations

Le champ *DEG* gagnerait à amplifier ses actions en faveur de l'articulation recherche-formation, en développant davantage les possibilités d'effectuer des stages en laboratoire ou de participer à des actions de recherche, le tout en lien avec la facilitation de poursuites en doctorat, même si on conçoit qu'elles demeureront minoritaires par rapport aux débouchés professionnels qui constituent le point fort des formations.

Un suivi plus étroit des étudiants en cours de formation et à l'issue des formations serait également profitable au champ. Le manque de données dans les dossiers traduit un manque de curiosité, alors même qu'on constate des phénomènes assez préoccupants comme la « fuite » d'une part significative des étudiants du master *Droit* entre les deux années ou un sous-effectif étudiant assez constant en master *Tourisme*.

Enfin, l'internationalisation pourrait être davantage développée, ce qui suppose des flux entrants et sortants davantage étoffés et donc davantage de conventions d'échanges.

Points d'attention

Ce champ n'appelle aucun point d'attention.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER COMPTABILITÉ, CONTROLE, AUDIT

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) de l'Université Bretagne Sud est porté par la faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion. Il est localisé sur le site de Vannes. Il vise à former des professionnels dans le domaine du contrôle de gestion, de l'audit et du conseil entreprise. L'existence d'un programme national pour cette mention donne lieu à des dispenses d'épreuves pour cinq unités d'enseignements (UE) du *Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion* (DSCG). La formation n'est accessible aujourd'hui qu'en formation initiale. La formation est délocalisée au Maroc en partenariat avec l'Institut Supérieur d'Ingénierie et des Affaires sur les sites de Marrakech et de Rabat. Seuls les étudiants titulaires du master 1 CCA peuvent s'inscrire en master 2 délocalisé.

Analyse

Finalité de la formation

Le master CCA a pour finalité la formation à des métiers visés bien identifiés : commissaire aux comptes, directeur financier, contrôleur interne et contrôleur de gestion ou consultant. L'insertion professionnelle est la finalité première du master. Les compétences affichées sont en lien avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Les publics et les champs de compétences visées sont bien exposés, comme les débouchés. Les enseignements sont pertinents et cohérents au regard des objectifs affichés de la formation. Même si le tableau des unités d'enseignement n'indique pas les compétences visées par les enseignements dispensés, celles-ci sont en lien avec les blocs de compétences de la fiche RNCP.

Les étudiants ont la possibilité de passer la certification de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la préparation est assurée en ligne sur quatre mois par le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), devenu Ecole Supérieure de la Banque.

Les possibilités de poursuite d'études en doctorat sont portées à la connaissance des étudiants même si la finalité première de la formation est l'insertion professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Le master CCA s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence en économie-gestion à dominante comptable, en particulier le parcours comptabilité – finance de l'UBS d'où proviennent 70 % des effectifs, ainsi qu'aux étudiants diplômés du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de la région. Ce master a tout à fait sa place dans l'offre de formation de l'établissement et de la région. Les formations équivalentes dans le grand Ouest se situent à Brest, Nantes et Rennes, mais avec un taux d'insertion à 100 %, cela ne pose pas de problème particulier.

Les enseignements sont suivis en formation initiale et peuvent être suivis en formation continue, sous conditions restrictives.

Le master CCA a noué des partenariats formalisés dans des conventions avec les instances professionnelles régionales : le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables (CROEC) et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC). Cela permet de mener différentes actions comme des *stage-dating* ou des conférences. Un projet tutoré qui consiste à accompagner des PME favorise également les relations avec les entreprises. En outre, un projet de convention est en discussion avec l'association des Directeurs financiers et de contrôle de gestion (DFCG) de Bretagne et des Pays de la Loire, en lien avec le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO).

La formation est adossée au Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest (LEGO), Équipe d'Accueil 2652, dont des enseignants-chercheurs en sciences de gestion qui interviennent dans le master. Les enseignants-chercheurs en droit qui interviennent dans la formation sont pour leur part rattachés au laboratoire de recherche en droit Lab-LEX de l'UBS.

Les possibilités de mobilité sortante existent notamment dans le cadre de partenariats pour des semestres à l'étranger soutenus par le programme Erasmus. Il existe une possibilité offerte aux étudiants de bénéficier d'un double diplôme avec l'Université de Jaén en Espagne, très peu suivie par les étudiants. Le master CCA de l'UBS a la particularité d'avoir un groupe d'étudiants délocalisé au Maroc pour le master 2. Aucun élément n'est

fourni quant aux débouchés locaux. Quant à l'environnement local, seule la relation que la formation entretient avec des représentants de la profession comptable du pays partenaire est évoquée. Le master affiche des possibilités de mobilité entrante avec l'accueil des étudiants étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est cohérente avec la finalité du diplôme. Le programme de formation est établi en conformité avec le programme du DSCG. La première année est mutualisée avec la mention *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO), ce qui est cohérent compte-tenu de la proximité de certaines matières (notamment en contrôle de gestion). Les approfondissements spécifiques sont réalisés en 2^{ème} année (notamment en comptabilité et audit). A ce jour, les différentes unités d'enseignement (UE) du master ne sont pas traduites en blocs de compétences alors que la démarche aurait déjà dû être mise en place.

Le master reçoit des demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et est à même de recevoir des étudiants en situation de handicap ou dans une situation de contrainte particulière, notamment des étudiants sportifs de haut niveau. Aucun élément quantitatif sur les VAE et le recours à la formation professionnelle n'est fourni.

La validation des compétences et des savoirs est classique, elle prend la forme d'un examen final, de contrôles continus, de rédaction et de soutenance d'un rapport en première année et d'un mémoire en deuxième année, présentés devant jury. Les étudiants doivent atteindre à la fin de leur master le niveau B2+ validé par le TOEIC (Test of English for International Communication). Il n'est pas indiqué si le passage de l'examen est obligatoire et si sa réussite conditionne l'obtention du diplôme.

Le lien avec la recherche est assuré par les enseignants-chercheurs. Les étudiants sont informés des poursuites d'études éventuelles en doctorat même si le master est avant tout une formation professionnalisante. Les étudiants sont invités à des animations en lien avec les activités de recherche du laboratoire intitulée "soirées du LEGO", destinées à vulgariser les activités de recherche.

La professionnalisation est assurée par la réalisation de deux stages (trois mois minimum en master 1 ; 4 à 6 mois en master 2).

La préparation à l'international passe essentiellement par un enseignement d'anglais et l'accompagnement à l'obtention du TOEIC. Des semestres à l'étranger sont proposés dans le cadre de deux partenariats mais il n'y a pas d'information sur l'utilisation de cette possibilité ou encore sur le nombre d'étudiants réalisant leur stage à l'étranger.

La place du numérique dans la formation est classique avec la mise à disposition d'un environnement numérique de travail ou encore l'utilisation de logiciels spécifiques avec néanmoins l'ouverture à des outils d'informatique décisionnelle tels que SAP et Business Object. La formation à la certification AMF est réalisée en e-learning.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et au bon usage des ressources avec une sensibilisation au plagiat.

Pilotage de la formation

Sur les 31 intervenants de la formation, 12 sont des enseignants – chercheurs, 7 sont des enseignants et 12 sont des intervenants professionnels (soit environ 38 % de l'effectif enseignant). Ces derniers sont des professionnels en lien avec le cœur de métier de la formation (Ordre des experts-comptables, Compagnie régionale des commissaires aux comptes, professionnels de la comptabilité et du droit) ; ils assurent 25 % des volumes horaires environ. Leur statut est en adéquation avec le niveau du diplôme. En ce qui concerne la délocalisation au Maroc, 50 % des cours sont assurés par des enseignants de l'équipe pédagogique de l'UBS mais nous ne disposons pas d'informations précises sur la qualité des intervenants locaux (professionnels et/ou enseignants). Les deux années du master sont pilotées par deux enseignants-chercheurs en sciences de gestion. Les moyens administratifs sont dimensionnés pour répondre aux besoins de la formation.

L'organisation de deux réunions par an avec l'ensemble de l'équipe pédagogique permet de faire le point sur l'année en cours et les contenus pédagogiques.

Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an. Il comprend un étudiant délégué, les enseignants titulaires et les praticiens impliqués dans la formation. Le monde socio-professionnel est représenté également. Le conseil de perfectionnement donne lieu à un compte rendu, mais il n'y en a pas d'exemplaires en annexe du dossier. Sa diffusion est par ailleurs restreinte dans la mesure où il n'est diffusé qu'aux membres du conseil (titulaires et invités).

En ce qui concerne la délocalisation au Maroc, un conseil de perfectionnement spécifique a été mis en place et il comprend notamment les représentants des instances professionnelles locales et les responsables pédagogiques locaux et de l'UBS. Nous n'avons pas d'éléments précis sur son fonctionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. En revanche, aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences n'a été mis

en œuvre à l'exception de l'évaluation des compétences linguistiques. Ces modalités de contrôle des connaissances et d'obtention du diplôme sont identiques en ce qui concerne les délocalisations au Maroc.

Dispositif d'assurance qualité

L'information qualitative présentée dans le dossier au sujet des modalités de recrutement des étudiants est claire, les modalités de recrutement sont explicites avec l'étude du dossier du candidat et un entretien. L'accès au master dans le cadre de la délocalisation se fait sur les mêmes prérequis que ceux retenus pour le campus principal de Vannes. La commission d'admission est assurée par l'enseignant-chercheur de l'UBS chargé de la délocalisation et présidée par le responsable du master CCA à l'UBS. Les flux d'étudiants sont suivis et font l'objet de publications.

Le conseil de perfectionnement mesure la réussite des étudiants. Les données disponibles dans les annexes du dossier sont néanmoins anciennes (2014 à 2016) car seule une analyse du devenir des diplômés à 30 mois après la fin de la formation est réalisée par l'Observatoire des formations et de l'Insertion Professionnelle de l'UBS (OIP). Le suivi réalisé et mis à notre disposition dans le dossier ne porte que sur 29 diplômés et exclut donc le suivi des étudiants issus des délocalisations pour lesquels nous n'avons pas de données. La stabilité de l'équipe enseignante permet de réaliser un suivi du devenir des anciens étudiants (insertion et devenir professionnels, poursuite d'études) mais ce suivi gagnerait à être formalisé.

Seuls les enseignants volontaires réalisent une évaluation des enseignements par les étudiants, celle-ci est donc facultative. Une évaluation globale de la formation est réalisée par le responsable pédagogique à la fin de l'année. Concernant le Maroc cette question n'est pas spécifiquement abordée dans le dossier.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables autour de 32 étudiants en première année et 30 en deuxième. La capacité maximale d'accueil est limitée à 32 étudiants pour le campus de Vannes. La capacité pour la formation dispensée au Maroc n'est pas précisée et les effectifs s'établissent à plus de 40 étudiants en moyenne sur les dernières années (en 2020 : 42 étudiants en master 1 et 51 en master 2). On note une incohérence concernant la formation délocalisée au Maroc où le nombre de réussites au diplôme (50) est supérieur au nombre d'inscrits (49).

Le taux de réussite au diplôme est très élevé : pour les deux années disponibles il est de 100 %.

L'insertion professionnelle à 30 mois est aussi très bonne avec jusqu'à 100 % des répondants qui sont en situation d'emploi en CDI. Le type d'emploi occupé n'est pas précisé.

Les rares poursuites d'études se font dans le cadre de la préparation du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). Nous n'avons cependant pas d'éléments pour apprécier la validation effective de ce diplôme par les étudiants ayant suivi le master, ni de détail de la réussite pour les deux unités d'enseignements à valider pour ce diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des taux de réussite excellents.
- Une très bonne insertion des diplômés sur le marché du travail et une reconnaissance professionnelle du diplôme.
- Un ancrage local avec les professionnels bien établi.
- Des possibilités offertes de compléments pédagogiques en plus du programme avec les certifications en langues étrangères et avec l'Autorité des marchés financiers (AMF).
- Une équipe pédagogique stable et dynamique.

Principaux points faibles :

- L'absence de possibilité de formation continue ou d'apprentissage.
- Une faible mobilité des étudiants à l'international.
- Une évaluation des enseignements par les étudiants non systématique.
- Peu d'outils de suivi et de relation avec les anciens étudiants (hormis les réseaux sociaux).

Perspectives et recommandations :

Le master *Comptabilité - contrôle - audit* se caractérise par d'excellents taux de réussite et par une très bonne insertion des diplômés sur le marché du travail régional. La formation dispose de partenariats de qualité et d'une équipe de professionnels intervenants sur lesquels elle peut s'appuyer pour remédier aux quelques points faibles identifiés.

La mise en œuvre rapide de l'approche par compétences sera nécessaire pour se mettre en conformité avec la législation en cours. La mise en place d'un portefeuille des emplois et des compétences sera également un moyen pour les étudiants de valoriser la diversité des cursus et des expériences.

La mise en place d'un parcours en alternance pourrait être une initiative judicieuse pour permettre l'accueil d'un public plus diversifié.

Même si le master affiche des possibilités de mobilité, l'internationalisation doit être un point d'attention pour l'équipe pédagogique.

Il est important que le conseil de perfectionnement puisse avoir à sa disposition l'ensemble des évaluations des enseignements par les étudiants pour pouvoir mener une réflexion sur l'adéquation entre les compétences visées et les enseignements réalisés.

Enfin, le suivi des diplômés et des anciens étudiants pourrait être plus structuré et la remontée des informations (insertion professionnelle, poursuite d'études) concernant les diplômés gagnerait à être réalisée plus rapidement qu'à 30 mois.

Concernant la délocalisation au Maroc :

Le master est également proposé depuis 2009 sur deux sites en délocalisation au Maroc, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'UBS, aidé d'un coordinateur local. Les modalités d'admission, de contrôle des connaissances et les conditions de validation du diplôme sont identiques à celles qui prévalent pour le diplôme au sein de l'UBS. On regrette de ne pas avoir d'éléments sur les modalités pratiques d'organisation de la formation. Les équipes pédagogiques sont mixtes avec plus 50 % des enseignements qui sont assurés par les équipes pédagogiques de l'UBS. Un conseil de perfectionnement spécifique est organisé avec les responsables pédagogiques de l'UBS et des partenaires locaux. Le tout atteste d'un partenariat et d'un suivi bien maîtrisé. Il serait néanmoins important que les débouchés ou poursuite d'études soient connus et analysés.

MASTER CONTROLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) de l'Université Bretagne Sud est porté par la faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion. Il est localisé sur le site de Vannes. Il vise à former des professionnels dans le domaine du contrôle de gestion, de l'audit et du conseil en entreprise. La formation n'est accessible aujourd'hui qu'en formation initiale même si des aménagements existent pour permettre une formation en apprentissage ou professionnelle, de manière marginale (un à deux étudiants par an). La première année est mutualisée avec le master *Comptabilité - Contrôle - Audit* de l'UBS et inclue un stage de 12 semaines. La spécialisation intervient en deuxième année avec en outre un stage de 16 à 24 semaines à visée professionnalisante.

Analyse

Finalité de la formation

Le master CGAO vise à maîtriser des connaissances et des compétences liées à des métiers visés clairement identifiés : le contrôle de gestion, l'audit et le conseil en systèmes d'information. Les compétences affichées sont en lien avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Les enseignements sont pertinents et cohérents au regard des objectifs affichés de la formation. Même si le tableau des unités d'enseignement n'indique pas les compétences visées par les enseignements dispensés, celles-ci sont en lien avec les blocs de compétences de la fiche RNCP. Un récent accord de partenariat avec l'Institut français de l'audit et du contrôle internes (IFACI) permet d'envisager prochainement une validation de certification professionnelle.

Les champs de compétences visées et les publics sont clairement identifiés, ainsi que les débouchés. Une spécialisation en systèmes d'information est revendiquée pour se différencier tout en répondant aux besoins des acteurs professionnels.

L'insertion professionnelle est la finalité première du master, mais les possibilités de poursuites d'études en doctorat sont portées à la connaissance des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master CGAO s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence d'économie-gestion à dominante comptable, en particulier le parcours comptabilité – finance de l'UBS, ainsi qu'aux titulaires d'un Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG). Cette mention est d'envergure régionale et a tout à fait sa place dans l'offre de formation de l'établissement. Les formations équivalentes dans le grand Ouest se situent à Rennes, Brest et Nantes, mais cela ne semble pas porter préjudice ni au recrutement des futurs étudiants ni à l'insertion professionnelle des diplômés. L'accent mis sur les systèmes d'information permet toutefois de se différencier des offres voisines.

Les étudiants de la formation bénéficient de plusieurs partenariats avec l'association nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG), l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI) et l'association des Masters CGAO (AMCGAO). La formation s'appuie également sur un réseau d'anciens que ce soit pour des intervenants professionnels, des offres de stages ou d'emploi, favorisant ainsi une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Ces anciens interviennent aussi pour témoigner des débouchés et des parcours professionnels accessibles après la formation.

La formation est adossée au Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest (LEGO - EA 2652) dont des enseignants - chercheurs en sciences de gestion interviennent dans le master. Les enseignants - chercheurs en droit qui interviennent dans la formation sont pour leur part rattachés au laboratoire de recherche en droit Lab-LEX de l'UBS.

Malgré les possibilités de mobilité sortante notamment avec le programme Erasmus, la mobilité des étudiants à l'international reste faible.

Organisation pédagogique de la formation

Le tronc commun en première année pour les masters CCA et CGAO est rationnel mais constitue un risque de perte de sens dans la finalité du diplôme. Cette particularité permet d'un côté d'intensifier la culture comptable des étudiants mais de l'autre, elle limite les enseignements en première année dans le cœur de métier visé.

Le master n'accueille aujourd'hui que les étudiants en formation initiale. L'organisation pédagogique actuelle n'offre pas de réelles possibilités pour l'apprentissage ou la formation continue même si cette possibilité existe à la marge (un à deux étudiants par an).

Le master reçoit des demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et est à même de recevoir des étudiants en situation de handicap ou dans une situation de contrainte particulière, notamment des sportifs de haut niveau.

La validation des compétences et des savoirs est classique, elle prend la forme d'un examen final, de contrôle continu, de rédaction et de soutenance de rapport devant jury. Les étudiants doivent atteindre à la fin de leur master le niveau B2+ validé par le TOEIC (Test of English for International Communication). Il n'est pas indiqué si le passage de l'examen est obligatoire et si sa réussite conditionne l'obtention du diplôme.

Le lien avec la recherche est assuré par les enseignants - chercheurs. Les étudiants sont informés des poursuites d'études possibles en doctorat même si le master est avant tout une formation professionnalisante. La formation à la recherche se fait principalement sur la base du mémoire de fin d'études réalisé en deuxième année de master, ce qui est insuffisant.

La professionnalisation est assurée par la réalisation de deux stages (trois mois minimum en master 1 et quatre à six mois en master 2), ce qui est cohérent par rapport à l'objectif de professionnalisation et d'approfondissement de la connaissance du métier.

La préparation à l'international passe essentiellement par un enseignement d'anglais et l'accompagnement à l'obtention du TOEIC. Des modalités sont également proposées pour des semestres à l'étranger dans le cadre de deux partenariats mais il n'y a pas d'information sur utilisation de cette possibilité ou encore sur le nombre d'étudiants réalisant leur stage à l'étranger.

La place du numérique dans la formation est classique (environnement numérique de travail, utilisation de logiciels) avec néanmoins une formation axée sur la maîtrise de logiciels métiers reconnus. La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'usage à bon escient des ressources disponibles (sensibilisation au plagiat et utilisation d'un logiciel de détection du plagiat).

Pilotage de la formation

Un tiers des intervenants dans le master sont des enseignants – chercheurs (9), un tiers des enseignants (7) et un dernier tiers des professionnels (8). Ces derniers intervenants sont en lien avec le cœur de métier de la formation ; ils assurent 25 % des volumes horaires environ. Leur statut est en adéquation avec le niveau du diplôme.

Les deux années du master sont pilotées par deux enseignants. Les moyens administratifs sont dimensionnés pour répondre aux besoins de la formation.

Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an. Il comprend un étudiant délégué, les enseignants titulaires et les praticiens impliqués dans la formation. Aucune mention n'est faite de la présence de représentants du monde socio-professionnel (si ce n'est les vacataires). Le conseil de perfectionnement donne lieu à un compte rendu, mais l'absence d'exemplaire en annexe du dossier ne permet pas d'avoir une idée de son activité. La diffusion de ce compte-rendu demeure restreinte dans la mesure où il n'est mis à disposition que des membres du conseil et des invités.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. En revanche, aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences n'a été mis en œuvre à l'exception de l'évaluation des compétences linguistiques.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement sont explicites avec étude de dossier et entretien. Les flux d'étudiants sont suivis et font l'objet de publication. Il n'est pas fait état de l'attractivité de la formation ni des formations dont sont issues les étudiants sélectionnés. La mesure de la réussite des étudiants est présentée et discutée en conseil de perfectionnement.

L'Observatoire des formations et de l'Insertion Professionnelle de l'UBS (OIP) analyse le devenir des diplômés à 30 mois après la fin de la formation. Il n'y a pas d'éléments récents sur la poursuite d'études et sur l'insertion professionnelle des diplômés. La mobilisation des diplômés, dans le cadre d'un retour sur leur devenir, est moyenne (18 répondants sur 29 diplômés sur la dernière année disponible (2016)).

L'évaluation des enseignements par les étudiants est laissée à la charge de chaque enseignant et semble être facultative. Une évaluation globale de la formation est réalisée par le responsable pédagogique à la fin de l'année.

Résultats constatés

Le dossier souffre d'un manque d'information concernant les candidatures, les capacités d'accueil, ou encore les dossiers de validation des acquis l'expérience (VAE). Cela limite l'étude des résultats.

Les enquêtes d'insertion professionnelle indiquent le nombre de diplômés. On constate une augmentation régulière des effectifs entre 2014 et 2016. À partir de 2017 les effectifs se stabilisent autour de 30 étudiants en première année et un taux de réussite à 100 %, pour un effectif de 28 étudiants en deuxième année en 2018. Le taux de réussite au diplôme est très bon, il se situe entre 92 % et 100 % pour les deux années disponibles. Le dossier laisse néanmoins apparaître une baisse des effectifs sur la dernière année disponible 2019-2020 sans fournir d'explications particulières.

L'étude de l'insertion professionnelle montre que la très grande majorité des diplômés répondant à l'enquête sont en situation d'emploi en CDI sans que l'on sache le type d'emploi occupé.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des taux de réussite excellents.
- Un très bon taux d'insertion des diplômés sur le marché du travail.
- Un ancrage local avec les professionnels bien établi.
- Des liens forts établis avec les anciens diplômés.

Principaux points faibles :

- L'absence de possibilité de formation continue ou d'apprentissage
- Une évaluation des enseignements par les étudiants peu documentée.
- Une faible mobilité des étudiants à l'international.
- Le suivi du devenir des diplômés peu détaillé et sur des promotions trop anciennes.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* bénéficie d'un bon ancrage territorial favorisant les interactions avec le monde socioprofessionnel ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés. Le diplôme est bien identifié, notamment grâce à l'association nationale regroupant les masters CGAO.

L'équipe, stable, qui devrait être renforcée prochainement avec le recrutement d'un enseignant chercheur, peut s'engager dans la remédiation des points faibles identifiés.

Dans un premier temps, en entrée par les compétences pourrait permettre une meilleure articulation avec la formation professionnelle continue qui peut être un levier de développement important pour ce type de mention. Il pourrait être également pertinent d'envisager le développement d'une spécialisation dès la première année (qui n'exclurait pas des enseignements mutualisés), afin de laisser davantage d'espace et de temps aux enseignements de spécialité.

Des liens avec la recherche peuvent également être développés davantage dans la maquette, par exemple sous la forme d'un cours d'initiation à la recherche en gestion et l'insertion de modules spécifiques dans le cadre de la préparation au mémoire.

Ensuite, la formation pourrait accueillir un public plus large en développant l'apprentissage et la formation continue et en favorisant les mobilités à l'international. Une expérience internationale est par ailleurs un atout sur un CV pour diplômés de master CGAO.

En prolongement, une évaluation systématique des enseignements doit être déployée, ainsi qu'un suivi plus fréquent (annuel) et détaillé des diplômés du point de vue de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'étude éventuelle.

MASTER DROIT

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

La mention *Droit* de l'Université Bretagne-Sud regroupe deux formations distinctes, dispensées sur quatre semestres : un parcours *Pratiques contractuelles et contentieux des affaires (PCCA)* et un parcours *Juriste conseil de l'action publique (JCAP)*. Ces formations à finalité professionnelle suivent une logique de spécialisation progressive respectivement en droit privé ou en droit public. Jusqu'en 2020, elles n'étaient accessibles qu'en présentiel et elles sont dispensées à l'unité de formation et de recherche Droit, économie, gestion située à Vannes. Depuis la rentrée 2020, la deuxième année du master *JCAP* est désormais ouverte en apprentissage. Des stages sont également obligatoires en première année, d'une durée de huit à dix semaines et en deuxième année (hors apprentissage), d'une durée de treize à vingt semaines.

Analyse

Finalité de la formation

Ce master constitue la seule formation juridique de niveau master proposée par la faculté de droit, économie et gestion de l'Université Bretagne-Sud. Deux parcours, l'un en droit privé, l'autre en droit public, sont proposés au sein d'une mention unique *Droit* qui peut constituer un frein quant à la lisibilité des parcours et de leurs débouchés.

Pour chacun de ces parcours, les connaissances et compétences à acquérir par les étudiants sont exposées avec précision et clarté. De manière générale, il s'agit, en première année, de consolider et d'approfondir les connaissances fondamentales en droit privé ou en droit public puis, en seconde année, de suivre une formation de spécialisation et de professionnalisation. Sur ce point, l'offre de formation est donc tout à fait cohérente.

En outre, les débouchés professionnels de chacune de ces formations sont bien exposés et détaillés. Ils font l'objet d'une large publicité, ce qui permet une sensibilisation satisfaisante des étudiants (documents accessibles sur le site internet de l'université ou remis à l'occasion de salons ou de rencontres avec les professionnels). Du reste, ils apparaissent tout à fait cohérents avec les choix de spécialisation effectués et respectent les exigences imposées par la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention, laquelle est laissée à la disposition des étudiants et de leurs futurs employeurs. Cependant, on pourra regretter l'absence d'information relative aux poursuites d'études pouvant être envisagées à la suite de ces formations.

Positionnement dans l'environnement

Dans la mesure où il s'agit de la seule formation juridique de niveau master proposée par l'Université Bretagne-Sud, cette mention trouve naturellement sa place au sein de l'offre globale de formation de l'établissement. De même, elle se distingue sur le plan régional grâce à son fort ancrage local – elle entretient des liens très étroits avec les institutions et entreprises locales – et à son caractère très professionnalisant. Ainsi, de nombreux partenariats existent ; néanmoins très peu d'entre eux sont formalisés au travers d'une convention.

De manière assez classique, ce master accorde une place à la recherche grâce à l'adossement de la formation au Lab-LEX - EA7480, qui a permis la fusion du Centre de recherches administratives (CRA) de Brest, du Centre de recherches en droit privé (CRDP) de Brest, et de l'Institut de recherche sur les entreprises et administrations (IREA) situé à Vannes. Ce laboratoire fournit à la mention des enseignants-chercheurs dont le profil est parfaitement adapté au contenu des formations proposées, et coopère régulièrement sur différents projets avec les équipes de recherche de Rennes et de Nantes.

De plus, ce master bénéficie d'un soutien solide grâce aux nombreux liens entretenus avec les différents acteurs de son environnement socio-professionnel, qu'il s'agisse de collectivités territoriales (ville de Vannes, Lorient agglomération, Conseil départemental du Morbihan, etc.), d'associations (Association des maires et présidents d'EPCI de France, Association française des juristes d'entreprise, etc.), de chambres professionnelles (Chambre des Notaires du Morbihan, Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan, etc.) ou de professionnels (Barreau de Vannes, tribunal judiciaire de Vannes, tribunal judiciaire de Lorient, etc.).

Sur le plan international, il est fait état d'une mobilité sortante plus qu'honorable, avec 17 étudiants concernés depuis 2017 (1^{ère} et 2^{ème} années confondues). Elle concerne également les enseignants-chercheurs avec notamment des enseignements dispensés en langues étrangères (anglais, italien, espagnol). Cette mobilité est favorisée par l'existence de partenariats Erasmus et hors Erasmus. En revanche, aucun élément ne permet d'apprécier l'existence d'une mobilité entrante au sein de cette formation.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Droit* se compose de deux formations comprenant chacune quatre semestres qui mettent en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Ces formations suivent une logique de spécialisation progressive des enseignements entre la première et la seconde année.

L'objectif de la mention unique est de dépasser la distinction traditionnelle entre le droit public et le droit privé, en procédant à une harmonisation des pratiques pédagogiques. Néanmoins, ce master propose bien deux formations distinctes – l'une en droit privé (parcours *Pratiques contractuelles et contentieuses des affaires*) et l'autre en droit public (parcours *Juriste conseil de l'action publique*) – ce qui conduit immédiatement à s'interroger sur l'opportunité, en termes de lisibilité, de la réunion de ces deux formations au sein d'une même mention. En effet, ce choix de présentation contribue à masquer l'autonomie réelle de chacune.

Dispensées exclusivement en présentiel, elles sont accessibles aux étudiants devant faire face à des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés), grâce à la mise en place de dispositifs spécifiques. En outre, un accès à ces formations est prévu pour les titulaires d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). En revanche, ce master n'est ouvert que partiellement à la formation en alternance, ce qui semble en contradiction avec tous les efforts déployés pour conférer à celui-ci un caractère essentiellement professionnalisant. En effet, seul la 2^{ème} année du parcours JCAP a été ouverte à l'apprentissage en 2020.

S'agissant de l'approche compétences, un effort significatif a été consenti pour inscrire la formation dans un référentiel de compétences et pour la détailler en blocs de compétences. Cela fait suite à une réflexion menée depuis 2017, à laquelle toute l'équipe pédagogique a été associée avec notamment une formation à destination de ses membres.

La place octroyée à la recherche dans la formation apparaît satisfaisante eu égard à la finalité principalement professionnelle de celle-ci. En effet, il faut souligner l'existence d'une véritable sensibilisation des étudiants à la recherche au travers, non seulement des manifestations scientifiques organisées par les membres du laboratoire d'appui, mais encore des formations à et par la recherche qui sont proposées. Ainsi, les étudiants peuvent tirer avantage de ce lien unissant le laboratoire à la formation en assistant aux manifestations scientifiques auxquelles celui-ci participe. Dans le cadre de ce master, les étudiants sont invités, via un projet tuteuré, à assurer une veille juridique, à rédiger des articles et à organiser des conférences qui favorisent le développement de leur autonomie. Surtout, ils ont l'opportunité de rédiger, à l'occasion de chacune des deux années de formation, un mémoire professionnel ou un mémoire de recherche qui est en lien direct avec les enseignements dispensés et les axes de recherche du laboratoire d'appui.

Quant au caractère professionnalisant du diplôme, celui-ci ne souffre d'aucune contestation possible. Il s'exprime très largement au travers du nombre important de professionnels qui interviennent dans la formation et des enseignements intégrés dans les maquettes de chacune des deux formations dispensées. En effet, le master prévoit un grand nombre d'enseignements ou de modalités pédagogiques destinés à favoriser l'acquisition par les étudiants de compétences utiles à l'insertion professionnelle : organisation d'un forum des métiers par l'intermédiaire d'un projet tuteuré ; entraînements aux épreuves classiques des concours d'accès à la Fonction publique ou à des écoles de préparation à l'exercice d'une profession juridique ; formation à la rédaction d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation etc.

De plus, des stages obligatoires sont imposés aux étudiants de première (deux mois minimum) et de seconde année (trois mois minimum), ce qui renforce encore davantage la finalité professionnelle du diplôme. Les objectifs, les modalités et l'évaluation de ces stages sont explicités. En outre, la rédaction d'un mémoire professionnel est obligatoire au sein des semestres 2 et 4. L'évaluation du mémoire prend en considération l'évaluation du stage.

En ce qui concerne la dimension internationale du master, cette dernière paraît tout à fait convenable. En effet, outre une mobilité sortante notable, tant du côté des étudiants que du côté des enseignants, la formation impose aux étudiants des enseignements en langue étrangère qui sont dispensés sur les quatre semestres (anglais ou espagnol). Toutefois, le volume horaire de ces enseignements n'est pas précisé. Par ailleurs, ceux-ci sont complétés par des conférences données en langues étrangères dont la fréquence n'a pas été renseignée. Quant à l'utilisation du numérique, il semble que ce master ait à sa disposition tout le matériel nécessaire pour y recourir : équipements multimédias dans les salles de cours et de travaux dirigés ; plateforme pour le partage de documents ; logiciel adapté à la réalisation de cours à distance. Cependant, reste à savoir dans quelle mesure ces moyens techniques sont véritablement exploités.

Enfin, les étudiants sont correctement sensibilisés à l'intégrité scientifique, à l'occasion du module de formation à la rédaction du mémoire. À cette occasion, il leur est rappelé l'existence d'un logiciel anti-plagiat que les étudiants sont incités à utiliser.

Pilotage de la formation

En accord avec sa finalité professionnelle, la formation est assurée par une équipe pédagogique réunissant de manière équilibrée des enseignants - chercheurs (15 titulaires et 9 contractuels) et des professionnels de qualité, aux fonctions très diverses (responsables juridiques, avocats, clerks d'huissier de justice, médiateurs...).

Sur le plan administratif, le rôle et les responsabilités de chacun des membres de l'équipe pédagogique sont bien définis. En effet, ce master est dirigé par un enseignant-chercheur titulaire, assisté par quatre directeurs d'études, chacun responsable de l'animation pédagogique et de la cohérence de l'année de formation qu'il dirige. Ces directeurs d'études constituent également les interlocuteurs privilégiés des étudiants et, en particulier, des délégués étudiants, au sein de leur année de formation.

Pour accomplir ses objectifs, le master peut, en outre, compter sur l'appui de deux secrétaires. Plus généralement, il dispose de tous les moyens administratifs et pédagogiques nécessaires.

Quant aux échanges entre les différents acteurs de ces formations, ils s'effectuent, sur le plan formel, au travers des réunions du conseil de département et du conseil de perfectionnement, auxquelles participent systématiquement les représentants étudiants. Néanmoins, dans la mesure où la composition et la fréquence des réunions du conseil de perfectionnement n'ont pas été précisées, il est difficile de se faire un avis sur l'efficacité des modalités de pilotage de la formation. Des éléments sur la participation des professionnels, avec lesquels les liens sont bien établis, fait également défaut dans l'analyse du processus de pilotage, hormis à travers la question des stages.

En ce qui concerne les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, elles sont parfaitement détaillées et semblent tout à fait adaptées aux objectifs de la formation. En adéquation avec la finalité professionnelle de celle-ci, l'équipe pédagogique s'est attachée à proposer une évaluation qui porte non seulement sur les connaissances universitaires, mais encore sur les compétences professionnalisantes acquises par les étudiants. De même, les règles d'attribution des crédits ECTS et les règles de compensation sont clairement exposées et sont librement accessibles sur la page Moodle de la formation. En définitive, seule fait défaut l'information concernant une éventuelle reconnaissance, au sein de cette formation, de l'engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants relatifs aux deux formations incluses dans le master *Droit* font l'objet d'un suivi annuel de la part de l'équipe pédagogique. La capacité d'accueil, fixée à 25 étudiants par formation, n'est de fait jamais atteinte. Ce qui amène à regretter l'absence de données chiffrées concernant le nombre de candidatures envoyées et le nombre d'étudiants qui ne proviennent pas de l'Université Bretagne-Sud. Ces données auraient permis d'analyser avec plus d'acuité l'attractivité réelle de ces formations, qui est par ailleurs suivie par les responsables de ces diplômes. Le taux de réussite des étudiants fait lui aussi l'objet d'un suivi annuel.

En revanche, le suivi des diplômés reste perfectible, puisqu'une étude est seulement réalisée dans les 30 mois qui suivent l'obtention du diplôme. En raison du lien privilégié qui unit le corps enseignant et les anciens étudiants, le nombre de répondants est toutefois important, ce qui renforce la fiabilité des données récoltées. À chaque fois, des renseignements sont apportés sur le type d'études poursuivies, sur le type d'emploi trouvé ou sur le type de contrat conclu. Par ailleurs, des données relatives au salaire et au temps d'accès à l'emploi sont récoltées mais elles n'ont pas été communiquées.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'autoévaluation de la formation, plusieurs mécanismes ont été mis en place : les étudiants sont invités à répondre à des sondages analysés par les directeurs d'études et à se prononcer par l'intermédiaire du conseil de perfectionnement. Malheureusement, ni les modalités exactes de ces dispositifs, ni les résultats obtenus à l'aide de ces mécanismes n'ont été explicités, ce qu'il faut déplorer.

Enfin, en ce qui concerne le conseil de perfectionnement, si celui-ci existe effectivement, nous ne disposons également que de peu d'informations quant à son fonctionnement et à sa composition et notamment la présence ou non de représentants des professionnels.

Résultats constatés

Le suivi des inscriptions fait état d'un nombre modeste d'étudiants inscrits en première année dans chacune de ces formations (moyenne inférieure à 20 étudiants par parcours sur la période allant de 2016 à 2019) et d'une fluctuation notable du nombre d'étudiants inscrits entre la première et la seconde année : ce nombre est en hausse en ce qui concerne la formation de droit privé, mais est nettement en baisse s'agissant de la formation de droit public, ce qui pose clairement la question de l'attractivité de cette dernière.

Le taux de réussite des étudiants est très satisfaisant, qu'il s'agisse de la première année (moyenne proche de 90 %) ou de la seconde (moyenne proche de 100 %).

S'agissant du parcours de droit privé PCCA, les résultats sont satisfaisants. Il présente un taux de réussite intéressant sur les deux années et permet généralement à tous les étudiants inscrits d'être insérés professionnellement dans les 30 mois qui suivent l'obtention du diplôme, à condition qu'ils n'aient pas poursuivi leurs études ou décidé de se réorienter (le taux d'insertion moyen après 30 mois est très proche des 100 %).

En revanche, il est possible d'être plus réservé sur les résultats obtenus par le parcours en droit public JCAP, qui conduisent nécessairement à s'interroger sur son attractivité. En effet, le départ des étudiants constaté entre la première et la seconde année n'est pas sans inquiéter (en 2019, 11 étudiants étaient inscrits en première année et seulement six en seconde année), même s'il est possible d'espérer une amélioration en 2020, avec l'ouverture de cette formation à l'alternance. Du reste, le taux de réussite obtenu sur les deux années est intéressant, tout comme le taux d'insertion professionnelle calculé 30 mois après l'obtention du diplôme (environ 85 % en moyenne), même si ces résultats doivent être appréciés en tenant compte du faible effectif de la promotion.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation très professionnalisante.
- Une formation bénéficiant d'un fort ancrage dans le milieu socio-professionnel local.
- Une formation en adéquation avec les débouchés identifiés.
- Approche par compétences très avancée.

Principaux points faibles :

- Un manque d'attractivité affectant la formation de droit public.
- Un manque de lisibilité lié au regroupement, au sein d'une même mention, de deux formations autonomes.
- Un manque de clarté concernant la composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Un processus d'évaluation des enseignements non systématique.
- Une ouverture de la formation à l'alternance qui n'est que partielle.

Perspectives et recommandations :

Le master *Droit* de l'Université Bretagne-Sud propose deux formations dont le caractère très professionnalisant est en adéquation avec les besoins socio-professionnels locaux. S'appuyant sur une équipe pédagogique très diversifiée, ces formations comprennent, à côté des enseignements théoriques, des enseignements pratiques et des stages obligatoires qui favorisent considérablement l'insertion professionnelle des étudiants.

Néanmoins, au regard des données communiquées, il semble que la formation de droit public soit confrontée à un manque d'attractivité qui n'a pas été soulignée dans l'autoévaluation. L'ouverture de la formation à l'apprentissage depuis 2020 sera certainement de nature à lutter contre ce manque d'attractivité, sur lequel il conviendra de se concentrer.

De plus, il paraît souhaitable d'apporter certaines modifications à l'offre de formation. Outre une ouverture nécessaire de la formation de droit privé à l'alternance, il serait souhaitable de revoir la structuration globale du master, qui réunit actuellement deux parcours distincts au sein d'une même mention. Cette présentation, qui nuit certainement à la lisibilité de l'offre de formation, gagnerait à être simplifiée en procédant, par exemple, à la création de deux mentions distinctes renvoyant, d'une part, au master *Droit privé – Pratiques contractuelles et contentieuses des affaires* et, d'autre part, au master *Droit public – Juriste conseil de l'action publique*.

Enfin, d'un point de vue de l'assurance qualité, il est important de souligner l'intérêt du groupe de travail mis en œuvre pour harmoniser le questionnaire d'évaluation des enseignements dont l'utilisation gagnerait à être systématisée et discutée dans le cadre d'un conseil de perfectionnement.

MASTER GESTION DE RESSOURCES HUMAINES

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines (GRH)* de l'Université de Bretagne Sud (UBS) s'effectue en deux ans au sein de la faculté Droit, sciences économiques et gestion de Vannes. Il est ouvert principalement en alternance sur les deux années et comprend un total de 831,50 heures d'enseignement (M1 : 436,50 ; M2 : 395), dont 77 % de cours magistraux en M1 et 89 % en M2. Les étudiants passent les trois-quarts de l'année en entreprise selon le rythme-type d'une semaine de cours alternant avec trois semaines en entreprise.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité du master est de préparer les étudiants à occuper la fonction de responsable Ressources Humaines dans des PME. Cette finalité est clairement exposée et connue de tous. L'engagement du master dans l'approche par les compétences a été décliné au sein des syllabus et en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) correspondante. Le choix de l'alternance sur les deux années permet une progression des apprentissages et offre la possibilité de mieux compléter les enseignements théoriques par une expérience pratique. Les informations sur les débouchés professionnels sont diffusées auprès des étudiants et lors du forum des métiers.

Positionnement dans l'environnement

La formation déploie tous les moyens classiques (site internet, salons étudiants, portes ouvertes) et d'autres plus originaux (forum métier) pour se faire connaître auprès de ces cibles potentielles. Elle est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence générale (*Gestion, Économie, Droit, Psychologie, Sociologie*, etc.) ou d'un diplôme de niveau équivalent, mais aussi à la reprise d'études. La formation se différencie des autres formations régionales en proposant une orientation « PME » et « Territoire » à travers une unité d'enseignement consacrée au temps partagé.

Le partenariat académique affiché est celui d'une adhésion au réseau Référence RH mettant en relation les 36 responsables de formation RH labellisées en France.

Les trois laboratoires adossés à la formation sont identifiés : le LEGO pour l'économie et la gestion, le LABEX pour le droit et le LP3C pour la psychologie ; leur(s) axe(s) de recherche lié(s) à la formation sont mentionné(s). Toutefois, l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche portés par ces structures n'est pas détaillée.

Les relations avec le milieu socioéconomique du territoire sont nombreuses (PME locales, entreprises nationales, Club d'entreprises et groupements d'employeurs, etc.) et prennent différentes formes (visite d'entreprise, contrat d'alternance, enseignements et conférences, participation aux soutenances de stage et projet, etc.) permettant une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation du master propose à la fois un socle de connaissances et une spécialisation en gestion des ressources humaines dès la première année. Une large majorité des cours est dispensée par des vacataires et en présentiel. Si les circonstances l'imposent ou à la demande de l'enseignant, des classes virtuelles peuvent être organisées.

Le master est adapté pour intégrer au sein d'une seule promotion à la fois une mixité de publics ou ayant des contraintes particulières (dispositifs non sollicités sur les cinq dernières années).

Depuis 2019, la formation a évolué vers l'approche compétences, en définissant les compétences clés à développer au sein de chaque enseignement tout en permettant des modalités pédagogiques diversifiées. Toutefois, il n'est pas indiqué l'utilisation de dispositifs permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis, ni la contribution de l'alternance dans l'acquisition de ces compétences.

Un cours de méthodologie de la recherche est dispensé en deuxième année, et présente aux étudiants la formation doctorale. La poursuite vers un projet doctoral reste exceptionnelle au regard de l'orientation professionnelle du master. La formation par la recherche se réalise dans le cadre de projets collectifs et via la rédaction d'un mémoire individuel incitant les étudiants à consulter les écrits scientifiques et à les intégrer à leurs travaux.

La dimension internationale n'étant pas l'un des objectifs du master, elle se limite à une sensibilisation à travers l'expérience d'un praticien.

Les étudiants ont accès aux ressources numériques habituelles, sans qu'un usage particulier en vue d'une innovation pédagogique ou d'une meilleure inclusion des publics en soit fait. La maquette intègre les cours utiles et nécessaires permettant de suivre l'évolution digitale des métiers tels que des cours de systèmes d'information RH, etc.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est réalisée dès la rentrée, dans certains cours et dans la réalisation du mémoire.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée mais seulement 20 % de la formation est dispensée par des enseignants-chercheurs qui se répartissent selon les domaines suivants : gestion (10 %), économie (6 %), droit (1 %), psychologie sociale (2 %) et géographie (1 %). Les professionnels sont des consultants RH, des responsables ou directeurs RH, des avocats, des gestionnaires de paie, etc. Leur profil est en adéquation avec les débouchés de la formation.

La responsabilité pédagogique du master auparavant détenue par un maître de conférence en gestion vient d'être confiée à une maître de conférences en sciences économiques et un professeur en psychologie sociale. Il y a donc un risque à terme d'un étiolement de la pertinence disciplinaire et de la formation par la recherche en gestion.

Plusieurs réunions sont programmées au cours de l'année : certaines sans étudiants, d'autres entre le responsable et les délégués de chaque promotion ou plus spécifiques comme celle sur l'évolution de la formation ou le conseil de perfectionnement (une fois par an). L'absence de compte-rendu de ces réunions ne permet pas d'apprécier les points abordés ni la mobilisation des étudiants et des personnalités extérieures.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicitées au début de la formation et rappelées si nécessaire.

Dispositif d'assurance qualité

L'enquête d'insertion professionnelle et les emplois occupés sont publiés sur le site internet et facilement accessibles avec la fiche de la formation ; le taux d'insertion est connu à six mois au moment de la remise des diplômes puis à 30 mois par l'observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université.

Les évaluations des enseignements par les étudiants et de la période de stage sont formalisées et en ligne. Elles contribuent à faire évoluer la formation et elles sont abordées lors du conseil de perfectionnement dans une démarche d'amélioration continue propre à la formation.

Résultats constatés

Ce master compte en moyenne 19 étudiants en première année (M1) et 20 en deuxième année (M2). L'attractivité est mesurée et suivie par la formation, mais aucune donnée n'est fournie dans le document. Les effectifs 2019-2020 sont en baisse en deuxième année (17 contre 22 l'année précédente). Sans information sur une éventuelle modification de la capacité d'accueil, celle-ci ne semble donc pas atteinte sur cette dernière année.

Le taux de réussite est très élevé : 100 % en 2017-2018 et 95 % en 2018-2019.

En matière de suivi d'insertion professionnelle, le taux de réponse à 30 mois est élevé (86 %) et le taux d'insertion professionnelle de 83 % dont 90 % des emplois sont en adéquation avec le domaine de la formation. Il est également mesuré à 6 mois lors moment de la remise des diplômes. Ces informations sont communiqués aux parties prenantes, dont les étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une excellente insertion professionnelle.
- Très bons taux de réussite.
- Un positionnement singulier sur les PME et le Territoire.
- Une approche par compétences bien avancée.

Principaux points faibles :

- Une absence de conseil de perfectionnement incluant les étudiants.
- Faiblesse du volume horaire dispensé par des enseignants - chercheurs en gestion.
- Une absence d'information sur l'attractivité de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Gestion des ressources humaines* de l'Université de Bretagne Sud présente une excellente insertion professionnelle. Cependant il conviendrait de formaliser les réunions permettant de justifier l'évolution de la formation et d'étoffer l'équipe pédagogique en enseignants - chercheurs en gestion, notamment à sa direction. L'adaptation déjà engagée des contenus aux évolutions du métier doit être poursuivie, notamment dans le renforcement du positionnement du master sur les PME et le Territoire, comme cela est le cas avec le module sur le temps partagé.

MASTER MARKETING VENTE

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* de l'Université de Bretagne-Sud – UBS est une formation professionnalisante généraliste en marketing ayant comme objectif principal la formation de cadres dans le domaine du marketing, du développement et du management commercial. Ces profils généralistes sont particulièrement attendus en PME.

Le master est exclusivement proposé en alternance en deuxième année. Concernant la première année, les étudiants ont le choix entre une formation en alternance (pour une professionnalisation plus précoce) et une mobilité internationale d'un ou deux semestre(s) pour une expérience à l'étranger.

Ce diplôme est porté par la Faculté Droit, Sciences économiques et Gestion et est adossé à deux laboratoires de l'Université de Bretagne Sud : le LEGO (Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest) et le LP3C (Laboratoire de Psychologie, Cognition, Comportement, Communication). Les cours à l'Université ont lieu sur le campus de Vannes durant 12 semaines complètes de cours par an (875 heures de cours au total).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Pour obtenir le diplôme, l'alternance est obligatoire au cours de la formation. Les cours sont mentionnés au travers des compétences attendues à l'issue du diplôme (compétences spécifiques et transversales) et clairement exposées, et la maquette est correctement présentée. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs du diplôme et aux métiers visés. L'intitulé est cohérent et compréhensible par l'ensemble des parties-prenantes. L'information est correctement mise à disposition des étudiants (plateforme Moodle, ENT, réunions en licence 3ème année et en master...). Une annexe descriptive au diplôme (ADD) est jointe et présente l'organisation du master 1ère année (M1) mais il y manque la maquette de la 2ème année (M2). Les débouchés sont clairement exposés et diffusés, et en adéquation avec les enseignements. La poursuite d'études est possible, mais n'est pas une finalité de la formation. Aucune certification professionnelle n'apparaît. Seul le TOEIC peut être passé, sur la base du volontariat.

Positionnement dans l'environnement

La position dans l'offre globale de formation de l'établissement n'est pas clairement présentée. La position dans la carte régionale est claire et montre la complémentarité avec les autres masters de la région. La formation affiche clairement ses partenariats actuels avec des universités étrangères (Aschaffenburg en Allemagne ; European University Cyprus à Chypre ; Universidad de Granada et de Jaén en Espagne ; Vytautas Magnus University en Lituanie et Concordia University of Alberta au Canada).

L'adossement à la recherche est très clair : huit enseignants-chercheurs, publiant et membres du LEGO ou du LP3C assurent une partie des enseignements.

Le lien avec le monde socio-économique est assuré au travers du suivi des alternants et des cours dispensés par des professionnels du domaine, de manière équilibrée avec les enseignants-chercheurs. Il n'existe toutefois aucun partenariat formel à ce niveau.

Les possibilités de départ à l'étranger en première année sont bien formalisées (possibilité de double diplôme canadien ou espagnol notamment). Les étudiants souhaitant partir bénéficient d'un accompagnement. Il n'y a semble-t-il pas d'accueil d'étudiants étrangers et rien n'est indiqué quant aux mobilités enseignantes.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue conformément aux attentes d'un master (4 semestres, 120 ECTS). La spécialisation en M2 n'est pas clairement présentée, ce qui n'est pas surprenant pour un master voulant se positionner de manière généraliste ; toutefois, cette volonté de formation généraliste est insuffisamment affirmée dans la maquette. La formation n'est pas spécialement conçue comme partie d'un cursus Master-Doctorat au sein d'une EUR ou Graduate School.

L'alternance est obligatoire sur les deux années sauf si le M1 est effectué dans le cadre d'une mobilité internationale sortante (25 % des effectifs). Une validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais reste rare (de 0 à 1 jury par an). Cette formation n'est pas possible à distance et rien n'est écrit sur l'accueil de publics ayant des contraintes particulières. La formation est définie suivant un portefeuille de nombreuses compétences clairement répertoriées, regroupées en quatre blocs de compétences. Peu de précisions sont données sur les enseignements et les modalités pédagogiques; rien n'est écrit sur l'innovation pédagogique, mais un jeu d'entreprise est organisé.

La sensibilisation et l'initiation à la recherche scientifique sont assez faibles, ce qui est plutôt conforme à la finalité professionnelle. Bien qu'il y ait un accompagnement à la rédaction du mémoire et des cours de méthodologie de deuxième année, aucune initiation n'est faite en première année).

La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences transversales utiles à une insertion professionnelle immédiate, à travers le projet tutoré, l'alternance, l'accompagnement des projets par l'équipe pédagogique, et le support du service de formation continue de l'université, mais également par un accompagnement spécifique à l'alternance et au parcours international.

A travers la possibilité de réaliser une mobilité sortante, un cours de Marketing International de 21 heures dispensé en anglais, et des cours d'anglais en M1 et en M2, les étudiants ont la possibilité de développer des compétences linguistiques. Le système ECTS est porté à la connaissance des étudiants par le biais des diverses informations qui leur sont données par l'équipe encadrante.

La place du numérique est correcte pour une formation de ce type (environnement numérique de travail, utilisation des outils numériques traditionnels de l'Université) et correspond aux ressources traditionnellement proposées aux étudiants. Le numérique est également assez bien intégré dans la formation avec plusieurs enseignements et la formalisation d'un bloc de compétences spécifique. Les étudiants sont correctement sensibilisés aux questions éthiques par une information en début d'année sur les risques liés au plagiat, et vérification du taux de plagiat dans le mémoire de M2 par une plateforme de détection.

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par une équipe aux profils équilibrés (enseignants - chercheurs et professionnels). Les intervenants et leur profil sont connus des étudiants. Les professionnels assurent principalement des cours relatifs à des techniques, les enseignants - chercheurs des cours davantage fondamentaux, ce qui est attendu dans une formation de niveau master professionnel. L'adéquation entre les membres de l'équipe, leurs profils et les contenus dispensés est difficile à évaluer sur la simple base du dossier.

La formation dispose des moyens administratifs et pédagogiques adaptés ; un conseil de perfectionnement est organisé chaque année, avec diffusion du compte-rendu à l'ensemble de l'équipe. Il réunit l'équipe enseignante et pédagogique, les délégués étudiants, des anciens et des professionnels. Un bilan est réalisé chaque année par le responsable de la formation. Aucun compte-rendu n'est toutefois fourni dans le dossier pour apprécier le rôle de ces réunions dans le fonctionnement et l'amélioration continue de la formation.

Les jurys - à propos desquels aucun détail n'est fourni sur l'organisation - ont lieu périodiquement, avec une deuxième session possible fin août/début septembre, notamment pour les étudiants n'ayant pas validé l'UE mémoire. Les étudiants dans ce cas sont accompagnés pour la deuxième session et l'équipe réfléchit aux moyens à mettre en œuvre pour éviter cette situation. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont portées à connaissance des parties-prenantes.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants entrants et sortants sont suivis. Les statistiques liées au recrutement sont mémorisées et présentées lors de conseils de département. Aucune analyse des profils des candidats n'est réalisée. Le processus de recrutement est clair (dossier puis entretiens) mais aucune indication n'est donnée sur la publication à ce processus.

Une enquête d'insertion à 30 mois est mise en place. Les statistiques de l'insertion professionnelle sont consultables en ligne sur le portail web de la formation. La mesure de la réussite est transparente.

Les enseignements ne sont pas systématiquement évalués : l'évaluation est faite par l'enseignant qui le désire. L'évaluation n'est pas formalisée.

Résultats constatés

La formation est attractive (149 dossiers reçus pour le M1 soit 16,8 % d'admission en 2020) et le positionnement généraliste assure des débouchés aux étudiants. Le vivier de recrutement en première année est majoritairement la licence de l'UFR, que les étudiants titulaires d'un DUT souhaitant poursuivre leurs études rejoignent à l'issue de celui-ci. L'équipe pédagogique estime encore incertaines les conséquences de la réforme du BUT sur le recrutement. Le taux de réussite est très élevé (ex : près de 90 % en 2019) et le taux d'abandon, nul.

L'alternance obligatoire en deuxième année engendre une forte professionnalisation des étudiants de ce master, qui n'ont visiblement pas de mal à trouver un emploi à l'issue de ce diplôme (100 % à 30 mois). Toutefois, aucune indication n'est donnée quant au type de poste occupé et à leur adéquation avec la formation. Il n'y a également aucune indication sur la situation géographique des postes trouvés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un master généraliste correspondant aux attentes de l'environnement socio-économique caractérisé par un bon taux d'insertion professionnelle.
- Un bon niveau de professionnalisation via l'alternance et les projets tutorés professionnels.
- Une approche par blocs de compétences bien engagée.
- Un équilibre entre les enseignements dispensés par des professionnels et des enseignants-chercheurs.
- Une opportunités de départ à l'étranger formalisées et mobilités effectives.

Principaux points faibles :

- Une relation avec les entreprises locales relativement faible.
- Pas de sensibilisation à la recherche en M1.
- Pas d'évaluation systématique des enseignements.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Marketing, vente* dispensé à Vannes est une formation de qualité. Les perspectives d'évolution sont analysées par l'équipe du diplôme. Ces réflexions ouvrent effectivement des voies d'amélioration certaine de cette formation : améliorer le rayonnement local via des conférences ; mieux mettre en valeur les enseignements numériques, etc. La création d'une association d'alumni pourrait être bénéfique aux étudiants et au rayonnement du diplôme.

Au-delà de ces pistes, il est possible de conseiller à l'équipe de ce master d'intégrer un module de sensibilisation à la recherche dès le M1 (par exemple sous la forme d'un atelier de découverte) et d'affirmer encore davantage le positionnement généraliste de ce diplôme répondant aux besoins des PME en intégrant clairement les spécificités de ce type d'entreprises dans les enseignements. Enfin, une formalisation et une systématisation de l'évaluation des enseignements seraient bienvenues.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance*, est délivré en co-accréditation par l'Université de Bretagne sud (UBS) et l'Université de Bretagne occidentale (UBO). Il se décline en deux parcours à l'UBS à Vannes : *Commercialisation des produits financiers et d'assurance - CPFA*, en formation initiale (la formation est de 588 heures en master 1 et 630 heures en master 2) et *Conseiller patrimonial en agence - CPA*, en alternance en partenariat avec l'École Supérieure de la Banque (ESB), pour un volume horaire de 427,5 heures en master 1 et 372 heures en master 2. Un parcours *Conseiller Patrimoine et Professionnel*, existe en alternance à l'UBO à Brest, en partenariat avec le CFA DIFCAM ouvert en 2019 dont le détail des matières et des volumes horaires ne figure pas dans le dossier.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation est de former des professionnels du secteur bancaire et des assurances, en lien avec les besoins des acteurs économiques locaux, principalement les banques partenaires et des sociétés de gestion financière. Chaque parcours de master correspond à un parcours professionnel différent. Les débouchés en termes de métiers donnés à titre d'exemples sont chargé de clientèle particuliers, chargé de clientèle professionnelle (entreprises), assistant gestion de patrimoine. Les débouchés professionnels sont donc bien identifiés et constituent l'objectif principal de la formation. Ils correspondent spécifiquement aux parcours de formation proposés. Les compétences ne sont pas explicitement précisées mais les contenus des programmes sont orientés vers ces métiers.

Positionnement dans l'environnement

Il existe des formations proches et concurrentes dans d'autres établissements de la région. La différenciation se fait par l'orientation commerciale des parcours proposés.

La formation s'inscrit dans un ancrage local notamment en fonction des contrats d'apprentissages offerts par les agences bancaires en Bretagne. Les partenaires professionnels, qui interviennent pour certains dans la formation, offrent des stages et des contrats d'apprentissage pour les étudiants de ces formations. La connexion avec le tissu d'emplois local est assurée à la fois par l'organisation de la formation en alternance, mais également par la participation de nombreux intervenants du monde bancaire et de l'assurance.

Les viviers de licence sont variés avec des étudiants qui proviennent majoritairement de licences générales (*Économie et gestion, Droit, Administration économique et sociale et Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales*). Quelques étudiants peuvent provenir aussi de licence professionnelle *Banque-assurance*, sur un critère de mérite académique.

L'ensemble des enseignants chercheurs qui interviennent dans le master sont membres du Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest – (LEGO), équipe d'accueil EA 2652.

L'ouverture internationale n'est en revanche pas du tout présente pour ce master, ce qui est revendiqué eu égard à sa finalité professionnelle. Il n'existe aucun partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étranger.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est subdivisée en 4 semestres, et présente des parcours de spécialisation. Chaque parcours est conçu de manière indépendante : il n'y a donc pas de tronc commun. Deux parcours (*CPA* et *CPFA*) sont portés par l'UBS et le troisième est porté par l'UBO.

Le parcours *Commercialisation des produits financiers et d'assurance - CPFA* est organisé en deux années de deux semestres.

Le parcours *Conseiller patrimonial en agence - CPA* est organisé en deux années, c'est un diplôme en alternance sur la base d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation d'un ou deux ans, du 1er septembre au 31 août. En CPA, la sélection des candidats est assurée conjointement par l'employeur, l'Université et l'ESB.

Dans le cadre du parcours CPFA, les étudiants doivent faire un stage d'au moins trois mois en M1 (50 % d'entre eux vont au-delà de trois mois et jusqu'à six mois pour certains). En M2, les étudiants doivent valider un stage de six mois. Ces stages donnent lieu à un rapport de stage et une soutenance. Dans le cadre du parcours CPA en alternance les étudiants sont 15 jours par mois en entreprise suivis de 15 jours en formation. Ce rythme est le même en M1 et en M2 soit pendant deux ans. Chaque année, les étudiants doivent faire un rapport professionnel donnant lieu à soutenance.

Les étudiants ont également l'obligation, dans le cadre de leur master, de passer l'examen de certification de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ce qui est cohérent avec les objectifs de professionnalisation de la formation.

L'approche par les compétences est évoquée mais apparaît encore embryonnaire. Une sensibilisation a néanmoins été réalisée auprès des équipes pédagogiques et des professionnels intervenant dans la formation. Les étudiants des masters 1 et 2 sont invités à participer aux ateliers de recherche du Laboratoire de recherche (LEGO). La valorisation de la recherche dans le master se fait principalement par le mémoire de deuxième année. La recherche ne figure donc pas explicitement au centre du dispositif de formation qui revendique surtout une dimension professionnalisante et n'est pas adaptée à une poursuite d'études en doctorat.

Pilotage de la formation

Les trois parcours existants au sein du master sont répartis entre les deux universités co-accréditées : deux parcours sont portés par l'UBS et le troisième parcours, ouvert en 2019, est porté par l'UBO. La gestion des parcours apparaît indépendante : chaque université gère son ou ses parcours.

Les équipes pédagogiques comprennent des enseignants - chercheurs en sciences économiques, en sciences de gestion et en droit, d'une part, des professionnels de la banque et de la finance, d'autre part. Les enseignements sont portés par 11 enseignants et enseignants - chercheurs de l'UBS et 13 professionnels et par 14 enseignants et enseignants-chercheurs de l'UBO. Plus de la moitié du volume horaire (entre 45 % et 55 %) est assurée par des professionnels ce qui amène à considérer la question du taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs avec attention.

Il existe un responsable d'année pour chaque année et chaque parcours. Les deux parcours proposés par l'UBS sont dirigés par deux enseignants - chercheurs de l'UBS et le parcours proposé par l'UBO est dirigé par deux enseignants-chercheurs de l'UBO.

Les contenus des formations sont discutés une fois par an dans le cadre d'une réunion regroupant l'ensemble de l'équipe pédagogique (enseignants et professionnels). Un conseil de perfectionnement est également mis en place et se réunit une fois par an : il comprend des enseignants, des étudiants et des représentants professionnels. Néanmoins, aucun élément précis ne permet d'apprécier sa composition, ni son fonctionnement (notamment au regard de la création et la diffusion de compte-rendus et travaux).

Les étudiants sont informés dès le début de l'année universitaire des modalités de contrôle des connaissances qui est bien formalisé ainsi que de la composition, du rôle et du fonctionnement du jury.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif connu des candidats mais non détaillé dans le dossier. Les candidats non retenus peuvent formuler un recours.

Un suivi précis des effectifs est réalisé annuellement et permet d'apprécier l'attractivité des différents parcours constituant la mention. De la même manière un dispositif de suivi de la réussite des étudiants est effectué. L'insertion professionnelle, qui est au cœur de la formation et du dispositif pédagogique, est également suivie annuellement.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en œuvre mais aucune mention n'est faite de son caractère systématique ou non et ni des modalités de prise en considération de ces évaluations.

Résultats constatés

Du point de vue des effectifs, les deux parcours reçoivent une vingtaine d'étudiants par an. Il y a néanmoins des phénomènes de fluctuation entre les différents parcours, d'une année sur l'autre. Dès son ouverture le parcours *Conseiller patrimoine et professionnel (CPP)* ouvert en 2019 à l'UBO affiche également des effectifs autour d'une vingtaine d'étudiants (26 en 2019-2020 et 19 en 2020-2021).

Les taux de réussite sont excellents, avec 100 % pour les deux années 2017/2018 et 2018-2019. Aucun élément plus récent n'est néanmoins disponible.

Les taux d'insertion à 30 mois du master sont très satisfaisants, entre 90 et 100 % avec un taux d'adéquation de la formation par rapport à l'emploi situé entre 73 % et 100 % selon les années. Les rares poursuites d'études se font sur des diplômes de nature juridique (master *Droit* et diplôme de notariat).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une spécialisations bien ciblées en lien avec la professionnalisation.
- Un réseau dense de partenaires.
- Une préparation à la certification AMF (Autorité des Marchés Financiers).
- Très bons taux d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Une faible prise en compte de la recherche dans la formation.
- Sous-encadrement en termes d'enseignants chercheurs permanents.
- Une absence d'orientation internationale de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

A l'heure actuelle, le diplôme est attractif et offre des débouchés. La maquette est cohérente et l'équipe semble mobilisée pour la réussite des étudiants. Pourtant, à moyen terme, la carte des formations risque d'être bouleversée par la multiplication de formations en alternance dans ces métiers. Ceci ajouté à la contraction prévisible des effectifs bancaires, une réflexion sur le positionnement futur de la formation pourrait être engagée. Dans cette optique, l'accent pourrait être porté sur la place accordée à la recherche dans la formation et sur un développement à l'international pour conduire à une plus grande ouverture des parcours à moyen terme, peut-être vers des métiers plus reconnus à l'étranger.

MASTER TOURISME

Établissement(s) :

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Convention avec l'Université de Bretagne-Sud - UBS)

Présentation de la formation

L'objectif du master *Tourisme, parcours Gestion de projets, destinations et clientèles touristiques* est de former de futurs managers d'entreprises touristiques ou de services d'accueil touristiques, en visant un spectre relativement large de métiers liés aux hébergements touristiques, loisirs, promotion et développement de territoires. Le master, en convention avec l'Université de Bretagne-Sud (UBS), ne propose pas de parcours de spécialisation et se déroule en formation initiale. La formation se déroule sur les sites du campus de l'UCO et de l'UBS.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif du master est de former de futurs managers d'entreprises touristiques ou de services d'accueil touristiques, en visant un spectre relativement large de métiers liés aux hébergements touristiques, loisirs, promotion et développement de territoires. Six catégories de missions professionnelles ont été identifiées, subdivisées chacune en de multiples compétences à mettre en œuvre, relatives aussi bien à tout ce qui touche à différentes dimensions de la gestion d'une entreprise, aux projets, aux diagnostics de territoires, à l'assistance aux professionnels, aux démarches qualité, etc. Les compétences transversales et spécifiques correspondantes sont bien identifiées et mises précisément en rapport avec les unités d'enseignement (UE) concernées.

L'information explicite les compétences et connaissances à acquérir et est faite de façon satisfaisante auprès des candidats à ce master, des étudiants inscrits et des parties prenantes : site internet de l'université, information diffusée dans l'université et les salons, portes ouvertes, référencement sur divers sites, livret pédagogique, etc. Il n'y a pas de supplément au diplôme joint aux documents communiqués.

Les débouchés visés et les emplois réellement occupés sont clairement identifiés (métiers de l'hébergement, du management d'équipes, métiers liés aux loisirs, métiers liés à la promotion et au développement des territoires) et ils sont diffusés de la même manière que les connaissances et compétences à acquérir. Si les débouchés visés sont en adéquation avec le contenu de la formation, la spécialisation du master - Gestion de projets, destinations et clientèles touristiques - paraît peu en adéquation avec certains débouchés (par exemple manager de site d'hébergement, ou d'hôtel restaurant). Le contenu de la formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Les poursuites d'études sont explicitement mentionnées comme étant sans objet. La formation n'est pas conçue comme devant se positionner dans l'univers de la certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Tourisme*, en convention avec l'UBS, affiche son positionnement au niveau régional mais pas aux niveaux national et international. Il se différencie du seul master mention *Tourisme* existant en Bretagne, spécialisé en Management des structures touristiques littorales. Dans la région des Pays de La Loire, l'offre de formation touristique universitaire est dominée par les Études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers (ESTHUA) et ses 3 500 étudiants. L'information sur les masters est aussi faite auprès des étudiants de l'UBS. Des échanges sont fréquents avec l'ESTHUA, également membre du groupement d'intérêt scientifique (GIS) "Études touristiques" qui réunit 18 universités et grandes écoles du Grand Ouest français ; les flux d'étudiants et la collaboration d'enseignants-chercheurs (EC) au GIS représentent la seule forme de partenariat universitaire aux niveaux régional et national. Si les passerelles sortantes sont sans objet, de nombreuses passerelles entrantes sont mentionnées.

Le rattachement à des activités et structures de recherche est une priorité du master au niveau de la formation et de ses EC et chercheurs qui constituent la moitié des effectifs des intervenants. Ils assurent environ la moitié des cours, et sont rattachés à des laboratoires habilités et contribuent significativement aux activités de recherche de l'UBS et du réseau de l'UCO. Les deux laboratoires mentionnés sont le Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest (LEGO) et le Plurilinguismes, représentations, expressions francophones : information, communication, sociolinguistique (PREFics), qui accueillent huit EC du master.

Les liens avec les professionnels sont formalisés au moyen de conventions de partenariat signées à l'occasion de chaque nouveau projet tuteuré ou stage, chaque organisme concerné devenant de ce fait partenaire du master. La longue liste (dont comité régional de tourisme de Bretagne, office de tourisme de Vannes Golfe du Morbihan, etc.) ne précise pas s'il s'agit de conventions pluriannuelles. La moitié des intervenants du master proviennent de structures touristiques variées.

Les effectifs du personnel encadrant étant insuffisants, le master n'a pas développé à ce jour de partenariats formalisés avec des établissements ou autres structures de formation à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

Conçu en 4 semestres, le master ne propose pas de parcours de spécialisation et intègre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits européens). Les enseignements du M1 portent sur les fondamentaux : pratiques financières, marketing et économie du tourisme pendant le 1er semestre ; projets de stratégie touristique et enjeux contemporains du tourisme au 2nd semestre. Les enseignements du M2 sont plus spécialisés (management de projet, stratégie et communication touristique), suivi d'une mise en situation à travers le stage. L'adaptation du master aux différents profils étudiants se limite aux personnes en situation de handicap, aux sportifs de haut niveau. Les procédures de validation des acquis de l'expérience et de validation des études supérieures sont traitées par l'UBS. L'enseignement à distance et la formation en alternance ou formation continue ne sont pas proposés.

La formation est structurée autour d'un référentiel de compétences, transversales, professionnelles et spécifiques, avec des modalités pédagogiques diversifiées. Il est mis en correspondance avec les UE et publié dans le livret pédagogique, le détail des compétences à acquérir étant indiqué aux étudiants pour chacun des cours. Mais, le master n'est pas structuré en blocs de compétences.

Sans que cela soit au cœur de la formation, la démarche scientifique est présente via l'implication des EC dans des laboratoires de recherche et dans les enseignements, les cours de méthodologie et l'accès des étudiants à des séminaires.

Les compétences transversales peuvent être acquises grâce aux interventions de professionnels, aux projets tutorés par groupes sur des thèmes à la demande de structures touristiques et aux stages en 1ère (9 à 12 semaines) et 2ème année (20 à 24 semaines). Ceux-ci occupent une place centrale dans le master et bénéficient d'un suivi individualisé de la part des membres de l'équipe pédagogique, les étudiants recevant un soutien pour prospecter les structures concernées.

La préparation à l'international repose essentiellement sur les enseignements de langues vivantes (dont l'anglais), l'accès à la plateforme en ligne de formation aux langues étrangères, les certifications de langues sur démarche volontaire des étudiants, et de façon très marginale sur l'encouragement à effectuer des stages à l'étranger, sans indication sur les effectifs d'étudiants concernés. Aucun enseignement n'est dispensé en anglais.

Outre les ressources à distance, le numérique est bien pris en compte dans les enseignements (e-tourisme, création de sites internet), mais des attentes s'expriment de la part des étudiants au sein du conseil de perfectionnement pour apporter des compléments au cours de e-tourisme.

Les outils existent pour informer et agir en matière d'intégrité scientifique et d'éthique.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation s'appuie sur une équipe de 32 intervenants : 15 EC (majoritairement de l'UCO et de l'UBS) et 17 professionnels, très majoritairement praticiens et à un bon niveau de responsabilité. Leurs compétences diversifiées sont mises en œuvre dans des enseignements dédiés. La liste des enseignants est présentée de façon précise et diffusée à l'ensemble des parties prenantes. Le volume des interventions des enseignants professionnels est significatif, plus de la moitié d'entre eux sur des volumes de 24 heures et plus ; ce qui évite une atomisation des interventions de professionnels. L'expression en compétences des enseignements semble bien maîtrisée par l'équipe et structure le contenu de la formation.

Le pilotage est bien conçu et reçoit l'appui, en termes de gouvernance et de logistique, de l'UCO et de l'UBS. Il repose sur un responsable de formation UBS et un responsable pédagogique UCO, le tout supervisé par un comité de pilotage et une commission de suivi UBS/UCO. L'ensemble de l'équipe pédagogique se réunit une fois par an.

Le compte-rendu du conseil de perfectionnement montre la prise en compte des avis des étudiants. Le conseil de perfectionnement ne se réunit que tous les ans et demi ; il intègre toutes les parties prenantes de la formation (responsable de formation, responsable pédagogique, direction UCO, 1 enseignant, 2 étudiants délégués et des professionnels) et diffuse ses délibérations et décisions.

L'évaluation des connaissances et compétences est conçue et pratiquée de façon satisfaisante, en application des règlements intérieurs de M1 et M2, et elle est très détaillée. Les modalités d'acquisition des crédits européens sont explicites, de même que les compensations (livret étudiant) et les modalités de seconde chance. L'engagement étudiant ne fait pas l'objet d'une reconnaissance.

Dispositif d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité sont élaborés de façon précise et les différentes informations sont publiées sur le site de l'UCO. Les modalités de recrutement s'appuient sur des critères précis et publics privilégiant formation initiale, niveau universitaire, séjours à l'étranger et année de césure. Faute d'information sur les candidatures, il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité et le taux de sélection. Les flux étudiants (inscrits et abandons) sont suivis.

La réussite des étudiants est communiquée aux parties prenantes, essentiellement à l'équipe pédagogique. Le suivi des étudiants diplômés est réalisé à 6 et 30 mois, et analysé qualitativement et quantitativement.

L'évaluation des enseignements a été récemment facilitée par la mise en ligne de questionnaires à destination des étudiants et fait l'objet d'une concertation lors des réunions de bilan semestrielles par promotion et lors du conseil de perfectionnement. Les éléments essentiels de l'évaluation, utilisés pour faire évoluer les contenus des enseignements, sont communiqués à la commission formation et vie universitaire.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 sont en moyenne de 15 (variant entre 11 et 19) et de 11 en M2 (variant entre 10 et 14). Créé en 2007, les responsables insistent sur la volonté de maintenir une taille des promotions réduite à un maximum de 20 étudiants pour plusieurs raisons : suivi personnalisé du projet professionnel, interactions fortes avec les intervenants, mises en situation et fonctionnement des groupes de projet facilités. Ce maximum de 20 n'est jamais atteint en M1, et encore moins en M2. Les étudiants proviennent majoritairement des universités du Grand Ouest et rarement de l'étranger.

Les taux de réussite varient entre 80 et 100 %. Sauf exception (2016/2017), les abandons ou sorties sont rares (au maximum 2 étudiants en M1) et 1 en M2 (uniquement en 2018/2019).

Les résultats détaillés des enquêtes sur le suivi des diplômés n'étant pas fournis, les éléments indiqués à la suite ne résultent que des analyses effectuées par l'UCO. Le taux d'insertion professionnelle à 6 mois varie entre 66 % et 80 %, ce qui est satisfaisant. Le taux d'insertion professionnelle à 1 an est apprécié à 100 %, avec des postes occupés se situant très majoritairement dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, et des diplômés recrutés le plus souvent au niveau cadre. Il n'y a pas de poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- La forte professionnalisation.
- Le bon taux de réussite.
- Une équipe pédagogique équilibrée et en adéquation avec les objectifs de la formation.

Principaux points faibles :

- Les faibles effectifs, notamment en M2.
- La faible ouverture internationale.

- L'absence des résultats d'enquêtes sur le devenir des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Tourisme* est une formation qui remplit ses objectifs avec un bon taux de réussite. Cependant, la faiblesse des effectifs interroge sur la pérennité de la formation à court terme. Si le caractère pluridisciplinaire du master constitue un atout, il faudrait intégrer la dimension internationale essentielle dans le secteur du tourisme et réfléchir à une évolution de la formation vers l'alternance. Ces pistes solides permettraient de renforcer l'attractivité du master et favoriseraient l'insertion professionnelle. Enfin, la mise en place d'un réel suivi des diplômés est indispensable dans un contexte de crise sanitaire peu porteur pour le tourisme.

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurence BREYALT
laurence.breyault@univ-ubs.fr
02 97 01 71 27

OBJET : observations au regard du rapport
d'évaluation – MASTER de l'UBS
Bilan du champ de formation DEG

La Présidente

de l'Université Bretagne Sud
à
Monsieur le Directeur
du Département d'évaluation des
formations

Monsieur le Directeur,

Je souhaite, en premier lieu, remercier le HCERES pour la qualité de l'analyse globale du champ de formation Droit – Economie – Gestion et des formations de second cycle rattachées. Les formations de ce champ assurent une continuité licence – master en phase avec le positionnement de l'UBS comme université de proximité. Les licences professionnelles et masters sont tournés vers l'insertion professionnelle locale et régionale avec un accent sur l'alternance, qui est une priorité de l'établissement depuis 2017.

Sans entrer dans les détails, il me semble important d'apporter certaines observations pour certains des items évalués.

ITEM Organisation pédagogique :

- ✓ Les experts indiquent qu' "*il est regrettable de constater que le master Tourisme n'offre ni cours en langue étrangère ni mobilité obligatoire à l'étranger.*" (p.6).

Observation : Le Master Tourisme vise à former des *cadres* de structures touristiques, en France ou ailleurs. C'est pourquoi le conseil de Perfectionnement a estimé que seule la bonne maîtrise de l'anglais est importante pour la formation d'étudiants appelés à encadrer des personnels soit français, soit d'origine culturelle variée ; il a donc préconisé la suppression de l'enseignement de la 2^e langue vivante. Néanmoins, les étudiants bénéficient sur le campus de la possibilité de continuer à se former à une 2^e langue via la plate-forme en ligne d'apprentissage des langues Altissia, via la préparation aux examens de TOEIC, TOEFL, Cervantès et Goethe.

Par ailleurs, même si ce n'est pas une obligation, de très nombreux stages se sont déroulés à l'étranger (les étudiants du Master sont encouragés et aidés financièrement à partir) : Espagne, Portugal, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Italie, Grèce, Hongrie, Tunisie, Maroc, Togo, Afrique du Sud, Kirghizstan, Viet-Nam, Népal, Colombie, Costa-Rica, USA, Canada, ainsi que DOM et TOM français...

Une évolution vers certains cours en anglais et/ou une obligation d'un stage à l'étranger lors du cursus pourra être envisagée. Il est déjà prévu que les étudiants devront passer le TOEIC ou le TOEFL pour valider un bon niveau d'anglais (B2+ ou C1) en Master 1.

ITEM Dispositifs d'assurance qualité :

- ✓ Le rapport mentionne "*Des conseils de perfectionnement sont mis en place pour toutes les formations à l'exception des masters Droit et GRH au sein desquels toutes les parties prenantes ne sont pas représentées.*" (p.7).

Observation : Des conseils de perfectionnement sont mis en place pour toutes les formations de master, à l'exception du master Droit.

S'agissant du master GRH, le conseil de perfectionnement est composé de membres de l'équipe pédagogique, de représentants du monde professionnel (2 à 3 DRH, au moins 1 consultant RH, 1 Responsable de paie), de deux représentants d'étudiants en formation et d'un ancien étudiant diplômé depuis plus de trois ans.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Le conseil de perfectionnement a été réuni en 2018, 2019 (avec à son ordre du jour un point spécifique dédié à l'identification des compétences spécifiques au métier de RRH en vue du déploiement de l'approche compétences) et en 2021 ; les compte-rendus ont été transmis à la responsable de scolarité qui fait partie de la direction de l'UFR. Le conseil de perfectionnement n'a pas été réuni en 2020 du fait de la pandémie de COVID 19 et d'un changement à la direction du master 2.

S'agissant du master Droit, le conseil de perfectionnement avait été réuni jusqu'en 2017 mais ne l'a pas été depuis. Il se réunira au premier semestre 2022.

Partie pour les mentions :

Master mention Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

Il est indiqué "On note une incohérence concernant la formation délocalisée au Maroc où le nombre de réussites au diplôme (50) est supérieur au nombre d'inscrits (49)."

Observation :

Effectif et diplômés master CCA délocalisé au Maroc

| Année | Site de Rabat | Etudiants n'ayant pas validé leur master | Site de Marrakech | Etudiants n'ayant pas validé leur master |
|-----------|---------------|--|-------------------|--|
| 2017-2018 | 21 | 1 | 29 | 3 |
| 2018-2019 | 21 | 1 | 26 | 0 |
| 2019-2020 | 30 | 2 | 18 | 0 |

Concernant la délocalisation au Maroc, "On regrette de ne pas avoir d'éléments sur les modalités pratiques d'organisation de la formation."

Observation : La délocalisation au Maroc est pilotée par un enseignant-chercheur de l'UBS membre de l'équipe pédagogique de la formation dispensée sur le site de Vannes ; cela favorise la cohérence entre les lieux de formation. Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'UBS, à distance depuis mai 2020 en raison de la situation sanitaire, et par l'équipe pédagogique de l'établissement partenaire (ISGA). Pour les stages : Les professionnels sont exemptés de stage mais doivent faire un mémoire. Les étudiants en formation initiale font leurs stages principalement dans les cabinets d'expertise comptable, les cabinets des comptables agréés, les services comptables et financiers des sociétés marocaines. Certains étudiants de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Mauritanie, Guinée, Niger, Sénégal ...) font leurs stages dans leurs pays d'origine dans les mêmes conditions que les étudiants marocains. Les stages donnent lieu à un rapport et à une soutenance.

Master mention Droit

Les experts soulèvent qu' "En revanche, ce master n'est ouvert que partiellement à la formation en alternance, ce qui semble en contradiction avec tous les efforts déployés pour conférer à celui-ci un caractère essentiellement professionnalisant. En effet, seule la 2ème année du parcours JCAP a été ouverte à l'apprentissage en 2020."

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Observation : La professionnalisation est déjà assurée par la place accordée aux stages longs obligatoires aux semestres 2 des M1 et M2, auxquels s'ajoute la faculté pour les étudiants de suivre un stage de deux jours par semaine au semestre 1. L'alternance est un format peu répandu dans les formations juridiques et l'équipe pédagogique a choisi de commencer à la déployer en M2 JCAP pour s'assurer de son adéquation avec la capacité d'accueil des étudiants par les institutions et établissements du secteur du droit, notamment au niveau local et régional. Il est prévu que, si cette évolution s'avère concluante, sa mise en œuvre en M1 Droit public - JCAP et en Master Droit privé - PCCA sera engagée.

En conclusion, je tiens à souligner la forte implication des membres des équipes pédagogiques pour assurer la qualité des formations et un très bon suivi des étudiants, la qualité des partenariats souvent formalisés par des conventions pour soutenir et organiser l'alternance et enfin l'engagement précurseur des équipes dans l'approche par compétences. Cette forte implication permet de positionner régulièrement les formations de ce champ dans les meilleures formations françaises dans les enquêtes publiées au niveau national pour ce qui concerne l'insertion professionnelle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes cordiales salutations

La Présidente de l'Université Bretagne Sud

Signé par : Virginie Dupont
Date : 21/09/2021
Qualité : La Présidente



Virginie DUPONT

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bretagne-Sud - UBS

Bilan du champ de formations Lettres,
langues, sciences humaines et sociales

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pierre Zembri, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)
- Master Histoire, civilisation, patrimoine (HCP)
- Master Intervention et développement social (IDS)
- Master Langues étrangères appliquées (LEA)
- Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)
- Master Lettres
- Master Management sectoriel (MS)
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 1er degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 2nd degré
- Master Métiers du livre et de l'édition (MLE)
- Master Sciences du langage (SL)

Présentation

Le périmètre du champ *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* (LLSHS) comprend cinq mentions de licence, deux licences professionnelles et dix mentions de master. Parmi ces dernières, une seule, *Sciences du langage*, est en co-accreditation avec un autre établissement, en l'occurrence l'Université Rennes 2 qui assure une part très majoritaire des enseignements.

Les champs disciplinaires couverts sont nombreux avec les *Langues, les Lettres, les Sciences du langage et les Sciences humaines et sociales*. Des mentions spécifiques sont orientées vers des domaines professionnels précis comme l'enseignement (deux mentions de master MEEF), le management sectoriel, les métiers du livre et de l'édition, l'intervention et le développement social.

Chaque mention est portée par au moins un département de formation. On en compte douze au total, dont un transversal (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) et quatre spécifiquement liés à des mentions de master. Le master *LLCER* se caractérise par un rattachement aux départements LLCER Anglais et LLCER Espagnol, soit un département par parcours.

L'environnement universitaire régional est riche avec les Universités Rennaises et celle de Bretagne Occidentale, sans oublier l'Université de Nantes qui n'est pas très éloignée. L'ensemble de ces universités propose des offres comparables qui peuvent être considérées comme concurrentes. En revanche, il y a coopération à l'échelle de l'académie pour les mentions MEEF, coordonnées par l'INSPÉ (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) régional.

Le parcours *Gestion des projets régionaux et européens* - GPRE du master LEA fait l'objet d'un partenariat international associant à l'UBS, l'Université de Saxe Occidentale (Zwickau, Allemagne) et l'Université de Bohême Sud (Ceské Budejovice, République Tchèque) et d'une labellisation par l'Université franco-allemande.

Les partenariats avec les milieux socio-économiques et professionnels sont propres à chaque mention voire chaque parcours dans certains cas. Sont explicitement cités dans le dossier d'autoévaluation du champ le parcours *Responsable du développement international* (RDI) du master LEA, le parcours *Métiers du patrimoine* du master (HCP), les mentions *GAED*, *MLE* et *IDS*, avec mention de partenariats formalisés par des conventions, de l'alternance voire des parrainages.

Les masters du champ *LLSHS* s'appuient sur six unités de recherche (UR) :

- Temps, mondes, sociétés (TEMOS, UMR 9016), commune à l'UBS, à l'Université du Maine et à celle d'Angers,
- Laboratoire de Psychologie : Cognition, comportement, communication (LP3C, EA 1285), commune à l'UBS, l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et l'Université Rennes 2,
- Laboratoire de Géoarchitecture (EA 2219) commune à l'UBS, à l'UBO et à l'Université de Rennes 1,
- Laboratoire d'études et de recherche en Sociologie (LABERS, EA 3149), commune à l'UBS et à l'UBO,
- Héritages et constructions dans le texte et l'image (HCTI, EA 4249), commune à l'UBS et à l'UBO,
- Plurilinguismes, représentations, expressions francophones, information, communication, sociolinguistique (Préfigs, EA 4246), commune à l'UBS et à l'Université Rennes 2.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique et inscription dans la politique de l'établissement

La politique générale de l'UBS est d'être à la fois une université de proximité, capable d'offrir des parcours complets de la licence jusqu'au doctorat aux étudiants de Bretagne Sud, et de répondre aux attentes des milieux socio-économiques locaux, en favorisant au maximum l'alternance et en développant des parcours adaptés, dont certains peuvent être très originaux. Le champ *LLSHS* s'inscrit pleinement dans cette approche stratégique et les mentions et parcours de master développés associent des approches disciplinaires ou interdisciplinaires (master MEEF) et des approches plus sectorielles visant des points forts de l'économie locale : aménagement de territoires maritimes et littoraux, patrimoine et développement culturel, action sanitaire et sociale, développement de projets régionaux et européens.

Si ces spécificités se traduisent pour le champ par un éventail très vaste, elles ne permettent pas de faire apparaître un nombre significatif de spécialités offrant une visibilité à l'échelle nationale et surtout internationale. La concurrence régionale est réelle, et autant la recherche fonctionne en réseau avec une grande majorité d'équipes communes à plusieurs établissements, autant la formation s'inscrit dans une stratégie d'indépendance, à l'exception notoire du master MEEF.

Pertinence et cohérence propres, capacité de coordination et de mutualisation

Avec onze mentions de master sur les 25 que compte l'établissement, le champ LLSHS est le plus important en termes d'offre de formation à ce niveau. Le nombre de départements disciplinaires est élevé, ce qui suppose des tâches de coordination importantes.

La cohérence est assurée par l'appartenance à une seule et même UFR LLSHS. Au-delà de l'instance délibérative que constitue le conseil, c'est le bureau qui semble jouer le rôle de chef d'orchestre dans la mesure où il rassemble la direction de l'UFR et celle de l'ensemble des départements. Réuni au minimum quatre fois par an, il gère notamment le calendrier, les examens, les emplois du temps et tous sujets nécessitant un minimum de coordination. Les départements de formation gèrent à leur niveau l'offre de formation. Il est indiqué dans le dossier d'évaluation que leur nombre ne facilite pas la remontée d'informations bien que leur fonctionnement soit encadré par un document établi par l'UFR, à laquelle ils doivent rendre compte de leur action.

La mutualisation s'effectue presque exclusivement au niveau de l'offre de formation en Langues pour étudiants non-linguistes. Celle-ci est assurée par un département spécifique, qui offre une grande variété de langues aux étudiants du L1 au M2. Cette offre très riche permet d'imposer à chaque étudiant de pratiquer au moins une langue étrangère tout au long de son cursus. Elle semble cependant insuffisamment mise à profit par les masters du champ dont l'offre se limite très majoritairement à l'anglais. Il n'est en revanche pas fait mention d'autres formes de mutualisation.

La coordination avec les équipes de recherche s'effectue par le biais d'un conseil de gestion de la Maison de la Recherche qui associe le directeur de l'UFR LLSHS à l'ensemble des directions d'unités de recherche. Le dossier fait état d'un projet ancien et apparemment difficile à mettre en œuvre d'une Commission Recherche, sans toutefois préciser en quoi ses attributions seraient différentes ni quels manques elle serait censée combler.

Analyse détaillée

Finalité des formations

La finalité de chacune des mentions du champ est correctement affichée, tant sur les objectifs de formation visés que sur les compétences acquises (un manque de lisibilité est néanmoins à souligner pour le master LLCER. Ainsi, les métiers visés, les connaissances et compétences qui seront acquises par l'étudiant et les métiers accessibles à l'issue de la formation sont connus de tous (sauf pour le master *Lettres* pour lequel les compétences diffèrent de celles de la fiche RNCP) même si les suppléments aux diplômes ne sont pas systématiquement fournis (master LLCER).

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle à l'issue de la formation sont globalement affichés et portés à la connaissance des étudiants (sauf le master *Métiers du livre et de l'édition* - MLE). Ils sont en adéquation avec les enseignements. L'adéquation avec les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est probante pour l'essentiel des formations du champ. Des certifications complémentaires sont possibles comme celle du TOIEC (Test of English for International Communication) et le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur).

Les opportunités de poursuite d'études sont, quant à elles, peu mises en avant.

Positionnement dans l'environnement

L'affichage du positionnement du champ de formations *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* au sein de l'offre globale de l'UBS n'est pas toujours clairement présenté, il y a un manque évident d'homogénéité entre les présentations des formations : certaines mentions ne l'évoquent pas alors que d'autres en ont fait une analyse plus ou moins détaillée.

Un lien qualifié de « fort » avec les établissements partenaires régionaux (UBO, Université Rennes 2, ENI Brest, ...) est présenté ; il se concrétise par l'obtention d'un nombre limité de doubles diplômes, de co-accréditations ou de parcours communs. Des partenariats conventionnés avec des Lycées et Collèges sont également cités pour les masters MEEF mais non détaillés.

L'adossement à la recherche des formations est également présenté de manière non homogène, ce fait pouvant être en partie expliqué par un objectif de formation non centré sur la recherche, comme les masters MEEF, *Lettres et Management sectoriel* - MS. Cinq unités de recherche (LABERS, LP3C, LEGO, TEMOIS, HCTI), dont sont issus les enseignants chercheurs des équipes pédagogiques, sont tout de même impliqués pour les mentions HCP, IDS, LEA, LLCER et MLE. Les modalités de leur implication sont variables : stages, participation à des journées d'études mais aussi pour les masters *Lettres* et LLCER, une UE annuelle de participation à des activités de laboratoire.

Les contacts et partenariats entre les équipes pédagogiques des différents masters et des partenaires issus de milieu industriel ou socio-économique sont présentés. Ces contacts peuvent être informels ou concrétisés par des conventions. Selon les masters, une bonne implication d'intervenants extérieurs est indiquée avec la participation à des projets ou des stages. Ces interactions permettent d'identifier clairement les débouchés pour les futurs diplômés et améliorent la visibilité des formations vis-à-vis de l'extérieur.

L'aspect international est globalement présent dans les formations du champ LLSHS, se traduisant par des partenariats informels ou conventionnés, avec plusieurs universités étrangères en Europe (Allemagne, Italie, République Tchèque, ...). Une fois encore, l'état des lieux est très inhomogène selon les formations : par exemple, peu ou pas de données sont fournies pour les masters MS et MEEF. Certaines conventions avec des établissements étrangers sont concrétisées par des mobilités étudiantes et enseignantes, même si la part de mobilité sortante des étudiants paraît faible à l'exception du parcours *Gestion de projets régionaux et européens* - GPRE de la mention LEA.

Organisation pédagogique

Le champ compte onze mentions dont deux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), premier et second degré. Ce champ met en œuvre une structuration en 4 semestres et, de façon tout à fait classique, le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Néanmoins, le système d'ECTS, qui en théorie favorise la mobilité des étudiants, semble peu opérant, même dans le master LLCER. En revanche, dans le master LEA le parcours tri-national GPRE est exemplaire dans ce domaine. Le master MS ne peut proposer une dimension internationale compte tenu de son public exclusivement en formation continue et ses modalités d'enseignement à distance. L'ouverture vers l'international et son suivi chiffré doivent être consolidés, se résumant souvent à un enseignement de langue étrangère, sans obligation de certification.

L'approche par compétences n'est pas encore adoptée de façon uniforme dans le champ. Par exemple, le master HCP propose un affichage sous forme de blocs de compétences mais les masters LLCER et *Lettres* ne le font pas ou ne le font que très partiellement. Les maquettes du master *Métiers du Livre et de l'Édition* - MLE transcrivent la relation entre chaque unité d'enseignement (UE) et une compétence. Les masters MEEF (particulièrement le MEEF - *second degré*) ne fournissent pas d'informations quant aux blocs de compétences (même si le dossier du MEEF - *premier degré* évoque la fiche RNCP). Le master de *Management sectoriel* finalise un affichage par blocs. L'harmonisation est en cours et devra se poursuivre.

Le champ offre des régimes adaptés aux divers publics (par exemple en formation continue entièrement à distance pour le master MS, à distance et en formation initiale pour le parcours *Histoire-recherche* du master HCP. Cette souplesse peut être considérée comme un atout car elle répond aux objectifs variés des mentions du champ. Les validations des acquis de l'expérience - VAE et validation des études supérieures - VES sont disponibles mais peu utilisées (et peu évoquées dans les dossiers). Le champ ne semble pas en capacité d'accueillir des publics spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.) car seules quelques mentions en font cas.

La notion de « tronc commun » est interprétée selon les finalités. Il n'est pas possible d'apprécier la structuration d'un socle commun aux 21 parcours du master MEEF *Second degré* compte tenu du manque d'informations dans le dossier d'autoévaluation. Le master LLCER propose un tronc commun aux deux parcours. Le master HCP propose deux parcours conçus de façon indépendante.

Dans ce champ, la démarche scientifique se résume de façon classique à la participation aux travaux des unités de recherche, à des unités d'enseignement (UE) de méthodologie de la recherche, à la possibilité de stages en laboratoire et à des rencontres avec les doctorants pour certains masters. La continuité master-doctorat n'est pas effective dans les formations qui ne proposent pas de perspectives d'insertion professionnelle immédiate (par exemple en LLCER – il n'y a eu qu'une inscription en doctorat en trois ans). Un chiffrage précis est manquant dans ce domaine. Si le master MEEF *premier degré* intègre dans sa maquette des UE d'Initiation à la recherche, cette information n'est pas disponible pour le master MEEF *second degré*.

Les formations résolument orientées vers une insertion immédiate (LEA, MS, IDS et certains parcours des masters HCP et MLE) comportent des modules de connaissance de l'environnement professionnel et des stages obligatoires.

Les modalités pédagogiques sont classiques et il n'y a pas d'effort particulier en matière d'innovation pédagogique. La place accordée au numérique dans l'enseignement est classique et pourrait être élargie. Il permet tout de même une adaptation aux différents publics notamment dans les masters proposant un enseignement à distance : MS, *Sciences du langage* et le parcours *Histoire-recherche*. Il serait souhaitable que le raisonnement sous-tendant l'enseignement de certaines UE à distance dans le master *Lettres* soit explicité.

La plupart des formations du champ sensibilisent les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et mettent en place les bonnes pratiques correspondantes sauf les masters HCP et IDS. Les masters LLCER et MS y consacrent des UE entières.

Pilotage

Le dossier des deux mentions MEEF ne fournit aucun élément pour apprécier leur pilotage (excepté quelques informations sur l'équipe pédagogique pour la mention *MEEF - premier degré*). De même, le dossier de la mention *Lettres* ne fournit pas d'information sur les organes de concertation et la responsabilité pédagogique.

Les équipes pédagogiques des formations du champ sont diversifiées et adaptées aux différents contenus de formation. Excepté pour la mention *LEA*, il n'est pas précisé si la liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants et plus généralement des publics concernés. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité des formations, excepté pour la mention *Lettres* qui ne présente aucun intervenant extérieur. De même, aucun élément quantitatif n'est donné pour apprécier ces proportions dans la mention *MEEF - premier degré* et on déplore une faible part d'enseignants-chercheurs dans la mention IDS. Seule la mention LLCER fournit des informations sur le fait que l'équipe pédagogique soit formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences. Des conseils de perfectionnement sont organisés mais peu d'éléments sont fournis, hormis par les mentions LEA et MLE, permettant d'apprécier leur fonctionnement et leur contribution au pilotage des formations.

Le rôle et les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont clairement définis. Les formations disposent de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys sont définis, affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus des formations. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. Aucun élément ne permet toutefois de savoir si les équipes pédagogiques pilotent la démarche par compétences, ni si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance quelconque, ni si le principe de la seconde chance est mis en place et explicité.

Dispositifs d'assurance qualité

Pour les deux masters MEEF, très peu d'éléments sont mis à disposition dans les dossiers ce qui ne permet pas de porter une appréciation.

À l'exception des masters *LEA* et *Lettres*, les effectifs des formations sont peu suivis et ne font pas l'objet d'analyses. Les informations fournies sont très parcellaires et ne permettent pas non plus de connaître les parcours antérieurs des inscrits dans les cursus proposés.

Les recrutements des étudiants se font globalement au niveau des formations, libres de mener leur propre politique. Leurs modalités sont communiquées de manière aléatoire, ce qui limite de fait l'information à destination des étudiants. Ainsi, seuls les masters *LEA*, *IDS* et *MLE* ont explicitement communiqué sur leurs modalités de recrutement tandis que le master *Lettres* propose des indications mais qui demeurent allusives.

La réussite des étudiants est suivie par le Service universitaire d'information, d'orientation et de l'insertion professionnelle (SUIO-IP). Les données produites ne font pas l'objet d'une analyse de la part des équipes ou des organes tels que le conseil de perfectionnement. Les abandons, les réorientations ou les réussites en fonction des parcours antérieurs ne peuvent donc pas être suivis ni analysés hormis pour le master *LEA* qui cherche à exploiter ces données pour communiquer et affiner son suivi. Le manque de données sur les flux étudiants ne permet pas d'apprécier le niveau d'attractivité de l'ensemble des formations du champ.

Le suivi quantitatif de l'insertion professionnelle à 30 mois est réalisé par le SUIO-IP. Il n'y a pas de suivi qualitatif, notamment sur la nature des emplois occupés ou le secteur d'activité, à l'exception de celui pratiqué par le

master LEA. Les informations fournies arrivent tardivement et aucune donnée, par exemple six mois après l'obtention du diplôme, n'est suivie, ce qui ne permet pas d'apprécier l'attractivité des formations sur le marché de l'emploi, ni la rapidité de l'insertion professionnelle immédiate des diplômés ou leur poursuite d'études. Le devenir des étudiants est très peu analysé et de manière variable selon les masters. Ainsi, le master LEA communique sur les réseaux sociaux professionnels sur la réussite et le devenir de ses diplômés tandis que l'équipe du master LLCER les discute lors de réunions de pilotage, dont la fonction et la nature ne sont néanmoins pas précisées.

Les pratiques d'évaluation sont informelles et réalisées sur une base volontaire de la part des enseignants et donc facultative. Hormis pour les masters MLE, LEA, LLCER et MS, aucun élément d'appréciation n'est fourni. Ces pratiques rendent difficilement appréciable la qualité de ces évaluations et de leur exploitation à des fins d'actions correctrices (amélioration des formations et des pratiques notamment) même si, pour le master LLCER, une discussion collégiale est évoquée.

Sur les onze masters composant le champ, seuls quatre mentionnent l'existence d'un conseil de perfectionnement et encore de manière très allusive. Seul le master LEA informe de la présence des étudiants dans son conseil de perfectionnement. Ainsi, le conseil de perfectionnement du master HCP est mentionné comme étant en « stand by » sans autre indication tandis que ceux des masters LLCER et MS sont mentionnés sans qu'aucun élément concret ne soit fourni sur leur fonctionnement et leur composition.

Synthèse des résultats constatés

Les masters de ce champ souffrent pour beaucoup d'un problème d'attractivité, les effectifs étant souvent faibles voire très faibles ou encore instables. Ceci est d'autant plus critique lorsque l'on dénombre les inscrits au niveau des parcours. Pour autant quelques-uns s'en sortent honorablement.

Les taux de réussite, lorsqu'ils sont renseignés, sont en général moyens ou faibles. Le master *Lettres* fait exception en diplômant tous les étudiants d'une promotion. Les chiffres fournis sont en général globaux, il est donc difficile d'apprécier les effectifs et les taux de réussite selon le mode de suivi de la formation (formation initiale, continue ou alternance) et parfois même selon le parcours.

Les chiffres sur l'insertion professionnelle sont souvent absents. Lorsqu'ils sont présents, ils montrent une grande difficulté pour trouver un emploi, qui plus est en adéquation avec la formation. C'est le cas des masters HCP et LLCER. À nouveau, le master IDS est le seul à avoir une très bonne insertion professionnelle à 30 mois (90 %) et sur des emplois correspondant à ceux visés par la formation. Le master LEA s'en sort assez bien avec une insertion professionnelle entre 70 % et 80 % selon le parcours. L'ouverture récente (2017) du master *Lettres* ne permet pas encore d'avoir des chiffres.

Ces masters permettent une poursuite d'études, en doctorat en particulier. Mais ces poursuites sont rarement évoquées dans les dossiers, et très peu courantes lorsqu'elles sont renseignées (masters LEA et LLCER). Le master HCP voit un nombre non négligeable de ses diplômés poursuivre leurs études, en particulier suite au parcours *Histoire-Recherche*, sans confirmer si c'est bien en doctorat ou s'il s'agit plutôt d'une formation complémentaire.

Conclusion

Principaux points forts

- Un spectre large de formations alliant masters disciplinaires et spécialités professionnalisantes originales.
- Un appui effectif sur les unités de recherche présentes sur le site, sauf pour ce qui concerne les masters MEEF.
- Un effort de diversification des modalités pédagogiques (alternance, FOAD, FC) pour s'adapter au plus grand nombre de situations.

Principaux points faibles

- Des effectifs étudiants plutôt faibles.
- Un déploiement insuffisant des conseils de perfectionnement.
- Une exploitation plutôt faible des données d'insertion transmises par le SUIO-IP.
- Une dimension internationale inégale selon les mentions

Recommandations

Le champ LLSHS repose pour son fonctionnement sur une structure complexe, qui débouche sur des parcours assez autonomes les uns des autres et sur des pratiques qui peuvent diverger fortement d'une mention à l'autre. C'est notamment le cas de l'évaluation des formations, qui ne fait l'objet d'aucun encadrement à l'échelle du champ. L'insuffisante exploitation des données permettant de mesurer l'attractivité des formations, les taux de réussite et le placement est également problématique car elle ne permet pas d'avoir une vision globale qui permettrait de mener un véritable pilotage tant au niveau des départements qu'à celui de l'UFR. Cette absence de pilotage transparaît dans le nombre de formations qui ont été identifiées comme étant problématiques (voir *infra*).

L'internationalisation des formations devrait faire également l'objet d'une politique plus soutenue à l'échelle du champ, en s'appuyant sur les meilleures pratiques, pour mieux exploiter l'avantage que constitue la possibilité offerte de maîtrise de langues étrangères par l'ensemble des étudiants et les possibilités de certification. Cela permettrait de générer des flux sortants plus importants.

Enfin, si le souci de maximisation des débouchés professionnels est réel grâce aux partenariats développés et le positionnement même des formations visant une insertion immédiate, le continuum master-doctorat mériterait d'être davantage travaillé, notamment comme débouché de certains masters disciplinaires.

Points d'attention

La cohérence de la mention *Histoire, civilisation, patrimoine* pose problème, avec deux parcours conçus en silo sans tronc commun ni passerelle et deux équipes pédagogiques disjointes. Le positionnement du parcours *Métiers du Patrimoine* pose en outre problème : son attractivité est faible, les liens avec les milieux professionnels correspondants sont peu documentés et aucun conseil de perfectionnement ne fonctionne effectivement.

Les dossiers d'autoévaluation des mentions *LLCER* et *Lettres*, très lacunaires, traduisent d'importantes faiblesses de pilotage : absence de traitement de données essentielles (attractivité, réussite, placement, etc.) alors que les effectifs sont faibles, absence de partenariats institutionnels ou associatifs, conseils de perfectionnement inopérants.

Il est important également de souligner la fragilité de la mention *Sciences du langage* qui repose essentiellement sur des enseignants-chercheurs de l'Université Rennes 2 dans un contexte de relations difficiles entre les deux établissements. La reprise par l'UBS de l'ensemble de la formation nécessiterait un étoffement sensible de l'équipe pédagogique et la constitution d'un conseil de perfectionnement.

Doit enfin être soulignée la fragilité de la mention *Management sectoriel* qui, malgré l'originalité de son positionnement, son organisation en blocs de compétences et sa conception entièrement à distance, peine à trouver son public. L'absence de conseil de perfectionnement fait en outre qu'il n'y a pas de cadre de réflexion pour sortir de cette situation.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement(s):

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, décliné en un unique parcours *Aménagement et urbanisme des milieux littoraux (AUTELI)* est une formation professionnalisante en quatre semestres ayant pour objectif la formation de futurs professionnels spécialisés dans l'aménagement littoral. Il est dispensé par la Faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales localisée à Lorient, pour un total de 742 heures d'enseignements réalisés dans le cadre de la formation initiale ou continue.

Analyse

Finalité de la formation

Ce master a pour finalité de former des professionnels capables d'analyser la complexité du milieu littoral et d'en proposer une lecture intégrée, fondée sur une approche pluridisciplinaire, une bonne connaissance théorique de l'aménagement et une première expérience pratique. Il s'appuie sur la pédagogie par atelier qui permet d'appliquer la théorie aux situations professionnelles. Le dossier est silencieux sur les modalités d'information à destination des diverses parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

Parmi les formations en aménagement du territoire et urbanisme, le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'université de Bretagne Sud est l'un des rares masters français tournés vers la gestion et l'aménagement des littoraux, avec le master *Sciences pour l'environnement, parcours Géographie appliquée à la gestion des littoraux* de l'université de La Rochelle, le master *Politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme du littoral* de l'université du littoral Côte d'Opale et le master *Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes* de l'université de Nantes. La cohérence des formations de l'Université de Bretagne Sud est thématique, organisée autour du domaine « mer et littoral » qui implique plusieurs composantes (UFR des Sciences et Sciences de l'Ingénieur, IUT de Lorient), plutôt que disciplinaire. Dans l'environnement régional, des formations en aménagement se trouvent également à Brest et à Rennes. La proximité de formations dans le même domaine implique un réel risque de concurrence qui n'est pas évalué mais modéré par la complémentarité avec l'offre de l'UBO. Cette complémentarité est facilitée par l'appartenance des deux équipes pédagogiques au laboratoire Géoarchitecture, Territoires, Urbanisation, Biodiversité, Environnement (UR 7462) spécialisé dans les questions d'aménagement littoral.

De nombreux intervenants professionnels interviennent dans la formation, ce qui a conduit à un partenariat avec l'agence d'urbanisme et de développement économique du pays de Lorient (AUDELOR). Depuis 2012, un partenariat a été conclu avec la formation « Développement durable et zones côtières » de l'université de Moncton au Canada (Nouveau-Brunswick), permettant de valider un semestre mais en moyenne, seul un(e) étudiant(e) profite de cette opportunité chaque année.

Organisation pédagogique de la formation

Le master accueille principalement des étudiants en formation initiale, mais chaque année un ou deux étudiants sont issus de la formation continue. L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas proposer la formation en alternance pour des raisons de ressources humaines, le renforcement de l'équipe avec un PAST (professeur associé à temps partiel) en 2019 permet de réinterroger ce positionnement.

Le master comporte quatre semestres, sans différenciation en parcours. Le premier semestre a pour but de donner un socle commun de connaissances à des étudiants venus d'horizons divers. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) théoriques et des UE pratiques, sans compensation entre le bloc théorique et le bloc pratique.

L'approche par compétences a été récemment adoptée, ainsi que l'organisation de la formation par blocs de compétences. Le dossier ne donne toutefois pas de précision sur les mémoires que les étudiants sont certainement amenés à écrire au cours du master, ni sur les modalités de leur évaluation.

La professionnalisation est très présente, avec un stage de 12 semaines en M1 et un stage de 20 semaines en M2, ainsi qu'avec les ateliers de projet, en M1 et en M2, à chaque semestre, qui mettent les étudiants en situation professionnelle d'application de leurs connaissances et de leurs compétences. Les modalités de la professionnalisation sont originales, avec une implication de l'équipe de recherche support de la formation, et l'implication des étudiants dans des opérations de recherche-action en partenariat avec des acteurs professionnels (partenariat avec le syndicat mixte du Pays de Lorient). Cette pratique constitue une vraie plus-value pour la formation.

L'utilisation du numérique se limite à l'apprentissage par les étudiants des outils indispensables dans l'aménagement, comme les Systèmes d'Information Géographique (SIG), la Publication Assistée par Ordinateur (PAO) ou le Dessin Assisté par Ordinateur (DAO).

L'internationalisation de la formation consiste surtout dans l'enseignement de l'anglais (40 heures pour les deux années), avec la possibilité de passer la certification TOEIC.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, assez réduite, est constituée de trois enseignants - chercheurs titulaires, deux géographes et une architecte sociologue. Depuis septembre 2019, l'équipe a été renforcée par le recrutement d'un professeur associé (PAST), à qui ont été confiés les ateliers de projets. D'autres enseignants - chercheurs de l'université, notamment historiens, interviennent ponctuellement. La pluridisciplinarité de la formation est donc fortement liée aux intervenants extérieurs. Les professionnels de l'aménagement assurent entre 40 et 45 % des enseignements. Ils apportent la plus-value attendue pour une formation professionnalisante. Une partie de leurs interventions sont en partenariat avec les enseignants-chercheurs permettant un échange fécond pour les étudiants.

Un conseil de perfectionnement, constitué des enseignants titulaires, de quatre représentants du monde professionnel et d'un étudiant est en place et se réunit au minimum une fois par an. La prise en compte des préconisations de ce conseil n'est pas illustrée.

Dispositif d'assurance qualité

Plusieurs parcours de licence (*histoire, sciences politiques, géographie, droit, sociologie...*), permettent de candidater au master et les enseignants tiennent largement compte de la motivation des candidats et de leur sensibilité aux questionnements sur le territoire. La capacité d'accueil du master est maîtrisée; les candidatures ainsi que l'origine des étudiants sont correctement décrites, mais le dossier ne précise pas les modalités d'examen des candidatures.

Le suivi des étudiants après diplomation fourni dans le dossier est réalisé par l'observatoire de l'insertion professionnelle; il est peu détaillé. Le contenu des enquêtes est très lacunaire en terme d'items collectés, mais cela semble tenir davantage à la méthodologie de l'observatoire qu'aux responsables de la formation. Un travail de collecte d'information complémentaire auprès des diplômés, compte-tenu de la teneur des effectifs, pourrait s'avérer plus utile au pilotage de la formation.

Le rôle des étudiants dans l'évaluation de la formation n'est pas indiqué.

Résultats constatés

La capacité du master est de 25 étudiants par année, tandis que le nombre de dossiers de candidatures examinés et classés par l'équipe enseignante est d'une centaine, ce qui atteste de l'attractivité de la formation et de la pertinence de son positionnement. Sur la promotion 2019-2020, les effectifs sont de 32 étudiants sur les deux années (soit moins que la capacité d'accueil théorique), dont 16 viennent d'universités bretonnes, 10 viennent d'autres régions françaises et cinq sont des étudiants étrangers. Le nombre d'inscrits pédagogiques était en 2018-2019 de 12 en M1 et de 17 en M2; en 2019-2020 respectivement de 22 en M1 et de 11 en M2. Pour l'année universitaire 2018-2019, 17 étudiant(e)s ont été diplômé(e)s en M2, ce qui correspond sur l'année à un taux de réussite de 100 % et aucun abandon n'a été constaté cette même année ni en M1, ni en M2. Toutefois, sur le plan statistique, ces très bons résultats doivent être considérés avec prudence, compte-tenu de la modestie des effectifs.

La dernière enquête d'insertion à trente mois communiquée en annexe du dossier concerne la promotion 2015-16 (il aurait été utile d'avoir des résultats plus récents). Sur 13 diplômés, neuf ont répondu à l'enquête mais huit réponses ont été réellement exploitées. Parmi les répondants, six étaient en emploi (trois CDI, trois CDD) et deux en poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne attractivité, notamment à l'échelle régionale.
- Une bonne professionnalisation et un bon réseau d'intervenants professionnels.
- De bons taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Une formation non ouverte en apprentissage.
- Des effectifs étudiants relativement modestes au regard de l'attractivité.
- Un suivi de l'insertion peu étoffé et daté.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'UBS présente de réels atouts du fait de l'originalité de son offre de formation, de sa bonne insertion dans le tissu économique régional, de la qualité de sa professionnalisation et de ses bons taux de réussite. L'ouverture à l'international est trop limitée. Dans la perspective d'améliorer l'insertion qualitative et quantitative des étudiants, le passage à l'apprentissage serait un vrai plus qui pourrait en outre permettre d'étoffer l'équipe pédagogique pour améliorer l'encadrement des étudiants et permettre le développement de la formation. La recherche de partenaires étrangers travaillant sur des problématiques similaires permettrait de renforcer l'ouverture internationale.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Histoire, Civilisations, Patrimoine*, de l'Université de Bretagne Sud (UBS), UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales comporte deux parcours dont les finalités sont différentes. Un premier parcours, *Métiers du Patrimoine*, traite des politiques patrimoniales, du développement culturel et des territoires ; son objectif est de permettre aux étudiants de connaître les milieux et métiers du patrimoine et d'acquérir les outils techniques professionnels. 794 heures de cours sont dispensées. Le second parcours *Histoire-Recherche*, dont l'objectif est une initiation à la recherche historique en vue d'une poursuite d'études ou de la préparation aux concours de la fonction publique, porte sur la valorisation et diffusion des savoirs historiques et archéologiques. Ce dernier se décline en formation initiale et en formation à distance (FOAD). Les enseignements à hauteur de 430 heures de cours ont lieu sur le site de l'UBS à Lorient. Les deux parcours sont accessibles en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation et les compétences à acquérir sont explicitement définis et exposés dans les plaquettes et livrets pédagogiques disponibles pour chacun des parcours. Les débouchés du master sont bien identifiés et exposés dans le livret du parcours *Histoire-Recherche*, tandis qu'ils ne sont qu'assez brièvement évoqués dans le livret du parcours *Métiers du Patrimoine*. Les métiers visés sont pour leur part clairement affichés dans les deux plaquettes. Le parcours *Histoire-Recherche* en formation à distance est ouvert à la formation continue : il s'adresse à des professionnels désireux d'amorcer une évolution de carrière.

Les formations proposées sont en adéquation avec les débouchés possibles; elles sont structurées autour de mémoires de recherche ou de stages et ateliers de projets.

Positionnement dans l'environnement

Les offres de formation dans les domaines de l'Histoire et du Patrimoine sont importantes dans la région, si bien que le master entre en concurrence avec des masters proposés par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), à Brest ou Quimper, par les Universités de Rennes, voire de Nantes. Le dossier ne donne pas d'information sur la provenance géographique des étudiants mais le bassin de recrutement paraît essentiellement local. Afin d'améliorer la visibilité et d'étoffer les effectifs, la nécessité de se singulariser et d'apporter une offre complémentaire semble bien comprise.

Cela dit, s'agissant du parcours *Métiers du Patrimoine*, la mise en œuvre de cette complémentarité régionale demeure pour l'heure modeste, limitée à des mutualisations de cours avec le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, décliné en un unique parcours *Aménagement et urbanisme des milieux littoraux* (AUTELI) et orienté vers les problématiques littorales. Le parcours *Métiers du Patrimoine* se présente encore comme une formation polyvalente sans spécialité affirmée. Il se positionne néanmoins dans l'optique de la certification professionnelle en proposant notamment un module de certification guide-conférencier.

Le master compte sur les équipes et programmes du laboratoire TEMOS - Unité Mixte de Recherche 916 - pour marquer sa spécificité ainsi que l'équipe Géoarchitecture-équipe d'accueil 2219 pour le parcours Patrimoine. L'articulation avec la recherche est ici clairement affirmée, en termes d'expertises scientifiques (cours spécifiques de valorisation de la recherche, en distanciel ou présentiel) comme en matière de sujets de mémoires en lien avec les spécialités développées par le laboratoire ou grâce aux partenariats de recherche noués avec divers centres nationaux.

Le parcours *Métiers du Patrimoine* a tissé des liens avec les entités culturelles locales, collectivités et acteurs publics principalement. Les responsables du parcours forment le vœu de signer des conventions formelles et durables avec ces structures, ce que l'on ne peut qu'encourager pour renforcer la vocation professionnalisante de la formation, marquer son ancrage dans le territoire et lui assurer une meilleure position.

Des partenariats informels ont été noués avec les universités de Fribourg et Cagliari mais le dossier n'apporte pas d'information sur les réalisations concrètes, les bénéfices et échanges qu'ils ont pu générer. Il en est de même pour la convention signée avec le Consiglio Nazionale delle Ricerche italien. Cela étant, l'ouverture internationale paraît encore très limitée.

Organisation pédagogique de la formation

Les enseignements se déroulent sur 4 semestres sans parcours de spécialisation interne. Les deux parcours mettent en œuvre le système des ECTS et l'approche par bloc de compétences. L'organisation pédagogique varie selon les parcours, de même que les volumes horaires et la répartition des UE. Les deux parcours sont ainsi construits de façon totalement séparée sans mutualisation.

Le parcours *Métiers du Patrimoine* est structuré en cours théoriques nombreux et diversifiés, en ateliers et en stages dans une structure patrimoniale ou culturelle (12 semaines en M1 et de 20 semaines en M2), de rapports et mémoires professionnels, soit une somme de savoirs et d'expériences qui correspondent à la vocation professionnalisante de la formation. Conséquemment le volet formation à la recherche et par la recherche est peu présent dans ce parcours.

Le parcours *Histoire-Recherche* se décline en deux formations, continue à distance (FOAD) et formation initiale. Il propose une initiation à la recherche sur deux ans (outils et méthodes, 30 ECTS par an) et requiert la production de mémoires (mémoire intermédiaire en M1, 30 ECTS ; mémoire de recherche terminal en M2, 30 ECTS). La maquette du second semestre du M1 comme du M2 ne semble comporter aucun cours théorique ou pratique, ce qui interroge.

Ce parcours comporte une UE "projet professionnel" en M1 et M2 dans le but de faciliter l'insertion et l'accès à l'emploi avec, au choix, des cours métiers administratifs, guide conférencier (cours communs aux deux parcours) ou Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) en Histoire-géographie (cours communs avec le Master MEEF 2nd degré). La place donnée à la recherche scientifique est ici bien marquée grâce aux activités du laboratoire TEMOS-UMR 9016, moyennant des séminaires réguliers notamment. Pour autant, et malgré son positionnement recherche, le dossier ne fournit pas d'information particulière sur la poursuite d'étude en doctorat (dispositifs, flux, etc.).

En dehors du parcours *Histoire-Recherche* à distance, la place accordée au numérique est encore réduite. Des efforts récents en matière de cours techniques et d'ateliers, des équipements nouveaux laissent néanmoins présager une amélioration.

L'ouverture à l'international reste limitée à l'étude d'une langue vivante obligatoire ou d'un cours en langue anglaise. Les étudiants sont encouragés à effectuer des échanges dans le cadre Erasmus ou avec l'université de Fribourg mais les données manquent pour juger de leur effectivité.

Pilotage de la formation

L'encadrement des étudiants est très hétérogène au sein du master. Le parcours *Histoire-Recherche* est placé sous la responsabilité d'enseignants - chercheurs titulaires et/ou de membres du laboratoire TEMOS : quatre PR, trois MCF, un ingénieur de recherche et des chargés de cours pour la formation de guides conférenciers ou la valorisation de la recherche. La part des intervenants extérieurs est en revanche majoritaire dans le parcours *Métiers du Patrimoine* (plus d'une douzaine d'intervenants). S'il va de soi que les exigences de ce parcours à vocation professionnelle appellent des compétences diversifiées, il faut noter la faible représentation des enseignants titulaires de l'UFR intervenant de manière régulière (deux MCF, un PAST) ou ponctuelle (trois PRAG). Quelques 20 heures de cours seulement sont confiées à des professeurs d'université au fil des deux années, ce qui est vraiment très peu pour un master orienté recherche. Le portage par des enseignants - chercheurs de géographie d'un parcours de master d'histoire pose en outre question.

Le dossier ne fait pas apparaître un pilotage commun aux deux parcours et les équipes pédagogiques fonctionnent séparément, chacune avec leur responsable. Les enseignements sont évalués par les étudiants mais l'usage de ces évaluations est elliptique.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités établies et connues des étudiants grâce aux livrets pédagogiques.

Dispositif d'assurance qualité

Une allusion est faite à des "organes de concertation" sans plus de détail. Il est précisé que les conseils de perfectionnement "sont en stand by" et rien n'est dit de leur fonctionnement et composition. L'évaluation des enseignements et l'usage concret qui en est fait ne sont pas explicités.

Les enquêtes auprès des diplômés fournissent peu de données (taux de réponses variables) et peu de précisions sur leur devenir, sans analyse en fonction de leur profil d'origine. En l'état, elles sont difficilement utilisables.

Résultats constatés

Le parcours *Métiers du Patrimoine* souffre visiblement d'un défaut d'attractivité : les effectifs sont en baisse dernièrement (divisés par deux entre 2018-2019 et 2019-2020, de 18 à 9 inscrits en M1). Le nombre de diplômés est aussi relativement bas par rapport aux inscrits : 18 inscrits en M1 en 2018-2019 pour 10 diplômés seulement au sortir du M2 selon les chiffres fournis. Le dossier n'analyse pas cette baisse d'effectifs mais convient de la nécessité de redéfinir la formation afin de lui assurer une meilleure identité et visibilité, ce qui paraît en effet judicieux.

Il est difficile de se prononcer sur l'insertion professionnelle des étudiants. Les enquêtes réalisées auprès des diplômés n'offrent pas des données précises mais les taux d'accès à l'emploi semblent faibles et sans évolution positive depuis 2014-2015. La poursuite d'études de quelques étudiants interroge sur l'adaptation de la formation aux besoins du secteur.

Le parcours *Histoire-Recherche* ne connaît pas de problème de recrutement puisque les effectifs sont en hausse depuis 2017 (de 14 à 22 inscrits en M1). Le taux de réussite reste néanmoins assez faible. Selon les enquêtes réalisées, un tiers des diplômés environ choisit la poursuite d'études mais peu en doctorat.

Le master souffre d'une insertion professionnelle peu satisfaisante avec nombre de poursuite d'études et de diplômés en recherche d'emplois et très peu en situation d'insertion stable. Toutefois, cette analyse doit être relativisée au regard du faible échantillon de répondants en particulier pour le parcours *Histoire-Recherche*.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique réduite mais bien investie dans le parcours *Histoire-Recherche*.
- Des ateliers et stages de "valorisation scientifique" de l'histoire et de l'archéologie dans le parcours *Histoire-Recherche*.
- Un master en formation initiale ou en formation continue, en formation à distance pour le parcours *Histoire-Recherche* qui permet de toucher un public plus large et diversifié.

Principaux points faibles :

- Une mention de master d'histoire totalement artificielle avec deux parcours sans lien, dont l'un porté par des géographes.
- Pas de conseil de perfectionnement actif.
- Des effectifs d'étudiants en forte baisse dans le parcours *Métiers du Patrimoine*.
- Des équipes d'enseignants chercheurs qui intervient trop peu dans le parcours *Métiers du Patrimoine*.
- Peu d'informations sur le devenir des étudiants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le parcours *Métiers du Patrimoine* semble en voie de redéfinition, ce qui paraît en effet nécessaire. Dans un environnement régional concurrentiel, le choix de couvrir l'ensemble des métiers du patrimoine est discutable. La mise en place d'un parcours plus spécifique et original, inscrit dans le tissu socio-culturel local, permettrait sans doute de dynamiser le recrutement et de l'élargir au niveau régional ou national. Cette redéfinition pourrait conduire à envisager de séparer les deux parcours au sein de deux mentions. La possibilité envisagée, à brève échéance, d'effectuer la deuxième année en alternance, semble positive mais pour ce faire le rattachement à la fiche RNCP du master *Histoire Civilisations, Patrimoine* pourrait être un obstacle. Enfin, si l'intervention de professionnels du secteur est souhaitable et bienvenue, la place des enseignants - chercheurs dans l'encadrement de cette formation devrait être améliorée.

Si le maintien des deux parcours dans la mention *Histoire, Civilisations, Patrimoine* était privilégié, un pilotage global devrait être mis en place pour renforcer la cohérence de l'ensemble et permettre sans doute de mieux intégrer le parcours en difficulté. La mise en place d'un tronc commun aux deux parcours s'en trouverait facilitée. Des réunions régulières d'un conseil de perfectionnement qui reste à mettre en place ne manqueraient pas de faciliter l'évolution des formations vers une meilleure mise en œuvre des objectifs scientifiques ou professionnels visés.

MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Intervention et Développement Social (IDS)* forme à l'encadrement et à la direction dans le champ des interventions sociales et de santé (EHPAD, foyer, collectivités territoriales, etc.). L'année de master 1 est commune et présente deux options : l'une «*métiers de l'enseignement sanitaire et social*» axée sur la préparation au CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) de Sciences et Techniques Médico-Sociales et l'autre «*métiers de l'encadrement*» visant la préparation aux concours de la fonction publique territoriale. Le master 2 propose une spécialisation professionnelle en suivant l'un des trois parcours : *Administration des interventions sociales et de santé (AISS)* comprenant un semestre d'enseignements et un semestre de mise en situation professionnelle, *Coordination des interventions sociales et de santé (CISS)* en alternance et *Gestion des risques et intervention en santé (GRIS)* comprenant un semestre d'enseignements et un semestre consacré à la réalisation d'une recherche finalisée. Plusieurs cours sont mutualisés entre les parcours. Le master est intégralement en présentiel sur le campus de la Faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales à Lorient . Il accueille des apprenants en formation initiale, continue et reprise d'études (validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Une spécialisation des projets professionnels est rendue possible grâce aux trois parcours proposés en master 2 : diriger un établissement de santé ou manager des équipes (santé étant entendu au sens large de sanitaire, médico-social et social), animer des dispositifs de coordination (réseau de santé, filière de soins, etc.) ou mener des recherches appliquées (ingénieur d'étude, chargées de mission, etc.). Notons que ce parcours n'a néanmoins pas pu ouvrir depuis trois ans faute de candidats suffisants. Les parcours proposés sont en adéquation avec les compétences visées et l'approche pluridisciplinaire des enseignements. L'orientation des étudiants est facilitée par une communication claire des débouchés et du contenu de la formation : réunions de présentation aux étudiants de 3^{ème} année de licence (*Sciences sanitaires et sociales, Économie - gestion, Droit*) et de première année de master (M1) pour le choix des parcours de deuxième année (M2), livrets d'études et plaquette du master accessible sur le site web ; le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par les étudiant(e)s.

Positionnement dans l'environnement

Le master est alimenté en interne par la licence *Sciences sanitaires et sociales*, tout en offrant des passerelles aux étudiants issus d'autres formations de licence. Il complète l'offre de formation sur le territoire en se distinguant de ses homologues les plus proches géographiquement : les Universités de Rennes 2 et de Brest proposent chacune un master *IDS* axé sur des publics ou dispositifs ciblés (vieillesse, handicap, petite enfance, etc.). Ainsi, par sa polyvalence et son approche pluridisciplinaire, la formation de l'Université de Bretagne Sud n'entre pas en concurrence avec les formations du même secteur professionnel et offre une complémentarité intéressante.

Elle est adossée à deux laboratoires de sciences humaines et sociales de l'UBS : le Laboratoire d'Études et de Recherche en Sociologie, LABERS (équipe d'accueil - EA 3149) et Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication, LP3C (équipe d'accueil - EA 1285). Les thématiques de recherche des deux laboratoires sont en lien avec les cours dispensés dans la formation. Les travaux de recherche des étudiants sont également valorisés lors d'une journée d'études annuelle initiée en 2020 conjointement avec le master *IDS* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Cette journée a vocation à se reconduire.

La formation existe depuis 1998 et bénéficie d'un solide partenariat. Les partenaires socio-économiques sont bien identifiés, formalisés et actifs (accueil de stagiaires, participation à des activités pédagogiques, etc.).

Le dossier ne donne pas d'information spécifique sur les partenariats internationaux faisant apparaître que ce niveau de coopération est peu développé.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est conçu comme une seule et même formation suivie en deux années, avec une spécialisation professionnelle progressive lisible et claire, en cohérence avec les débouchés annoncés. Le M1 compte 394 heures de cours (travaux dirigés et cours magistraux), 140 heures de projet tutoré et 10 semaines de stage. Les volumes horaires du M2 varient en fonction des types de parcours : un parcours en alternance (302 heures de cours), un parcours comprenant un stage de 20 semaines (250 heures de cours) et un parcours comprenant un semestre consacré à la recherche intervention (250 heures de cours). Ces volumes sont en rapport avec les finalités des parcours. Certaines unités d'enseignement sont communes, permettant ainsi une dynamique collective. La professionnalisation est présente en dans les deux années, que ce soit au travers des stages obligatoires, du projet tutoré, de l'alternance ou du travail approfondi de recherche. Par ailleurs, l'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants est présent via des ateliers de professionnalisation dès le M1.

La recherche est également très présente dans la formation à travers les enseignements de méthodologie de la recherche et la participation à des séminaires de recherche en sciences humaines et sociales appliquée au domaine de la santé et du social. En deuxième année de master, chacun des trois parcours inclut la production d'un mémoire de recherche de fin d'études encadré par un enseignant-chercheur.

L'ouverture à différents publics est un atout majeur permettant une mixité des profils et une richesse d'apprentissage (formation initiale, formation continue et reprise d'études). L'adaptabilité du dispositif de formation aux contraintes particulières des étudiants est à souligner (étalement de la formation sur plusieurs années en cas de contrainte personnelle par exemple).

Notons que la démarche compétence a été amorcée, néanmoins peu d'éléments ont été transmis. Le contexte sanitaire a interrompu la dynamique engagée.

L'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec une plateforme de dépôt de supports de cours ; les pédagogies innovantes sont absentes, alors qu'elles seraient parfaitement appropriées à un certain nombre d'enseignements (jeux sérieux, classes inversées...).

L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais, présent sur les deux années de master, et la possibilité de s'inscrire aux certifications proposées par l'UBS (TOEIC par exemple). La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) est globalement faible, aucun chiffre n'est analysé sur ce point.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée, avec néanmoins un sous-encadrement en enseignants - chercheurs (1/4 des effectifs) encore plus accentué en volume d'heures de cours. Les domaines d'expertise des intervenants sont cohérents avec les enseignements dispensés.

Des réunions et conseils de département sont organisés au moins trois fois par an. Un conseil de perfectionnement est en place. En revanche, en l'absence d'information sur la composition des diverses réunions (annexe mentionnée dans le dossier mais non fournie), il n'est pas possible d'apprécier le rôle, la qualité des participants et l'intérêt de ces instances.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précises et communiquées aux étudiants via leur espace numérique de travail.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement sont précises et communiquées en interne (réunions d'information, ENT) comme en externe (site web, plaquettes de présentation et livret d'études). Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien si besoin. Des professionnels peuvent également intégrer la formation sous condition de validation des acquis (VAE ou VAPP). Les prérequis attendus dans le domaine de la santé et du social sont clairement exprimés.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est peu développée. Un questionnaire semestriel est mentionné dans le dossier, sans en préciser la nature ni le contenu.

Les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont suivis par les services centraux de l'Université avec des enquêtes annuelles auprès des anciens du master 30 mois après l'obtention du diplôme. Les résultats sont publiés sur le site internet de l'université et sont dès lors consultables facilement.

Résultats constatés

Le master a un bon taux d'insertion professionnelle de 90 % à 30 mois (promotion 2016). La nature des emplois exercés correspond aux débouchés de la formation. Le taux de réponse avoisine les 80 %, ce qui laisse entrevoir une bonne validité des réponses.

Les flux d'étudiants sont globalement stables sur les trois dernières années (légère baisse en 2020). Les informations transmises sont toutefois très générales, peu développées et ne permettent pas d'évaluer la part de formation initiale et de formation continue ou encore l'attractivité en fonction des parcours.

Il est indiqué dans la synthèse de l'autoévaluation que le parcours *Gestion des risques et intervention en santé*, orienté recherche, n'a pas ouvert depuis trois ans faute de candidats.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne insertion professionnelle en rapport avec les objectifs de la formation.
- Une spécialisation progressive et cohérente avec les débouchés de la formation.
- Un ancrage territorial solide avec un réseau de partenaires actifs.

Principaux points faibles :

- Des aspects concrets du pilotage peu explicités.
- Une faible internationalisation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Intervention et Développement Social (IDS)* est une formation ancrée au sein de son territoire et complémentaire des formations du même domaine. La formation gagnerait en attractivité en développant des approches pédagogiques innovantes et en variant les modalités pédagogiques (distanciel versus présentiel, pédagogie active, classe inversée, etc.). La crise sanitaire a contraint les intervenants à innover pour maintenir une continuité pédagogique. Il serait pertinent de valoriser les initiatives et innovations entreprises. Une analyse plus fine du marché permettrait également d'orienter la stratégie de développement de la formation, tout en étant à moyen constant. La formation continue pourrait être un profil à développer, plutôt qu'un parcours recherche sans vivier. Pour ce faire il serait intéressant d'identifier plus finement le profil des entrants afin d'encourager les reprises d'études voire de profiter de la mise en place des blocs de compétences pour faciliter cette démarche.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES LANGUES

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Langues Étrangères Appliquées (LEA)* se subdivise en deux parcours : le parcours *Responsable du développement international (RDI)* offrant une deuxième année en alternance, et le parcours tri-national *Gestion de projets régionaux et européens (GPRE)*. Les deux parcours préparent à une insertion professionnelle immédiate et affichent comme objectifs, respectivement, une formation aux fonctions dans le domaine de l'import/export ; et à la gestion des relations internationales. La formation est portée par l'UFR (Unité de Formation de Recherches) LLSHS (Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales) de l'Université Bretagne Sud. Il est à noter que le parcours *GPRE* est porté par trois Universités (française, allemande et tchèque) : l'Université de Bretagne Sud (France), Westsächsischen Hochschule Zwickau (Allemagne) et l'Université de Bohême Sud à České Budejovice (République tchèque). Ce parcours est labellisé et soutenu financièrement par l'Université franco-allemande. Les étudiants du parcours *GPRE* obtiennent un diplôme conjoint et un diplôme d'ingénieur délivré par l'État Tchéque.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *LEA* forme les étudiants à l'exercice des fonctions en lien avec l'import / export (parcours *RDI*) et à la gestion des relations internationales (parcours *GRPE*). Les enseignements du parcours *RDI* touchent à l'étude du marché, la veille, la négociation, la gestion des achats et des ventes, la logistique ou encore le marketing. Le parcours *GRPE* se fonde sur des enseignements sur la gestion des projets, et sur la reconnaissance des rapports interculturels (sur le plan des structures sociales des régions et sur celui de la gestion des projets ou de la communication interpersonnelle).

La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les fiches « salon », la fiche alternance (dans le cas du parcours *RDI*) et le site internet de l'Université affichent clairement les objectifs de la formation. Les objectifs sont connus des étudiants grâce à une plaquette qui leur est présentée à la pré-rentree et mise en ligne sur l'environnement numérique de travail spécifique à chaque promotion.

Les connaissances et compétences à acquérir sont explicites et connues des autres parties prenantes par le biais de tables rondes animées par les diplômés et organisées en janvier. Elles sont reconnues par les professionnels car les retours d'expériences des entreprises (sous forme d'enquêtes) sont très positifs.

Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Les enquêtes menées par le SUIO-IP (Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) révèlent que les métiers exercés par les diplômés sont généralement en adéquation avec les objectifs de la formation et les enseignements. Actuellement, les seules certifications proposées concernent les langues ; à savoir, le TOIEC (Test of English for International Communication) et le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur).

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche une ouverture appréciable au niveau du profil des futurs étudiants, ayant élargi son bassin de recrutement aux étudiants de Lettres, Langues, Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) et d'Économie et Gestion, en proposant des liens internet et des conseils bibliographiques, et en envisageant une formation en ligne pendant l'été, pour que les futurs étudiants atteignent le niveau exigé à la rentrée.

Concernant l'offre régionale, le parcours *GPRE*, qui présente un débouché possible pour les diplômés germanistes de Haute Bretagne, ne rencontre pas de concurrence régionale, à l'Université de Rennes 2. Néanmoins il est concurrencé par un parcours de master proposé à l'Université de Bretagne occidentale (UBO) intitulé *Management de Projets Internationaux Multilingues (MPIM)*. Toutefois, le parcours *GPRE* se distingue par le fait qu'il prévoit une mobilité obligatoire, et donne lieu à un diplôme conjoint ou un double diplôme. En outre, le parcours *GPRE* est labellisé par l'Université Franco-Allemande et bénéficie de partenariats établis avec deux universités étrangères, en Allemagne, et en République Tchéque.

Une concurrence existe également entre le parcours RDI et le master *Management et Commerce International* à l'UBO. Toutefois, le parcours RDI accorde une part plus importante aux langues.

L'objectif de l'ensemble des diplômés étant une insertion professionnelle immédiate, les formations ne s'inscrivent pas dans un axe prioritaire de l'établissement en matière de recherche. L'essentiel des travaux menés par les étudiants relèvent de la recherche appliquée. Néanmoins, la formation s'appuie sur les activités de recherche de trois laboratoires de l'établissement. Les trois laboratoires sont clairement recensés : le laboratoire pluridisciplinaire *Héritages & Constructions dans le Texte & dans l'Image* (HCTI – EA4249) ; le *Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest* (LEGO – EA2652) ; et le laboratoire *Temps, Mondes, Sociétés* (TEMOS – CNRS FRE 2015). Ces laboratoires correspondent aux champs disciplinaires couverts par la mention et permettent aux étudiants de tirer profit de la méthodologie et des thématiques de recherche des enseignants - chercheurs qui, par ailleurs, sont ceux qui encadrent l'intégralité des mémoires des deux années du parcours RDI et une partie des mémoires en deuxième année (M2) du parcours GPRE.

Les intervenants des mondes socio-économiques ont une place capitale dans la formation et permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. La formation est en partenariat avec deux branches professionnelles : l'association AGIR (une ONG ou Organisation non gouvernementale, reconnue d'utilité publique) par une convention signée ; et le Comité régional des conseillers au commerce extérieur de la France (convention en cours de finalisation). La formation compte deux partenariats nationaux conventionnés (Pépité et Job Teaser). Elle compte trois partenariats régionaux avec Bretagne Commerce International, Banque d'Investissement (BPI) et Business France (sans convention à l'appui). A titre d'exemple, le module traitant de "l'étude de marché à l'international" est mis en place en partenariat avec la technopole de Quimper.

Le parcours GPRE étant une formation qui se déroule dans trois pays, le stage long a été privilégié en M2, ce qui permet une bonne articulation entre le monde universitaire et le monde professionnel.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est déclinée en deux parcours (RDI et GPRE) permettant une spécialisation progressive des étudiants et une personnalisation en accord avec leurs acquis et leur projet professionnel. La formation est organisée en quatre semestres. Des crédits ECTS (European Credits Transfer System – système européen de transfert et d'accumulation de crédits) sont rattachés à chaque UE (unités d'enseignement). Ces crédits sont capitalisables et transférables dans le cadre des mobilités. Le tronc commun aux deux parcours se limite aux cours de langue (deux cours sur trois). Ce tronc commun réduit se justifie car les étudiants du parcours GPRE partent à l'étranger à partir du deuxième semestre.

Le parcours GPRE propose une spécialisation se fondant sur des enseignements complémentaires dans les trois Universités, un module (comme « Méthodologie de recherche ») dispensé à l'UBS (Lorient) servant de tremplin pour un autre module (notamment « Methods in Empirical Social Research ») dont se charge une autre université (Zwickau). La progressivité, bien assurée pour le français et l'anglais, n'a pas encore fait ses preuves pour l'allemand et le tchèque, dont l'enseignement (financé par l'Université franco-allemande) débute tardivement dans le parcours et pour la moitié est dispensé en ligne (par une école de langue à Munich).

Les étudiants du parcours RDI suivent tous les mêmes cours, et effectuent tous un stage de trois à cinq mois (qui forme une passerelle avec le monde professionnel au niveau national ou international) en première année (M1), le M2 étant en alternance. Cette alternance met l'accent sur le renforcement des compétences et connaissances, le suivi se fait par un bilan de compétences hebdomadaire depuis 2020-2021 (s'ajoutant aux bilans annuels en M1 et trimestriels en M2). Il est regrettable que les étudiants du parcours RDI ne puissent pas effectuer une mobilité d'études optionnelle en M1, notamment pour des raisons de calendrier (les dossiers devant être déposés en janvier pour une mobilité à la rentrée).

La formation initiale en M1 ne se prête pas à une adaptation au public qui ne suivrait qu'une partie des cours. Ainsi dans le parcours GPRE, la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du diplôme est difficile à mettre en pratique du fait de la structure de la formation (partagée entre trois pays distincts, avec la délivrance d'un diplôme conjoint). Le parcours RDI, au contraire intègre le processus de VAE, clairement identifié au niveau de l'université, avec un suivi personnalisé au niveau de l'UFR. Le parcours intègre en moyenne une personne par an en reprises d'études. Les candidats retenus ces dernières années avaient un diplôme de licence professionnelle ou un diplôme étranger. Le M2 étant obligatoirement en alternance, la majorité des étudiants sont en formation continue. Le statut de non-assidu en M1 n'a pas encore été mis en œuvre mais demeure possible pour ce parcours.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap, avec un accompagnement personnalisé effectuée par le Pôle Étudiant Prévention santé et handicap. Les examens à UBS et, le cas échéant, dans les universités partenaires, sont adaptés à leurs besoins.

La formation n'est pas proposée à distance, mais certains enseignements (suite aux modalités COVID mises en place) resteront tout de même à distance à l'avenir (en raison des problèmes de santé ou de disponibilité des intervenants). Ceci semble aller à l'encontre du bien-fondé pédagogique du présentiel que le dossier met en avant, et qui était en place avant le COVID.

En adéquation avec la fiche RNCP, la formation s'est fondée sur le référentiel de compétences, afin de mettre en place, en parcours *RDI*, les contrats de professionnalisation. La déclinaison des compétences s'adapte en fonction des conclusions des conseils de perfectionnement, et les retours de tuteurs en entreprise, pour être en phase avec les attendus des professionnels. Dans le cas du parcours *GPPE*, les compétences pourtant identifiées ne sont pas encore conçues en lien avec des blocs définis par la fiche RNCP.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées (dossiers d'étude commerciale, gestion de projet qui donne lieu à un appel d'offre réel en parcours *GPPE* (M1) ; les 24 heures pour apprendre en parcours *RDI* (M1) ; le jeu d'entreprise en parcours *RDI* (M2)) favorisant le développement des compétences.

La formation aborde la recherche sous forme de recherche-action : analyse de marché, réponse à des appels d'offres, analyse scientifique des sources, construction d'une bibliographie, qualité scientifique de rédaction, règles de propriété intellectuelle. Les mémoires sont un travail individuel encadré par des enseignants-chercheurs, membres d'un des trois laboratoires d'appui de la formation. Le master *RDI* exige formellement que le mémoire se termine par une partie dite « préconisation » où l'étudiant témoigne d'une capacité à offrir une réflexion, et à formuler des propositions, dans le cadre d'une démarche rigoureuse. Le parcours *GPPE* réserve une part considérable aux outils de la recherche. Des cours de « Méthodologie de recherche » sont dispensés au premier semestre, avec un approfondissement au deuxième (à Zwickau), au moment où ils choisissent leur sujet de recherche. Dans cette continuité, la formation fait état du cas d'une étudiante dont le travail de mémoire a débouché sur une thèse de doctorat. Ce débouché n'est pas mis en avant mais encouragé au cas par cas.

La formation inclut des éléments de mise en situation professionnelle des étudiants. Des modules de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat (y compris sous la forme de travaux pratiques) sont accessibles aux étudiants. Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles. Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants.

L'acquisition de compétences transversales est inscrite dans les objectifs de la formation et réalisée dans les deux parcours grâce aux stages et aux projets. De plus, le parcours *RDI* veille particulièrement à l'acquisition des compétences informatiques, pour savoir communiquer dans l'espace socio-professionnel (clients, fournisseurs, distributeurs), pour la réalisation de documents, leur partage, leur mise en ligne. Les étudiants sont formés à la proposition et à la réalisation de traitements de données informatiques adaptés aux besoins de l'entreprise. Les étudiants du parcours *GPPE* sont formés uniquement à l'utilisation de l'ENT et de Moodle, ce qui est regrettable.

L'intégrité scientifique et l'éthique sont clairement exposées dans un Livret de formation (contentieux, plagiat, fraude et les sanctions encourues en cas de contravention). Les étudiants sont dans l'obligation de signer une charte anti-plagiat en préambule à leur mémoire. Les enseignants complètent cette vigilance au plagiat par leurs propres enquêtes.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée (enseignants, enseignants-chercheurs et des praticiens) et répond aux besoins en enseignement et accompagnement de la formation. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus des mondes industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation et connue des étudiants (58 % et 73 % en M1 et M2 du parcours *RDI* ; 53 % en M1 *GPPE*) . La composition de l'équipe pédagogique est connue des étudiants et rendue publique grâce au livret pédagogique et à la plateforme pédagogique de la formation. Le niveau de compétence et de responsabilité des intervenants extérieurs est en cohérence avec la formation. En pratique, les praticiens ont des difficultés à se rendre disponibles pour participer aux réunions et aux jurys. Leur présence dans les conseils, en personne ou même sous forme d'envois mails (avec un avis sur les points à l'ordre du jour) sont dans l'ensemble rares.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe de pilotage sont clairement définis et sont affichés dans le référentiel des tâches de l'Université. La direction d'étude des deux années de chaque parcours est assurée par une seule et même personne. Ce choix de pilotage émane de la composante. Le rôle du directeur est parfaitement défini.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques à la maison de la recherche) : les contraintes en terme de salles, d'accès à la bibliothèque, sont quasi inexistantes au vu des effectifs du master.

Des organes de concertation (tenue des jurys, discussions sur le recrutement des étudiants) réunissent tous les membres de l'équipe pédagogique. Les réunions de département sont ouvertes à l'ensemble des acteurs de la formation (personnels administratifs, délégué étudiant par diplôme).

Le conseil de perfectionnement, comprenant des étudiants, des diplômés, ainsi que les directeurs d'études et des personnalités extérieures à la formation, dont la liste et la qualité des membres sont précisées, est spécifique à la formation et commun aux deux parcours. Il n'y a pas de calendrier préétabli pour la réunion des différents conseils. Les réunions sont organisées en fonction des demandes. Une meilleure régularité des réunions est souhaitée. Les comptes rendus sont diffusés.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. Les évaluations des apprentissages sont cohérentes avec les connaissances et compétences à acquérir et connues et compréhensibles par les étudiants et les autres parties prenantes.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites, en accord avec les attendus de la formation et adaptées aux différents parcours personnalisés. Elles ne sont pas les mêmes selon les deux parcours, du fait du caractère tri-national du parcours *GP*RE. La formation privilégie le contrôle continu pour permettre aux étudiants de se positionner clairement et régulièrement par rapport à l'évaluation de leurs acquis. Pour le parcours *RDI*, la seconde chance est proposée uniquement pour la partie théorique (même si elle reste exceptionnellement et à la marge possible pour la partie pratique). Le parcours *GP*RE dispose d'une charte d'examen qui lui est propre comparée à celle en vigueur à la faculté LLSHS de l'UBS. Ces différences n'entachent en rien la qualité du diplôme délivré. Au contraire, elle tient compte des spécificités du parcours *GP*RE tri-national en ce qui concerne les modalités de rattrapages, la conversion des notes, et les règles de compensation. La formation n'a pas jusqu'à présent reconnu l'engagement étudiant même si des textes existent au niveau de l'UBS.

Concernant les certifications, les étudiants du parcours *RDI* sont invités à présenter le CLES en anglais et en espagnol. Seul le niveau B2 est proposé par l'UBS (niveau d'entrée en master). Le TOIEC est réservé aux étudiants de M2.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont suivis, aussi bien quantitativement que qualitativement, par les directeurs d'études et le directeur de département. Ce suivi varie en fonction du statut de l'étudiant (formation initiale ou continue, type de contrat d'alternance, nationalité des étudiants entrants en parcours *GP*RE). Les informations sont conservées au niveau de la scolarité. Un tableau de bord spécifie le statut et l'origine (région, formation, profil) permettant d'assurer le suivi des étudiants. Il aide l'équipe pédagogique à adapter l'enseignement au profil des étudiants et à organiser des travaux de groupes. Un deuxième tableau vient en complément, et concerne les stages (indications des coordonnées de l'entreprise, identité de l'enseignant référent). Ce tableau est diffusé à l'ensemble des enseignants impliqués dans le suivi. Dès que le nom du tuteur est connu, l'information est diffusée à l'étudiant.

La commission de recrutement des étudiants est constituée en réunion de département. Sa constitution, rendue publique, donne lieu à un arrêté. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics.

L'attractivité de la formation (mesurée par le nombre d'inscrits, le nombre de candidatures) est discutée lors de la réunion du conseil de département de rentrée. Un point est fait après chaque vague de recrutement. L'analyse qui en est faite permet d'envisager une évolution si nécessaire, dans la communication ou dans la formation. C'est un des points que la formation compte travailler pour rendre cette mise au point plus systématique.

Les taux de réussite des étudiants figurent sur les PV et font l'objet de discussions lors des délibérations.

La formation connaît le devenir de ses diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle, grâce au SUIO-IP. Les résultats des enquêtes auprès des diplômés sont connus des parties prenantes et font l'objet de publications sur le LinkedIn de la promotion, et lors d'une publicité réalisée à la remise des diplômes (parcours *RDI*) et sur les salons et portes ouvertes. Les résultats sont présentés en conseil de perfectionnement. Les directeurs d'études et de département restent vigilants sur l'analyse du taux d'insertion et de l'adéquation formation/emploi, qui pour l'instant n'est pas menée de manière systématique.

L'assurance qualité n'est pas homogène au sein de la mention et reste à améliorer. En fin de formation du parcours *RDI*, une enquête est complétée par tous les étudiants sur la plateforme pédagogique. Ses résultats sont clairement affichés et connus de tous les enseignants. Le directeur d'études a en charge de voir si cette enquête doit conduire à une discussion concernant le contenu de la formation, son organisation, la communication, le calendrier. Au sein du parcours *GPPE*, les étudiants font part de leur avis de manière informelle, au cours de chaque semestre, auprès du directeur d'études de l'université où ils séjournent. Ces informations ne sont toutefois pas communiquées à la CFVU.

Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation fournit des chiffres quant aux effectifs et devenir des diplômés. Il est à souligner que depuis 2014, le nombre de diplômés du parcours *GPPE* baisse, passant de sept ou huit à cinq en cinq ans. La raison n'en est pas évoquée dans le dossier. Le nombre de diplômés du parcours *RDI* reste stable pour la même période : entre 15 et 19). L'insertion est plutôt bonne selon le dossier d'autoévaluation mais selon les enquêtes du SUIOIP, si l'on se penche sur les chiffres pour le parcours *GPPE*, pour un total de 22 diplômés entre 2014 et 2016, 13 sont en emploi sur 19 répondants. Cela peut être considéré comme faible compte tenu de la spécificité de la formation et les très petits effectifs. Pour le parcours *RDI*, pour la même période, des 46 diplômés, 26 sont en emploi sur les 33 répondants. Ces chiffres ne font pas l'objet d'une réflexion ou explication dans le dossier mais la nécessité d'une telle analyse est claire et soulignée par l'équipe pédagogique. Il n'y a eu aucun abandon entre 2017 et 2019. Les diplômés sont peu nombreux à poursuivre leurs études ce qui est en adéquation avec les finalités de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le parcours *GPPE* permettant la délivrance d'un triple diplôme.
- Des objectifs de formation définis en concertation avec les professionnels pour être au plus près des besoins.
- Des profils variés et complémentaires de l'équipe pédagogique, avec des intervenants issus de l'université et du terrain, français et étrangers.

Principaux points faibles :

- Une analyse partielle des taux d'insertion professionnelle.
- Une baisse des effectifs en parcours *GPPE* non analysée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il conviendrait de travailler à rendre possible une mobilité études en M1 pour les étudiants du parcours *RDI*. Il serait souhaitable de développer la formation qualifiante, en master 2 *RDI*, ainsi que la coopération hors-Europe. Le travail sur les blocs de compétences serait à poursuivre, et l'évaluation des enseignements à homogénéiser et systématiser au niveau de la mention.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

La mention de master *Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)* est portée par l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Cette formation associe deux parcours : *Littérature et civilisation des pays anglophones* (317 heures étudiant) et *Études ibériques et ibéro-américaines* (330 heures étudiant). Le lieu d'enseignement en formation initiale est Lorient. Le master accueille des étudiants en formation initiale ou continue. Les objectifs scientifiques combinent la maîtrise des trois grands domaines que sont la littérature, la civilisation et la linguistique, tandis que les visées professionnelles de la formation gravitent autour des métiers l'enseignement et de la recherche.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont affichés sous différents formats : sur le site web de l'Université ; dans une plaquette accessible sur le site web et dans le livret de l'étudiant. Ces objectifs sont aussi présentés lors des salons et journées portes ouvertes. Les compétences et connaissances à acquérir sont détaillées dans le dossier en suivant le format de la fiche RNCP. Les plaquettes et livrets décrivent les compétences à acquérir en adéquation avec les débouchés visés et affichés sur ces mêmes supports. La poursuite d'études en doctorat n'est mentionnée que sur la plaquette de manière très succincte. Il n'est pas fait mention d'un supplément de diplôme qui formaliserait éventuellement ces compétences.

Le dossier d'autoévaluation est confus quant aux intitulés des parcours en utilisant par exemple "master *LLCER anglais/espagnol*" comme appellation. Si le parcours "*Études ibériques et ibéro-américaines*" offre une communication claire, la communication du parcours "*langues, littérature, civilisation des pays anglophones*" gagnerait à être mieux maîtrisée en évitant la coexistence des termes "master anglais", "master recherche parcours anglais", "master d'anglais - recherches".

Le dossier précise que les certifications en langues TOEIC - Test of English for International Communication - pour les anglicistes et DELE - Diplomas de español como lengua extranjera - pour les hispanistes sont proposées aux étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier n'énonce pas le positionnement de la mention au sein des institutions d'enseignement supérieur, dans l'environnement local, régional, national ou international. Le parcours "anglais" affiche succinctement la possibilité d'une passerelle vers le master *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation – Second degré* en cours de master 1. Des partenariats avec un certain nombre de lycées et de collèges sont actifs. Des partenariats conventionnés sont également établis avec une entreprise en France et une association à l'étranger. La dimension internationale se traduit par une liste de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers qui permettent une mobilité études (dotée de crédits) mais cette dimension ne peut être évaluée faute de chiffres précis quant à la mobilité étudiante sortante et entrante.

L'adossement à la recherche est opéré via l'Unité de Recherche (UR) bi-site 4249 – HCTI (Héritages et constructions dans le texte et l'image). La plupart des enseignants - chercheurs impliqués dans cette formation sont membres de l'HCTI et les étudiants sont invités à participer aux travaux de cette UR dans le cadre des unités d'enseignements (UE) spécifiques tels que "Participation aux séminaires". Cette UE n'est pas dotée de crédits en première année (M1) et on regrette que les crédits affectés en deuxième année (M2) diffèrent selon les parcours. Aucune intervention d'enseignants-chercheurs issus de la recherche industrielle ou du monde socio-économique n'est indiquée, ce qui est tout à fait classique dans un master de langues.

Néanmoins la formation dispose de deux partenariats (un en France et un en Espagne) qui permettent l'accueil en stage des étudiants au dernier semestre dans l'UE "Diversification-Stage". Ce stage est optionnel dans le parcours anglais sans crédits alloués mais obligatoire dans le parcours "Études Ibériques et ibéro-américaines" (trois crédits).

Organisation pédagogique de la formation

La formation, qui peut accueillir des étudiants en formation continue et propose le statut de non-assidus, n'est pas offerte à distance mais s'adapte aux projets professionnels des étudiants en reconnaissant les VAE, et en proposant des UE de diversification (choix entre enseignements dans plusieurs domaines : édition, enseignement, stage). Elle est en capacité d'accueillir des étudiants en situation particulière. La formation est conçue en quatre semestres et elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant, en théorie, la mobilité des étudiants. Les deux parcours intègrent un tronc commun correspondant à l'acquisition des connaissances et de compétences indiquées dans la fiche RNCP. Contrairement à ce qu'annonce le dossier, l'approche par compétences n'est pas complètement adoptée car dans les maquettes les UE ne sont pas présentées sous forme de blocs qui transcrivent les UE en compétences. Les modalités pédagogiques sont classiques, sans innovation particulière.

La démarche scientifique consiste en une structuration de la formation qui est fondée sur une participation aux travaux des unités de recherche et sur la possibilité de stage en laboratoires pendant les deux années. L'UE "Méthodologie de la Recherche", chaque semestre, participe à la connaissance du monde de la recherche et de ses méthodes. Les rencontres avec les doctorants sont également importantes dans la préparation de la poursuite d'études.

Les compétences transversales sont principalement acquises grâce aux stages pourtant optionnel en parcours "anglais". La connaissance du monde professionnel est donc limitée dans ce parcours. Cet état de fait est classique dans ce type de formation. Le Service universitaire d'information et d'orientation – Insertion professionnelle (SUIOIP) est désigné comme soutien aux étudiants (sans plus de précisions) pour la recherche de stages.

La préparation à l'international semble réduite au minimum car le dossier ne cite comme un élément de cette préparation que des cours en langue étrangère, ce qui est largement attendu dans un master de langues. Il manque un bilan chiffré qui permettrait de mieux évaluer cet aspect essentiel d'une formation de langues.

La formation accorde une place tout à fait classique au numérique dans l'enseignement (ENT, espaces de cours en ligne, utilisation des outils de traitement de texte). Il n'est fait mention d'aucune pédagogie interactive ou innovante.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans l'UE Méthodologie de la Recherche. La formation et ses enseignants sont en capacité, par un dispositif connu et partagé, de détecter les plagiat, fraudes ou corruptions.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée, connue des étudiants. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Mis à part le personnel de la bibliothèque universitaire, aucun intervenant extérieur du monde professionnel n'intervient dans cette formation, ce qui est tout à fait classique dans un master recherche en langues.

Un conseil de perfectionnement, commun à la filière LLCER (licence et master) dont la composition est classique, mais non explicitée dans le dossier. La description de son fonctionnement (biannuel) est quelque peu confuse dans le dossier.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Ces modalités ne sont pas jointes au dossier donc il n'est pas possible d'évaluer leur accord avec les attendus de la formation. Toutefois, les quatre UE de méthodologie de la recherche (une à chaque semestre) ne sont pas évaluées et ne sont dotées d'aucun crédit. Les règles de compensation sont affichées dans les livrets et connues des étudiants. Le principe de seconde chance est respecté et connu des étudiants.

L'engagement étudiant ne fait pas l'objet de reconnaissance particulière.

Dispositif d'assurance qualité

L'analyse de l'attractivité de la formation n'est pas réalisable au vu des données fournies. En effet, on ne dispose que des effectifs sans précisions sur le nombre de candidatures. S'il est signalé l'accueil des étudiants étrangers, aucune précision n'est donnée quant à leur nombre et leur qualité. Le recrutement des étudiants se fait par e-candidature mais les procédures et critères de sélection ne sont pas précisés. Les taux de réussite et de diplômés sont fournis sans davantage d'analyse. Le devenir des diplômés est connu grâce aux publications du SUIOP. Ces données sont prises en compte lors des réunions de concertation.

Le principe de l'autoévaluation des activités d'enseignement et des modalités de contrôle des connaissances est évoqué (enquêtes biennuelles). Les résultats sont discutés en réunion de département et en conseil de perfectionnement. Ne disposant pas de compte-rendu, aucun avis ne peut être formulé sur la mise en place d'analyses poussées ou d'une stratégie d'amélioration des points faibles identifiés.

Résultats constatés

Les effectifs sont présentés pour les années observées (2017 à 2020). Le parcours *Études Ibériques* présente des petits effectifs instables (de un à huit maximum sur les années observées M1 et M2 confondus). A l'inverse, les effectifs de M1 ont doublé en trois ans dans le parcours anglais (passant de sept à 15). Le nombre d'étudiants en M2 reste extrêmement bas (entre trois et cinq). La faiblesse des effectifs est soulignée dans le dossier mais aucune explication n'est fournie et aucune perspective n'est proposée, sauf une mutualisation déjà existante en Méthodologie de la recherche. Ces chiffres, connus des parties-prenantes, pourraient nuire à l'attractivité de la formation. Au total la mention a diplômé sept étudiants sur les années 2018 et 2019.

Les données d'insertion professionnelle sont fournies concernant uniquement le parcours "anglais". Elles montrent un très faible taux d'insertion professionnelle (entre 0 et 2) des promotions diplômées entre 2015 et 2017, le nombre de diplômés étant également bas (12, 6 et 8). La typologie des emplois n'est pas fournie et ne permet pas de valider l'adéquation de l'insertion avec les débouchés annoncés. Le cursus master-doctorat est effectif sur papier, mais les données fournies montrent qu'un seul étudiant s'est inscrit en doctorat en trois ans (de linguistique française).

L'absence de données sur le parcours *Études ibériques* pose question.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des modules de méthodologie à chaque semestre.
- Une possibilité de stage en milieu professionnel.
- Des partenariats internationaux.

Principaux points faibles :

- Un défaut de pilotage et autoévaluation peu probante.
- Très faibles effectifs.
- Une insertion professionnelle quasi inexistante.
- Un manque de données sur la mobilité étudiante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il est urgent que la formation procède à une analyse des données touchant aux effectifs et au devenir des diplômés. L'adéquation entre les débouchés affichés et les résultats est insuffisante et une mise en perspective est nécessaire afin de consolider l'attractivité de la formation, qui souffre peut-être des concurrences régionales. Une meilleure internationalisation ou une double diplomation peuvent constituer des pistes de réflexion. La mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention de master serait bienvenue pour conduire cette analyse et envisager les remédiations à mettre en œuvre.

MASTER LETTRES

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

La formation de master *Lettres*, dispensée sur le site de Lorient, s'étend sur quatre semestres et compte un total de 345 heures (équivalent TD). Elle a été créée en 2017-2018. Elle vise à consolider les acquis de la licence dans le domaine de la littérature et de la langue françaises, tout en mettant l'accent sur la méthodologie de la recherche. Elle répond à trois objectifs : préparer aux carrières de la recherche scientifique ; permettre une insertion professionnelle dans des emplois de niveau cadre et assimilé dans les secteurs de la culture, de l'édition et de la médiation culturelle ; donner un accès aux métiers de l'enseignement.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis et explicitement communiqués aux étudiants et autres parties prenantes. Toutefois les compétences détaillées dans le dossier ne correspondent pas à la fiche RNCP nationale pourtant mentionnée en tête du dossier.

Positionnement dans l'environnement

La réflexion menée sur la position de la formation dans l'environnement proche est inexistante, de même que dans l'espace régional. De même, il n'est fait mention d'aucun partenariat avec des associations, institutions ou organismes culturels, comme c'est habituellement le cas pour ce type de formation. Des accords de coopération sont annoncés, sans précision de date effective de mise en œuvre et sans détail sur la finalité de ces échanges, avec des établissements universitaires à l'étranger. Le dossier précise en une phrase que les étudiants participent aux travaux menés par les enseignants chercheurs au sein de l'équipe de recherche Héritages et construction dans le texte et l'image (HCTI - EA4249).

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est clairement exposée. Elle s'étend sur quatre semestres qui incluent dans des proportions variables les mêmes types d'enseignement : méthodologie, littérature ou langue française, anglais. Le premier semestre inclut en outre un enseignement à choix, dit de "diversification professionnelle". Le dernier semestre inclut une "mise en situation professionnelle" obligatoire, sous forme de stage ou d'une "aide à l'organisation d'une manifestation scientifique". Un accompagnement à la rédaction du mémoire est proposé au long de la formation. A chaque semestre des enseignements sont offerts à distance, sans aucune explication sur la raison de ce choix, ou les incidences en terme d'organisation.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures sont proposées pour l'obtention du diplôme. Aucune information pratique n'est donnée quant à leur mise en œuvre.

Les enseignements ne sont que très partiellement mis en regard de compétences ou blocs de compétences dans la maquette fournie en annexe, qui est difficile à comprendre; on ne sait s'il s'agit de la maquette de la première année (M1) ou de la seconde (M2).

Alors que la formation affiche l'ambition de former des professionnels de la recherche scientifique, la part dévolue à la démarche scientifique est des plus restreintes. On ne voit rien sur la connaissance de l'environnement et des institutions de la recherche, rien sur l'épistémologie (théorie et histoire), rien sur les humanités numériques. En revanche, les aspects pratiques sont bien présents, à travers la recherche documentaire et la maîtrise des outils de bureautique. Le contact avec la recherche vivante se fait par le biais d'une "participation obligatoire" à des manifestations scientifiques. Aucun détail n'est donné sur ces manifestations, leur fréquence, leur thématique, les lieux d'exercice, ni sur le rôle donné aux étudiants. De même, rien n'est dit des terrains de stage proposés, ni du soutien éventuel apporté dans la recherche du stage.

On ne sait rien des flux entrants et sortants d'étudiants de ou vers l'étranger. La préparation des étudiants à l'international se fait par un cours d'anglais (18 heures en semestre 1, 18 heures en semestre 3). La possibilité de passer une certification en langue est offerte par l'établissement : on ne sait pas si la formation encourage ses inscrits dans ce sens.

En dehors de l'existence d'une plateforme numérique pédagogique, on ne sait rien des pratiques spécifiquement liées aux usages du numérique, ce qui aurait pu être *a minima* attendu d'une formation offrant des enseignements à distance.

La question de l'intégrité scientifique est abordée. Les points concernant la fraude à l'examen, le règlement sur les modalités de contrôle des connaissances de l'établissement, et la publication des résultats sont produits *in extenso* sur cinq pages, ce qui est inutile. Le dossier est en général mal présenté et contient des tableaux vides, et des copiés-collés issus certainement du règlement des études

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, de taille limitée, comprend sept membres dans les disciplines de la mention, dont deux professeurs, un maître de conférences, un assistant temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), trois enseignants (dont un docteur) ; auxquels s'ajoutent des intervenants de littérature et civilisation anglo-américaine (trois), de linguistique (un) et des bibliothèques (nombre et statut non précisés). On ne note pas d'intervenant extérieur.

Les rôles et responsabilités respectifs des membres de l'équipe ne sont pas précisés. Rien n'est dit des modalités de communication de cette information aux inscrits.

Les organes de concertation ne sont pas décrits : on ignore la composition du conseil de perfectionnement, la périodicité des réunions, les résultats de ces réunions (comptes rendus non produits). Il est fait mention d'une prise en compte des évaluations des étudiants mais les modalités ne sont pas détaillées.

En revanche, toutes les précisions sont fournies concernant les jurys, leur composition, leur réunion, la diffusion des résultats. De même, les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont produits, mais non analysés. Les modalités du recrutement ne sont pas précisément décrites : elles n'ont fait l'objet d'aucune formalisation. L'attractivité de la formation ne peut être évaluée.

Le devenir des diplômés à 30 mois ne peut être fourni en raison d'une ouverture très récente de la formation (2017-2018)

Résultats constatés

Les données fournies dans le dossier laissent dubitatif car elles font apparaître des inscrits avant l'ouverture de la mention. Elles ne sont pas en accord avec l'annexe. Si l'on se réfère à cette dernière, les effectifs en M1 sont en croissance bien que modestes (cinq en 2018 ; neuf en 2019). La première promotion a diplômé ses quatre inscrits.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des objectifs de la formation clairement affichés.
- Une structuration claire de la formation dans sa distribution semestrielle.

Principaux points faibles :

- Une autoévaluation défailante (conseil de perfectionnement non décrit, analyse insuffisante des données disponibles).
- Un manque de données essentielles au pilotage de la mention (origine des inscrits, mobilité internationale).
- Un manque de partenariats institutionnels ou associatifs, ce qui entrave les possibilités de mise en situation professionnelle.
- Une formalisation insuffisante des modalités de recrutement des inscrits.

Analyse des perspectives et recommandations :

Pour ce master *Lettres* de l'Université de Bretagne Sud, il conviendrait de mettre en place un véritable organe d'autoévaluation, associant un regard extérieur, et prenant appui sur des données fournies par l'établissement (sur l'origine des inscrits et le devenir des diplômés qui pourrait être analysé plus rapidement que 30 mois après la diplomation). La formation gagnerait à mieux expliciter son positionnement dans un environnement hautement concurrentiel. La faiblesse des effectifs, autre point de fragilité, peut s'expliquer par la jeunesse de la formation qui a démarré en 2017. La mise en place de l'approche par compétences en contrepoint des éléments figurant dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (n° 34268), en collaboration avec l'établissement, contribuerait certainement à améliorer l'attractivité de cette formation.

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Les objectifs du master sont d'ordre professionnel : former à la direction d'établissement d'enseignement ou de formation dans un contexte de forte évolution des missions de chef d'établissement. Il s'agit d'un master porté par la Faculté Lettres, Sciences-Humaines et Sociales. Il est à destination d'un public en formation continue pour lequel l'enseignement (460 heures) a lieu intégralement à distance. Six sessions de deux à trois jours en présentiel sont programmées sur les deux ans du master.

Le master comportait à l'origine deux parcours : *Responsable des Établissements Éducatifs*, d'une part, et *Conseil et Médiation en Milieu Éducatif*, d'autre part. Cependant le second parcours a été fermé en 2018 du fait de l'évolution du master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF) concurrent.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont l'apport de connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier de responsable d'établissement éducatif. Cette finalité professionnalisante ne justifie pas la poursuite d'études au-delà du master. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle.

Les débouchés visés par le master sont cohérents avec le contenu de la formation et sont explicites sur les différents canaux d'informations afférents (site internet de l'université, livret pédagogique, etc.) : il s'agit principalement des métiers de proviseur, principal, directeur d'établissement privé d'enseignement ainsi que directeur de cabinet-conseil en formation et directeur technique pédagogique, responsable de formation en entreprise, responsable de structure d'aide scolaire.

La formation est par ailleurs en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation trouve sa spécificité dans le cadre de la formation continue. Elle n'est pas accessible en formation initiale. L'enseignement à distance permet de toucher un public à l'échelle nationale tout en conciliant le manque de moyens dévolus par l'UBS à la formation. Par ailleurs, la formation s'inscrit dans le projet de développement de la Faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales dans le domaine des formations à distance.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche n'est pas clairement explicité. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (au regard des objectifs de la formation : droit, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation). Les activités de recherche des enseignants - chercheurs au sein de leur laboratoire respectif n'est pas clairement précisée. Des intervenants professionnels (six personnels de direction et un agent comptable d'établissement éducatif) permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

La dimension internationale est peu présente dans la formation (absence d'étudiant étranger, d'enseignant étranger et de contenu d'enseignement portant clairement sur des comparaisons internationales). Une réflexion est en cours pour adapter le contenu de la formation centré sur le système éducatif français vers les systèmes éducatifs francophones.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée en trois grands domaines : gestion-management, sciences sociales et droit. Le socle de connaissances et compétences est cohérent avec le référentiel RNCP. La formation est dédiée à la formation continue, le calendrier est flexible afin de prendre en compte les contraintes d'un public en reprise d'études. La formation est accessible via les dossiers en VAE qui sont cependant rares. L'objectif des sessions en présentiel, mentionnées uniquement dans le supplément au diplôme, n'est pas explicité.

Depuis 2019, l'équipe pédagogique est entrée dans l'approche compétences à travers la construction des blocs de compétences qui est en voie de finalisation en 2021.

La formation comporte dès la première année de master (M1) des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche et engage les étudiants dans la rédaction d'un écrit réflexif en M1 et d'un mémoire en M2. Le travail de mémoire ainsi que deux unités d'enseignement (UE) permettent d'aborder les aspects éthiques. Mais ceux-ci ne semblent pas être étudiés pour ce qui est de l'activité future à laquelle mène la formation. L'acquisition des compétences transversales par la mise en situation réelle est peu présente. Des cas pratiques sont proposés dans les différentes UE animées par des professionnels, mais la réalisation d'un stage ne concerne qu'un faible nombre d'étudiants du fait de leur activité professionnelle pendant la formation (chiffres non communiqués). Il n'y a pas de dimension internationale dans la formation pour des motifs précisés *supra*. L'usage de Moodle est central du fait du caractère dématérialisé de la formation, mais ses modalités concrètes d'utilisation sont peu explicitées. L'équipe pédagogique est accompagnée par le Service Universitaire de Pédagogie dans une démarche d'amélioration des pratiques d'enseignement à distance.

Pilotage de la formation

L'équilibre entre intervenants universitaires et professionnels est cohérent avec la nature professionnalisante de la formation. Cet équilibre est soutenu par la mise en place d'un double tutorat individualisé.

Le pilotage s'appuie sur le travail du directeur des études et de son équipe à travers des réunions régulières. Le conseil de perfectionnement est en cours de reconfiguration et ne contribue pas actuellement au pilotage de la formation.

L'information sur la constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury ; les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, ainsi que sur les règles de compensation et d'attribution des crédits ECTS est satisfaisante et correspond aux normes actuelles d'explicitation et de diffusion.

Dispositif d'assurance qualité

Les données relatives à l'attractivité de la formation, la réussite au master et l'insertion des diplômés ne sont pas analysées interrogeant ainsi sur les informations à disposition du conseil de perfectionnement pour pleinement assurer sa fonction. L'évaluation des enseignements n'est pas formalisée et est laissée à la discrétion des enseignants.

Résultats constatés

Les effectifs sont faibles, même pour de la formation continue (de quatre à huit étudiants entre 2017 et 2020 pour les M1, de 0 à 8 pour les M2 sur la même période), et peu cohérents avec la capacité d'accueil fixée à 20 pour chaque année de master. Les chiffres fournis semblent erronés (0 inscrits en M2 en 2019-2020 mais quatre diplômés cette même année) et ne permettent pas de comprendre comment la formation peut avoir 20 étudiants en M2 quand l'année précédente six seulement avaient validé leur M1. L'insertion professionnelle ne peut être appréciée faute d'éléments dans le dossier.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation originale et utile afin de préparer des professionnels au concours de chef d'établissement éducatif.
- Une formation totalement ouverte à distance *a priori* pertinente au regard du public visé.

Principaux points faibles :

- Une faible attractivité de la formation et une faiblesse des effectifs.
- Un conseil de perfectionnement inopérant alors que sa contribution serait très utile.
- Un manque de suivi et d'analyse des effectifs et de la réussite.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les données parcellaires et l'incohérence apparente des données concernant la plus récente année universitaire invitent à être prudent sur l'analyse fournie mais ne sont pas à l'avantage de la formation. Il ne s'agit pas de décourager l'équipe pédagogique qui s'est investie depuis quatre ans mais de suggérer un meilleur déploiement de la formation dans les deux ans à venir.

Cela implique un gros travail pour améliorer le recrutement des étudiants (réflexion sur le vivier de candidats et les moyens de communication ciblée), mais peut-être aussi pour développer les partenariats avec des structures du milieu associatif dans une optique de formation professionnelle de leurs agents ou de recrutement des candidats. Tout cela sera à mettre entre les mains d'un conseil de perfectionnement dûment constitué. Par ailleurs, il convient de continuer les efforts de mise en place de la démarche par compétences au sein de la formation, et ce d'autant qu'elle vise un public de formation continue.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) - MENTION PREMIER DEGRÉ

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO
Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* 1er degré de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectifs principaux de former au métier de professeur des écoles et de préparer au concours *ad hoc*. La formation, adossée au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, est assurée par des enseignants-chercheurs, des enseignants du second degré en poste à l'Inspé et des professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire. La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement affichés et bien en adéquation avec, d'une part, le référentiel métier et, d'autre part, avec le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) permettant d'accéder à ce métier. Les contenus de la formation prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles mais on peut regretter que cela ne soit pas davantage visible dans la maquette. Des suppléments au diplôme sont annoncés mais ne sont pas consultables dans le dossier remis. Ils concernent l'engagement des étudiants comme élus au conseil d'école, sportifs de haut niveau ou à ceux ayant validé un semestre à l'étranger dans le cadre de la mention européenne.

Le principal débouché professionnel, celui de professeur des écoles (PE) est en adéquation avec la formation. Le dossier contient plusieurs lacunes : aucun élément n'est communiqué concernant les possibles poursuites d'études ; la position de la formation dans l'univers de la certification professionnelle n'est pas précisée.

Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF* 1er degré est porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de Bretagne qui est rattaché à quatre Universités bretonnes. Cependant, aucun élément n'est fourni permettant d'évaluer le positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur ou académiques. Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire, mais rien n'est dit sur l'articulation entre la formation et ces différentes institutions.

De nombreuses informations font défaut, ce qui tout à fait regrettable. Aucun élément ne permet d'évaluer le positionnement de la formation vis à vis la recherche. Ainsi, il est impossible de savoir si les objectifs de la formation s'inscrivent dans la politique scientifique de l'établissement. On ne sait pas non plus s'il existe un continuum master-doctorat. Aucune mention n'est faite à propos de l'existence de relations avec des entreprises ou avec d'autres partenaires. La présence d'un supplément au diplôme "semestre validé à l'étranger dans le cadre de la mention européenne" ne permet pas de savoir si celui-ci se fonde sur un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue classiquement en quatre semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS).

Deux parcours sont proposés : un parcours *Monolingue classique* et un parcours *Bilingue* dans lequel le breton est présent à hauteur de 25 heures par semestre. On peut regretter cependant qu'aucun descriptif ne soit proposé pour présenter le parcours bilingue. La première année (M1) s'articule autour d'enseignements théoriques, de stages de pratique accompagnée et de la préparation au concours (CRPE). La deuxième année se passe en alternance pour les étudiants ayant été admis au concours.

Rien n'est mentionné concernant l'adaptation de la formation pour les étudiants ayant échoué au concours. Il n'est pas précisé si ces derniers effectuaient un stage de pratique accompagnée, ni si des enseignements étaient mis à leur disposition pour repréparer le concours.

Les modalités pédagogiques ne sont pas renseignées, et il en est de même pour la possibilité de suivre les enseignements à distance pour les étudiants empêchés.

Les contenus de formation ne sont pas détaillés dans le dossier, mais ils semblent cohérents avec les objectifs du master.

Aucune information ne permet d'évaluer comment l'approche par compétences est mise en œuvre dans les deux années de master.

Un bloc d'enseignement spécifiquement dédié à la recherche est présent en première et en deuxième année du master. La première année est consacrée à l'initiation à la recherche et à la méthodologie, et la deuxième année offre un séminaire autour du mémoire de recherche à orientation professionnelle. Le cadrage du mémoire n'est pas précisé.

La formation au contexte d'exercice du métier et les stages en milieu professionnels sont présents aux quatre semestres, comme on peut le constater dans la maquette. Cependant, il tout à fait est surprenant qu'aucune précision ne soit apportée quant à la mise en œuvre, la durée, le type d'accompagnement ou l'évaluation des stages. En effet, le master *MEEF* étant un master professionnalisant, le stage de pratique en milieu professionnel constitue le point d'articulation de l'ensemble des UE et nécessite une attention particulière.

Comme cela est attendu dans les masters *MEEF*, les problématiques liées à la formation au numérique et à l'éthique sont bien traitées sur les deux années. Cependant, sans descriptifs ou informations supplémentaires, il est difficile de se prononcer sur leur adéquation avec les attendus de formation.

Pilotage de la formation

Conformément aux textes réglementant les masters *MEEF*, la formation implique des équipes pluri-catégorielles permettant une articulation entre formateurs de terrain et universitaires. Cependant, aucun élément quantitatif ne permet d'évaluer dans quelle proportion chaque catégorie intervient dans la formation.

L'organisation et les rôles des différentes instances de pilotage de la composante ne sont pas non plus spécifiés, rendant impossible son évaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de compensation et d'attribution des ECTS, les modes de fonctionnement des jurys ne sont pas non plus précisés.

En d'autres termes, rien n'est dit concernant les moyens mis à disposition pour la formation des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Très peu d'indications sont données concernant le suivi des effectifs ou les différentes modalités d'inscription des étudiants. Il en est de même pour la répartition des effectifs et l'affectation des étudiants sur les différents sites de formation, ce qui est pourtant une problématique importante dans la formation *MEEF* mention 1. Il n'est pas non plus possible de se prononcer quant à l'attractivité de la formation dans la mesure où aucune d'information n'est fournie sur la tension à l'entrée en master 1 (nombre de candidatures par rapport aux places disponibles) ni sur les critères de sélection.

Les taux de réussite au master ne sont pas clairement mentionnés mais ceux indiqués semblent avoir progressé depuis les trois dernières années. Aucune donnée n'est fournie sur les résultats au concours, ni sur les taux d'insertion professionnelle des diplômés, ce qui ne permet pas d'effectuer une évaluation pertinente de la formation.

Le dossier n'indique pas non plus si un processus d'évaluation et d'amélioration continue de la formation est en place. On ne sait pas si un conseil de perfectionnement a été mis en place et par conséquent si l'Inspé de l'UBO s'attache à faire évoluer les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement.

Résultats constatés

Les données fournies montrent que les effectifs d'entrée en M1 fluctuent fortement d'une année à l'autre. Dans la mesure où aucune explication n'est fournie pour en expliciter la raison, il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité de la formation.

Aucune information n'est donnée concernant le taux d'insertion des diplômés dans l'enseignement primaire, principal débouché de ce diplôme, ni sur les poursuites d'études, ni sur le nombre de personnes inscrites en formation continue, ni sur les taux d'abandon.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un parcours bilingue de langue bretonne adapté à la région, même si aucune description n'est fournie.

Principaux points faibles :

- Un dossier plus que lacunaire, qui ne permet pas d'apprécier la formation réellement dispensée aux étudiants.
- Absence d'information quant à l'accompagnement des étudiants de M2 non admis au concours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *MEEF* 1er degré de l'Inspé de l'UBO forme les étudiants au métier de professeur des écoles et les prépare au concours de recrutement *had hoc* (CRPE).

La nature extrêmement succincte du dossier fourni ne permet pas d'analyser les perspectives ni de prodiguer des recommandations, ce qui est regrettable. On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seules des versions simplifiées des maquettes parcours monolingue et bilingue sont fournies, ce qui laisse penser que quiconque souhaitant obtenir des informations doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins tant en termes de renseignements que d'enseignement soient traités avec plus de considération.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) - MENTION SECOND DEGRÉ

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale – UBO
Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

La mention 2 du master *Métier de l'enseignement et de l'éducation et de la formation (MEEF)* de l'Institut national du professorat et de l'éducation (INSPE) de Bretagne, composante de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), propose aux étudiants le choix entre 21 parcours : *Allemand, Anglais, Arts plastiques, Breton, Chinois, Documentation, Éducation physique et sportive (EPS), Enseignement professionnel, Espagnol, Histoire-géographie, Italien, Lettres modernes, Lettres classiques, Mathématiques, Musiques, Numérique et sciences informatiques, Philosophie, Physique-chimie, Sciences économiques et sociales (SES), Sciences et vie de la terre (SVT) et Sciences industrielles de l'ingénieur (SII)*. Elle permet aux étudiants d'acquérir en deux ans les compétences professionnelles, ainsi que les connaissances disciplinaires essentielles pour devenir enseignant. Durant la deuxième année (M2), les étudiants lauréats du concours au Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré (CAPES) suivent une formation en alternance.

La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

Analyse

Finalité de la formation

Conformément au cadre national des formations des *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation de la Formation (MEEF)*, l'objectif de ce master est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles disciplinaires, didactiques et méthodologiques, requises pour l'exercice du métier de professeur du second degré. Ces compétences prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Les étudiants qui réussissent un concours au CAPES se dirigent vers le professorat. En revanche, le dossier présente de très nombreuses lacunes. Aucun supplément au diplôme ne précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Aucune information n'est fournie quant aux débouchés possibles de ce master pour les étudiants non lauréats du concours.

Aucune information n'est apportée quant au positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans un espace local, régional, national ou international.

Aucune référence n'est faite aux activités de recherche ou aux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

Ces lacunes soulèvent de nombreuses questions sur les conditions de remise du dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF* est porté par l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO. La formation est organisée par l'Inspé de Bretagne et assurée avec quatre universités partenaires: Université de Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2. La mention *MEEF* Second degré comporte 21 parcours, assurés sur les différents sites de formation.

La visibilité de l'Inspé en tant qu'organisme chargé de la formation initiale des professeurs est clairement établie au sein du réseau de l'enseignement supérieur à l'échelle locale et régionale. Il n'est pas précisé s'il existe des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants à l'échelle internationale, ce qui est regrettable.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *MEEF* Second degré se décline en 21 parcours. La première année (M1) s'articule entre apports théoriques et stages de pratique accompagnée et prépare ainsi les étudiants aux épreuves des concours de l'enseignement secondaire. Rien n'est indiqué sur l'organisation de la formation des étudiants non admis au concours et on ne sait pas s'ils bénéficient d'un stage de pratique accompagné et d'une formation adaptée.

L'organisation pédagogique n'est renseignée pour aucun des parcours. Il n'est par conséquent pas possible d'émettre un avis sur la place de l'approche par compétences, sur la démarche scientifique, la place du numérique ou la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique dans les différents parcours MEEF de l'Inspé de l'UBO. Ce constat amène à s'interroger sur ce qui se passe réellement dans la mention Second degré (ou mention MEEF 2) de l'Inspé de Bretagne.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention MEEF 2 n'est pas renseigné. On ignore donc si l'équipe pédagogique est multicatégorielle et comprend enseignants-chercheurs, enseignants du second degré en poste à l'université et de formateurs de terrain exerçant à mi-temps dans l'académie de Rennes, conformément au cahier des charges des Inspé. On s'interroge également sur l'existence d'un conseil de perfectionnement et, en sa possible absence, à la façon dont les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement peuvent évoluer.

Dispositif d'assurance qualité

Aucun renseignement n'est fourni.

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants ne sont pas communiqués. Aucun élément n'est fourni sur la réussite des étudiants des différents parcours, ni sur le flux d'étudiants sortant sans diplôme. Il en va de même pour le suivi des étudiants diplômés, ce qui est à déplorer.

Résultats constatés

Les chiffres bruts ne permettent pas d'avoir une idée sur le taux de réussite au master et au concours dans les différents parcours.

Un calcul des pourcentages de réussite au concours à la fois globaux et par parcours aurait été appréciable. Cela aurait permis de déterminer le potentiel d'attractivité de la mention et d'avoir un aperçu de ses forces et faiblesse via l'observation du taux de réussite de chaque parcours.

L'évolution du taux de réussite au master 1 connaît une augmentation sensible (33 %, 36 % et 53 %), en revanche, la proportion d'étudiants lauréats de concours ayant validé un master MEEF 1 subit en léger tassement (53 %, 52 %, 48 %).

Conclusion

Principaux points forts :

Principaux points faibles :

- Un dossier extrêmement lacunaire, sans explication.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention 2 du master MEEF de l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, propose aux étudiants une formation professionnalisante dans 21 parcours du second degré général ou du second degré technologique et professionnel, ainsi qu'une préparation aux concours de recrutement de l'enseignement. Il est regrettable que l'autoévaluation extrêmement succincte ne permette pas d'analyser ni d'expertiser ces formations.

On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seul un lien vers le site de l'Inspé de Bretagne est communiqué, ce qui laisse conclure que les informations requises existent bien, mais que quiconque souhaitant les obtenir doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins soient traités avec plus de considération et d'investissement.

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Métiers du livre et de l'édition* de la faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales forme ses étudiants aux secteurs de l'édition, de la documentation, de la gestion et du traitement numérique des documents et de l'information. La formation compte trois parcours: *Édition contemporaine et numérique*, *Documentation numérique* et *Recherche en humanités numériques*. Les deux premiers sont professionnalisants, le troisième prépare au doctorat. L'enseignement se fait en présentiel à Lorient, sur quatre semestres. Trois régimes d'inscription sont possibles (formation initiale, formation par l'apprentissage, et formation continue) mais seule la formation initiale en présence est réellement mise en œuvre car l'accès sur place aux outils numériques est essentiel à la formation.

Analyse

Finalité de la formation

Grâce aux trois parcours, ce master permet aux diplômés d'intégrer le monde professionnel ou de poursuivre en doctorat. Les débouchés sont clairement identifiés pour chacun des parcours: *édition*, *documentation* et *recherche*. La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est clairement associée à la formation et connue des étudiants selon le dossier. Les moyens de communication de cette information sur les finalités et débouchés ne sont pas détaillés.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional, le master est unique car il associe l'étude des outils numériques et la gestion de la documentation, domaines que les deux masters offerts à Rennes et à Angers ne traitent pas. Le profil numérique de la formation constitue son originalité. L'enseignement en français le distingue des autres masters étrangers dans le domaine, dispensés entièrement en langue anglaise.

Le master est adossé à l'UMR 9016 TEMOS (TEmps, Mondes, Sociétés) regroupant les Universités d'Angers, du Mans et de Bretagne Sud. Des relations avec d'autres centres de recherche sont évoquées dans le dossier: l'UMR 5316 Litt & Arts de l'Université Grenoble Alpes, le laboratoire LP3C des Universités de Rennes 2 et Bretagne Sud. Le dossier fait référence à l'implication des étudiants dans deux projets de recherche, relevant des humanités numériques, dirigés par le responsable du master sans que les détails de cette implication ne soient fournis.

La formation bénéficie de quatre conventions avec le monde professionnel, ainsi que de relations non-conventionnées avec des maisons d'édition, des entreprises, et des associations. Ces relations sont entretenues par des stages, des interventions des professionnels, régulières ou ponctuelles. Depuis 2019, les étudiants participent aux réflexions menées par le Ministère de la Culture et la Bibliothèque Nationale de France sur la formation des professionnels des bibliothèques territoriales. Ces partenariats sont une réelle plus-value pour la formation.

Au niveau international, le master bénéficie de conventions avec trois établissements public d'enseignement supérieur, en Europe du Sud, et de relations non-conventionnées avec deux autres de la même région. Ces relations internationales sont concrétisées sous forme de mobilités enseignantes et des activités de recherche conjointes. Néanmoins, la mobilité étudiante semble réduite et aucun chiffre n'est fourni en annexe. La préparation des étudiants à l'international semble peu développée et en réalité consiste en un encouragement à lire une newsletter internationale.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé en quatre semestres. La spécialisation se réalise en deuxième année grâce aux trois parcours. Il existe néanmoins un tronc commun aux trois parcours en deuxième année. Les ECTS (unités d'enseignement capitalisables et transférables) sont bien mis en place.

La formation est dispensée en formation initiale, avec des stages obligatoires pour les parcours *Édition* et *Documentation* (six à huit semaines en première année, minimum 12 semaines en deuxième année) à temps complet. Ces stages peuvent être remplacés par des projets tutorés dans certain cas (non précisés malheureusement). Le dossier fait une référence assez confuse à l'accueil d'étudiants en formation continue à la suite de validation d'acquis, mais des données chiffrées ne sont pas fournies. L'accueil des étudiants à besoins particuliers n'est pas évoqué. Le parcours recherche mène au doctorat, et fait la place en M2 à des unités d'enseignement (UE) spécifiques à la rédaction du mémoire.

Le dossier produit des listes de connaissances et de compétences communes aux trois parcours (80 %) et celles acquises lors de la spécialisation progressive (20 %). Les maquettes fournies transcrivent la relation entre chaque unité d'enseignement et une compétence correspondante. Les étudiants suivent des enseignements couvrant le secteur professionnel de l'édition (l'Amérique latine est évoquée en tant que perspectives données aux étudiants), mais des cours de langues étrangères ne sont pas dispensés dans la formation.

En matière de numérique, la formation porte une attention particulière à l'acquisition de compétences spécifiques liées au métier. L'absence d'ordinateurs Mac nécessaires à la formation dans le domaine éditorial est un obstacle considérable. Les étudiants sont sensibilisés à des questions juridiques liées à leur métier, aux enjeux de la science ouverte et au plagiat.

Pilotage de la formation

Des équipes pédagogiques et les responsabilités de la première année (M1) et les trois parcours de deuxième année (M2) sont clairement identifiées dans le dossier mais les moyens de communication de ces informations aux étudiants ne sont pas précisés. Au total, il s'agit de sept personnels enseignants - chercheurs, dont deux contractuels en CDD, et d'une vingtaine d'intervenants extérieurs; en M1 61 % des enseignements sont assurés par les enseignants - chercheurs, mais 120 heures repose sur une seule personne; en M2 plus réduit varie entre 35 % et 45 % selon les parcours. Les vacataires issus du monde de l'entreprise assurent des cours, en adéquation avec la formation

Le conseil de perfectionnement, sa composition et les modalités son fonctionnement sont clairement décrits, et sont conformes aux attentes, mais encore une fois il impossible de savoir si ces informations sont connues des étudiants.

Le dossier ne fait pas référence à la communication aux étudiants des modalités d'évaluation des connaissances et compétences.

Les compositions et l'organisation des différents jurys sont clairement précisés dans le dossier, là encore l'information sur leur communication aux étudiants fait défaut.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités et critères de sélection des étudiants sont détaillés dans le dossier, mais rien ne dit s'ils sont accessibles aux candidats. La formation ne présente pas le nombre de candidature reçues, ni la provenance des candidats, ce qui ne permet pas d'analyser l'attractivité de la formation. L'observatoire de l'insertion professionnelle fournit les données d'insertion des diplômés à 30 mois. L'insertion professionnelle à échéance plus courte après l'obtention du diplôme n'est pas connue.

L'autoévaluation se réalise de plusieurs manières. Une enquête au niveau de l'Université, dont les résultats sont analysés en fin d'année académique. Des enquêtes individuelles réalisées par les enseignants dans leurs propres cours, et complétées par un entretien individuel avec les étudiants organisé au mois de février de chaque année. Comment ces évaluations sont utilisées n'est pas précisé.

Résultats constatés

Le dossier ne comporte pas des données permettant d'analyse de l'attractivité de la formation. La capacité d'accueil n'est pas précisée, mais les effectifs de M1 varient de 20 à 35 sur les trois années d'observation. La validation de la 1ère année est quasi totale. Pourtant les inscrits pédagogiques en M2 ne sont que de quelques unités. Il aurait été pertinent d'avoir une analyse de la situation permettant de comprendre ces données, apparemment peu cohérentes. Cela aurait été d'autant plus pertinent que le nombre de diplômés des années précédentes était en décroissance (de 20 à 11 entre 2015 et 2017).

Les données d'insertion fournies comptabilisent une douzaine de répondants issues des promotions 2015 à 2017, constituant entre 60 % et 80 % de taux de réponse. L'insertion professionnelle varie de 33 % à 66 % la meilleure année, contrastant avec "la très bonne insertion professionnelle" mise en avant dans l'autoévaluation. Trois poursuites d'études sont comptabilisées au total sur les 47 diplômés, sans que leur nature soit précisée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement original et porteur concentré sur les humanités numériques.
- Bon ancrage dans le monde professionnel.
- Un ancrage dans le milieu de la recherche riche en potentiel.

Principaux points faibles :

- La dimension internationale est quasi absente.
- Des données chiffrées insuffisamment analysées.
- Une communication auprès des étudiants à développer.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le conseil de perfectionnement qui semble à l'œuvre devrait conduire une analyse chiffrée plus précise de l'évolution de la formation afin d'assurer sa pérennité. Il paraît nécessaire de dédier une équipe pédagogique à cette mention pour conforter son positionnement dans le champ et soutenir cette formation innovante. Des efforts de communication auprès des candidats et des étudiants seraient également bienvenus. Le renforcement de la dimension internationale pourrait être une clé pour accroître l'attractivité de cette mention.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Etablissement(s) :

Université Bretagne-Sud (UBS)
Université Rennes 2

Présentation de la formation

La mention *Sciences du langage parcours Francophonie, Plurilinguisme et Médiation Interculturelle* est proposée intégralement à distance par l'équipe de l'Université Bretagne Sud (UBS) depuis 2012. Ce master, co-accrédité avec l'Université Rennes 2 qui le propose pour sa part en présentiel depuis 2008, est ouvert à la formation initiale et continue. Il comporte un parcours-type unique sur deux ans pour un total de 450 heures avec les trois quarts des enseignements en M1. Il vise à former les étudiants à l'analyse sociolinguistique à travers des pratiques d'enquêtes de terrain en vue de leur permettre d'accéder à des métiers tels que chargé de mission, enseignant de français ou bien de se diriger vers la recherche. La particularité de cette formation et qu'elle s'inspire de la méthode Freinet et que l'évaluation porte uniquement sur un dossier dès le premier semestre de master qui est enrichi à chaque fin de semestre et devient le mémoire de l'étudiant en fin de formation. L'évaluation ne porte que sur le parcours offert par l'UBS.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation est double, clairement établie et en cohérence avec l'intitulé du diplôme : amener les étudiants à savoir mener une analyse sociolinguistique dans un contexte plurilingue en réalisant des enquêtes de terrain.

Un travail minutieux de relevé des compétences correspondant à la fiche RNCP acquises durant le master a été mené par l'équipe. Les compétences mentionnées correspondent à ce que l'on attend de cette formation en particulier. D'autres compétences ont par ailleurs été associées à chaque enseignement mais il n'y a pas d'organisation en blocs de compétences.

Une dizaine de débouchés envisageables sont listés et pertinents au regard de la formation proposée qui se révèle professionnalisante.

Le supplément au diplôme fait apparaître les enseignements suivis par les étudiants, les « exigences » (qui rejoignent une partie des compétences) ainsi que les débouchés potentiels.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, le contenu de ce master se distingue de celui des masters proposés dans des villes universitaires proches et intègre la spécificité de traiter de la notion de francophonie. Ce master est le seul existant dans la mention Sciences du langage à l'Université de Bretagne-Sud. A Rennes 2, il apporte une spécificité par rapport à ses concurrents malgré quelques cours mutualisés avec d'autres formations du département communication. Un travail d'observation de l'offre proposée par les autres universités françaises a été mené de manière fine par l'équipe qui se situe de manière satisfaisante par rapport à celles-ci.

L'équipe d'accueil PREFICS (Pôle de Recherche Francophonies, Interculturel, Communication, Sociolinguistique) à laquelle est adossé le master est spécialisée dans les thèmes proposés dans le parcours-type (francophonie, sociolinguistique). Les partenariats avec les acteurs du monde socio-économique sont nombreux et permettent une bonne articulation avec les principaux débouchés.

A un niveau international, l'équipe qui porte ce master entretient des relations avec les principaux partenaires (Ambassades, Instituts français, OIF etc.) visant à permettre l'obtention de stages intéressants pour les étudiants. Le partenariat avec les établissements étrangers est pour le moment très limité (une seule convention avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar). Il est toutefois précisé dans le supplément au diplôme que ce master a été conçu « en partenariat avec l'université d'Antananarivo (Madagascar), l'ENS LSH d'Alger-Bouzaréa, l'Université LSH Alger 2 et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). ». Il aurait été intéressant de préciser l'évolution des relations avec tous ces établissements.

Organisation pédagogique de la formation

Le master comprend des enseignements fondamentaux ainsi qu'une spécialisation progressive dès la première année mais, comme signalé supra, n'est pas organisée en blocs de compétences. L'équipe évoque d'ailleurs le fait de ne pas appliquer directement d'approche par compétences par manque de formation à ce sujet. Elle est toutefois attentive à la progressivité de l'acquisition des connaissances et savoir-faire.

Des séminaires et des conférences sont intégrés en seconde année, durant laquelle les étudiants réalisent un stage et/ou un mémoire. La réflexion sur le mémoire est largement amorcée dès la première année en raison de la spécificité de l'évaluation.

La formation portée par l'UBS offre l'avantage d'être proposée intégralement à distance de façon asynchrone. Elle est de fait adaptée à un public très large (travailleurs, étudiants étrangers etc.) et est proposée en trois ans pour les travailleurs handicapés. La modalité à distance s'accompagne de différents canaux de communication et de regroupements possibles. Des validations d'acquis sont par ailleurs régulièrement demandées et étudiées.

Elle comporte également une articulation intéressante avec la recherche à différents points de vue (méthodologie, pratique, analyse etc.). La méthodologie des enquêtes de terrain est enseignée, tout comme la réflexion critique. Les étudiants peuvent assister aux séminaires de l'équipe et réaliser un stage au sein de l'unité de recherche s'ils sont intéressés par un doctorat. L'articulation avec une poursuite d'études est clairement affichée. Des stages et des expériences en milieu professionnel sont par ailleurs aussi proposés durant la formation.

Les étudiants sont formés aux pratiques plurilingues sans que la mobilité internationale ne soit particulièrement encouragée. Une confrontation à l'apprentissage d'une langue nouvelle est intégrée au cursus, le nombre de langues au choix dans ce module est toutefois limité à 2. Les enseignements disciplinaires sont en français.

Le master étant intégralement proposé à distance, les outils numériques employés sont diversifiés et adaptés aux différents types de public sans qu'il ne soit fait mention de pratiques particulièrement innovantes (classes inversées...).

Un cours traite spécifiquement de la question de l'éthique et de la déontologie.

Pilotage de la formation

L'équipe en charge de la formation est restreinte (six enseignants-chercheurs) avec un léger déséquilibre entre l'Université de Rennes 2 (quatre personnes) et l'Université de Bretagne Sud (deux personnes). La fragilité de l'équipe locale doit interroger, d'autant que la part d'enseignement qui leur est dévolue n'est pas précisée. Il en est de même pour la part effectuée par des intervenants extérieurs dont il est cependant bien fait mention. En l'état on ne peut porter d'appréciation sur la constitution de cette équipe pédagogique.

Le conseil de perfectionnement faisant intervenir des membres extérieurs n'a pas encore été mis en place. Toutefois, des concertations avec les étudiants référents (délégués) existent et ont pour but de faire un bilan de la formation. Ne disposant pas des bilans en question, il est difficile d'apprécier l'utilité de ces derniers.

L'évaluation sort de l'ordinaire et ne porte que sur un dossier construit progressivement et qui devient un mémoire en deuxième année de master (M2). Ce dossier est évalué et noté à chaque fin de semestre dès la première année (M1). Il n'y a pas d'information sur la seconde chance. L'évaluation des compétences n'est pas non plus explicitée.

Dispositif d'assurance qualité

Les critères d'évaluation des candidatures sont explicites (sélection sur dossier suivie d'un entretien oral). Le suivi de l'insertion professionnelle est assuré par l'observatoire de l'insertion professionnelle, selon les modalités ministérielles d'un suivi à 30 mois. Ce même service fournit les données relatives à la réussite. Sont fournies les données relatives diplômés 2015 et 2016, mais aucune analyse des résultats n'est proposée dans le dossier. Un contact est semble-t-il maintenu avec les diplômés des années précédentes mais aucune analyse ne fait suite à ces rencontres. Il n'est pas davantage fourni d'information sur l'origine des étudiants, leur diversité de statuts, qui pourraient être intéressants de connaître pour une formation entièrement à distance. Au delà des réunions avec les étudiants délégués déjà mentionnées, il n'est fait nulle mention concernant l'évaluation de la formation et des enseignements formalisée et anonyme.

Résultats constatés

La capacité d'accueil est limitée à 20 places en M1 et 15 en M2, et justifiée par le petit nombre d'enseignants impliqués. On peut cependant s'étonner que telle qu'affichée elle prévoit que tous les étudiants ne réussissent pas leur première année. Elle est attractive si l'on observe le nombre de dossiers déposés et en constante augmentation mais la capacité maximale affichée n'est pour autant pas atteinte, ce qui montre une certaine sélectivité dans le processus d'admission.

Les données quantitatives à notre disposition nous permettent d'observer un nombre d'inscrits en M1 qui varie de manière non linéaire de 7 à 19 sur la période 2017-2021; le nombre d'inscrits en M2 est plus stable. Le taux de passage en M2 est bon et peu d'abandons sont signalés. Le nombre de diplômés s'étend de quatre à sept par an, avec un taux inférieur à 80 %.

S'agissant du suivi des diplômés et leur insertion professionnelle, on constate un très faible nombre de répondants (deux sur les deux années observées), le nombre de diplômés affiché étant lui aussi très faible (deux ou trois). Il n'est pas possible sur ces données d'analyser les capacités de ce master à insérer professionnellement.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une spécialisation proposée en lien avec les domaines d'expertise de l'équipe pédagogique.
- Un partenariat intéressants avec les acteurs de la filière pour l'insertion professionnelle.
- Une formation à distance permettant d'offrir la formation à un public très diversifié.

Principaux points faibles :

- Une absence de pilotage traduisant une défaillance de la co-accréditation.
- Une absence de conseil de perfectionnement.
- Peu d'analyse de l'insertion professionnelle.
- Une mobilité étudiante peu encouragée.

Analyse des perspectives et recommandations :

La question de la co-accréditation doit être traitée pour garantir l'avenir de cette mention. Pour autant, la mention signale que de nouveaux collègues sont susceptibles de renforcer l'équipe pédagogique ce dont l'université devra s'assurer pour maintenir la mention dans la durée. Dans le même ordre d'idée, un véritable conseil de perfectionnement faisant intervenir des membres extérieurs devra être installé au bénéfice de l'amélioration continue de la formation. Il lui reviendra, en outre, d'observer le profil des inscrits et le devenir des diplômés.

Dans les perspectives envisagées, l'équipe signale notamment une place plus importante accordée à l'interdisciplinarité ainsi qu'aux outils informatiques, évolution tout à fait pertinente dans le contexte actuel.

Il conviendra de développer l'approche par compétences en organisant la formation en blocs de compétences et en en proposant leur évaluation. Cela donnera l'opportunité d'éclaircir la façon dont les étudiants réinvestissent dans le dossier les connaissances acquises dans les cours qu'ils suivent et de mettre en évidence le principe de la seconde chance.

La mise en place de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur est amorcée mais gagnerait à être amplifiée, favorisant ainsi la mobilité internationale sortante. Plus globalement, c'est la question de l'internationalisation qui pourrait être approfondie.

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurence BREYALT
laurence.breyault@univ-ubs.fr
02 97 01 71 27

OBJET : observations au regard du rapport
d'évaluation – MASTER de l'UBS
Bilan du champ de formation LLSHS

La Présidente

de l'Université Bretagne Sud
à
Monsieur le Directeur
du Département d'évaluation des
formations

Monsieur le Directeur,

Je souhaite, en premier lieu, remercier le HCERES pour la qualité de l'analyse du champ de formation Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales et des formations de second cycle rattachées. Les formations de ce champ permettent une continuité licences – masters - doctorat en phase avec le positionnement de l'UBS comme université de proximité en répondant aux besoins du territoire. Elles poursuivent leur développement en s'appuyant sur de nouveaux partenariats pour une meilleure visibilité au niveau national et international.

Sans entrer dans les détails, il me semble important d'apporter certaines observations pour les items évalués.

ITEM Présentation :

Les mentions MEEF sont déployées au sein de la composante dans le cadre d'un partenariat qui fait intervenir des personnels des deux entités UBS et INSPE. Le pilotage politique de la relation entre l'INSPÉ Bretagne et l'UBS est assuré par une vice-présidence et un chargé de mission dédié (depuis le 1^{er} septembre 2021). L'UFR n'a pas été associée à la rédaction du dossier d'autoévaluation des mentions MEEF et ne peut donc pas répondre aux observations les concernant.

ITEM Avis global :

La participation de l'UFR au développement d'une offre de formation qui « réponde aux attentes des milieux socio-économiques locaux, en favorisant au maximum l'alternance » ainsi qu'aux besoins sociétaux du territoire en déployant une offre de formation généraliste a aujourd'hui atteint ses limites. À présent que notre composante a trouvé sa place et conquis sa légitimité dans un environnement régional très concurrentiel, elle a bien conscience de la nécessité de sortir de sa « stratégie d'indépendance » et de l'intérêt d'entrer dans une deuxième phase, de consolidation de son développement qui passe par la densification quantitative et qualitative de son réseau partenarial. Ainsi, les rares projets d'ouverture ou d'étoffement de formation qu'elle caresse encore ne s'envisagent-ils plus que dans le cadre d'accords bilatéraux avec une université voisine (spécialités de master MEEF 2nd degré en Espagnol & Lettres et Master Sciences du langage) ou étrangère (parcours espagnol du master GPPE). Quant aux quelques mentions qui n'ont pas encore formalisé de partenariat avec leurs partenaires socio-économiques, elles seront invitées à le faire au cours du prochain contrat.

Pour gagner en efficacité et permettre aux mentions de gagner en notoriété, en France et à l'étranger, il est nécessaire de mieux identifier et formaliser ce qui les rapproche. Ainsi, il est d'ores et déjà acté, par l'ensemble des parties prenantes, que les parcours *Valorisation et diffusion des savoirs historiques et archéologiques* et *Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires* présentés à l'accréditation cohabiteront le cas échéant au sein d'un même département de formation dès le déploiement du nouveau contrat. Par ailleurs, la composante doit adopter une organisation plus agile qui renforce le rôle d'un nombre réduit de départements

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



pour la gestion des équipes et des formations. Cette nouvelle organisation devrait permettre l'identification des coordinations plus pertinentes au regard de partenaires potentiels. La mise en place d'une coordination des masters MEEF peut apparaître de ce point de vue-là comme un modèle à suivre, pourvu qu'elle soit légitime aux yeux des entités concernées.

Cette dynamique passe également par un partage accru des compétences et des moyens au sein de l'UFR. Il existe d'ores et déjà de nombreuses mutualisations d'enseignements entre deux et parfois même trois parcours de master (LLCER Anglais & Espagnol et Lettres) qui permettent de générer une dynamique interne positive et d'optimiser l'utilisation de nos moyens. Pour gagner en cohérence et dégager des marges de manœuvre supplémentaires afin d'améliorer le service rendu et s'adapter à ses nouvelles missions, l'UFR travaille à des rapprochements qui vont se concrétiser dans la nouvelle carte de formations par la mise en œuvre d'une unité d'enseignement commune à l'ensemble des mentions de licence, à la croisée des compétences partagées. Dans le même esprit, toutes les mentions de master émargeront également à la « formation approfondie en matière de stratégie de ressources documentaires » de 5h mutualisée à l'échelle de l'université. Enfin, les mentions de master seront invitées à se saisir pleinement de l'offre en langues pour étudiants non-linguistes et des nombreuses possibilités de certification offertes par le centre de langues.

Enfin, malgré les efforts consentis, force est de reconnaître que le conseil de gestion de la maison de la recherche n'a pas fait les preuves de son efficacité, probablement faute d'objet véritablement commun. En effet, chaque département disciplinaire gère de gré à gré ses relations avec le laboratoire de recherche qui adosse ses formations, par le biais des membres de l'un et de l'autre. La composante espère rapprocher formation et recherche de manière moins formelle, par l'organisation d'événements culturels associant activités de recherche académique et de formation au bénéfice de la formation intellectuelle des étudiants et de l'interaction entre ses deux missions fondamentales. Elle reçoit actuellement en résidence pour un mois trois artistes muralistes chiliens et espagnol.

ITEM Analyse détaillée :

ITEM Finalités :

La rationalisation de notre organisation et la mise en œuvre d'une démarche qualité (voir plus bas) doivent nous permettre d'éviter que de rares formations n'oublient de faire la publicité (ou d'oublier de mentionner qu'elle fait la publicité) d'un ou plusieurs des documents mentionnés dans le rapport.

Dans le même ordre d'idées, la composante prend bonne note de la nécessité d'améliorer l'information de ses étudiants sur les poursuites d'études.

Outre le TOEIC et le CLES, les étudiants peuvent également présenter des certifications dans d'autres langues étrangères, selon l'offre du centre de langues de l'université, indépendant de la composante depuis le 10 octobre 2020.

ITEM Positionnement dans l'environnement :

La question de l'inhomogénéité entre les présentations des formations, de leur adossement à la recherche et de l'état des lieux de l'aspect international pose la question du « vaste éventail » de formations proposé ainsi que de leur pilotage. Les précédentes lignes présentent quelques

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



éléments de compréhension de la situation actuelle et quelques pistes de remédiation (explicitées plus bas).

Précisons que l'équipe de direction de l'UFR actuelle n'a pris ses fonctions qu'au 1^{er} octobre 2020 et a dû organiser la réflexion puis la remontée des informations dans un espace de temps extrêmement court et contraint sur fond de crise sanitaire. Pour autant, parallèlement aux efforts de rationalisation d'ores et déjà entamés, la composante entend se doter d'un groupe de travail sur la mise en œuvre d'une démarche qualité (voir plus bas) qui devra se saisir de cette problématique.

Comme indiqué plus haut, la composante a pris conscience et bonne note de la nécessité de contrôler son développement et d'asseoir la légitimité de l'offre de formation qu'elle a développée par la densification de ses partenariats institutionnels et socio-économiques, en France comme à l'étranger.

ITEM Organisation pédagogique :

Comme si elles avaient anticipé l'analyse des experts, les parcours LLCER (anglais & espagnol) et la mention Lettres ont tous trois, en collaboration avec France Éducation international, adopté un dispositif de valorisation d'une année de césure en assistantat effectuée à l'étranger aux termes duquel l'étudiant inscrit à l'université peut obtenir jusqu'à 18 ECTS (voté en conseil d'UFR du 9 avril 2021 puis en CFVU). Par ailleurs, poursuivant son internationalisation, le parcours GPRE du master LEA a entamé des discussions avec différents partenaires hispanophones.

Dans le cadrage de la nouvelle offre de formation 2022-2027, voté à l'unanimité dans les instances de l'Université Bretagne Sud, la structuration des formations en blocs de compétence apparaît comme un axe stratégique pour l'ensemble des diplômes de l'Université. Ceux de l'UFR qui n'ont pas encore entamé le travail ont nommé des référents (fiche 56 du référentiel d'équivalence horaire) dont certains ont d'ores et déjà entamé un travail collaboratif avec la Direction de l'enseignement et le Service universitaire de pédagogie, pour une mise en œuvre à la rentrée 2022.

Contrairement à l'observation qui est faite, le champ est en capacité d'accueillir et accueille même le type de public spécifique mentionné. Pareillement, les agents du Service de formations professionnel et alternance (SFPA) déployés dans la composante étudient toutes les demandes de validation dont ils sont saisis. La composante veillera, dans le cadre de la démarche qualité qu'elle souhaite initier (voir plus bas), à homogénéiser ces informations et à tenir à jour un « chiffrage plus précis » des poursuites d'études en doctorat.

La réunion des deux parcours de la mention HCP au sein d'un même département de formation doit permettre l'émergence d'intérêts et d'enseignements communs. Le parcours *Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires* est totalement refondu. Le M2 est conçu pour accueillir des stagiaires de la formation continue dans le but de mesurer la pertinence de la formation à l'aune des attentes des organismes employeurs. La première année fait une place importante à la recherche, ouvrant des perspectives de mutualisation entre les deux parcours, auxquelles les porteurs travaillent encore actuellement.

Dans le même esprit que le tronc commun aux parcours de LLCER (pour le nouveau contrat), la mise en commun d'enseignements dispensés dans telle ou telle autre mention a permis de mettre à disposition de l'ensemble d'entre elles cinq familles d'enseignements (cultures professionnelles

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



de la fonction publique, métiers de la fonction publique, outils méthodologiques, gestion et médiation culturelle, formation à l'intégrité de la recherche).

Enfin, s'agissant des modalités pédagogiques, parallèlement au déploiement d'un ensemble de cours, voire même de formations à distance synchrones et asynchrones (HCP, R2E & FPMI), de formations en alternance existantes (RDI & CISS) et présentées à l'accréditation (Patrimoine), une salle innovante (NIS : Numérique, Images et Sons) équipée en matériel informatique de pointe et en logiciels professionnels pour l'ensemble des masters LLSHS ouvrira dans le courant du mois de septembre 2021. Elle est destinée d'une part à des formations de maîtrise des logiciels de l'édition, de l'image numérique et de la création 3D et d'autre part au travail personnel des étudiants (rapports de stages, mémoires de master).

ITEM Pilotage :

La composante prend bonne note de la nécessité de porter à la connaissance des étudiants et des publics concernés la qualité des intervenants.

Elle prévoit le redéploiement d'un poste de PRAG vacant mais gelé vers le département IDS, qui souhaite sa transformation en poste d'enseignant-chercheur.

Si tous les diplômés ne le précisent pas, l'approche par compétences concernera à présent l'ensemble d'entre eux.

S'agissant des conseils de perfectionnement, une délibération du conseil d'administration du 25 mai 2021 en arrête la composition, en définit les attributions et en rend la mise en œuvre obligatoire. L'UFR LLSHS est entrée de plain-pied dans ce dispositif et entend en respecter scrupuleusement les termes et les échéances.

Il n'existe actuellement aucun dispositif d'engagement étudiant faisant l'objet de reconnaissance au sein de l'UFR.

ITEM Dispositifs d'assurance qualité :

L'UFR prend bonne note des nombreuses remarques portant sur le suivi quantitatif et qualitatif de ses étudiants en amont et en aval de la formation et l'absence d'analyse aux fins de correction. Elle proposera au prochain conseil de composante la mise en œuvre d'une démarche qualité concertée par le biais de la création d'un groupe de travail représentatif des différents intérêts. Il s'agira notamment de se doter des outils et des procédures nécessaires pour :

- compléter, homogénéiser et fiabiliser l'information à destination de ses différents publics (étudiants potentiels, étudiants en formation et partenaires économiques, notamment),
- étendre et formaliser l'évaluation de l'ensemble des formations aux fins d'analyse et de correction au sein des conseils de département ;
- parfaire l'analyse quantitative et qualitative des poursuites d'études et de l'insertion aux fins d'analyse et de correction par les conseils de perfectionnement.

La réussite de ce projet suggère une collaboration accrue avec les services en charge de la collecte et du traitement des données, notamment le Service universitaire d'information, d'insertion et d'orientation, ainsi que de l'insertion professionnelle.

ITEM Résultats constatés :

L'expertise le souligne, elle en fait même un inventaire détaillé qu'il est inutile de reprendre dans ces quelques lignes, plusieurs mentions ou spécialités informent bien leurs étudiants, évaluent

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



correctement leurs activités, réunissent régulièrement leurs conseils de perfectionnement ou garantissent une excellente insertion professionnelle. D'autres éprouvent plus de difficultés. Les conditions d'exercice des missions d'enseignement et de recherche des porteurs sont disparates, mais l'expertise de notre autoévaluation dresse la liste salubre des points qu'il leur reste à améliorer.

Les quelques lignes programmatiques ci-dessus attestent de la prise de conscience qu'elle permet d'opérer et convaincront nous l'espérons nos évaluateurs de nous renouveler leur confiance. Les équipes ont pleinement adhéré à la politique de développement territoriale portée par la gouvernance et parfaitement su répondre aux attentes. Nous ne doutons pas d'être en capacité de mener la phase de consolidation qui s'ouvre avec le même enthousiasme et la même réussite.

Partie pour les mentions :

Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)

A propos de l'apprentissage en alternance : Les travaux réalisés en groupe exigent un temps pédagogique qui s'accommode mal d'un rythme fractionné. Par ailleurs, l'alternance ne relève absolument pas d'une demande exprimée par les acteurs du secteur. Les ateliers de projet (sur commande réelle) développés dans la formation et le stage restent les temps d'application professionnels privilégiés. Mais c'est une question que nous ne manquerons pas de (re)poser à notre conseil de perfectionnement.

À propos de la recherche de partenariats à l'international avec des formations voisines :

Notre partenariat avec l'université de Moncton pourrait être renforcé, notamment autour des questions d'adaptations aux changements climatiques sur les littoraux. Le service des affaires internationales sera sollicité pour accompagner l'équipe pédagogique dans la recherche de nouveaux partenaires.

Master Histoire, civilisation, patrimoine (HCP)

Lors du prochain contrat, l'objectif est de rapprocher le parcours « recherche » *Valorisation et diffusion des savoirs historiques et archéologiques* du parcours « professionnel » *Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires*. Ce rapprochement se fera à la fois par l'intermédiaire de mutualisations (plus de 30%) et de cours, ainsi que par le biais d'une évolution des équipes pédagogiques (trois enseignants-chercheurs en histoire interviennent d'ailleurs à cet effet dès 2021 dans le parcours « professionnel »).

Dès cette année, ce parcours est codirigé par un historien et une géographe afin de renforcer les liens au sein de la mention et préparer la réunion des deux parcours au sein d'un même département.

À la rentrée 2022, c'est un PR d'Histoire qui prendra la direction du parcours *Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires*.

Dans la nouvelle maquette, les étudiants des deux parcours doivent fournir un mémoire recherche. Une passerelle entre les deux est prévue en M2. Les deux parcours ont une stratégie

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



commune de partenariats à l'échelle régionale, nationale et internationale, pour les stages mais aussi l'enseignement (Erasmus+, projets liés à la francophonie, professeurs invités).

Les conseils de perfectionnement des deux parcours viennent d'être renouvelés et seront réunis à la fin du premier semestre de cette année. Cependant, il est également envisagé de les fusionner à la faveur des nouvelles dispositions votées par le conseil d'administration de l'université.

Enfin, précisons qu'une formation à l'intégrité scientifique est prévue dans la nouvelle maquette et que les effectifs du parcours « recherche » augmentent progressivement, en particulier ceux du master FOAD. Nous pouvons d'ailleurs confirmer ici que c'est en doctorat que certains étudiants du master recherche histoire s'inscrivent

Master Intervention et développement social (IDS)

Positionnement dans l'environnement

Le Master IDS souffre de la concurrence avec les formations du même secteur, conséquence directe de l'uniformisation des dénominations aux contenus très différents. Cette concurrence se fait d'autant plus sentir que deux villes relativement proches et plus grandes ou n'ayant pas de formation se prolongeant « naturellement » dans le Master IDS offrent des Masters de même appellation (Brest, Rennes). Cette concurrence a d'ailleurs été mise en avant par les enquêtes du SUIOP.

Organisation pédagogique de la formation

Il importe de noter que le contenu de la formation se prête mal à des modalités pédagogiques alternatives au regard de ses objectifs, et que les étudiant.e.s sont demandeurs.euses d'enseignements de forme classique articulant séquences d'apports théoriques et séquences de travaux appliqués (études de cas, exercices pratiques, mises en situation professionnelles, etc.) encadrés par des enseignant.e.s du département et des intervenant.e.s professionnel.le.s en mode présentiel.

S'agissant d'ouverture à l'international, précisons que le Master IDS s'inscrit dans l'environnement juridique et institutionnel français. Les diplômés.e.s du Master visent des emplois dans le contexte national. Des stages de M1 ont pu être menés à l'étranger par le passé (Canada par exemple) mais cela principalement dans une logique de « découverte » d'autres systèmes de santé et d'action sociale. La bonne insertion professionnelle des néo-diplômé.e.s à l'issue immédiate du stage long de M2 témoigne de l'adéquation entre terrains de stages proposés et première prise de poste (une partie des stages du M2 se prolonge d'ailleurs en CDD). L'équipe pédagogique préconise la réalisation de missions à l'échelle de l'ensemble de notre pays (métropole et DOM-TOM).

Pilotage de la formation

Le sous-encadrement en enseignant.e.s-chercheur.e.s, malgré des effectifs importants, est source de demandes récurrentes.

Le pilotage du Master IDS est assuré par l'intermédiaire d'un conseil de perfectionnement commun à la Licence Sciences sanitaires et sociales du même département Politiques sociales et de santé publique. Ce conseil se compose de 5 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s du département, de 4 représentant.e.s étudiant.e.s (2 pour la Licence et 2 pour le Master) et de 3 représentant.e.s du monde professionnel (cadre supérieure en charge de la

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



qualité en secteur hospitalier, directrice adjointe d'une maison de l'autonomie dépendant du Conseil départemental et un directeur d'EHPAD).

Dispositif d'assurance qualité

Outre l'explicitation des pré-requis attendus, une mise à niveau en comptabilité-gestion est intégrée à la formation et proposée, à la suite d'une évaluation des connaissances des étudiant.e.s néo-entrant.e.s.

Le questionnaire réalisé pour le M1 n'a visiblement pas suivi dans le dossier initial. Il est adapté au M2. Leurs résultats sont discutés entre responsables d'année et en réunion de département. Concernant le parcours recherche de la 2ème année du Master, l'équipe pédagogique observe, comme les évaluateurs de l'HCERES, la faible attractivité pour cette spécialité. Face à ce constat, l'équipe décide de fermer définitivement ce parcours et de se recentrer sur la finalité professionnalisante du Master, point fort de la formation.

Les résultats relatifs aux taux de réussite et d'insertion, outre leur publication sur le site de l'université, sont également mentionnés dans les livrets du M1 et M2, présentés lors de la réunion de rentrée et diffusés en amont au cours des réunions d'information et à la journée portes ouvertes.

Principaux points faibles :

Des aspects concrets du pilotage ont été considérés comme peu explicités. La fiche RNCP et la composition du conseil de perfectionnement sont jointes à ce document d'observations.

L'internationalisation ne nous semble pas pouvoir être considérée comme un point faible, du fait de son incompatibilité avec les objectifs de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les approches pédagogiques mises en œuvre paraissent satisfaire les étudiant.e.s. Elles sont diversifiées, eu égard aux disciplines et position des intervenant.e.s. L'appellation de TD recouvre en réalité des modalités très variées d'apprentissage.

Une étude du marché est envisagée en coopération avec le service formation continue.

S'agissant des reprises d'études, ces dernières font d'ores et déjà l'objet d'analyses approfondies et personnalisées de la part de l'équipe pédagogique : études de faisabilité en lien avec le service de formation continue et études des dossiers de candidature permettant, notamment, de vérifier l'adéquation des projets professionnels aux objectifs de la formation, les compétences déjà acquises, à renforcer et/ou restant à acquérir.

En outre, la formation continue est d'ores et déjà développée également, en particulier par le biais des contrats de professionnalisation.

Master Langues étrangères appliquées (LEA)

Plusieurs ajustements ont été apportés dès la rentrée 2021, suite à l'auto-évaluation réalisée en vue de l'accréditation et aux conseils de perfectionnement. Ces ajustements répondent en partie aux points soulevés dans le rapport d'expertise.

Concernant le parcours *Gestion de projets régionaux et européens*.

- Un cours de tchèque à destination des étudiants français et allemands a été créé grâce à un financement de l'Université franco-allemande. Les étudiants peuvent ainsi acquérir en S7 (semestre mis en œuvre à l'Université Bretagne Sud) les bases de tchèque nécessaires à la poursuite de leurs études à České Budějovice en S9.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



- Le cours d'allemand à distance ne répondait aux attendus ni des étudiants ni de l'équipe pédagogique. Il est désormais remplacé par un cours en présentiel, à l'UBS, dans le cadre des cours mis en place par le LANSAD (département de langues pour spécialistes d'autres disciplines de l'UFR).

Concernant le parcours *Responsable du développement international*.

- Le Service des affaires internationales (SAI) a autorisé pour la première fois cette année les étudiants arrivant de l'extérieur à candidater pour une mobilité études + stage en S8, dès lors qu'ils déposaient leur dossier au plus tard le 17 septembre. L'information a été diffusée aux candidats retenus avant l'été ; 25 % d'entre eux se sont montrés intéressés. Deux dossiers ont finalement été déposés.
- Une demande pour ouvrir des partenariats hors-Europe (Canada et Mexique) au niveau master a été adressée au SAI. Dès que les étudiants pourront partir, une communication sera mise en place sur les pages LEA du site internet de l'UBS ainsi qu'auprès des candidats au master. En attendant, les étudiants peuvent faire un stage hors-Europe, dès lors que les conditions de sécurité, y compris sanitaires, le permettent.

D'autres points de vigilance soulignés dans le rapport d'expertise vont être corrigés au cours de l'année 2021-2022 :

- L'analyse des taux de réussite, d'insertion, du type d'emploi exercé dans le cadre du conseil de perfectionnement (tel que précisée dans la note du conseil d'administration du 25 mai 2021)
- La déclinaison de la formation en blocs de compétences. La présidence ayant fixé la mise en œuvre pour septembre 2022, le travail est lancé sur l'année 2021-2022, en s'appuyant sur le conseil de perfectionnement, l'équipe pédagogique (qui comprend une majorité de praticiens), le conseil de département et le Service universitaire de pédagogie.

Enfin, certaines remarques du rapport d'expertise montrent que le dossier d'auto-évaluation n'était pas assez précis :

- « Les étudiants du parcours GPRE sont formés uniquement à l'utilisation de l'ENT et de Moodle, ce qui est regrettable. ». L'acquisition de compétences transversales et notamment numériques passe également, en *Gestion de projets régionaux et européens*, par le dépôt en ligne de réponses à des appels à projet et la valorisation de ces mêmes réponses, dans le cadre du cours de Gestion de projet.
- « Pour le parcours RDI, la seconde chance est proposée uniquement pour la partie théorique (même si elle reste exceptionnellement et à la marge possible pour la partie pratique). » En master 1, la seconde chance existe également pour la partie pratique, dans le cadre du dossier d'étude commerciale. La différence entre le master 1 (compensation entre dossier d'étude commerciale, avec seconde chance, et stage, avec une seconde chance uniquement sur proposition du jury) et le master 2 (pas de compensation, seconde chance uniquement sur proposition du jury) permet aux étudiants d'être parfaitement conscients, et attentifs, aux consignes à suivre pour valider la partie pratique. Le tuteur enseignant et la direction d'études insistent tout au long de l'année sur les points de vigilance. Le jury est quant à lui très attentif aux difficultés rencontrées par les étudiants au moment de décider d'une éventuelle session 2 pour la partie pratique.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



- « Une baisse des effectifs en parcours GPRE non analysée » : le recrutement des étudiants est réparti entre les trois pays du diplôme conjoint, ce qui fait que l'Université Bretagne Sud ne recrute qu'un tiers des effectifs. Les trois pays sont toutefois conscients de la nécessité de renforcer la communication autour de ce master, en particulier sur les évolutions de la formation mises en place en septembre 2021. Un groupe *LinkedIn* a été créé pour renforcer la visibilité internationale et une campagne de communication va être menée en France, notamment lors de la rencontre à Saint-Brieuc de la fédération franco-allemande en octobre 2021. Toutefois, les conditions sanitaires ont fortement impacté les inscriptions. Ainsi, pour la rentrée 2021, trois candidats qui avaient été retenus ont décidé de repousser leur inscription d'un an, le temps que la situation sanitaire permette d'acquiescer des certitudes quant au passage des frontières et à la mise en œuvre en présentiel de la formation sur l'intégralité du cursus. D'autres ont préféré opter pour une année en tant qu'assistant de langue, pour les mêmes raisons. L'équipe pédagogique tri-nationale et le conseil de perfectionnement n'en demeurent pas moins saisis de la question.

Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)

Spécialité Espagnol

Faiblesse des effectifs

Bien que nous constatons une augmentation du nombre d'inscriptions lors de la rentrée 2021-22 (huit inscriptions en M1), nous ne nions pas la faiblesse de nos effectifs. Nous considérons que l'une des causes en est l'absence de la spécialité Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF). Nombreux sont les étudiants issus de la Licence LLCER spécialité Espagnol qui poursuivent leurs études en Master MEEF dans des universités environnantes (principalement Nantes et Rennes). L'attractivité du Master recherche serait probablement renforcée si nous pouvions la proposer. Pour remédier à la faiblesse des effectifs, nous œuvrons et mettons en place divers dispositifs. Nous avons notamment développé depuis quelques années la dimension internationale pour rendre notre formation plus attractive.

Dimension internationale

Nous avons depuis quatre ans une convention de double Licence d'espagnol entre l'UBS et l'Université de Jaén (Espagne) impliquant également notre Master. La Licence espagnole en philologie hispanique de Jaén durant quatre années, l'obtention du double diplôme français-espagnol est conditionnée, pour les étudiants français, à l'obtention de la première année du Master LLCER espagnol, laquelle doit être effectuée après le séjour en Espagne. Par ailleurs, les étudiants arrivant de Jaén ont la possibilité, pendant leur séjour à l'Université Bretagne Sud, de choisir des matières du Master espagnol pour construire leur programme. Voici le lien du Master de l'Université de Jaén : <https://estudis.uib.es/es/estudis-de-master/master/MLL2/index.html>.

Nous insistons également sur la pratique courante de la mobilité Erasmus dans le Master LLCER spécialité Espagnol. C'est l'une des raisons pour lesquelles les cours des semestres 8 et 10 ont été réduits au maximum et concentrés sur les semestres 7 et 9. Le travail de recherche et de rédaction du mémoire auquel ces deux semestres sont presque entièrement réservés peut être réalisé au sein d'une université espagnole sous la direction conjointe d'un enseignant-chercheur local et d'un enseignant-chercheur de l'Université Bretagne Sud. Lors des années 2018-2019 et 2019-2020, trois étudiants ont bénéficié de ce dispositif à l'Université des Îles Baléares. Trois

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



étudiants de Master 2 y ont suivi des cours du Master recherche *Lenguas y Literaturas Modernas*, ont participé à des manifestations scientifiques et ont mené à bien la « Mise en situation professionnelle ». Leur mémoire de recherche a été élaboré sous une double direction par des enseignants-chercheurs des deux sites. Selon les effectifs, ce type de partenariat pourra s'étendre à d'autres universités.

Toujours concernant la projection internationale des étudiants du Master LLCER spécialité Espagnol et son attractivité, **nous insistons** sur le fait qu'une convention vient d'être signée avec France Éducation International afin d'élargir les opportunités d'immersion linguistique dans des pays hispanophones. Cette convention est en vigueur et effective depuis la rentrée 2021-2022. Une étudiante a déjà intégré le dispositif en demandant une année de césure pour réaliser un assistantat avant d'intégrer, l'année prochaine, notre Master. Les étudiants désirant bénéficier de ce dispositif doivent demander une année de césure avant le départ en tant qu'assistant dans un pays hispanophone en Europe ou en Amérique latine. Ils obtiennent ainsi 18 ECTS pour le Master, qui est prolongé d'un an pour inclure l'année d'assistantat. L'étudiant partant en assistantat doit avoir un tuteur du Département d'études ibériques et ibéro-américains en plus du tuteur de l'établissement où s'effectue l'assistantat. Il doit tenir régulièrement un Carnet de bord linguistique rédigé en espagnol et, en fin de séjour, il doit rédiger un Rapport d'assistantat. Une évaluation favorable par le jury du Master permet la validation de l'UE 4 du semestre 7, de l'UE2 du semestre 8 et de l'UE 3 du semestre 10, soit un total de 18 ECTS. Voici le lien pour accéder à cette convention : <https://www.france-education-international.fr/document/reconnaissance-experience-langue-francaise>

Enfin, les partenaires espagnols potentiels du Master sont nombreux : Université Pompeu Fabra, Université Autonome de Barcelone, Université de Valence, Université des Îles Baléares, Université de Jaén, Université de Cadix, Université de Vigo, Université d'Oviedo, Université de Santander, Université Rey Juan Carlos. La possibilité de développer un partenariat effectif dépendra du type de recherche envisagé par l'étudiant. Pour le moment, seule l'Université des Îles Baléares a été sollicitée à trois reprises, et l'Université de Guadalajara (Mexique), une fois en 2015. Le partenariat avec cette université mexicaine est toujours en vigueur.

Manque de doctorants

Concernant le manque de doctorants, il faut souligner que notre Département d'études ibériques et ibéro-américaines compte seulement un enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches, nommé PR depuis 2015. Un deuxième EC est habilité depuis 2018. Dès 2016, une étudiante ayant obtenu le Master s'est inscrite en thèse sous la direction du seul PR du Département, avec un contrat doctoral international 50% MESR / 50% cotutelle avec l'Université Pompeu Fabra de Barcelone. Cependant, en 2017, la doctorante a dû abandonner pour des raisons de santé.

Depuis 2020, le PR du département encadre trois étudiants qui ont finalisé le Master pour l'élaboration d'un projet de thèse. Ces trois étudiants sont accompagnés non seulement dans l'élaboration de leur projet scientifique mais aussi pour l'obtention d'un financement.

Conseil de perfectionnement

Concernant ce point, nous rappelons ce qui est déjà écrit dans la demande d'accréditation, à savoir que les parcours Anglais et Espagnol ont organisé un premier Conseil de perfectionnement en février 2021. Ce Conseil intègre des enseignants de la mention, des professeurs d'anglais et d'espagnol du secondaire, des étudiants de chaque spécialité de la L2 au Master ainsi que des

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



diplômés de notre mention aujourd'hui acteurs professionnels. L'échange a initié une véritable réflexion sur l'état des lieux de notre mention, en Licence et Master, permettant ainsi de dégager de véritables pistes d'évolutions, notamment concernant la demande de professionnalisation (préparation aux métiers de la fonction publique, travail sur une meilleure communication des métiers de la recherche) et d'articulation de la Licence avec un Master MEEF PLC pour l'espagnol, le Master MEEF PLC anglais existant déjà.

Par ailleurs, nous notons l'intérêt de mettre en place un Conseil de perfectionnement spécifiquement dédié au Master recherche.

Master Lettres

Positionnement dans l'environnement :

Dans la nouvelle formation, à partir de la rentrée 2022, il sera proposé un bloc transversal « Métiers de la Culture » afin de valoriser les échanges avec deux acteurs culturels lorientais : le Théâtre National de Lorient et le Musée de la Compagnie des Indes, musée unique en France, pour mieux inscrire la formation dans le tissu historique et culturel de la ville.

Organisation de la formation :

En raison du faible effectif d'enseignants-chercheurs en lettres, 3 EC titulaires uniquement, nous avons eu à cœur de diversifier autant que possible les cours : Moyen Âge et Moyen Âge tardif ainsi que Renaissance ; Ancien Régime et XVIII^e siècle ; XIX-XX-XXI^e siècles.

La dimension épistémologique, théorie et histoire, est prise en charge dans le cadre du cours intitulé « Outils d'analyse théorique ».

Les connaissances portant sur l'environnement et les institutions de la recherche sont développées lors de la préparation et de la participation aux journées d'études ou colloques. Il serait envisageable de convier les étudiants de Master à des réunions de laboratoire afin de mieux les sensibiliser. On signalera qu'une journée d'études avait été organisée à l'initiative de deux étudiantes de Master 2 Lettres et Anglais le 23 avril 2019. Voici le lien ci-dessous, preuve s'il en est besoin que les étudiants sont encouragés à se familiariser avec la recherche et prennent des initiatives qui sont prises en charge par le labo HCTI (https://www.fabula.org/actualites/entre-adaptations-reecritures-et-representations-le-jeu-video-un-intermedia-historique-et_90365.php).

Une personne parmi les 3 EC est chargée de diriger la formation et les étudiants en sont informés dès la réunion de pré-rentrée.

Concernant la formation, dès cette année, l'équipe enseignante va mettre en place un accompagnement et un suivi des étudiants dans leur travail de recherche et de rédaction du mémoire qui s'ajoutera aux rencontres individuelles avec l'enseignant qui dirige le mémoire.

Pour ce qui est enfin de la question des effectifs soulevée dans le rapport d'évaluation, nous rappelons ici qu'avant 2017, il existait un master Littératures et Langages dans le cadre duquel se logeait un parcours Lettres Modernes, d'où des chiffres bien réels avant 2017.

Concernant la remarque suivante : « Il serait souhaitable que le raisonnement sous-tendant l'enseignement de certaines UE à distance dans le master *Lettres* soit explicité ». Cet enseignement à distance a été pensé afin de pouvoir cibler un public plus large et notamment des candidats en reprise d'études ou qui souhaitent passer les concours de l'enseignement. De ce point, on peut conclure à une réussite partielle, car au cours des 4 dernières années seules 3 personnes avec ce profil ont rejoint la formation.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Dans les années à venir, nous souhaiterions établir des passerelles avec d'autres Masters, en histoire notamment, mais également avec les anglicistes et hispanistes, afin que les étudiants de différents Masters puissent se rencontrer et échanger. Une sortie culturelle réunissant les étudiants en Master d'histoire et archéologie et Lettres est d'ores et déjà envisagée avec l'organisateur, Professeur d'archéologie et d'histoire ancienne à l'UBS, en 2022.

Master Management sectoriel (MS)

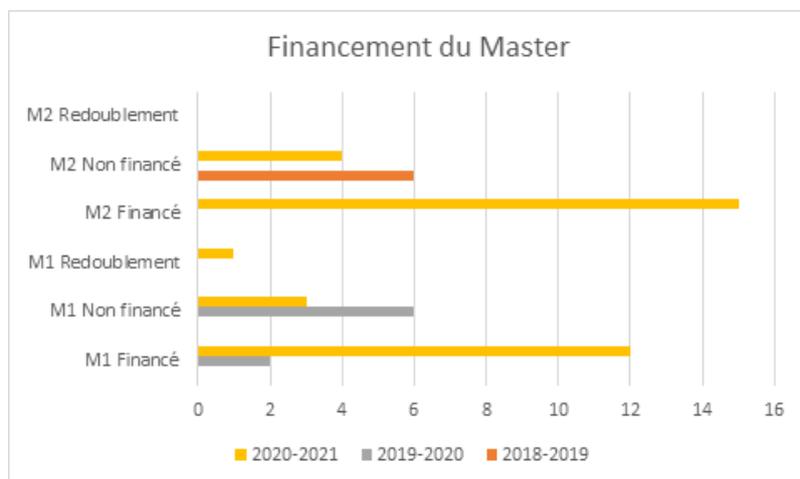
Le rapport de l'HCERES souligne l'originalité et la pertinence de la formation. Néanmoins, il souligne également ses fragilités.

La composante en a conscience. C'est pourquoi, après une première expérience au bilan mitigé, elle a fait le choix de ne rouvrir qu'un des deux parcours pour lesquels elle était habilitée (Responsabilité des établissements éducatifs). Elle a commencé par rouvrir le M2 en 2018-19, pour les étudiants titulaires du M1, puis le M1 rénové en 2019-2020.

Dès lors, elle a mené des actions de communication en collaboration avec le service de formation professionnelle et alternance (via les réseaux professionnels, réseaux sociaux etc.) et en ouvrant le parcours plus largement aux structures éducatives (médico-social, établissements d'enseignement agricole, secteur de la formation professionnelle – Centre de formation par apprentissage etc.).

Elle a également opté pour une commercialisation du Master sur la plateforme « Mon compte formation » gérée par la caisse des dépôts et consignation (financement de la formation avec le Compte Personnel de Formation des personnes candidates au Master).

Ces actions de développement ont porté leurs fruits car les effectifs 2020-2021 ont significativement augmenté avec une majorité d'étudiants financés.



Il conviendra de poursuivre cette communication ciblée afin d'atteindre un public qui globalement en ignore l'existence (public en situation professionnelle pas toujours sensibilisée par l'enseignement à distance).

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



La mise en place d'un **conseil de perfectionnement** (en phase avec un élargissement des publics visés) s'avère indispensable dès le nouveau contrat d'établissement : il permettra un meilleur pilotage du Master en soutien à l'équipe pédagogique et favorisera une dynamique de développement.

Il conviendra également de mettre en place un **suivi précis des diplômés**, lequel reste néanmoins délicat, car les candidats à la formation sont déjà en situation professionnelle et la validation du Master n'implique pas une réussite (immédiate tout du moins) au concours de PERDIR et donc n'entraîne pas de fait une évolution de carrière mesurable à l'issue du diplôme. Le suivi devra être adapté à ces spécificités mais il permettra une meilleure communication et donc visibilité de la formation.

Master Métiers du livre et de l'édition (MLE)

Nous acceptons 30 étudiants par an sur environ 300 candidatures françaises plus une dizaine de candidatures venant de l'étranger, principalement du Maghreb, de l'Afrique francophone, de la Belgique et du Canada. Nous sélectionnons les profils sur la base de la motivation à suivre un master numérique. Nous vérifions en priorité que les futurs étudiants et étudiantes aient la volonté de travailler avec des outils des humanités numériques.

Taux d'insertion

L'institution réalise les enquêtes sur les taux d'insertion. Nous suivons nos étudiants de promotion en promotion grâce à notre groupe *LinkedIn*. Des groupes très actifs sur *Facebook* et *LinkedIn* permettent de garder un réseau d'anciens étudiants depuis la création du master, ce qui est aussi un point fort pour les recrutements et stages. Notre taux d'insertion est souvent à 100% en documentation, plus de 80% en édition. Certains étudiants décident de poursuivre leurs études en se spécialisant – droit, graphisme... Récemment, trois étudiants ont décidé de poursuivre en thèse.

International

En ce qui concerne l'international, la situation est très compliquée en master professionnel. Comme vous l'avez indiqué, notre master est unique et par conséquent nos partenaires à l'étranger sont plutôt de nature académique ou professionnelle, mais ne partagent pas les mêmes orientations que nous. La sélection Erasmus se fait en M1, ce qui rend une mobilité impossible pour un master qui recrute largement au-delà de la Bretagne. En M2, les étudiants cherchent des stages qui leur permettent un passage direct vers l'emploi. Certains étudiants travaillent ensuite en Belgique, en Allemagne ou au Canada, mais la majorité reste en France.

Master Sciences du langage (SL)

Avant d'apporter des éléments de réponse aux trois premières remarques signalées dans le rapport d'expertise, remarques qui nous semblent justes et constructives, je souhaite signaler que le dernier point évoqué nécessite des précisions complémentaires.

L'université Bretagne Sud ayant fait le choix de proposer un master entièrement à distance, cette formation est destinée à la fois au public de professionnels en activité relevant de la formation continue, aux étudiants qui habitent hors de Bretagne ainsi qu'aux étudiants qui sont à l'étranger et qui, pour la plupart, travaillent en tant qu'enseignants de FLE dans les Alliances et Instituts français. La mobilité s'impose pour les étudiants qui se trouvent à l'étranger au moment de

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



l'inscription. Pour les autres, la mobilité est fortement encouragée dès le M1 pour construire leur terrain de recherches au travers d'une expérience interculturelle et/ou didactique.

L'évaluation mentionne « Une absence de pilotage traduisant une défaillance de la co-accréditation ». Le master FPMI a été créé en 2008 à Rennes 2 puis en 2012 à l'UBS dans une formule à distance. Les partenariats ont évolué, certains ont disparu au gré des nouvelles équipes présidentielles des universités partenaires (Madagascar, Algérie etc.), d'autres sont apparus (Sénégal). Certaines accréditations avec les universités étrangères, il est vrai, n'ont pas suscité l'intérêt que nous espérons.

L'évaluation mentionne également « Une absence de conseil de perfectionnement ». Un rendez-vous trimestriel avec les étudiant.e.s délégué.e.s a jusqu'à présent permis de faire le point sur la formation. La délibération du conseil d'administration du 25 mai 2021 nous invite à aller plus loin, nous nous y conformerons.

Enfin, le rapport souligne l'insuffisance « d'analyse de l'insertion professionnelle ». Nous avons conscience que cet aspect est perfectible et qu'il fera l'objet d'un point d'attention et de vigilance dans la nouvelle mouture du master, mais nous rappelons au comité d'évaluation que le master FPMI à l'UBS repose sur très peu d'enseignants-chercheurs et que le choix d'assurer un master entièrement à distance demande une disponibilité et une réactivité très fortes en plus des dispositifs de médiation mis en place (permanences hebdomadaires pour les étudiants, classes virtuelles, regroupements pour ne citer que les principaux). L'équipe enseignante peut difficilement dégager du temps pour cette action. En revanche, elle travaillera plus étroitement avec le service support SUIO-IP de l'université, chargé de collecter ces données importantes qui participent à renforcer la lisibilité et l'attractivité de ce master, dans le cadre d'un conseil de perfectionnement renouvelé.

En conclusion, je tiens à souligner la forte implication des membres des équipes pédagogiques pour assurer la qualité des formations. La Direction du champ LLSHS porte un regard objectif et elle apporte des réponses précises suite à l'analyse faite par le HCERES. Parmi celles-ci, la qualité des partenariats permettra de soutenir les équipes dans l'approche par compétences et lors des conseils de perfectionnement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes cordiales salutations

La Présidente de l'Université Bretagne Sud



Virginie DUPONT

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bretagne-Sud - UBS

Bilan du champ de formations Mer et littoral

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pierre Zembri, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Mer et littoral* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Biotechnologies
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)
- Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement (STPE)

Présentation

Le champ *Mer et littoral* rassemble des formations portées par plusieurs unités de formation et recherche (UFR) en vue de l'affichage d'un domaine spécifique en lien avec la situation géographique de l'université et sa volonté de rapprochement des besoins des milieux socio-économiques régionaux. Ce champ regroupe trois mentions de master auxquelles s'ajoutent deux mentions de licence professionnelle. Il est à noter que deux des trois masters sont co-accrédités avec l'Université de Bretagne Ouest (UBO) : il s'agit des masters *Biotechnologies et Sciences de la Terre et des planètes, environnement* (STPE).

Au sein de l'UBS, deux unités de formation et de recherche portent les masters du champ : l'UFR Sciences et sciences de l'ingénieur pour les mentions *Biotechnologies* et STPE et l'UFR Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS) pour la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED).

Les formations du champ s'articulent avec trois unités de recherche (UR), toutes partagées avec l'UBO :

- le LBCM (Laboratoire de Biotechnologie et Chimie Marines, EA 3884) qui travaille spécifiquement sur les biofilms marins. Il est associé à l'Institut universitaire européen de la Mer (ci-après IUEM), composante de l'UBO ;
- l'UR Géosciences marines et géomorphologie du littoral de l'UMR 6538 DO-GMGL (Domaines océaniques, géosciences marines et géomorphologie du littoral), cette dernière étant également rattachée l'IUEM de l'UBO ;
- l'Institut de géoarchitecture (EA 2219), commun à l'UBS, à l'UBO et à l'Université de Rennes 1.

Le champ est soutenu de façon ponctuelle par des financements d'objets du Programme d'Investissements d'Avenir (Labex MER, EUR ISblue - École universitaire de recherche Interdisciplinary Graduate School for the Blue Planet), destinés au développement de méthodes pédagogiques innovantes, de l'internationalisation et de la mobilité internationale.

Avis global

Il est aisé de concevoir l'intérêt de l'affichage d'un pôle Mer et littoral pour les deux universités de la péninsule bretonne. En revanche, le complément de dossier du champ, très succinct, ne permet pas de saisir un certain nombre d'éléments importants pour aller davantage dans l'analyse :

- le degré d'implication de chaque université et les échanges qui peuvent exister (d'enseignants, d'enseignements, ...),
- la cohérence du champ au sein de l'UBS et les modalités de son pilotage. On comprend qu'il est partagé entre plusieurs UFR mais rien n'est dit sur les conditions de son fonctionnement,
- la coordination interne entre les formations,
- la communication auprès des acteurs socio-professionnels locaux, collectivités et institutions.

Les formations regroupées au sein du champ sont par ailleurs incluses dans d'autres champs avec une intégration davantage documentée :

- le champ *Sciences - Technologies* pour les mentions *Biotechnologies* et STPE,
- le champ *Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales* pour la mention GAED.

Du fait du trop faible nombre d'éléments présentés par l'établissement, il est difficile d'évaluer ce champ.

Analyse détaillée

Finalité des formations

La finalité des trois mentions du champ est correctement affichée, tant sur les objectifs de formation visés que sur les compétences acquises (un manque de lisibilité pour le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*). Les métiers visés sont peu détaillés et les suppléments aux diplômes ne sont pas systématiquement présents.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle à l'issue de la formation sont globalement affichés et portés à la connaissance des étudiants ; leur affichage améliore la visibilité des formations vis-à-vis de l'extérieur. Ils sont en adéquation avec les enseignements. L'adéquation avec les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est probante pour l'essentiel du champ (en particulier pour le master STPE).

Les opportunités de poursuite d'études sont, quant à elles, peu mises en avant, sauf pour le master *Biotechnologies*, malgré l'inscription du champ dans le périmètre de l'EUR ISblue, dont l'objectif premier est pourtant d'organiser le continuum entre master et doctorat.

Positionnement des formations

Le champ de formations *Mer et littoral* affiche une position cohérente dans l'offre globale de formation des deux établissements : UBS et UBO. Cependant, les dossiers d'autoévaluation ne présentent pas le positionnement vis-à-vis des formations extérieures pouvant être considérées comme concurrentes au niveau régional, à l'exception du master *Biotechnologies*. L'association entre l'UBS et l'UBO est présentée comme un point fort de ce champ mais ses modalités sont peu décrites.

L'adossement à la recherche des formations est clairement présenté et détaillé. Le master *Biotechnologies* est inséré dans l'EUR ISblue, ce qui donne une bonne visibilité de la formation auprès notamment des étudiants et montre une bonne continuité master-doctorat. L'articulation formation-recherche est concrétisée par l'appartenance des enseignants-chercheurs des équipes pédagogiques à cinq unités de recherche (UR) : LEMAR, LM2E, LBCM, LGTUBE, LGO, avec le soutien de l'IFREMER pour le master STPE. Les trois premiers UR citées sont rattachées à l'Institut européen de la mer (IUEM) et sont partenaires de l'EUR.

Les contacts entre les équipes pédagogiques des différents masters et des partenaires issus de milieux industriels ou socio-économiques sont présentés et sont formalisés par des conventions. Les partenariats du master STPE ne sont que très peu détaillés. Les relations partenariales se traduisent par une part significative d'intervenants extérieurs qui interviennent dans les enseignements des différents parcours, ainsi qu'au niveau des stages et des projets.

L'ouverture vers l'international est indéniable mais n'est pas détaillée pour ce qui concerne le master STPE. Pour le master *Biotechnologies* sa présence dans l'EUR ISblue lui confère une bonne visibilité internationale et facilite le recrutement d'étudiants via Campus France ; les dispositifs d'incitation et de financement à la mobilité sortante, de type Erasmus Mundus, sont actifs et permettent une mobilité pour stage d'environ 20 % pour ce master. Des partenariats avec des pays tels que la Chine, le Mexique, l'Afrique du Sud, le Canada sont présentés et, dans le cas du master GAED, peuvent conduire à une validation de semestre. Toutefois, les effectifs concernés restent assez limités.

Organisation pédagogique

Les trois masters du champ *Mer et littoral* ont des finalités professionnalisantes marquées. Les masters GAED et STPE accueillent des étudiants principalement en formation initiale. Quant au master *Biotechnologies*, il propose deux parcours en M1 en formation initiale qui deviennent quatre parcours en M2, dont un est ouvert à l'alternance et un autre à distance. Ouvrir toutes ces formations à l'alternance et à la formation continue, compte tenu de la forte orientation professionnalisante, permettrait une meilleure adaptation aux différents projets professionnels des étudiants.

Le champ met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) et les masters sont conçus en 4 semestres. Deux d'entre eux (STPE et *Biotechnologies*) présentent des parcours de spécialisation. La structuration autour d'un tronc commun n'est pas systématique dans ces deux masters. Dans le master *Biotechnologies*, les quatre parcours de deuxième année sont indépendants, tout comme les deux parcours de première année.

Il n'apparaît pas clairement si le champ peut accueillir des publics spécifiques (seul le master *Biotechnologies* en fait mention). De même l'utilisation de la validation des acquis de l'expérience - VAE ou de la validation des études supérieures - VES n'est évoquée que par le master *Biotechnologies*. Une approche harmonisée dans ces deux points serait souhaitable.

L'approche par compétences est partiellement adoptée (pleinement par le master GAED sous forme de blocs de compétences) au sein du champ. Adopter cette approche dans un champ fortement professionnalisant doit être considéré comme une nécessité que l'établissement devrait encourager. Les compétences transversales sont peu formalisées mais sont, par définition, acquises grâce aux modalités pédagogiques variées (classes inversées, projets tutorés, recherche-action, etc.) et elles développent l'autonomie des étudiants.

De plus, on remarque la disjonction entre le parcours P1 du master *Biotechnologies* enseigné entièrement en anglais en 2^{ème} année alors que la première année ne contient qu'une UE d'anglais. Tous les masters proposent des cours d'anglais aux étudiants, assortis d'une possible certification CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur ou TOEIC - Test of English for International Communication pour les mentions *Biotechnologies* et STPE.

La démarche scientifique reste importante malgré l'orientation professionnalisante du champ grâce à des recherches-actions en collaboration avec des unités de recherche ou grâce aux stages en laboratoire (très nombreux dans le master *Biotechnologies*). La connaissance de l'environnement professionnel est assurée par le biais de partenariats (qui ne sont pas détaillés) et des stages obligatoires. Il est peu fait mention d'une poursuite d'études en doctorat.

Pilotage

Les équipes pédagogiques des masters sont diversifiées et adaptées aux différents contenus de formation. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité des formations. Il n'est pas démontré que les équipes pédagogiques sont formées et mobilisées sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences.

Le rôle et les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont clairement définis. Les formations disposent de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Des conseils de perfectionnement sont organisés mais peu d'éléments sont fournis pour apprécier leur contribution au pilotage des formations. Notons que la mention *Biotechnologies* s'est dotée d'un comité de pilotage en plus du conseil de perfectionnement afin de coordonner les parcours de cette mention à large périmètre disciplinaire.

L'exhaustivité des informations fournies sur les règles concernant les modalités de contrôle des connaissances est variable selon les dossiers. La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys sont définis, affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus des formations. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. Aucun élément ne permet toutefois de savoir ni si les équipes pédagogiques pilotent la démarche par compétences, ni si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance quelconque, ni si le principe de la seconde chance est mis en place et explicité.

Dispositifs d'assurance qualité

Des dispositifs de suivi des effectifs des formations existent pour l'ensemble des masters du champ mais sont principalement quantitatifs (nombre d'étudiants). Ils font cependant l'objet d'un suivi particulier, destiné notamment à analyser l'attractivité, pour le master STPE. Un suivi du parcours d'origine des étudiants est réalisé pour les masters *Biotechnologies* et GAED.

Les régimes d'inscriptions sont connus des étudiants mais ne figurent pas systématiquement dans le dossier soumis et des informations sur leur modalité de publication manquent également. La qualité et la transparence des dispositifs de sélection ne sont pas toujours mentionnés dans les dossiers. Ainsi, le master STPE fait l'objet d'un dispositif de recrutement transparent, celui du master GAED est précisé mais peu détaillé tandis que pour le master *Biotechnologies*, un dispositif existe mais n'est pas explicité dans le dossier.

Aucun élément ne permet de savoir si la réussite des étudiants est suivie par un service spécifique de l'UBS, sachant que le champ est porté par l'Université de Bretagne Occidentale, sauf pour le master *Biotechnologies* où le service dédié de l'UBS est bien mobilisé, en partenariat avec le service Cap Avenir de l'UBO. Il a été en outre relevé un suivi et une discussion, accompagnés d'une communication publique réalisée pour le master *Biotechnologies*. Il n'y a pas d'information précise donnée pour les deux autres masters.

De la même manière, le suivi des échecs n'est pas réalisé de manière homogène selon les masters. Ainsi, le master *Biotechnologies* analyse les cas d'échecs de ses étudiants alors qu'aucune information n'est fournie pour les deux autres masters.

Le devenir des étudiants est suivi et communiqué par le biais de différents médias pour le master STPE. Les enquêtes réalisées auprès des diplômés sont néanmoins à prendre avec distance, compte-tenu du taux de réponses qui ne représente environ qu'une moitié des diplômés pour ce même master. Le suivi quantitatif de l'insertion professionnelle à 30 mois est réalisé par le service *SUIO-IP*. Il n'y a pas de suivi qualitatif. Les informations fournies arrivent tardivement et aucune autre donnée, par exemple six mois après l'obtention du diplôme, n'est présentée ce qui ne permet pas d'apprécier l'attractivité des formations sur le marché de l'emploi, ni la rapidité de l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

Les évaluations des enseignements ne sont pas réalisées au sein des mentions. Les conseils de perfectionnement sont mis en place de manière aléatoire et peu transparente pour les formations du champ. Ainsi, ils sont mentionnés pour les masters *Biotechnologies* et GAED. Pour le master STPE, un conseil de perfectionnement se réunit annuellement à l'échelle de la mention. La formalisation de leurs travaux et leur fonctionnement, notamment le rôle attribué aux étudiants ne sont pas explicitement mentionnés. L'ensemble paraît encore embryonnaire et à consolider.

Synthèse des résultats constatés

L'attractivité des masters de ce champ est difficilement mesurable par manque d'informations. Seul le master GAED annonce un grand nombre de dossiers de candidatures. Les effectifs de ce master restent cependant très variables et en-dessous de sa capacité, comme pour ceux du master STPE. Les parcours isolés du master *Biotechnologies* (P1 et P3) ont également des problèmes d'effectifs, et pour le parcours P1 ce n'est pas compensé par l'attractivité internationale à laquelle on pourrait s'attendre. Les taux de réussite sont très bons dans toutes ces formations.

L'insertion professionnelle est très inégale selon les formations. Si les masters *Biotechnologies* et GAED ont de bons résultats, ou en bonne progression (hors parcours P1 et P3 du premier, car non renseignés), l'insertion est très moyenne pour le master STPE avec seulement la moitié des étudiants en emploi à 30 mois, mais sur des postes en adéquation avec la formation. L'adéquation des emplois pour les autres masters n'est pas précisée, mais le taux d'emplois non permanent suite au master GAED est important (50 %). Les poursuites d'études sont peu évoquées et sont très faibles lorsqu'elles sont précisées.

Conclusion

Principaux points forts

- Un champ destiné à matérialiser une spécialité forte de l'Université, en lien avec sa situation géographique.
- D'excellents taux de réussite.
- Une participation importante de professionnels au sein d'équipes pédagogiques diversifiées.

Principaux points faibles

- Des modalités de coopération entre les deux universités pas connues.
- Peu d'éléments probants sur le continuum Master-Doctorat au regard de la présence de l'EUR ISblue associée au champ.
- Alternance et formation continue très peu présentes.
- Des résultats inégaux en termes de placement des diplômés.

Recommandations

Il semble difficile d'appréhender ce champ en tant qu'entité cohérente de formation, tant du fait de la diversité des domaines qui rend par exemple des mutualisations ou la mise en place de passerelles impossibles que du fait de l'absence de pilotage à son échelle. L'impression est donc celle d'un simple affichage. Cela ne remet nullement en cause la qualité des formations prises individuellement et intégrées par ailleurs au sein d'autres champs. L'UBS doit se poser la question de l'affichage de ce champ, largement dominé par l'UBO, et trouver le moyen d'y prendre toute sa place.

Points d'attention

Ce champ n'appelle aucun point d'attention.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIOTECHNOLOGIES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Université de Bretagne Sud - UBS

Présentation de la formation

Créé en 2017, le master *Biotechnologies* est une formation dispensée conjointement par l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et l'Université Bretagne Sud (UBS). La première année (M1) est composée de deux parcours rattachés à l'UBS, l'un localisé sur le site de l'UBS à Lorient, l'autre étant délocalisé au sein de l'Institut Catholique de l'Ouest Bretagne Nord (ICO BN) à Guingamp. La deuxième année (M2) quant à lui, se subdivise en quatre parcours. Le parcours 1 (P1) "master *International en Biotechnologie Marines*" est dispensé au sein de l'UBO (à Plouzané). C'est un parcours international sur les biotechnologies marines uniquement enseigné en anglais. Les trois autres parcours (P2 à P4) sont portés par l'UBS. Le parcours 2 (P2) "*Biomolécules, Microorganismes, Bioprocédés*" est dispensé à Lorient. Le parcours 3 (P3) "*Écologie chimique*" est uniquement proposé à distance. Le parcours 4 (P4) "*Ingénierie des Produits et Process*" s'inscrit dans la suite logique du parcours délocalisé du master 1 et est dispensé exclusivement au sein de l'ICO BN à Guingamp. Cette mention de master vise à former des cadres ayant des compétences en biotechnologies liées, selon les parcours, à la valorisation des ressources biologiques d'origine marine et leurs applications en biotechnologies (P1), à la valorisation des ressources biologiques marines (P2), aux problématiques en écologie chimique marine (P3) ou aux secteurs de la cosmétologie, de l'agroalimentaire ou des biotechnologies en Recherche et Développement (P4). Les volumes horaires globaux varient selon les parcours et sont de l'ordre de 650 à 850 heures hors stage et éventuel projet tuteuré. Les quatre parcours sont disponibles en formation initiale (FI). Le P4 est également accessible à la formation en alternance (FA) et le P3 est accessible à la formation continue (FC).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis dans le dossier où il est précisé que ces derniers sont portés à la connaissance des futurs étudiants sur les sites internet des formations (plaquettes téléchargeables) ou de réunions de rentrée. Toutefois, les parcours P2 et P4 complètent leur communication par d'autres canaux (documents téléchargeables des emplois occupés et insertion professionnelle, interventions vidéo de la direction ou d'anciens étudiants pour P2; réseau LinkedIn pour P4). Les débouchés et passerelles sont aussi présentés avec notamment le souhait de mieux communiquer en 3ème année de licence auprès des étudiants pour compenser la difficulté des passerelles croisées entre M1 UBS - P4 et M1 ICO BN - P2.

La mention revendique sa faculté à permettre une insertion professionnelle immédiate. Ceci se traduit par la possibilité d'une formation par alternance (plus de la moitié des étudiants en P4) ou en formation continue (principalement P3 par le biais de la formation à distance). La poursuite d'études en doctorat est une autre finalité des parcours P1, P2 et P3. Le dossier ne mentionne cependant que le cas du P2 (20 % en doctorat six mois après l'obtention du diplôme). Par ailleurs, si les secteurs visés par les parcours sont bien renseignés, les métiers visés ne sont pas mentionnés à part pour le P2 (à travers les annexes et documents d'information aux étudiants).

Cet écart entre le P2 et les autres parcours se manifeste aussi par l'absence de supplément au diplôme (SAD) pour tous les parcours hormis le P2.

Positionnement dans l'environnement

Issue de la fusion de deux masters distincts et concurrents en 2017, la formation présente une analyse de son positionnement régional et national cohérente. Ainsi dans le contexte d'un domaine prometteur, les biotechnologies, l'enseignement dispensé dans des établissements géographiquement assez éloignés permet par le biais de cette association entre UBS, UBO et ICO BN de ne pas avoir d'équivalent au sein du périmètre breton.

La formation est insérée dans l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ISblue, qui favorise les financements pour des mobilités internationales ou la continuité master-doctorat, et l'Alliance Universitaire de Bretagne (AUB), ce qui encourage les synergies entre établissements.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est clairement explicité à travers la possibilité donnée aux diplômés des parcours P1, P2 et P3 de poursuivre en doctorat. L'articulation formation-recherche est clairement assurée par l'intervention de chercheurs et enseignants-chercheurs émanant essentiellement de trois laboratoires de recherche de l'UBO (Laboratoire des sciences de l'Environnement MARin - LEMAR, Laboratoire de Microbiologie des Environnements Extrêmes - LM2E et Laboratoire de Biotech LBCM). Ces trois laboratoires, qui accueillent en stage une majorité d'étudiants de la formation, sont rattachés à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et sont partenaires de l'EUR. L'école doctorale (ED) de rattachement est l'ED Sciences de la Mer et du Littoral. Toutefois, le M1 sur site de l'UBS ainsi que les parcours P1 et P2 permettent aussi l'intervention d'acteurs professionnels dans des volumes certes modestes mais adaptés (20-70h). Le cas du P4 est différent puisque n'encourageant pas la poursuite en doctorat. En accord avec un parcours à professionnalisation immédiate, celui-ci implique majoritairement des intervenants extérieurs du monde socio-professionnel. Il bénéficie par ailleurs de nombreux partenariats avec des entreprises dont certains formalisés par des conventions. Dans tous les cas, des stages sont obligatoires en M1 et M2 pour accentuer les adossements respectifs de la formation à la recherche ou au secteur industriel.

Le positionnement à l'international de la formation s'articule sous différents aspects et notamment le recrutement d'étudiants étrangers via Campus France (entre 0 et quelques dizaines de % selon l'année et le parcours). Un point fort devrait être le P1 master international mais qui ne se traduit pas dans les faits en raison d'un faible effectif. Les étudiants du P1 ont aussi accès à un programme de master commun organisé par dix universités européennes mais on ignore s'il est effectif. Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants tels que les programmes Erasmus Mundus en partenariat avec la Chine et le Mexique ou un Memorandum of Understanding (MoU) avec l'université de Flinders en Afrique du sud sont mis en œuvre et se concrétisent dans les faits par le recrutement de quelques étudiants étrangers dans certaines unités d'enseignement (UE) de P1. La mobilité sortante (20 % des stages de M2 pour P2 et P3) fait l'objet de financements possibles par l'intermédiaire de l'EUR.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est clairement basée sur deux M1 distincts aux contenus adaptés aux parcours de M2 auxquels ils préparent. Il apparaît que les quatre parcours, du fait de leur spécificité (international, à distance, professionnalisant) sont totalement indépendants. Ces parcours qui cohabitent plus qu'ils n'interagissent sont cohérents en leur sein en matière de spécialisation progressive et par la présence de stages obligatoires (M1 UBS (huit semaines), M1 ICO BN (2-4 mois FI, 7-8 mois FA); M2 P1-P2-P3 (5-6 mois) P4 (4-6 mois FI, 7-8 mois FA) soit en entreprise soit en laboratoire de recherche académique selon des pourcentages différents en fonction de la finalité des parcours. Le P3 permet d'intégrer une formation continue et le P4 une formation par alternance avec un accompagnement spécifique (tuteur, livret, aménagement emploi du temps par rapport à la FI). Le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) est mis en œuvre avec une répartition des ECTS différente suivant les semestres et les parcours, ce qui affecte l'harmonisation de la formation.

La validation des acquis de l'expérience (VAE), la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme. Depuis 2017, quatre VAP ont été accordées permettant un accès en M1 (deux cas) ou en M2 (deux cas). La formation est aussi en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (un étudiant en situation de handicap a été accueilli avec une adaptation du M2 en deux ans).

La démarche par compétences en est à ses balbutiements; elle est sporadiquement mise en œuvre dans quelques UE notamment celles consacrées aux projets tutorés. La formation n'a pas encore été définie en blocs de compétences. Aucun portefeuille de compétences ou outil similaire, n'est déclaré comme mis en place permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis.

La démarche scientifique est au cœur de chaque parcours (particulièrement M1 UBS et M2 P1-P2-P3) et s'appuie classiquement sur le contenu et l'intervention des enseignants-chercheurs au plus près de leurs activités de recherche. La part des stages dans les laboratoires académiques adossés est par ailleurs importante (plus de trois étudiants sur quatre en moyenne). Dans le contexte du M1 ICO BN et du M2 P4, la question de la professionnalisation directe étant plus importante, les stages ont lieu en entreprise et les cours dispensés par des intervenants extérieurs. Par ailleurs, un aspect recherche est également présent (compétences techniques, démarche...) dans cette formation dans le contexte de débouchés vers la RD.

La formation dispense des compétences transversales pertinentes dans chaque parcours (procédés de valorisation, innovation and entrepreneurship, start-up, monde de l'entreprise) y compris dans les parcours moins tournés vers la professionnalisation immédiate.

La dimension internationale de la formation apparaît en priorité par le P1 entièrement dispensé en anglais. Il est dommage d'ailleurs que la continuité entre le M1 (où apparaît une UE d'anglais) et le P1 ne soit pas questionnée dans le dossier. Des UE d'apprentissage de l'anglais (spécialité ou adapté à un objectif) sont dispensées dans chaque mention et parcours (sauf le M2 P3) avec un volume horaire raisonnable par UE (40 à 60h environ sur la totalité du master). L'acquisition de compétences linguistiques en anglais donne lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation. Selon les parcours, les étudiants ont la possibilité d'effectuer la certification CLES ou TOEIC. La formation favorise la mobilité sortante des étudiants grâce à ses partenariats déjà évoqués et qui sont principalement mis à profit au M2 P1 avec environ 40 % de stages à l'étranger. La mobilité entrante fait l'objet de dispositifs (campus France, Erasmus, accueil d'étudiants au sein d'UE) mais reste marginale (quelques étudiants au mieux par année et par parcours).

La place du numérique apparaît principalement par le biais du M2 P3 qui est totalement à distance. Tout passe par la plateforme Moodle (consultation des enseignements, forum, suivi de la participation des étudiants, évaluations en QCM) avec une note terminale consacrée à une étude de cas. Le stage est évalué par la fourniture d'une vidéo de soutenance de stage. L'absence formelle de Travaux Pratiques pour une formation en Ecologie Chimique pose évidemment question. De manière plus marginale, certaines UE d'autres parcours peuvent être suivies en visioconférence quand elles sont mutualisées avec d'autres universités (2 UE pour M2 P1). Pour le reste, Moodle est utilisé comme un environnement numérique de travail classique. On notera une pratique de classe inversée pour une partie d'une UE (virologie) en M1 UBS. Il est dommage que cette initiative ne soit pas davantage développée.

Les notions d'intégrité scientifique d'éthique sont abordées sous formes de webinars en M2 P1 et les étudiants sont informés des risques encourus en cas de fraude ou plagiat et de la possible utilisation d'un logiciel anti-plagiat. On peut regretter l'absence de dispositifs supplémentaires pour le niveau M1 et les autres parcours du M2.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (ensemble des intervenants dans les enseignements) est essentiellement constituée d'enseignants chercheurs des trois laboratoires d'appui de la formation ainsi que d'enseignants de l'UBO, UBS et ICO. Elle est adaptée aux différents contenus de formation ce qui est reflété par une grande diversité de sections du Conseil National des Universités. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis, avec notamment un(e) directeur(rice) des études pour chacun des M1 et M2 ainsi que deux co-responsables de mention ce qui facilite les interactions avec les parcours délocalisés.

Le conseil de perfectionnement (CP) existe et est commun à tous les parcours. Sa composition est connue et il comprend notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Il se réunit une fois par an. Il n'existe pas de documents (comptes-rendus) permettant d'évaluer si celui-ci remplit son rôle. Les étudiants sont par ailleurs consultés par le biais des directions d'étude qui sondent ces derniers sous forme de rapports écrits anonymes ou de conseil des études (direction des études et ensemble des étudiants). La synthèse de ces retours est transmise au CP.

Il est à noter l'existence d'un comité de pilotage qui se réunit le même jour que le CP et dont le rôle est l'harmonisation des parcours, la résolution des problèmes organisationnels et les modalités d'application des recommandations du CP. Dans le contexte de cette formation complexe, il aurait été souhaitable de joindre un ou plusieurs comptes-rendus (de CP, de comité de pilotage) pour évaluer la portée des différentes instances. Dans un cadre où les parcours semblent peu dialoguer, il est regrettable de ne pas avoir plus d'informations sur la "vie" (partage de pratiques, d'objectifs, etc) de cette mention.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont clairement présentées dans le dossier et en accord avec une formation de type master. Si une seconde session peut avoir lieu, le principe et l'application de la deuxième chance n'est pas clairement mentionné. On regrette qu'il n'y ait pas un jury unifié au niveau de la mention, bien que des efforts soient faits pour que deux co-responsables soient membres de tous les jurys de parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis dans le cadre de tous les parcours sur les quatre dernières années et sont listés selon les formations (initiale, continue, alternance, étranger). Le recrutement se base sur une commission examinant et classant les dossiers mais il n'est ni mentionné ni discuté du nombre de candidatures et du nombre de places par parcours ce qui empêche d'évaluer l'attractivité de la formation.

Ceci est d'autant plus dommageable pour les parcours à faible effectif (M2 P1 et P3). Globalement aucune analyse n'est faite de ce suivi.

Les taux de réussite des étudiants sont connus et sont notamment analysés lors des comités de pilotage ou jurys. Ces données sont diffusées lors de salons ou journées portes ouvertes mais seules les plaquettes émanant du M2 P2 sont présentes dans le dossier. Les échecs, bien que cas particuliers sont aussi analysés.

Le service d'aide à l'insertion Professionnelle de l'UBS et le service Cap-Avenir (UBO) se chargent des enquêtes en lien avec le devenir de ses diplômés (poursuite d'études et insertion professionnelle) à 30 mois. Ce délai conséquent empêche d'avoir des données précises sur les diplômés depuis 2017-2018. Si la formation présente bien des enquêtes à trois et six mois pour les parcours P2 et P4, une grande partie des enquêtes présentées est donc caduque car trop anciennes pour juger de la pertinence de la formation. Dans ce contexte, les parcours P1 et P3 qui sont les plus fragiles et les plus récents (formation créée en 2017) ne bénéficient pas de données chiffrées exhaustives, ce qui est regrettable pour apprécier à la capacité de la formation à être réactive.

Si le CP semble échanger avec les représentants étudiants sur les points positifs et négatifs de la formation, on déplore l'absence d'une évaluation de la formation formalisée à l'échelle de la mention.

Résultats constatés

Les effectifs sont cohérents pour les deux M1 sur les quatre dernières années (20 en moyenne pour UBS et 70 en moyenne pour ICO BN) mais ne disent rien sur l'attractivité de la formation en absence de taux de pression et du nombre de places. Une forte disparité est observée entre des parcours solides (17 en P2 et 40 en P4 dont plus de la moitié en alternance) et fragiles (12 en moyenne pour P1 mais oscillant 6 - 20 - 3 - 20; 4 en moyenne pour P3 dont une année non ouverte). Par ailleurs, le pourcentage d'étudiants étrangers en P1 (20% en moyenne) n'est pas ce qui est attendu pour un master international. On constate aussi que pour le parcours délocalisé à l'ICO BN, les effectifs entre le M1 et le M2 sont quasiment réduits de moitié car une partie des étudiants s'orientent au sein du M2 Ingénierie des Systèmes Complexes à l'ICO BN (conventionné avec l'UBS). Il est regrettable que ce point ne soit analysé plus en détail. Les effectifs par niveau et parcours (hors P1 et P3) sont stables, ce qui montre la solidité du vivier.

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants (entre 80 et 100 % en moyenne sur trois ans et tous les parcours).

Les taux d'insertion professionnelle sont parcellaires. S'ils permettent de voir les évolutions des parcours P2 et P4 depuis la création de la formation, ils ne disent rien sur les parcours les plus fragiles (P1 et P3). Dans ce contexte, l'insertion est excellente pour P4 avec une insertion professionnelle immédiate à 6 mois (83 % et 92 % sur les 2 dernières années). Pour ce qui est du P2, il est démontré une amélioration de l'insertion professionnelle immédiate à 6 mois (proportion de diplômés en recherche d'emploi qui baisse de 35 à 22 % quand le nombre d'étudiants en emploi passe de 35 à 52 %).

Conclusion

Principaux points forts :

- Un environnement institutionnel riche (laboratoires, Université, EUR, Instituts...).
- Une thématique porteuse associée à une dynamique des acteurs.
- Deux parcours solides et performants.

Principaux points faibles :

- Une formation tubulaire où les parcours sont indépendants avec une structuration dont l'apport n'apparaît pas.
- Deux parcours fragiles en matière d'effectifs qui sont peu analysés.
- Un master international qui ne remplit pas complètement son rôle.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation est parfaitement cohérente dans sa vision thématique et géographique et tire pleinement profit d'un environnement institutionnel riche et dynamique. Sa structuration en parcours indépendants présente le risque de ne pas suivre la mention dans sa globalité. Ainsi, la pérennité et le bien fondé des parcours P1 et P3 ne sont pas assurés en l'état et il est indispensable que le conseil de perfectionnement, commun à la mention, puisse être vigilant et en mesure de proposer des dispositifs en soutien de ces deux parcours en cohérence avec l'évolution de la mention. Des perspectives intéressantes sont mentionnées comme le soutien de l'EUR à la création de nouvelles UE pour le P3 ou d'une UE mutualisée pour les P1 et P2. De plus, si pour le vivier du P1, une intégration d'élèves-ingénieurs de 3ème année (ESIAB) devrait stabiliser les effectifs, ceci ne règlera pas la question de l'internationalisation de l'effectif. Quant au P3, son recrutement hors Bretagne ou en formation continue nécessite aussi une communication plus dynamique et une réflexion sur les frais d'inscription plus élevés que pour les autres parcours.

Il serait donc pertinent de travailler à la mise en place d'un tronc commun entre les deux parcours de M1 et les parcours de M2 en utilisant les outils numériques à disposition mais il est prioritaire d'assurer une analyse de qualité sur le devenir des cohortes des P1/P3 et plus encore accentuer la communication pour favoriser un recrutement en cohérence avec le but de ces parcours. Enfin, l'approche par compétences doit faire l'objet d'une réflexion plus globale et générale sur la formation comme la possibilité d'une transcription par blocs et la mise en place d'un portefeuille de compétences ou d'un outil similaire permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis. Enfin, une première démarche de connexion serait de mettre en place un supplément au diplôme homogène pour l'ensemble des parcours de master.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement(s):

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, décliné en un unique parcours *Aménagement et urbanisme des milieux littoraux (AUTELI)* est une formation professionnalisante en quatre semestres ayant pour objectif la formation de futurs professionnels spécialisés dans l'aménagement littoral. Il est dispensé par la Faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales localisée à Lorient, pour un total de 742 heures d'enseignements réalisés dans le cadre de la formation initiale ou continue.

Analyse

Finalité de la formation

Ce master a pour finalité de former des professionnels capables d'analyser la complexité du milieu littoral et d'en proposer une lecture intégrée, fondée sur une approche pluridisciplinaire, une bonne connaissance théorique de l'aménagement et une première expérience pratique. Il s'appuie sur la pédagogie par atelier qui permet d'appliquer la théorie aux situations professionnelles. Le dossier est silencieux sur les modalités d'information à destination des diverses parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

Parmi les formations en aménagement du territoire et urbanisme, le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'université de Bretagne Sud est l'un des rares masters français tournés vers la gestion et l'aménagement des littoraux, avec le master *Sciences pour l'environnement, parcours Géographie appliquée à la gestion des littoraux* de l'université de La Rochelle, le master *Politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme du littoral* de l'université du littoral Côte d'Opale et le master *Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes* de l'université de Nantes. La cohérence des formations de l'Université de Bretagne Sud est thématique, organisée autour du domaine « mer et littoral » qui implique plusieurs composantes (UFR des Sciences et Sciences de l'Ingénieur, IUT de Lorient), plutôt que disciplinaire. Dans l'environnement régional, des formations en aménagement se trouvent également à Brest et à Rennes. La proximité de formations dans le même domaine implique un réel risque de concurrence qui n'est pas évalué mais modéré par la complémentarité avec l'offre de l'UBO. Cette complémentarité est facilitée par l'appartenance des deux équipes pédagogiques au laboratoire Géoarchitecture, Territoires, Urbanisation, Biodiversité, Environnement (UR 7462) spécialisé dans les questions d'aménagement littoral.

De nombreux intervenants professionnels interviennent dans la formation, ce qui a conduit à un partenariat avec l'agence d'urbanisme et de développement économique du pays de Lorient (AUDELOR). Depuis 2012, un partenariat a été conclu avec la formation « Développement durable et zones côtières » de l'université de Moncton au Canada (Nouveau-Brunswick), permettant de valider un semestre mais en moyenne, seul un(e) étudiant(e) profite de cette opportunité chaque année.

Organisation pédagogique de la formation

Le master accueille principalement des étudiants en formation initiale, mais chaque année un ou deux étudiants sont issus de la formation continue. L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas proposer la formation en alternance pour des raisons de ressources humaines, le renforcement de l'équipe avec un PAST (professeur associé à temps partiel) en 2019 permet de réinterroger ce positionnement.

Le master comporte quatre semestres, sans différenciation en parcours. Le premier semestre a pour but de donner un socle commun de connaissances à des étudiants venus d'horizons divers. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) théoriques et des UE pratiques, sans compensation entre le bloc théorique et le bloc pratique.

L'approche par compétences a été récemment adoptée, ainsi que l'organisation de la formation par blocs de compétences. Le dossier ne donne toutefois pas de précision sur les mémoires que les étudiants sont certainement amenés à écrire au cours du master, ni sur les modalités de leur évaluation.

La professionnalisation est très présente, avec un stage de 12 semaines en M1 et un stage de 20 semaines en M2, ainsi qu'avec les ateliers de projet, en M1 et en M2, à chaque semestre, qui mettent les étudiants en situation professionnelle d'application de leurs connaissances et de leurs compétences. Les modalités de la professionnalisation sont originales, avec une implication de l'équipe de recherche support de la formation, et l'implication des étudiants dans des opérations de recherche-action en partenariat avec des acteurs professionnels (partenariat avec le syndicat mixte du Pays de Lorient). Cette pratique constitue une vraie plus-value pour la formation.

L'utilisation du numérique se limite à l'apprentissage par les étudiants des outils indispensables dans l'aménagement, comme les Systèmes d'Information Géographique (SIG), la Publication Assistée par Ordinateur (PAO) ou le Dessin Assisté par Ordinateur (DAO).

L'internationalisation de la formation consiste surtout dans l'enseignement de l'anglais (40 heures pour les deux années), avec la possibilité de passer la certification TOEIC.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, assez réduite, est constituée de trois enseignants - chercheurs titulaires, deux géographes et une architecte sociologue. Depuis septembre 2019, l'équipe a été renforcée par le recrutement d'un professeur associé (PAST), à qui ont été confiés les ateliers de projets. D'autres enseignants - chercheurs de l'université, notamment historiens, interviennent ponctuellement. La pluridisciplinarité de la formation est donc fortement liée aux intervenants extérieurs. Les professionnels de l'aménagement assurent entre 40 et 45 % des enseignements. Ils apportent la plus-value attendue pour une formation professionnalisante. Une partie de leurs interventions sont en partenariat avec les enseignants-chercheurs permettant un échange fécond pour les étudiants.

Un conseil de perfectionnement, constitué des enseignants titulaires, de quatre représentants du monde professionnel et d'un étudiant est en place et se réunit au minimum une fois par an. La prise en compte des préconisations de ce conseil n'est pas illustrée.

Dispositif d'assurance qualité

Plusieurs parcours de licence (*histoire, sciences politiques, géographie, droit, sociologie...*), permettent de candidater au master et les enseignants tiennent largement compte de la motivation des candidats et de leur sensibilité aux questionnements sur le territoire. La capacité d'accueil du master est maîtrisée; les candidatures ainsi que l'origine des étudiants sont correctement décrites, mais le dossier ne précise pas les modalités d'examen des candidatures.

Le suivi des étudiants après diplomation fourni dans le dossier est réalisé par l'observatoire de l'insertion professionnelle; il est peu détaillé. Le contenu des enquêtes est très lacunaire en terme d'items collectés, mais cela semble tenir davantage à la méthodologie de l'observatoire qu'aux responsables de la formation. Un travail de collecte d'information complémentaire auprès des diplômés, compte-tenu de la teneur des effectifs, pourrait s'avérer plus utile au pilotage de la formation.

Le rôle des étudiants dans l'évaluation de la formation n'est pas indiqué.

Résultats constatés

La capacité du master est de 25 étudiants par année, tandis que le nombre de dossiers de candidatures examinés et classés par l'équipe enseignante est d'une centaine, ce qui atteste de l'attractivité de la formation et de la pertinence de son positionnement. Sur la promotion 2019-2020, les effectifs sont de 32 étudiants sur les deux années (soit moins que la capacité d'accueil théorique), dont 16 viennent d'universités bretonnes, 10 viennent d'autres régions françaises et cinq sont des étudiants étrangers. Le nombre d'inscrits pédagogiques était en 2018-2019 de 12 en M1 et de 17 en M2; en 2019-2020 respectivement de 22 en M1 et de 11 en M2. Pour l'année universitaire 2018-2019, 17 étudiant(e)s ont été diplômé(e)s en M2, ce qui correspond sur l'année à un taux de réussite de 100 % et aucun abandon n'a été constaté cette même année ni en M1, ni en M2. Toutefois, sur le plan statistique, ces très bons résultats doivent être considérés avec prudence, compte-tenu de la modestie des effectifs.

La dernière enquête d'insertion à trente mois communiquée en annexe du dossier concerne la promotion 2015-16 (il aurait été utile d'avoir des résultats plus récents). Sur 13 diplômés, neuf ont répondu à l'enquête mais huit réponses ont été réellement exploitées. Parmi les répondants, six étaient en emploi (trois CDI, trois CDD) et deux en poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne attractivité, notamment à l'échelle régionale.
- Une bonne professionnalisation et un bon réseau d'intervenants professionnels.
- De bons taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Une formation non ouverte en apprentissage.
- Des effectifs étudiants relativement modestes au regard de l'attractivité.
- Un suivi de l'insertion peu étoffé et daté.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'UBS présente de réels atouts du fait de l'originalité de son offre de formation, de sa bonne insertion dans le tissu économique régional, de la qualité de sa professionnalisation et de ses bons taux de réussite. L'ouverture à l'international est trop limitée. Dans la perspective d'améliorer l'insertion qualitative et quantitative des étudiants, le passage à l'apprentissage serait un vrai plus qui pourrait en outre permettre d'étoffer l'équipe pédagogique pour améliorer l'encadrement des étudiants et permettre le développement de la formation. La recherche de partenaires étrangers travaillant sur des problématiques similaires permettrait de renforcer l'ouverture internationale.

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO
Université de Bretagne sud- UBS

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement (STPE)* est l'un des huit masters du champ *Sciences de la Mer et du Littoral* proposé par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). La mention est co-accréditée avec l'Université de Bretagne Sud (UBS). Il se décline en deux parcours *Géosciences océan* porté par UBO, et *Ingénierie et gestion des ressources côtières et littorales* porté par UBS.

La présente évaluation ne porte que sur le parcours *Géosciences océan*.

Le parcours brestois se subdivise ensuite en deux spécialités: 1- spécialité *Marges, dorsales et manteau* et 2- spécialité *Sédimentologie et paléo-environnements*, et vise à amener des diplômés de licence (*Sciences de la Terre, Sciences de la Vie et de la Terre, Géographie*) ou d'une formation en hydrologie à travailler dans le domaine des géosciences marines, en entreprise ou dans des établissements de recherche, fondamentale ou appliquée. Ce parcours est proposé en formation initiale, formation continue et VAE. Les enseignements sont répartis en cours magistraux, travaux dirigés, et travaux pratiques qui représentent environ 800 heures d'enseignement en présentiel réparties sur les deux années et complétées par deux stages obligatoires : l'un en première année (M1) de deux mois et l'autre en deuxième année (M2) de cinq mois. La formation se déroule sur le site de Plouzané.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage et les contenus sont détaillés dans les plaquettes disponibles sur le site web de la formation. La spécialisation débute en première année (M1) sur le plan de la méthodologie et de la découverte du monde professionnel, puis se renforce en deuxième année (M2) sur le plan disciplinaire. Les compétences sont explicitées de manière détaillée mais il n'est pas délivré de supplément au diplôme.

Les débouchés en termes d'insertion professionnelle sont analysés, et publiés sur le site internet. Le débouché principal de la formation est la poursuite en doctorat pour près de 50 % des effectifs. Certains diplômés poursuivent leur formation dans d'autres structures (école d'ingénieurs, master) et le taux d'insertion professionnelle des diplômés (hors doctorat) est tout à fait satisfaisant (de l'ordre de 70 %). Le dossier stipule que le master n'a pas encore fait l'objet d'une fiche inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) alors que celle-ci est nationale et que l'université est accréditée à délivrer cette mention.

Positionnement dans l'environnement

La formation est positionnée dans le champ « *Sciences de la Mer et du Littoral* » de l'UBO, et s'inscrit ainsi dans la politique scientifique de l'établissement autour d'une dynamique d'excellence dans le domaine de la mer et du littoral, reconnue au plan national par le labex Mer et la graduate school / EUR ISblue. Elle est entourée par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et le Laboratoire Géosciences Océan LGO - unité mixte de recherche (UMR). Les passerelles sont annoncées nombreuses mais pas détaillées. L'Université de Bretagne Sud (UBS) est le partenaire principal, au travers de la co-accréditation. Les deux parcours partagent près de la moitié des UE mutualisées, donnant la possibilité d'une ouverture aux problématiques littorales et permettant une cohérence au sein de l'offre régionale intra-Bretagne. Toutefois, les éléments fournis dans le dossier auraient mérités d'être plus précis afin de présenter clairement la mention co-accréditée et ses deux parcours. Le parcours *Géosciences océans* est l'une des cinq formations proposées dans le champ disciplinaire des géosciences marines à l'échelle nationale. Les autres formations se retrouvent Caen, la Rochelle, Perpignan et Bordeaux. Il se démarque essentiellement par la spécialité *Marges dorsales et manteau* proposée en M2.

Au niveau international, il n'y a pas de partenariat établi, même si des liens avec des établissements étrangers ont pu être créés grâce à la l'EUR ISblue. Le dossier ne mentionne pas de dispositifs particuliers permettant la mobilité entrante et/ou sortante des étudiants tout comme des enseignants-chercheurs.

L'adossé à la recherche est centré sur l'UMR 6538 Géosciences Océan, du laboratoire voisin Géosciences Marines de l'IFREMER, et du SHOM (Service hydrographique et océanographique de la Marine) qui sont des laboratoires d'excellence en matière de géosciences marines. En outre, 20 % des enseignements de spécialité sont assurés par l'IFREMER (30 % des enseignants). D'autres laboratoires de l'IUEM, de l'UBS, de l'École nationale supérieure de techniques avancées - ENSTA Bretagne et de l'École Navale participent également par la mise en commun de moyens (navire école, géophysique, géochimie...).

De nombreux partenaires socio-économiques, des petits bureaux d'études aux très grandes entreprises, listés en annexe proposent des stages. Deux associations d'étudiants co-organisent les journées professionnelles et entretiennent des liens avec les partenaires via des réseaux sociaux (Linkedin...). La formation a su tisser des liens durables avec les partenaires socio-économiques locaux.

La valeur ajoutée des partenariats dans la formation est surtout avec l'Institut Polaire Français Paul-Emile Victor (l'IPEV), qui permet à des étudiants de la formation d'embarquer tous les deux ans dans le cadre d'une "université flottante". Un partenariat avec l'Université Sultan Caboos permet aussi un stage de terrain en Oman.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue comme un continuum master-doctorat, notamment via l'EUR ISblue. Le M1 est en grande part mutualisé avec l'UBS. En l'absence de données sur le parcours de l'UBS, il est délicat de porter un avis sur la structuration de la mention. Cependant, malgré cette forte mutualisation entre les deux parcours on comprend à la lecture du document qu'aucune passerelle n'est possible et que l'inscription dans l'une des universités bloque le choix de l'étudiant. Il s'agit davantage d'une mutualisation d'unités d'enseignement mais il n'est pas suffisamment précisé comment les étudiants y ont accès compte tenu de l'éloignement géographique des sites. Il est simplement indiqué que la mutualisation ne se fait pas de manière complète. De la même manière il est fait état d'enseignements en commun avec un master *Sciences de la Mer et du Littoral* alors que cette mention n'existe pas à l'UBO. Inversement il n'est pas clair pour quelles raisons les spécialités proposées finalement au sein du parcours GO n'ont pas été déclinées en tant que parcours.

Les étudiants empêchés peuvent faire leur master en trois ou quatre ans. La formation dit pouvoir accueillir des étudiants en situation de handicap mais on s'interroge sur les dispositifs mis en place pour les enseignements pratiques sur le terrain. Elle est par ailleurs adaptée à la formation continue (sept UE proposées). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées.

Le référentiel de compétences est donné, mais les unités d'enseignement (UE) ne sont pas transcrites en compétences ni regroupées en blocs de compétences. La formation comporte une part importante de projets individuels ou par groupes mais les modalités ou innovations pédagogiques ne sont pas mises particulièrement en lumière. La formation inclut des UE méthodologiques introduisant au monde de la recherche (bibliographie, stage) et les étudiants sont invités aux séminaires hebdomadaires. Il n'est pas mentionné des crédits de formation dispensés par l'école doctorale. L'ouverture vers le monde socio-économique se fait via les interventions des enseignants extérieurs et par le montage d'une *Journée professionnelle*, en M1 et en M2, organisée par les étudiants où les partenaires sont invités. Une UE *Communication et préparation à la recherche* permet à l'étudiant en M2 de préparer son projet professionnel.

La formation quoique conforme au système de Bologne et rendant possible la mobilité n'a pas de programmes d'échange Erasmus alors que sa visibilité et sa singularité le permettraient très certainement. L'internationalisation de la formation est donc très restreinte. Des enseignements d'anglais et en anglais sont toutefois proposés dans la formation et des dispositifs d'aides financières encouragent la mobilité à l'international.

L'équipe pédagogique ne s'est pas réellement approprié l'outil numérique et en fait un usage relativement classique justifié par l'utilisation de logiciels spécifiques et l'appui à la gestion administrative des enseignements (emploi du temps, ENT...). Le distanciel est limité à certaines UE communes entre Vannes et Brest.

Les étudiants signent la charte des bonnes pratiques pour leurs projets et stages. La détection de plagiat est opérée par les encadrants et les fraudes sont pénalisées suivant des barèmes communiqués aux étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est recentrée autour de 60 personnes environ, toutes issues du milieu de la recherche académique (enseignants-chercheurs, chercheurs, techniciens et ingénieurs de recherche, de l'université ou des structures partenaires tels le CNRS ou IFREMER) et on s'étonne de l'absence d'acteurs du milieu socio-économique. Le document ne permet pas d'apprécier la diversité des disciplines couvertes et si elle permet de couvrir l'ensemble des besoins pédagogiques. Des doctorants et post-doctorants interviennent ponctuellement. Un demi-temps plein est dévolu au secrétariat.

Le comité de pilotage de la formation est identifié sur moodle et sur le livret pédagogique distribué à la rentrée. Il est constitué de la directrice de la mention, des responsables du M1 et du M2, de deux collègues du parcours porté par l'UBS, d'un interlocuteur IFREMER. Le rôle de chacun est bien défini. Le conseil de perfectionnement est constitué de l'équipe pédagogique augmentée de représentants des étudiants, du LGO et du département des Sciences de la Terre de l'IUEM.

Les comptes-rendus du conseil de perfectionnement sont diffusés aux étudiants et à l'ensemble des enseignants de la formation. On s'interroge sur l'absence de représentants du milieu socio-économique dans ce conseil. Cependant, le dossier introduit de la confusion entre le champ et la mention, parlant abusivement "du master Sciences de la mer et du littoral" rendant difficile l'appréciation sur le niveau réel du pilotage.

Les jurys sont constitués de membres de l'équipe pédagogique et communiqués aux étudiants via l'administration de la scolarité. Les modalités d'évaluation sont décidées par l'équipe pédagogique et validées par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Elles sont publiées sur le site web de l'université dans le livret pédagogique de l'étudiant. Les UE se compensent par semestre en M1 et les semestres se compensent en M1 et en M2. Compte tenu que le stage occupe l'essentiel du second semestre au cours du M2, on peut s'interroger sur les choix de l'équipe pédagogique à permettre une compensation inter-semestre alors que ce ne sont pas les mêmes compétences qui sont *a priori* évaluées. On note également un choix de l'équipe pédagogique de donner un poids croissant aux compétences disciplinaires en augmentant leurs coefficients au détriment des compétences pré-professionnelles et transverses. Le principe de la seconde chance est appliqué avec deux sessions d'examen.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement se fait sur dossier via le site internet de la formation (formulaire / dossier), suppléé par e-candidat depuis 2020, ou *via* Campus France pour les étrangers concernés. Le comité de recrutement est constitué de membres de l'équipe pédagogique. Les critères de sélection sont détaillés (filière d'origine, résultats universitaires, lettre de motivation...). L'attractivité est maintenue par le réseau des anciens étudiants (Facebook etc..) et la publicité faite à l'occasion de différents rendez-vous annuels (Nuit des Chercheurs, journées portes ouvertes, Fête de la science, Salon de l'Étudiant à Brest, Salon des métiers de la Mer à Paris, etc).

La réussite des étudiants est publiée par la DEVE (direction des études et de la vie étudiante).

Le devenir des diplômés réalisé par l'observatoire des parcours de formation de l'UBO est analysé et publié sur le site web de la formation; il est complété un suivi via le site LinkedIn de la formation organisé par l'équipe pédagogique.

La formation évolue en tenant compte des évaluations que les étudiants font sur la formation via des questionnaires anonymes sur la plate-forme pédagogique Moodle.

L'autoévaluation de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, à travers ces éléments et les comptes-rendus de son conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Comme le reste de l'analyse les résultats examinés ne portent que sur le parcours GO de l'UBO.

La formation cible des débouchés très spécifiques et parvient à maintenir son vivier. Malgré l'absence de dispositif international elle reste attractive bénéficiant certainement de l'environnement scientifique exceptionnel, qui en fait l'une des premières destinations en France des étudiants voulant faire des géosciences marines. Les statistiques en annexe montrent que 40 % des étudiants inscrits en M1 viennent de l'UBO. Toutefois la proportion d'étudiants européens et issus d'autres universités françaises extra-régionales et d'étudiants européens et extra-européens n'est pas donnée.

La sélection efficace donne un taux d'abandon inférieur à 5 %. Le taux de réussite est élevé mais devrait être analysé au regard de la spécificité de cette formation qui cible un public particulier et restreint (géosciences marines) et donc peut-être plus mature au regard du projet professionnel. L'environnement scientifique permet une bonne intégration des diplômés dans le milieu de la recherche à l'issue de leur formation (plus de 50 % poursuivent en doctorat) et on note également un bon taux d'insertion dans le milieu socio-économique avec près de 30 % des diplômés qui occupent des postes dans des bureaux d'étude. C'est plus que raisonnable pour une formation visant en premier lieu le monde de la recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un environnement partenarial et institutionnel exceptionnel.
- La formation réduite à son seul parcours Géosciences océans offre une lisibilité maximale autour d'une cohérence disciplinaire.
- Une projection post-diplôme cohérente, avec un débouché tourné prioritairement vers la recherche, mais une proportion intéressante dans le monde socio-économique.

Principaux points faibles :

- Aucun dispositif international.
- Faible représentativité du milieu socio-économique dans le pilotage de la formation (équipe pédagogique, conseil de perfectionnement).
- Absence du parcours porté par UBS dans le dossier.
- Confusion entre le champ de formation "*Sciences de la mer et du Littoral*" et la mention.

Analyse des perspectives et recommandations

Si on regrette que le dossier soit pour partie incomplet (manque d'information sur le parcours porté par l'UBS, dont on peine à évaluer ici la place) et trop souvent confus, il n'en reste pas moins que la mention, par son parcours GO, capitalise sur son environnement régional et contient les challengers dans un contexte régional où plusieurs autres universités ont un master *STPE* (Rennes, Nantes). La mention *STPE*, ne s'avère sans doute pas très lisible pour les étudiants pour abriter un parcours essentiellement porté sur les Géosciences marines au vu du nombre de candidatures qui chute considérablement. Ce qui pourrait apparaître comme un élément de réponse sous la forme du développement, brièvement évoqué, d'un cursus *CMI* et l'ouverture aux Écoles d'ingénieurs présentes sur le territoire, n'est pas suffisamment étayé (aucune justification des raisons) pour que l'on puisse en évaluer la portée. Il s'agirait surtout pour cette formation de niche, d'éviter le repli sur soi et de capitaliser sur ses atouts, en jouant une carte supplémentaire à l'international, et en s'appuyant davantage sur l'EUR ISBlue, de manière à consolider sa lisibilité dans le domaine de la recherche. Il y a un potentiel pour un ou plusieurs double-diplômes Erasmus Mundus. L'enseignement se fait déjà pro-parte en anglais et le dispositif partenarial est idéal pour cela.

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurence BREYALT
Laurence.breyault@univ-ubs.fr
02 97 01 71 27

OBJET : observations au regard du rapport
d'évaluation – MASTER de l'UBS
Bilan du champ de formation Mer et Littoral

La Présidente

de l'Université Bretagne Sud
à
Monsieur le Directeur
du Département d'évaluation des
formations

Monsieur le Directeur,

Je souhaite, en premier lieu, remercier le HCERES pour la qualité de l'analyse du champ de formation Mer et Littoral et des formations de second cycle rattachées. Ce champ de formation est porté à l'UBS par deux UFR et il est adossé à trois unités de recherche partagées entre l'UBS et l'UBO (Laboratoire de Biotechnologie et Chimie marines, LBCM – EA 3884 ; l'UR Géosciences marines et géomorphologie du littoral de l'UMR 6538 DO-GMGL – Domaines océaniques, géosciences marines et géomorphologie du littoral et l'Institut de géoarchitecture - EA 2219). Deux des trois formations de master (*Biotechnologies* et *Sciences de la Terre et des Planètes-Environnement*) sont insérées dans l'EUR ISblue qui apporte un financement pour les mobilités internationales, le continuum master – doctorat ainsi que pour l'innovation pédagogique. Des enseignants-chercheurs de l'UBS représentent ces formations dans les comités de pilotage de l'EUR. L'Alliance Universitaire de Bretagne (AUB) encourage les synergies entre les établissements. La création très récente de ce champ à l'UBS explique le manque d'éléments rapporté par les experts.

Sans entrer dans les détails, il me semble important d'apporter certaines observations pour certains items.

Master mention Biotechnologies :

La structuration de la mention en lien avec l'UBO est nouvelle ; elle devra pour le prochain contrat mieux répondre aux objectifs fixés. A noter que le parcours international relève du partenaire UBO.

Concernant le parcours « Écologie Chimique » à l'UBS, il fait déjà partie d'une réflexion afin d'augmenter son attractivité. Le fait qu'il soit à distance et uniquement sur le Master 2 est sans doute une cause des effectifs restreints. Il est déjà à la réflexion l'éventuel développement sur 2 années, sachant que le nombre de candidats potentiels titulaires d'une Licence est élevé.

Master mention Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement :

Le bilan de ce Master est très positif. Il conviendra effectivement lors du prochain contrat d'améliorer l'attractivité internationale ; de même le lien avec le monde professionnel (formation continue, entreprises, collectivités) qui s'avère efficient au travers du laboratoire d'appui devra se traduire par des éléments concrets sur la formation. Une mise en alternance du Master est déjà en cours de réflexion.

Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)

À propos de l'apprentissage en alternance : Les travaux réalisés en groupe exigent un temps pédagogique qui s'accommode mal d'un rythme fractionné. Par ailleurs, l'alternance ne relève pas d'une demande exprimée par les acteurs du secteur. Les ateliers de projet (sur commande réelle) développés dans la formation et le stage restent les temps d'application professionnels privilégiés. Mais c'est une question que nous ne manquerons pas de (re)poser au conseil de perfectionnement.

À propos de la recherche de partenariats à l'international avec des formations voisines : Notre partenariat avec l'université de Moncton pourrait être renforcé, notamment autour des questions d'adaptations aux changements climatiques sur les littoraux. Le service des affaires internationales sera aussi sollicité pour un appui dans la recherche de nouveaux partenaires.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



En conclusion, je tiens à souligner la forte implication des membres des équipes pédagogiques et des unités de recherche en appui pour assurer la qualité des formations, ainsi que la qualité des partenariats pour participer aux enseignements. Le pilotage reste à structurer et à animer après une phase de création de ce champ à l'UBS très récente.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

La Présidente de l'Université Bretagne Sud



Virginie DUPONT

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bretagne Sud - UBS

Bilan du champ de formation Sciences -
Technologies

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pierre Zembri, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formation *Sciences - Technologies* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Biotechnologies
- Master Informatique
- Master Ingénierie de conception
- Master Ingénierie des systèmes complexes
- Master Mathématiques appliquées, statistique
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation - 2nd degré
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement

Présentation

Le champ *Sciences - Technologies (ST)* regroupe cinq mentions de master. Il s'organise également en trois pôles associant des formations de premier et deuxième cycles :

- Sciences de l'Ingénieur : 1 licence, 10 licences professionnelles, 2 formations d'ingénieur (Génie industriel, Mécatronique), ainsi que les masters *Ingénierie des systèmes complexes* et *Ingénierie de conception* ;
- Sciences exactes (Math-Info-Stats) : 2 licences, 3 licences professionnelles, 2 formations d'ingénieur (Informatique, Cyber-défense), ainsi que les mentions de master *Mathématiques appliquées*, *Statistique et Informatique* ;
- Sciences de la vie et de la Terre : 1 licence, 1 licence professionnelle, et deux mentions de master : *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* et *Biotechnologies*.

Chaque pôle gère en sus un parcours de formation initiale des enseignants au sein de la mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*.

Le champ *Sciences - Technologies* s'appuie sur six unités de recherche (deux par pôle) :

- le Laboratoire d'ingénierie des matériaux de Bretagne (LIMATB), UMR 6027 ;
- le Laboratoire des sciences et technologies de l'information, de la communication et de la connaissance (Lab-STICC, UMR 6285) ;
- l'Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA-UBS, UMR 6074) ;
- le Laboratoire de mathématiques de Bretagne Atlantique (LMBA, UMR 6205) ;
- le Laboratoire de biologie continentale et marine (LBCM, statut non précisé) ;
- le Laboratoire domaines océaniques, géosciences marines, géomorphologie du littoral (DO-GMGL, UMR 6538).

Les deux dernières équipes citées sont associées à l'Institut universitaire européen de la mer de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO).

Les unités de recherche sont localisées dans les murs de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et sciences de l'ingénieur, ce qui facilite l'organisation du travail des enseignants-chercheurs, les échanges entre recherche et formation, les stages étudiants en laboratoire, etc. Il y a unité de lieu pour ce qui concerne les formations de niveau master.

Si l'UBS se présente comme un établissement « de proximité », elle cherche à afficher des spécialisations affirmées dans trois domaines : l'ingénierie des matériaux, l'ingénierie numérique et la biologie appliquée. Ces spécialisations correspondent aux besoins du marché du travail identifiés par l'établissement dans son ressort géographique. La professionnalisation des formations est clairement affirmée, le lien avec les milieux socio-économiques locaux également. Cela se manifeste notamment par une politique d'établissement visant à développer la formation par alternance, à promouvoir des stages de longue durée, à raisonner en blocs de compétences. Les rencontres avec des responsables d'entreprise sont régulières. Seul n'est pas mentionné le recours à des intervenants professionnels au sein des formations.

L'international fait également partie des axes prioritaires de développement du champ ST avec trois partenariats qualifiés de « forts » avec des établissements malgaches, deux universités privées du Maroc (Institut supérieur du génie appliqué - IGA et Institut supérieur d'ingénierie et des affaires - ISGA) où ont été effectuées des délocalisations des masters *Informatique* et *Ingénierie des systèmes complexes* et l'Université du Qatar dans le domaine de la cybersécurité.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique

Si l'UBS peut apparaître au niveau licence comme un établissement de proximité, ses masters se différencient par des spécialisations en phase avec la localisation littorale du site mais aussi avec un environnement d'activités de pointe avec lequel des partenariats intéressants peuvent être conclus.

C'est notamment le cas des secteurs de l'informatique (avec notamment la cybersécurité et la cyber-défense), de l'ingénierie des matériaux et de la biologie appliquée. Ces spécialisations prennent appui sur un savoir-faire reconnu en matière de recherche dans les domaines visés.

Cela lui a permis de connaître une progression régulière de ses effectifs étudiants mais également de nouer des partenariats avec des établissements étrangers et de susciter un flux régulier d'échanges étudiants avec une vingtaine de mobilités entrantes et entre 50 et 100 mobilités sortantes.

Inscription dans la politique de formation de l'UBS

Le champ *Sciences - Technologies* s'inscrit pleinement dans la politique de l'établissement, tant en matière de spécialisation progressive des formations que d'adaptation de ces dernières aux attentes du marché local et régional du travail. Il a joué le jeu de l'alternance et de l'intensification des relations avec les milieux socio-professionnels en phase avec les formations. Il développe également l'approche par compétences, l'individualisation et la flexibilisation des enseignements. Enfin, il prend toute sa part du développement du site à l'international.

Pertinence et cohérence propres de l'ensemble

L'organisation en trois pôles associant des formations de niveaux et de finalités différents est très cohérente. L'articulation avec l'offre de l'école d'ingénieurs interne également, même s'il est difficile d'apprécier l'absence de recouvrement énoncée dans l'auto-évaluation du champ. Chaque pôle s'appuie en outre sur le même nombre d'unités de recherche (deux) et il s'agit de structures de recherche de taille respectable (au moins cinq UMR identifiées sur six équipes), dont les objets et champs correspondent à ceux des formations.

Capacité de coordination et de mutualisation à l'intérieur de l'ensemble de formations

L'ensemble des formations du champ tous niveaux confondus fait l'objet d'un pilotage commun à deux directions d'IUT, celle d'une école d'ingénieurs et celle de l'UFR Sciences et sciences de l'ingénieur. Il est fait état de réunions régulières de coordination entre ces quatre composantes, en présence du Président de l'Université. Les instances internes à chaque composante prennent ensuite le relais pour le pilotage de la partie du champ qui en dépend.

Un certain nombre d'outils et de pratiques visent à mettre en cohérence le fonctionnement et le pilotage des formations : systématisation des stages, formation en langue anglaise, accès aux épreuves de certification comme le TOEIC, outils collaboratifs communs. La mutualisation des enseignements est en revanche limitée du fait de la grande diversité des spécialisations et de l'adaptation la plus fine aux attentes du marché du travail. Seuls des enseignements assez génériques comme la méthodologie du mémoire de recherche ou du rapport de stage peuvent être communs à plusieurs formations.

Analyse détaillée

Finalité des formations

La finalité de chacune des cinq mentions du champ est correctement affichée, tant sur les objectifs de formation visés que sur les compétences acquises. Les objectifs techniques et scientifiques sont en revanche moins développés.

Un supplément au diplôme détaillé est disponible pour chaque parcours. Il renseigne clairement, en lien avec les métiers visés, les connaissances et compétences qui seront acquises par l'étudiant ainsi que les métiers accessibles à l'issue de la formation. Certains parcours, en particulier ceux délocalisés au Maroc, souffrent néanmoins d'une information de moins bonne qualité. Les parcours de la mention MEEF se distinguent par une information extrêmement lacunaire, hors celles relevant du cadrage national.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle à l'issue de la formation sont globalement affichés et portés à la connaissance des étudiants. Ils sont en adéquation avec les enseignements. L'adéquation avec les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est probante pour l'essentiel du champ. Les opportunités de poursuite d'études sont, quant à elles, absentes pour la majorité des mentions du champ (à l'exception du master *Ingénierie des systèmes complexes*).

Positionnement des formations

Le champ de formation *Sciences - Technologies* affiche clairement sa position dans l'offre globale de formation de l'UBS. Un lien fort avec les établissements partenaires régionaux (UBO, Rennes 1 et 2, ENSTA Bretagne, INSA Rennes, ENI Brest, ...) est affiché et est effectif au travers de la co-accréditation de plusieurs formations de master ou de doubles diplômes.

L'adossement à la recherche des formations est clairement explicité. Les six unités de recherche impliquées pour le champ ST sont décrites avec une implication significative, mais très variable, de leurs personnels enseignants-chercheurs ou chercheurs dans les différentes équipes pédagogiques de la plupart des masters. Les objectifs des formations s'inscrivent bien dans la politique scientifique des établissements en accord avec les pôles d'excellence. Seul le lien master-doctorat au travers de l'EUR ISBlue est décrit pour les masters *Ingénierie de la conception* et *Biotechnologies*.

Les contacts entre les équipes pédagogiques des différents masters et des partenaires issus de milieux industriels ou socio-économiques sont nombreux, ce qui se traduit par un nombre significatif d'intervenants extérieurs dans les enseignements (alternances, projets, stages, séminaires, etc.). Ces interactions permettent d'identifier clairement les débouchés pour les futurs diplômés et améliorent la visibilité des formations vis-à-vis de l'extérieur. Cependant, la concrétisation de ces partenariats sous forme de conventions est seulement évoquée, aucune donnée n'étant fournie pour en détailler le nombre et le type.

Plusieurs partenariats avec des établissements étrangers, que ce soit en Europe ou hors d'Europe sont présentés, qui peuvent se concrétiser par une double diplomation, des délocalisations, par une convention d'échanges étudiants/enseignants ou par le recrutement d'étudiants étrangers. Une partie des enseignements peut être effectuée à distance. Cependant, peu de chiffres viennent étayer ces différentes collaborations. Les délocalisations auraient mérité d'être mieux exposées. La mobilité internationale des étudiants est globalement favorisée par plusieurs dispositifs permettant l'obtention d'une bourse de type bourse Erasmus+, régionale ou nationale, mais aussi des établissements étrangers, mais cela ne concerne pas toutes les formations. Ce dernier point devrait être renforcé.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des différents masters de ce champ permet bien aux étudiants d'acquérir les compétences visées. Seul le master MEEF se distingue par l'absence d'informations dans son dossier, rendant son évaluation impossible.

La plupart des masters proposent une spécialisation progressive, grâce à un tronc commun en première année entre certains de ses parcours, et une séparation totale en deuxième année. Le parcours *Communication numérique et conception multimédia* du master *Informatique* est cependant totalement isolé des autres parcours, en raison de sa thématique particulière éloignée de l'informatique pure. Le parcours *Gestion et pilotage de la production* du master *Ingénierie des systèmes complexes* est également isolé, ne correspondant qu'à une deuxième année. Le parcours *Ingénierie mathématique (IM)* du master *Mathématiques appliquées, statistique* est aussi isolé mais cela s'explique par son mode de suivi qui n'est qu'à distance.

Les formations du champ proposent une assez grande variété de statuts, l'alternance prenant de l'importance dans plusieurs masters et le suivi en formation continue étant également possible pour quelques parcours. Il est regrettable que la master *Informatique* ne propose pas encore un suivi en alternance car il s'agit d'une discipline qui s'y prête bien. Des adaptations pour les étudiants handicapés et les sportifs de haut niveau sont bien prévues. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est aussi possible mais il est dommage qu'aucun chiffre ne soit donné pour confirmer son usage.

L'approche par compétences est en cours de déploiement dans ce champ. Cela se reflète dans les dossiers, certaines formations ayant déjà développé une bonne réflexion sur ce thème. Seul le master *Ingénierie de conception* l'a mise en place sous forme d'unités d'enseignement définissant des blocs de compétences. L'innovation pédagogique est incitée par des formations d'enseignants mais peu appliquée si ce n'est de manière forcée par le contexte sanitaire.

Une démarche scientifique est bien en place dans ces formations, grâce à l'appui des unités de recherche. L'orientation vers la recherche fait partie des débouchés mais la poursuite d'études en doctorat demeure marginale.

L'insertion en entreprise est l'objectif principal de toutes ces formations. Elle est facilitée grâce à des enseignements professionnalisants, des projets tutorés et des stages. Le master *Informatique* (en particulier ses parcours AIDN et SAIM) est cependant très centré sur l'informatique et ouvre peu ses étudiants au monde de l'entreprise.

La préparation à l'international est également très présente dans ce champ, avec des cours d'anglais, mais aussi pour certains masters l'utilisation de l'anglais dans différents cours et projets. La mobilité internationale d'étudiants est effective mais quantifiée uniquement au niveau du champ ; il est regrettable de ne pas avoir de chiffres par formation.

Le numérique est utilisé de manière classique dans les formations, grâce à l'environnement numérique de travail et la plateforme pédagogique Moodle. Il est utilisé de manière plus poussée par les parcours intégrant de la formation à distance (parcours IM du master *Mathématiques appliquées, statistique* et parcours i-MARS du master *Ingénierie des systèmes complexes*).

Chaque formation sensibilise bien ses étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage

À l'exception de la mention MEEF à propos de laquelle les informations font défaut, les équipes pédagogiques sont diversifiées et adaptées aux différents contenus de formation. Un bémol cependant pour les parcours AIDN et SAIM de la mention *Informatique* dont l'équipe est exclusivement composée d'enseignants-chercheurs en informatique et pour la mention *Mathématiques Appliquées, statistique* qui n'intègre pas d'intervenants extérieurs. Par ailleurs, les éléments fournis dans les dossiers ne permettent généralement pas de savoir si la liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants et plus généralement des publics concernés, ni si les équipes pédagogiques sont formées et mobilisées sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences.

Le rôle et les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont clairement définis, excepté pour les formations délocalisées de la mention *Ingénierie des systèmes complexes* et celle de la mention *Informatique*. Le pilotage peut être très resserré, à l'instar de la mention *Ingénierie des systèmes complexes* (réunion chaque mois, bilan semestriel avec les étudiants, implication des entreprises) ou à l'inverse plus lâche (mention *Informatique*) ou encore parcellisé à l'échelle des parcours et non de la mention (*Ingénierie de conception*).

Les formations disposent *a priori* de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys ainsi que les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont définies, affichées et connues des étudiants. En revanche, les éléments fournis ne permettent pas de juger leur adéquation avec les attendus de la formation et les réglementations ou directives nationales et européennes (excepté pour la mention *Ingénierie des systèmes complexes* qui présente des MCC classiques).

Les informations fournies ne précisent pas si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance par exemple sous forme de dispense, totale ou partielle, de certains enseignements ou stages.

Dispositifs d'assurance qualité

Des dispositifs de suivi des effectifs des formations existent et sont mis en œuvre pour les formations dispensées par l'UBS (éléments non communiqués pour le master MEEF porté par l'UBO) mais leurs résultats ne sont pas analysés. La formation d'origine des étudiants lors de leur entrée dans le parcours et la ventilation entre les différentes modalités de suivi (formation initiale, apprentissage, alternance ou autre) ne sont pas recensées. Seul un suivi quantitatif est réalisé.

Les règles de recrutement des étudiants entrants sont définies par le directeur d'étude et les équipes pédagogiques correspondantes. Cependant, les informations sur les critères des processus de recrutement ne sont pas détaillées. Cela pourrait donner l'impression d'un manque de transparence concernant le recrutement de nouveaux étudiants. De la même manière, l'attractivité des formations proposées par le champ n'est pas évaluée ce qui prive de sens le suivi des cohortes et leur variation éventuelle.

La réussite des étudiants est suivie par le Service universitaire d'information, d'orientation et de l'insertion professionnelle (SUIO-IP). Le devenir des étudiants est suivi pour les formations assurées par l'UBS par ce même service ; les informations relatives au MEEF ne sont pas disponibles. Un suivi quantitatif est systématiquement réalisé par le SUIO-IP pour l'insertion professionnelle à 30 mois. Certaines formations effectuent un suivi en propre avec des pas de temps différents (six mois par exemple). Les informations sur les poursuites d'études sont peu présentes et semblent peu suivies.

Les évaluations des enseignements sont réalisées de manière assez informelle et peu détaillée, le plus souvent par le biais d'un échange direct entre enseignants et étudiants. Des questionnaires sont établis à destination des étudiants et des professionnels (dans le cadre des stages ou des projets), pour le master *Ingénierie des systèmes complexes*. Ces pratiques rendent difficilement appréciable la qualité de ces évaluations et leur exploitation à des fins d'actions correctrices (amélioration des formations et des pratiques notamment).

La présentation des résultats semble systématiquement réalisée dans des structures qui s'apparentent plus ou moins à des conseils de perfectionnement sans en être toujours au sens strict du terme. L'existence de conseils de perfectionnement conformes aux textes n'est pas systématique et leurs modalités de fonctionnement ne sont pas toujours explicites.

La diffusion des résultats des évaluations et des actions envisagées à l'issue de leur exploitation semble très confidentielle, limitée au mieux au conseil de perfectionnement lorsqu'il existe et qu'il se réunit.

Résultats constatés

Les effectifs des formations du champ sont très corrects et soit stables, soit croissants. Le master *Ingénierie de conception* se démarque par des effectifs très importants, avec en particulier une forte croissance des étudiants en alternance. Le master MEEF se démarque encore une fois par l'absence de données. L'origine des étudiants est en général très imprécise et l'attractivité non mesurable faute d'informations chiffrées et qualitatives sur les candidatures.

Les taux de réussite sont en général très bons, que ce soit en première ou en deuxième année. Seul le master MEEF présente des taux assez faibles (sous les 50 %). Le parcours *IM* du master *Mathématiques appliquées, Statistique* présente aussi des taux de réussite très faibles en deuxième année mais sur des effectifs également très faibles et qui peuvent s'expliquer car il s'agit d'une formation à distance.

Un excellent taux d'insertion professionnelle au niveau national est observé à l'échelle du champ. L'insertion professionnelle est évaluée par une enquête à 30 mois, ce qui ne permet pas de voir la rapidité d'obtention d'un emploi. Les chiffres fournis montrent une excellente insertion en entreprise pour les masters *Informatique* et *Mathématiques appliquées, Statistique*, sur des emplois correspondant à la formation et avec de très bons salaires. L'insertion des diplômés des masters *Ingénierie de conception* et *Ingénierie des systèmes complexes* est relativement bonne, mais les chiffres fournis sont parfois peu cohérents. Quant au master MEEF, aucune information n'est fournie sur ce point.

À l'exception du master *Ingénierie de la conception* qui voit un nombre non négligeable d'étudiants poursuivre leurs études, cela reste très rare dans les autres masters, ce qui peut s'expliquer par la grande facilité de l'insertion professionnelle suite aux formations concernées.

Conclusion

Principaux points forts

- Une grande cohérence du champ et de son organisation en trois pôles.
- Un appui sur six unités de recherche en phase avec les spécialisations offertes.
- Un accent sur l'adaptation au marché de l'emploi et sur la professionnalisation, sans toutefois négliger la recherche.
- Des taux élevés de réussite et de placement des diplômés.

Principaux points faibles

- Très peu de conseils de perfectionnement qui fonctionnent de manière effective, ce qui s'inscrit en contradiction avec l'affichage stratégique de la professionnalisation des formations du champ.
- Une approche par compétences affichée mais encore largement en devenir.

Recommandations

Si la constitution et la composition du champ semblent pertinentes et cohérentes, l'articulation avec le master MEEF semble minimale, ce dont atteste le caractère très lacunaire des informations le concernant dans l'ensemble des dossiers d'auto-évaluation. On ne peut qu'inciter à une nette amélioration de cette articulation. L'approche par blocs de compétences connaît un début de mise en place et il est hautement recommandé de la généraliser rapidement en s'appuyant sur les bonnes pratiques des mentions qui ont pris de l'avance.

Il apparaît également important de mettre fin à la contradiction entre la priorité donnée à la professionnalisation et la faiblesse de l'implication des professionnels dans les formations et dans leur pilotage. Le trop faible développement de l'activité des conseils de perfectionnement en est le principal indicateur alors qu'ils pourraient constituer des lieux privilégiés de dialogue avec les milieux professionnels.

L'EUR IsBlue ne joue pas pleinement son rôle, notamment pour ce qui concerne le continuum entre master et doctorat. Un effort dans ce sens permettrait de maximiser les débouchés en thèse et par extension dans le milieu de la recherche pour les mentions concernées.

Points d'attention

Ce champ n'appelle aucun point d'attention.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIOTECHNOLOGIES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Université de Bretagne Sud - UBS

Présentation de la formation

Créé en 2017, le master *Biotechnologies* est une formation dispensée conjointement par l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et l'Université Bretagne Sud (UBS). La première année (M1) est composée de deux parcours rattachés à l'UBS, l'un localisé sur le site de l'UBS à Lorient, l'autre étant délocalisé au sein de l'Institut Catholique de l'Ouest Bretagne Nord (ICO BN) à Guingamp. La deuxième année (M2) quant à lui, se subdivise en quatre parcours. Le parcours 1 (P1) "master *International en Biotechnologie Marines*" est dispensé au sein de l'UBO (à Plouzané). C'est un parcours international sur les biotechnologies marines uniquement enseigné en anglais. Les trois autres parcours (P2 à P4) sont portés par l'UBS. Le parcours 2 (P2) "*Biomolécules, Microorganismes, Bioprocédés*" est dispensé à Lorient. Le parcours 3 (P3) "*Écologie chimique*" est uniquement proposé à distance. Le parcours 4 (P4) "*Ingénierie des Produits et Process*" s'inscrit dans la suite logique du parcours délocalisé du master 1 et est dispensé exclusivement au sein de l'ICO BN à Guingamp. Cette mention de master vise à former des cadres ayant des compétences en biotechnologies liées, selon les parcours, à la valorisation des ressources biologiques d'origine marine et leurs applications en biotechnologies (P1), à la valorisation des ressources biologiques marines (P2), aux problématiques en écologie chimique marine (P3) ou aux secteurs de la cosmétologie, de l'agroalimentaire ou des biotechnologies en Recherche et Développement (P4). Les volumes horaires globaux varient selon les parcours et sont de l'ordre de 650 à 850 heures hors stage et éventuel projet tuteuré. Les quatre parcours sont disponibles en formation initiale (FI). Le P4 est également accessible à la formation en alternance (FA) et le P3 est accessible à la formation continue (FC).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis dans le dossier où il est précisé que ces derniers sont portés à la connaissance des futurs étudiants sur les sites internet des formations (plaquettes téléchargeables) ou de réunions de rentrée. Toutefois, les parcours P2 et P4 complètent leur communication par d'autres canaux (documents téléchargeables des emplois occupés et insertion professionnelle, interventions vidéo de la direction ou d'anciens étudiants pour P2; réseau LinkedIn pour P4). Les débouchés et passerelles sont aussi présentés avec notamment le souhait de mieux communiquer en 3ème année de licence auprès des étudiants pour compenser la difficulté des passerelles croisées entre M1 UBS - P4 et M1 ICO BN - P2.

La mention revendique sa faculté à permettre une insertion professionnelle immédiate. Ceci se traduit par la possibilité d'une formation par alternance (plus de la moitié des étudiants en P4) ou en formation continue (principalement P3 par le biais de la formation à distance). La poursuite d'études en doctorat est une autre finalité des parcours P1, P2 et P3. Le dossier ne mentionne cependant que le cas du P2 (20 % en doctorat six mois après l'obtention du diplôme). Par ailleurs, si les secteurs visés par les parcours sont bien renseignés, les métiers visés ne sont pas mentionnés à part pour le P2 (à travers les annexes et documents d'information aux étudiants).

Cet écart entre le P2 et les autres parcours se manifeste aussi par l'absence de supplément au diplôme (SAD) pour tous les parcours hormis le P2.

Positionnement dans l'environnement

Issue de la fusion de deux masters distincts et concurrents en 2017, la formation présente une analyse de son positionnement régional et national cohérente. Ainsi dans le contexte d'un domaine prometteur, les biotechnologies, l'enseignement dispensé dans des établissements géographiquement assez éloignés permet par le biais de cette association entre UBS, UBO et ICO BN de ne pas avoir d'équivalent au sein du périmètre breton.

La formation est insérée dans l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ISblue, qui favorise les financements pour des mobilités internationales ou la continuité master-doctorat, et l'Alliance Universitaire de Bretagne (AUB), ce qui encourage les synergies entre établissements.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est clairement explicité à travers la possibilité donnée aux diplômés des parcours P1, P2 et P3 de poursuivre en doctorat. L'articulation formation-recherche est clairement assurée par l'intervention de chercheurs et enseignants-chercheurs émanant essentiellement de trois laboratoires de recherche de l'UBO (Laboratoire des sciences de l'Environnement MARin - LEMAR, Laboratoire de Microbiologie des Environnements Extrêmes - LM2E et Laboratoire de Biotech LBCM). Ces trois laboratoires, qui accueillent en stage une majorité d'étudiants de la formation, sont rattachés à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et sont partenaires de l'EUR. L'école doctorale (ED) de rattachement est l'ED Sciences de la Mer et du Littoral. Toutefois, le M1 sur site de l'UBS ainsi que les parcours P1 et P2 permettent aussi l'intervention d'acteurs professionnels dans des volumes certes modestes mais adaptés (20-70h). Le cas du P4 est différent puisque n'encourageant pas la poursuite en doctorat. En accord avec un parcours à professionnalisation immédiate, celui-ci implique majoritairement des intervenants extérieurs du monde socio-professionnel. Il bénéficie par ailleurs de nombreux partenariats avec des entreprises dont certains formalisés par des conventions. Dans tous les cas, des stages sont obligatoires en M1 et M2 pour accentuer les adossements respectifs de la formation à la recherche ou au secteur industriel.

Le positionnement à l'international de la formation s'articule sous différents aspects et notamment le recrutement d'étudiants étrangers via Campus France (entre 0 et quelques dizaines de % selon l'année et le parcours). Un point fort devrait être le P1 master international mais qui ne se traduit pas dans les faits en raison d'un faible effectif. Les étudiants du P1 ont aussi accès à un programme de master commun organisé par dix universités européennes mais on ignore s'il est effectif. Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants tels que les programmes Erasmus Mundus en partenariat avec la Chine et le Mexique ou un Memorandum of Understanding (MOU) avec l'université de Flinders en Afrique du sud sont mis en œuvre et se concrétisent dans les faits par le recrutement de quelques étudiants étrangers dans certaines unités d'enseignement (UE) de P1. La mobilité sortante (20 % des stages de M2 pour P2 et P3) fait l'objet de financements possibles par l'intermédiaire de l'EUR.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est clairement basée sur deux M1 distincts aux contenus adaptés aux parcours de M2 auxquels ils préparent. Il apparaît que les quatre parcours, du fait de leur spécificité (international, à distance, professionnalisant) sont totalement indépendants. Ces parcours qui cohabitent plus qu'ils n'interagissent sont cohérents en leur sein en matière de spécialisation progressive et par la présence de stages obligatoires (M1 UBS (huit semaines), M1 ICO BN (2-4 mois FI, 7-8 mois FA); M2 P1-P2-P3 (5-6 mois) P4 (4-6 mois FI, 7-8 mois FA) soit en entreprise soit en laboratoire de recherche académique selon des pourcentages différents en fonction de la finalité des parcours. Le P3 permet d'intégrer une formation continue et le P4 une formation par alternance avec un accompagnement spécifique (tuteur, livret, aménagement emploi du temps par rapport à la FI). Le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) est mis en œuvre avec une répartition des ECTS différente suivant les semestres et les parcours, ce qui affecte l'harmonisation de la formation.

La validation des acquis de l'expérience (VAE), la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme. Depuis 2017, quatre VAP ont été accordées permettant un accès en M1 (deux cas) ou en M2 (deux cas). La formation est aussi en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (un étudiant en situation de handicap a été accueilli avec une adaptation du M2 en deux ans).

La démarche par compétences en est à ses balbutiements; elle est sporadiquement mise en œuvre dans quelques UE notamment celles consacrées aux projets tutorés. La formation n'a pas encore été définie en blocs de compétences. Aucun portefeuille de compétences ou outil similaire, n'est déclaré comme mis en place permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis.

La démarche scientifique est au cœur de chaque parcours (particulièrement M1 UBS et M2 P1-P2-P3) et s'appuie classiquement sur le contenu et l'intervention des enseignants-chercheurs au plus près de leurs activités de recherche. La part des stages dans les laboratoires académiques adossés est par ailleurs importante (plus de trois étudiants sur quatre en moyenne). Dans le contexte du M1 ICO BN et du M2 P4, la question de la professionnalisation directe étant plus importante, les stages ont lieu en entreprise et les cours dispensés par des intervenants extérieurs. Par ailleurs, un aspect recherche est également présent (compétences techniques, démarche...) dans cette formation dans le contexte de débouchés vers la RD.

La formation dispense des compétences transversales pertinentes dans chaque parcours (procédés de valorisation, innovation and entrepreneurship, start-up, monde de l'entreprise) y compris dans les parcours moins tournés vers la professionnalisation immédiate.

La dimension internationale de la formation apparaît en priorité par le P1 entièrement dispensé en anglais. Il est dommage d'ailleurs que la continuité entre le M1 (où apparaît une UE d'anglais) et le P1 ne soit pas questionnée dans le dossier. Des UE d'apprentissage de l'anglais (spécialité ou adapté à un objectif) sont dispensées dans chaque mention et parcours (sauf le M2 P3) avec un volume horaire raisonnable par UE (40 à 60h environ sur la totalité du master). L'acquisition de compétences linguistiques en anglais donne lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation. Selon les parcours, les étudiants ont la possibilité d'effectuer la certification CLES ou TOEIC. La formation favorise la mobilité sortante des étudiants grâce à ses partenariats déjà évoqués et qui sont principalement mis à profit au M2 P1 avec environ 40 % de stages à l'étranger. La mobilité entrante fait l'objet de dispositifs (campus France, Erasmus, accueil d'étudiants au sein d'UE) mais reste marginale (quelques étudiants au mieux par année et par parcours).

La place du numérique apparaît principalement par le biais du M2 P3 qui est totalement à distance. Tout passe par la plateforme Moodle (consultation des enseignements, forum, suivi de la participation des étudiants, évaluations en QCM) avec une note terminale consacrée à une étude de cas. Le stage est évalué par la fourniture d'une vidéo de soutenance de stage. L'absence formelle de Travaux Pratiques pour une formation en Ecologie Chimique pose évidemment question. De manière plus marginale, certaines UE d'autres parcours peuvent être suivies en visioconférence quand elles sont mutualisées avec d'autres universités (2 UE pour M2 P1). Pour le reste, Moodle est utilisé comme un environnement numérique de travail classique. On notera une pratique de classe inversée pour une partie d'une UE (virologie) en M1 UBS. Il est dommage que cette initiative ne soit pas davantage développée.

Les notions d'intégrité scientifique d'éthique sont abordées sous formes de webinars en M2 P1 et les étudiants sont informés des risques encourus en cas de fraude ou plagiat et de la possible utilisation d'un logiciel anti-plagiat. On peut regretter l'absence de dispositifs supplémentaires pour le niveau M1 et les autres parcours du M2.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (ensemble des intervenants dans les enseignements) est essentiellement constituée d'enseignants chercheurs des trois laboratoires d'appui de la formation ainsi que d'enseignants de l'UBO, UBS et ICO. Elle est adaptée aux différents contenus de formation ce qui est reflété par une grande diversité de sections du Conseil National des Universités. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis, avec notamment un(e) directeur(rice) des études pour chacun des M1 et M2 ainsi que deux co-responsables de mention ce qui facilite les interactions avec les parcours délocalisés.

Le conseil de perfectionnement (CP) existe et est commun à tous les parcours. Sa composition est connue et il comprend notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Il se réunit une fois par an. Il n'existe pas documents (comptes-rendus) permettant d'évaluer si celui-ci remplit son rôle. Les étudiants sont par ailleurs consultés par le biais des directions d'étude qui sondent ces derniers sous forme de rapports écrits anonymes ou de conseil des études (direction des études et ensemble des étudiants). La synthèse de ces retours est transmise au CP.

Il est à noter l'existence d'un comité de pilotage qui se réunit le même jour que le CP et dont le rôle est l'harmonisation des parcours, la résolution des problèmes organisationnels et les modalités d'application des recommandations du CP. Dans le contexte de cette formation complexe, il aurait été souhaitable de joindre un ou plusieurs comptes-rendus (de CP, de comité de pilotage) pour évaluer la portée des différentes instances. Dans un cadre où les parcours semblent peu dialoguer, il est regrettable de ne pas avoir plus d'informations sur la "vie" (partage de pratiques, d'objectifs, etc) de cette mention.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont clairement présentées dans le dossier et en accord avec une formation de type master. Si une seconde session peut avoir lieu, le principe et l'application de la deuxième chance n'est pas clairement mentionné. On regrette qu'il n'y ait pas un jury unifié au niveau de la mention, bien que des efforts soient faits pour que deux co-responsables soient membres de tous les jurys de parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis dans le cadre de tous les parcours sur les quatre dernières années et sont listés selon les formations (initiale, continue, alternance, étranger). Le recrutement se base sur une commission examinant et classant les dossiers mais il n'est ni mentionné ni discuté du nombre de candidatures et du nombre de places par parcours ce qui empêche d'évaluer l'attractivité de la formation. Ceci est d'autant plus dommageable pour les parcours à faible effectif (M2 P1 et P3). Globalement aucune analyse n'est faite de ce suivi.

Les taux de réussite des étudiants sont connus et sont notamment analysés lors des comités de pilotage ou jurys. Ces données sont diffusées lors de salons ou journées portes ouvertes mais seules les plaquettes émanant du M2 P2 sont présentes dans le dossier. Les échecs, bien que cas particuliers sont aussi analysés.

Le service d'aide à l'insertion Professionnelle de l'UBS et le service Cap-Avenir (UBO) se chargent des enquêtes en lien avec le devenir de ses diplômés (poursuite d'études et insertion professionnelle) à 30 mois. Ce délai conséquent empêche d'avoir des données précises sur les diplômés depuis 2017-2018. Si la formation présente bien des enquêtes à trois et six mois pour les parcours P2 et P4, une grande partie des enquêtes présentées est donc caduque car trop anciennes pour juger de la pertinence de la formation. Dans ce contexte, les parcours P1 et P3 qui sont les plus fragiles et les plus récents (formation créée en 2017) ne bénéficient pas de données chiffrées exhaustives, ce qui est regrettable pour apprécier à la capacité de la formation à être réactive. Si le CP semble échanger avec les représentants étudiants sur les points positifs et négatifs de la formation, on déplore l'absence d'une évaluation de la formation formalisée à l'échelle de la mention.

Résultats constatés

Les effectifs sont cohérents pour les deux M1 sur les quatre dernières années (20 en moyenne pour UBS et 70 en moyenne pour ICO BN) mais ne disent rien sur l'attractivité de la formation en absence de taux de pression et du nombre de places. Une forte disparité est observée entre des parcours solides (17 en P2 et 40 en P4 dont plus de la moitié en alternance) et fragiles (12 en moyenne pour P1 mais oscillant 6 - 20 - 3 - 20; 4 en moyenne pour P3 dont une année non ouverte). Par ailleurs, le pourcentage d'étudiants étrangers en P1 (20% en moyenne) n'est pas ce qui est attendu pour un master international. On constate aussi que pour le parcours délocalisé à l'ICO BN, les effectifs entre le M1 et le M2 sont quasiment réduits de moitié car une partie des étudiants s'orientent au sein du M2 Ingénierie des Systèmes Complexes à l'ICO BN (conventionné avec l'UBS). Il est regrettable que ce point ne soit analysé plus en détail. Les effectifs par niveau et parcours (hors P1 et P3) sont stables, ce qui montre la solidité du vivier.

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants (entre 80 et 100 % en moyenne sur trois ans et tous les parcours).

Les taux d'insertion professionnelle sont parcellaires. S'ils permettent de voir les évolutions des parcours P2 et P4 depuis la création de la formation, ils ne disent rien sur les parcours les plus fragiles (P1 et P3). Dans ce contexte, l'insertion est excellente pour P4 avec une insertion professionnelle immédiate à 6 mois (83 % et 92 % sur les 2 dernières années). Pour ce qui est du P2, il est démontré une amélioration de l'insertion professionnelle immédiate à 6 mois (proportion de diplômés en recherche d'emploi qui baisse de 35 à 22 % quand le nombre d'étudiants en emploi passe de 35 à 52 %).

Conclusion

Principaux points forts :

- Un environnement institutionnel riche (laboratoires, Université, EUR, Instituts...).
- Une thématique porteuse associée à une dynamique des acteurs.
- Deux parcours solides et performants.

Principaux points faibles :

- Une formation tubulaire où les parcours sont indépendants avec une structuration dont l'apport n'apparaît pas.
- Deux parcours fragiles en matière d'effectifs qui sont peu analysés.
- Un master international qui ne remplit pas complètement son rôle.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation est parfaitement cohérente dans sa vision thématique et géographique et tire pleinement profit d'un environnement institutionnel riche et dynamique. Sa structuration en parcours indépendants présente le risque de ne pas suivre la mention dans sa globalité. Ainsi, la pérennité et le bien fondé des parcours P1 et P3 ne sont pas assurés en l'état et il est indispensable que le conseil de perfectionnement, commun à la mention, puisse être vigilant et en mesure de proposer des dispositifs en soutien de ces deux parcours en cohérence avec l'évolution de la mention. Des perspectives intéressantes sont mentionnées comme le soutien de l'EUR à la création de nouvelles UE pour le P3 ou d'une UE mutualisée pour les P1 et P2. De plus, si pour le vivier du P1, une intégration d'élèves-ingénieurs de 3ème année (ESIAB) devrait stabiliser les effectifs, ceci ne règlera pas la question de l'internationalisation de l'effectif. Quant au P3, son recrutement hors Bretagne ou en formation continue nécessite aussi une communication plus dynamique et une réflexion sur les frais d'inscription plus élevés que pour les autres parcours.

Il serait donc pertinent de travailler à la mise en place d'un tronc commun entre les deux parcours de M1 et les parcours de M2 en utilisant les outils numériques à disposition mais il est prioritaire d'assurer une analyse de qualité sur le devenir des cohortes des P1/P3 et plus encore accentuer la communication pour favoriser un recrutement en cohérence avec le but de ces parcours. Enfin, l'approche par compétences doit faire l'objet d'une réflexion plus globale et générale sur la formation comme la possibilité d'une transcription par blocs et la mise en place d'un portefeuille de compétences ou d'un outil similaire permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis. Enfin, une première démarche de connexion serait de mettre en place un supplément au diplôme homogène pour l'ensemble des parcours de master.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'Université de Bretagne-Sud (UBS) a pour but de former des informaticiens dans deux domaines majeurs : l'informatique mobile et les réseaux grâce à son parcours *Systèmes et Applications pour l'Informatique Mobile (SAIM)*, et l'informatique à l'interface de l'humain et des applications grâce à son parcours *Applications Interactives et Données Numériques (AIDN)*. Ce master est porté par le département Mathématique, Informatique, Statistique de la Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur de Vannes. La deuxième année du master est également délocalisée à Fès (Maroc), dans le cadre d'une collaboration avec l'Institut Supérieur d'ingénierie et des Affaires (ISGA). Un troisième parcours est proposé, *Communication Numérique et Conception Multimédia (CNCM)*, déployé sur deux années et porté conjointement par l'UBS et l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) ; les enseignements sont dispensés à Angers et Vannes. Ce parcours est plus orienté vers l'informatique en tant qu'outil pour la communication.

Ce master, dont l'objectif est une intégration en entreprise ou une poursuite en doctorat, est proposé en formation initiale sans alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les trois parcours affichent des objectifs clairs d'apprentissage, qui sont bien explicités aux étudiants. Ils n'apparaissent cependant pas comme une formation unique, mais plutôt comme deux formations totalement distinctes, (parcours *AIDN* et *SAIM* d'un côté, parcours *CNCM* de l'autre). Le contenu de ce dernier parcours n'est pas en adéquation avec l'intitulé de la mention. Son contenu en fait un master double-compétence, centré sur la communication et l'interface homme-machine, l'informatique n'étant qu'un outil. À l'inverse, les deux premiers parcours sont tout à fait cohérents avec un master *Informatique*.

Le supplément au diplôme est fourni pour les parcours *AIDN* et *SAIM*, mais est absent pour le parcours *CNCM*. Les débouchés professionnels et les poursuites d'études sont clairement décrits et cohérents avec les objectifs affichés de chacun des trois parcours.

Il n'est cependant pas précisé quel parcours de deuxième année est délocalisé à l'ISGA.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master dans son environnement est bien analysé. Il se démarque des diplômes proposés dans l'ensemble de la Bretagne en s'appuyant sur les forces des équipes qui l'animent et en proposant des spécialisations très convoitées par les entreprises. L'adossement à la recherche est avéré, s'appuyant sur les unités mixtes de recherche (UMR) IRISA - Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires et LabSTICC - Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance, le laboratoire LS2N - Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes, et l'École doctorale MathSTIC (Mathématiques et Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication); toutes ces entités s'inscrivent dans des domaines de spécialisation du master.

Le master bénéficie de l'attractivité de la licence *Informatique* pour ses parcours *AIDN* et *SAIM*, et de la licence *Information et communication* pour son parcours *CNCM*.

Les relations avec les entreprises se résument essentiellement aux stages des étudiants pour les parcours *AIDN* et *SAIM*, alors qu'elles jouent un rôle beaucoup plus important dans le parcours *CNCM* en participant à de nombreux enseignements.

Le master a un partenariat depuis 2008 avec l'ISGA au Maroc, concrétisé sous la forme d'une délocalisation de sa deuxième année.

Organisation pédagogique de la formation

Les deux parcours *AIDN* et *SAIM* partagent un tronc commun en première année (M1), et offrent une deuxième année (M2) totalement distincte. Des enseignements optionnels en M1 permettent aux étudiants d'appréhender leur choix de parcours pour le M2. L'organisation en terme d'ECTS est conforme aux attentes.

La place de la recherche est conforme aux attentes du diplôme. La continuité en doctorat s'inscrit dans la logique de l'École doctorale MathSTIC pour les parcours AIDN et SAIM. En revanche, le parcours CNCM est beaucoup plus difficile à positionner. Le dossier revendique une possibilité de poursuite en doctorat dans le domaine de l'interaction homme-machine, mais la très faible culture informatique de cette formation rend ce débouché très incertain. L'ouverture en sciences de l'information et de la communication semblerait plus pertinente, mais cette discipline ne fait pas partie des compétences de l'école doctorale MathSTIC.

L'établissement permet l'adaptation des formations aux différents profils d'étudiants (handicap, sportif de haut-niveau) et autorise la validation des acquis de l'expérience (VAE) et des études supérieures (VES), mais aucune donnée concrète n'est fournie sur l'utilisation de ces dispositifs.

L'approche par compétences n'a pas particulièrement été mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration de la maquette, même si de nombreuses compétences ont été identifiées, permettant d'envisager la concrétisation de la démarche. Les enseignements sont très diversifiés pour le parcours CNCM, ce qui correspond bien aux objectifs de la formation. Par contre, les enseignements sont presque exclusivement en informatique pour les parcours AIDN et SAIM ; ce manque de compétences transversales (gestion de projet, communication, ...) des étudiants peut être un frein à leur intégration en entreprise, et surtout à leur future évolution professionnelle.

La mobilité à l'international est possible, grâce à des accords avec des universités au Québec, mais aucune information n'est fournie sur la concrétisation d'échanges d'étudiants.

Les plateformes numériques sont utilisées classiquement et bien sûr les outils informatiques sont au cœur de la formation, mais aucune utilisation innovante n'en est faite. Les aspects liés à l'éthique sont abordés lors de chaque réunion de rentrée, et dans un cours de veille technologique ou un cours d'éthique et déontologie du numérique, selon le parcours suivi.

Pilotage de la formation

L'équipe de direction du master est clairement identifiée, et constituée d'enseignants-chercheurs. L'équipe pédagogique du parcours CNCM est très variée, comprenant pour moitié des professionnels du monde socio-économique; l'absence de leur liste détaillée ne permet cependant pas d'identifier les enseignements dans lesquels ils interviennent, et donc l'importance de leur apport. Concernant les parcours AIDN et SAIM, l'équipe pédagogique est en revanche exclusivement composée d'enseignants-chercheurs en informatique, en cohérence avec le contenu de la formation, mais cela ne contribue pas à ouvrir les étudiants vers le monde professionnel.

Un conseil de perfectionnement est annoncé pour le parcours CNCM, de manière assez naturelle au vu de son ouverture récente. Pour autant aucun conseil de perfectionnement de mention n'est formalisé.

Les modalités de fonctionnement de l'antenne délocalisée au Maroc ne sont pas détaillées, si ce n'est qu'environ 40 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'UBS.

La composition des jurys n'est pas précisée, mais des réunions régulières sont organisées au niveau du département Mathématique, Informatique, Statistique. Les modalités d'évaluation des étudiants ne précisent pas comment fonctionne la compensation, ni s'il y a une note plancher.

Dispositif d'assurance qualité

La formation s'appuie sur le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) pour les données chiffrées sur la réussite au diplôme et l'insertion professionnelle. Les données recueillies sont assez parcellaires, et uniquement quantitatives.

Les données sur l'attractivité du diplôme ne sont pas précisées, même s'il est dit que l'admission est très sélective. L'évaluation de la formation par les étudiants est bien présente, même si elle est parfois informelle car réduite à un échange avec l'enseignant.

Résultats constatés

Aucune information quantitative n'est donnée sur la provenance des étudiants.

Les résultats constatés ne concernent que les deux premiers parcours, le parcours CNCM venant tout juste d'ouvrir.

Les effectifs sont assez limités mais suffisants, avec entre 22 et 28 étudiants en M1, et une dizaine dans chacun des deux parcours en M2.

Les taux de réussite sont bons en première année et en deuxième, variant entre 82 % et 100 %.

Les données sur l'insertion professionnelle démontrent une excellente insertion à 30 mois pour les deux parcours AIDN et SAIM, comme on peut l'attendre d'un master d'informatique.

La poursuite en thèse est faible (un étudiant par promotion), mais elle a le mérite d'exister et d'être régulière.

Au Maroc, les effectifs sont assez faibles et en baisse (petite dizaine d'étudiants), et aucune information sur la réussite et l'insertion n'est fournie.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une spécialisations proposées très prisées des entreprises, comme le montre la très bonne insertion professionnelle pour les parcours *AIDN* et *SAIM*.
- Une très bonne implication des entreprises dans le parcours *CNCM*.
- Une bonne spécialisation progressive pour les parcours *AIDN* et *SAIM*.
- Des bons taux de réussite pour les parcours *AIDN* et *SAIM*.
- Un bon adossement à des laboratoires de recherche.

Principaux points faibles :

- Un pilotage insuffisamment formalisé et absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Parcours *CNCM* ne correspondant pas à la mention informatique, ce qui nuit à la cohérence et à la lisibilité de l'ensemble.
- Manque d'intervenants non académiques dans les parcours *AIDN* et *SAIM*.
- Manque d'informations sur la délocalisation au Maroc qui semble être en perte de vitesse.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Informatique* propose trois parcours correspondant bien aux besoins du monde socio-économique. Deux de ces parcours relèvent clairement de la mention informatique, alors que le troisième, le parcours *CNCM*, relève plutôt des sciences de l'information et de la communication. Si l'articulation des deux parcours d'informatique est claire, la juxtaposition du parcours *CNCM* rend la construction globale du diplôme peu cohérente. Le pilotage et le fonctionnement du diplôme apparaissent totalement distincts entre les deux groupes de parcours. La pertinence de l'existence même du parcours *CNCM* dans une mention informatique est discutable, bien que son contenu soit cohérent avec les objectifs métiers annoncés et qu'il bénéficie d'un fort appui d'entreprises.

Si ce dernier parcours est trop récent pour permettre d'examiner ses résultats (pas encore de diplômés), les deux autres parcours constituent un bon master d'informatique, clairement positionné et attractif. Il souffre cependant d'un manque d'ouverture sur le monde professionnel, enseignants et enseignements étant purement en informatique. Si les taux de réussite et l'insertion professionnelle sont très bons, cela peut pénaliser à terme l'évolution professionnelle des diplômés. L'ouverture à l'international reste très timide et pourrait être développée.

La délocalisation historique au Maroc est en perte de vitesse, et le dossier manque d'informations pour apprécier si elle est toujours pertinente.

Le pilotage au niveau de la mention mériterait d'être plus formalisé, et devrait montrer une meilleure maîtrise de tous ses parcours, en particulier du parcours *CNCM* actuellement géré par l'UCO. Un conseil de perfectionnement doit être mis en place au niveau de la mention et devenir une aide importante pour le pilotage. Un suivi de l'origine des étudiants est également à mettre en place.

MASTER INGÉNIERIE DE CONCEPTION

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Université de Bretagne occidentale - UBO

Institut national des sciences appliquées - INSA Rennes

École nationale supérieure des techniques avancées - ENSTA Bretagne

École nationale d'ingénieurs de Brest - ENIB

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de conception* de l'Université Bretagne-Sud (UBS) propose une formation pluridisciplinaire basée sur les matériaux, l'énergétique, le génie mécanique et le génie civil dans un contexte actuel fort de sensibilité aux questions environnementales. Cette mention comprend sept parcours dont cinq portés par l'UBS *Thermique/énergétique (ENE)*, *Éco-conception/polymères et composites(ECPC)*, *Génie civil-maîtrise de projets (GC-MP)*, *Génie mécanique et matériaux (GMM)* qui sont organisés sur les deux années de master, *Écologie industrielle et territoires (EIT)*, ouvert uniquement en deuxième année (M2) en alternance et formation continue ; le parcours *Conception mécanique/génie industriel (CMGI)* est porté par l'Université de Bretagne occidentale (UBO). Enfin le parcours de M2 spécialisé recherche *Mécanique, Matériaux et Génie Civil (MMGC)* commun aux deux Universités UBS et UBO est dispensé conjointement avec ENSTA Bretagne, INSA Rennes et ENIB, et proposé en double cursus aux étudiants inscrits en M2 dans les parcours *GC-MP* et *GMM* ainsi qu'aux étudiants en dernière année des écoles partenaires.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, à la fois scientifique et générale, sont abordés dans leur globalité. Il s'agit de former des cadres techniques de haut niveau dans l'ingénierie. Les compétences transversales acquises au cours de la formation de deux ans sont clairement exposées. Les compétences métiers (organisationnelles, relationnelles, générales) sont présentées avec force, en montrant l'adéquation de celles-ci avec les fonctions des futurs diplômés. En revanche, les objectifs scientifiques et techniques ne sont pas abordés distinctement par parcours. Étant donné le spectre large des différents parcours, il est regrettable de ne pas avoir présenté la finalité de chacun d'entre eux. Un stage d'au moins 32 semaines sur les deux années de master et la modalité d'alternance proposée par certains parcours permettent aux étudiants d'avoir une expérience professionnelle.

La liste des unités d'enseignement est donnée pour chaque parcours et chaque année. Les enseignements présentés sont bien en accord avec les intitulés de parcours mais l'absence des objectifs des différents parcours ne permet pas de conclure à une adéquation entre le contenu de la formation et les débouchés visés pour chacun des parcours. Cependant, sur un plan général, la formation est cohérente avec la certification professionnelle du master *Ingénierie de conception*, mentionnée via la fiche descriptive (RNCP 34115). D'autres certifications peuvent être proposées aux étudiants, comme une qualification sur le plan énergétique par exemple.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master sur le plan régional est bien évoqué. Des précisions sont données sur sa position par rapport au master *Mécanique* de l'université de Rennes 1. En effet, ce master propose un parcours *Mécanique et matériaux* très proche des parcours *MMGC* et *GMM*. La différence avec le parcours *MMGC* est expliquée mais celle avec le parcours *GMM* n'est pas précisée alors que les deux parcours pourraient être concurrents. Le master est co-accrédité, au travers de parcours communs avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), l'École nationale supérieure des techniques avancées de Bretagne, l'Institut national des sciences appliquées de Rennes, et l'École nationale des ingénieurs de Brest. Cette co-accréditation se traduit par des responsabilités pédagogiques partagées entre les différents établissements.

La formation est adossée à une unité mixte de recherche, l'Institut de recherche Dupuy de Lôme - IRDL UMR 6027, laboratoire commun aux établissements co-accrédités à délivrer la mention, et dont les activités portent sur l'ingénierie marine. Les enseignements sont majoritairement réalisés par les enseignants chercheurs du laboratoire, permettant une synergie entre les activités de recherche et les projets ou les stages étudiants. Le lien master-doctorat existe mais dans des proportions relativement faibles. Le master est adossé à deux des quatre pôles d'excellence de l'UBS (Mer et Matériaux) et est associé à l'École universitaire de recherche (EUR) ISBlue portée par UBO.

Les relations avec le monde socio-économique existent sous différentes formes : par des intervenants professionnels dont la proportion est assez inégale (entre 5 et 25 % environ selon les parcours), par des projets techniques, des stages et des conventions dont la nature n'est pas précisée. La possibilité d'alternance pour cinq des sept parcours (dont alternance complète pour le parcours *EIT*) renforce le lien avec les partenaires industriels.

Des partenariats avec de nombreux établissements d'enseignement supérieur étrangers, européens et hors Europe, existent. La mobilité étudiante est encouragée (obligatoire pour un des parcours) et s'appuie sur les financements de type Erasmus+, différentes bourses de la région ou du ministère voire des établissements partenaires ainsi que des entreprises.

Organisation pédagogique de la formation

La structure du master et l'organisation des sept parcours sont présentées de manière synthétique, lisible et cohérente. Les parcours accessibles en alternance sont énumérés. Le parcours *EIT* est proposé uniquement en formation continue et en alternance. Il existe un tronc commun, sous formes d'enseignements mutualisés, entre quatre des sept parcours.

L'organisation de l'alternance n'est pas précisée. En plus de la formation continue, des validations d'acquis de l'expérience sont également proposées. Un dispositif d'accompagnement classique est prévu pour les personnes en situation de handicap.

La formation est organisée en quatre groupes d'unités d'enseignements (UE) de manière à correspondre aux quatre blocs de compétences décrits dans la fiche RNCP. Outre l'approche par projet, aucune autre modalité spécifique n'est évoquée.

La démarche scientifique est présente sur l'ensemble du master de différentes façons : intervention des doctorants en enseignement, séminaires de recherche accessibles aux étudiants, projets de recherche en première année (M1) et stages au sein du laboratoire.

Un groupe d'UE appelé Préparation à la vie professionnelle, commun aux parcours du master, permet l'acquisition de compétences transversales nécessaires à l'insertion professionnelle. Des forums entreprises, journées de l'entrepreneuriat et d'autres dispositifs sont organisés. La formation est particulièrement bien dotée de ce point de vue. De plus, deux périodes de stages sont prévues : trois mois en M1 et six mois en M2, ce qui permet de renforcer l'expérience professionnelle. Ces périodes d'un total de 36 semaines sont réalisées en entreprise pour les alternants

Les étudiants suivent certains enseignements en anglais (intégralement ou partiellement). Certaines soutenances de stage et de projet sont réalisées en anglais. Les étudiants sont informés des possibilités de mobilité étudiante et des conventions existantes avec des établissements étrangers. Cette mobilité est régulière depuis deux ans dans le cadre des stages. En revanche, rien n'est évoqué concernant une éventuelle certification en langues étrangères.

Les pratiques pédagogiques faisant appel au numérique se font, de manière classique, sur une plateforme numérique (Moodle) avec utilisation de nombreux outils pour la pédagogie à distance. L'innovation pédagogique numérique est encouragée par des formations destinées aux enseignants de l'université.

L'éthique et l'intégrité scientifique sont abordés à travers une formation organisée et dispensée par l'École doctorale aux étudiants du master, incluant un rappel des règles sur la fraude, le plagiat ou encore le piratage.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants et d'intervenants extérieurs est déclinée pour les différents parcours de la mention.

Le pilotage global du master comprend une direction des études, une responsabilité de filière et une responsabilité de mention. Différentes réunions de concertation, rassemblant personnels enseignants, personnels techniques et administratifs et représentants étudiants, contribuent au pilotage de la formation. Un conseil de perfectionnement est évoqué pour le parcours *CM-GI* porté par UBO avec une communication spécifique et diffusion des comptes-rendus, mais pas pour les autres parcours portés par UBS, pour lesquels un retour est basé uniquement sur les interactions avec le milieu professionnel (stages, projets, alternances, ...). Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention n'est pas évoqué, ce qui est regrettable pour assurer le pilotage global au niveau de la mention. Il n'est pas fait non plus mention d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées aux étudiants en début d'année et sont régulièrement explicitées par les directeurs des études. Un seul exemple est présenté en annexe dans le dossier, sans plus de commentaires. La constitution des jurys et les modalités de tenue de ces derniers ne sont pas spécifiés. Les suppléments au diplôme sont donnés pour quatre parcours mais sans déclinaisons précises de compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs des sept parcours sont donnés pour les trois dernières années achevées. Cependant on peut regretter que ce bilan soit uniquement quantitatif et pas qualitatif : aucune précision sur la proportion d'alternants selon les parcours par exemple. Le nombre de candidatures et les capacités d'accueil ne sont pas mentionnés pour juger de l'attractivité de la formation, la provenance des étudiants non plus.

Si les taux de réussite sont connus, aucune corrélation n'est établie entre celle-ci et leur formation antérieure. Le flux d'étudiants non diplômés est connu sans être analysé.

L'insertion professionnelle et les poursuites d'études sont connues par des enquêtes auprès des étudiants menées par le service universitaire dédié. Les bilans présentés, à 30 mois après le diplôme, restent assez succincts : pas d'analyse spécifique sur le type d'emploi occupé ou le secteur d'activité, bilan non communiqué pour un parcours.

Aucun détail n'est donné sur l'évaluation des enseignements par les étudiants dont les résultats sont communiqués en conseils des études et en conseil de perfectionnement. Il est difficile d'en apprécier la teneur.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants et globalement stables : en moyenne 170 en M1 et 200 en M2. Par parcours, ils sont être assez différents : 8, 19, 49 pour le M2 d'une même année. Les plus gros effectifs sont volontairement maîtrisés par manque de ressources humaines. Le nombre d'alternants sur la mention est en augmentation (x3 en trois ans et représente environ 40 % des étudiants). L'attractivité de la formation ne peut être évaluée dans le dossier autrement que par la stabilité des effectifs.

Les taux de réussite sont globalement élevés, supérieurs à 85 % en M1 et à 90 % en M2.

Le suivi des diplômés réalisé par parcours, à 30 mois est très basique. Aucune information n'est fournie sur la nature des emplois occupés.

Le nombre d'étudiants en poursuite d'études après le master est en moyenne de l'ordre de 14 %.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une mobilité internationale encouragée pour les étudiants lors des stages (divers financements proposés).
- Des effectifs importants et stables.
- Très bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Un pilotage global au niveau de la mention à améliorer.
- Une insertion professionnelle faiblement analysée et apparaissant moyenne.

Analyse des perspectives et recommandations

Le master *Ingénierie de conception* est une formation pluridisciplinaire ouverte sur l'international, présentant de très bons taux de réussite. Étant donné la grande diversité des parcours proposés, la formation gagnerait en lisibilité en développant un socle commun faisant office de fil conducteur entre les différents parcours. De plus, en termes de visibilité auprès des partenaires socio-économiques, il pourrait être pertinent de mettre davantage en valeur l'alternance et la formation continue. Dans le processus d'amélioration continue, il serait souhaitable d'étoffer le suivi des diplômés en termes d'indicateurs et sur plusieurs périodes. L'autoévaluation mériterait également d'être plus développée et systématisée. Le pilotage global de la mention doit être amélioré et les dispositifs, mis en place pour certains parcours seulement, doivent être étendus à l'ensemble de la mention et intégrer des représentants des établissements co-accrédités.

MASTER INGÉNIERIE DES SYSTÈMES COMPLEXES

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS
Institut national des sciences appliquées de Rennes - INSA Rennes
CentraleSupélec
Institut Mines-Télécom Bretagne, Pays de la Loire - IMT Atlantique

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie des Systèmes Complexes (ISC)* de l'Université de Bretagne Sud a pour vocation à former des cadres pour l'industrie dans un large domaine, qui s'étend des systèmes embarqués aux systèmes de production, en passant par la cybersécurité des systèmes. Il est composé de cinq parcours : *Systèmes Embarqués / Systèmes Intégrés (SESI)*, *Cybersécurité des Systèmes Embarqués (CSSE)*, *Systèmes Cyber-Physiques/C'nano option systèmes embarqués (SCP)*, *Micro-technologies, Architecture, Réseaux et Systèmes de communications (i-MARS)* et *Gestion et Pilotage de la Production (GPP)*. Les parcours SESI et CSSE proposent une formation classique ou en alternance; le parcours GPP est proposé exclusivement en alternance, le parcours i-MARS affiche une orientation recherche. Le parcours SCP n'a pas été ouvert.

La formation est portée par la Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur de Lorient. Le parcours i-MARS est délivré conjointement par l'INSA de Rennes, CentraleSupélec et l'IMT-Atlantique dans le cadre de la co-accréditation de la mention. Le parcours GPP, correspondant à la deuxième année du master, est délocalisé au Maroc à l'Institut Supérieur d'Ingénierie et des Affaires (ISGA) et à Guingamp sur le campus de l'Université Catholique de l'Ouest.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de chacun des cinq parcours est correctement affichée, tant sur les objectifs de formation visés que sur les compétences acquises. Ces différents parcours ont pour objet de former des cadres dans les domaines d'applications connexes aux systèmes électroniques, embarqués, informatique temps réels et à la cybersécurité ou encore dans les systèmes de production. Les débouchés des parcours du master sont clairement énumérés. Les parcours SESI, CSSE et SCP insèrent des cadres dans le domaine des systèmes informatiques pour les systèmes électroniques embarqués ou temps-réels. Le parcours i-MARS vise à former des cadres spécialistes des réseaux et des systèmes de communication dans le but d'une insertion orientée recherche et développement ou d'une poursuite en thèse. Le parcours GPP adresse des débouchés dans le domaine de la production au sens large comme « supply-chain manager ».

Le supplément au diplôme de chaque parcours est en adéquation avec les attendus du diplôme.

Positionnement dans l'environnement

La position du master au sein de l'UBS est clairement décrite et montre que ce master est une base de développement pour l'université grâce à ses spécialisations originales. Ce master s'inscrit dans la continuité du parcours *Sciences du numérique* de la licence *Sciences pour l'ingénieur*. Ce master est au centre d'une collaboration avec différents établissements de la région (INSA Rennes, CentraleSupélec, IMT-Atlantique), sous forme d'une co-accréditation qui concerne le parcours i-MARS. Ce dernier est également proposé en double diplomation aux étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne-Sud (ENSIBS). Une convention existe pour le parcours GPP avec l'Université Catholique de l'Ouest (Guingamp), où ce parcours est également enseigné. De plus, une convention avec l'école Saint-Cyr Coëtquidan est établie, permettant la possible obtention d'un diplôme de master pour les élèves-officiers. L'analyse du positionnement de ce master est menée avec précision et montre un positionnement clair au niveau régional voire national. Il est à noter que le parcours CSSE bénéficie du label ANSSI SecNumedu.

L'adossement à la recherche se fait en grande partie et pour tous les parcours sur le Laboratoire en Sciences et Technologies de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (Lab-STICC - UMR 6285) et dans une moindre mesure sur l'Institut d'Électronique et des Technologies du numérique de Rennes (IETR) pour le parcours i-MARS, et le Laboratoire d'Ingénierie des MATériaux de Bretagne (LIMATB) pour le parcours SCP.

Le master affiche également des liens avec le milieu socio-professionnel, via des interventions dans la formation, le suivi d'alternants et de stagiaires, et le parrainage de promotions pour le parcours CSSE.

Une ouverture vers les pays d'Amérique latine est en place afin d'accueillir quelques étudiants en première année, sélectionnés sur dossier ; mais ce processus n'a pas encore réussi à fonctionner avec régularité. Les étudiants du master ont la possibilité de séjourner au moins un semestre à l'étranger. Cependant le dossier ne donne aucun chiffre pour montrer la concrétisation de ces possibilités d'échange. Le master collabore avec l'ISGA (Maroc) où le parcours GPP est délocalisé.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est classique, reposant sur quatre semestres : trois d'enseignement académique et un quatrième consacré au stage de fin d'études (sauf pour le parcours GPP qui n'a pas de stage, mais un projet industriel à chacun de ses deux semestres). La spécialisation est assez progressive, en particulier pour les parcours CSSE et SESI qui partagent la moitié des unités d'enseignements en première année (M1), et le parcours i-MARS qui ne se distingue du parcours SESI qu'en deuxième année (M2). Cette organisation est cohérente avec les modes de suivi proposés, car les parcours CSSE et SESI peuvent être suivis en alternance (un mois sur deux en entreprise), alors que le parcours i-MARS orienté recherche ne propose cette modalité. Ce parcours est enseigné sur plusieurs sites, mais de manière mutualisée en utilisant parfois des moyens de communication numérique et parfois en ayant recours au déplacement des étudiants et enseignants.

Le parcours GPP n'offre qu'une formation en deuxième année, uniquement en alternance (une semaine de cours par mois) et ouvert à la formation continue. Il est totalement détaché des autres parcours, son contenu se suffisant à lui-même. Cet isolement est compréhensible pour un recrutement en formation continue dans les entreprises de la région, mais l'est moins pour un recrutement en formation initiale d'étudiants dont la provenance n'est pas précisée et à qui on va attribuer le master.

Le dossier contient de rares informations sur les enseignements du parcours SCP (non ouvert), ce qui ne permet pas de porter un avis.

Pour les parcours CSSE, SESI et i-MARS, les thématiques abordées par les différents enseignements sont en adéquation avec les objectifs visés et la répartition en termes d'ECTS et d'heures d'enseignement est équilibrée. La formation est adaptée à différents profils d'étudiants, comme les sportifs de haut-niveau ou encore les étudiants en situation de handicap. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est également en place, mais aucun chiffre n'est fourni.

La démarche scientifique au sein de la formation est affichée, notamment par le biais de projets donnés aux étudiants émanant de collaborations entre laboratoires et entreprises, et par l'implication dans les pôles de compétitivité "Mer Bretagne Atlantique" et "Images et Réseaux". L'interaction avec l'équipe pédagogique issue en grande partie du Lab-STICC forme le lien avec la recherche scientifique.

L'approche par compétences est bien en place, illustrée par une énumération pertinente des compétences scientifiques, techniques, organisationnelles, relationnelles et personnelles pour chacun des parcours. Des compétences transversales peuvent être acquises par les étudiants grâce à quelques enseignements comme la gestion de projet ou la méthodologie de conception, mais surtout par des projets et des stages (trois mois en première année et le second semestre de la deuxième année), ou encore par l'alternance.

La préparation à l'international est très présente dans la formation par l'utilisation de l'anglais sous différentes formes : apprentissage, enseignement, soutenance, supports pédagogiques.

Le numérique occupe une place importante dans les apprentissages, par le biais des supports pédagogiques et des enseignements à distance.

L'intégrité scientifique et éthique est exposée aux étudiants, et des moyens logiciels sont mis à disposition des enseignants pour détecter les plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est très variée, incluant en plus des nombreux enseignants-chercheurs (dont un nombre non négligeable de l'IMT Atlantique) des ingénieurs de diverses entreprises intervenant sur des enseignements de cœur de métier.

La mention est pilotée par un responsable épaulé par des directeurs des études au niveau des parcours (dont certains appartiennent à des établissements partenaires). Ces directeurs des études ont la responsabilité du M1 et des parcours de M2, hormis pour le parcours GPP où seul le M2 est pris en charge. Le pilotage des formations délocalisées (à l'ISGA et à l'UCO) n'est cependant pas abordé dans le dossier. L'équipe de pilotage est très active, se réunissant chaque mois. Les responsables de parcours sont chargés chaque semestre de faire un bilan avec les étudiants. Les entreprises sont impliquées dans le pilotage, pour aider à faire évoluer la formation. Il est regrettable que cela ne se déroule pas de manière plus formelle dans le cadre d'un conseil de perfectionnement qui a pourtant été créé mais qui n'a jamais été réuni.

Les modalités de contrôle de connaissances sont mentionnées aux étudiants; celles-ci reposent sur des examens terminaux ou encore du contrôle continu. Ces modalités sont assez classiques, avec l'existence d'une seconde session, mais aucun détail n'est fourni sur l'application de la compensation ou la présence de note plancher.

Dispositif d'assurance qualité

Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées par l'observatoire de l'insertion professionnelle, service de l'Université. Les résultats donnés en annexe au dossier montrent une insertion à 30 mois qui est globalement d'un bon niveau, mais qui manque de détails pour apprécier le devenir des diplômés issus des parcours délocalisés par exemple. Cependant, l'absence d'enquêtes à six mois ne permet pas d'avoir une vision sur la rapidité d'obtention d'un emploi, ni sur les poursuites d'études en particulier en doctorat pour le parcours *i-MARS*.

Le dossier mentionne des suivis de cohortes mais aucune donnée chiffrée n'est reportée, et par conséquent il n'y a pas d'analyse.

L'évaluation des enseignements et de la formation a été mise en place par l'équipe pédagogique, reposant sur un bilan avec les étudiants, un questionnaire aux entreprises durant le stage et aux étudiants en fin d'année. Les résultats sont exploités pour améliorer la formation ce qui confirme l'engagement dans une démarche qualité, mais qui nécessiterait de passer par le conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs des différents parcours des trois dernières années sont assez stables, même s'ils ne sont pas très importants au vu du nombre de parcours (entre 23 et 35 étudiants en M1, entre 46 et 64 en M2). Ceux du parcours *GPP* sont imprécis et ne permettent pas de savoir s'ils englobent les différentes délocalisations. La réussite, en M1 comme en M2, est très bonne voire excellente (souvent proche de 100 %).

Le dossier ne précise cependant pas le niveau d'attractivité de la formation, que ce soit en M1 ou en M2, ni l'origine de recrutement des étudiants (en dehors de la licence locale *Sciences pour l'ingénieur*). Les poursuites d'études, qui semblent assez faibles, auraient mérité d'être davantage explicitées, puisqu'il s'agit d'un objectif important du parcours *i-MARS*.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une finalités des différents parcours très intéressantes pour l'insertion professionnelle.
- Un bon positionnement local et régional.
- Une équipe pédagogique équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels sur le cœur de métier.
- Bon taux de réussite à la formation.

Principaux points faibles :

- Un isolement du parcours *GPP*, qui est un M2 suspendu avec peu d'éléments permettant d'apprécier sa pertinence.
- Aucune réunion du conseil de perfectionnement.
- Un manque d'information sur les délocalisations.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie des Systèmes Complexes (ISC)* affiche une certaine qualité de formation et offre quatre parcours dont le fonctionnement et les objectifs sont clairement établis, le cinquième parcours (*SCP*) n'étant pas ouvert. L'organisation de ses principaux parcours (*CSSE*, *SESI* et *i-MARS*) permet une spécialisation progressive même si des passerelles entre eux ne semble pas en place. La possibilité de suivre certains parcours en alternance est un atout qui permet de tisser de très bons liens avec de nombreuses entreprises et d'impliquer ces dernières dans les enseignements. Les taux de réussite sont bons, et l'insertion professionnelle ne pose pas de problème. Les poursuites en doctorat restent cependant assez faibles, alors que c'est l'un des objectifs du parcours *i-MARS*.

L'attractivité de la formation semble relativement limitée, ce qui est dommage au regard du contenu de la formation et des métiers visés. Des efforts doivent être faits pour améliorer cela auprès des licences locales, voire nationales au vu de l'originalité de la formation.

Le parcours *GPP* est très particulier, destiné localement principalement à la formation continue, et pour lequel les informations sur ses délocalisations sont rares dans le dossier. L'évolution envisagée par l'ajout d'une première année de master doit être bien réfléchi pour améliorer la cohérence de la mention en fonction du contenu pédagogique et du mode de suivi (alternance, formation continue).

Concernant le pilotage de la formation, il est indispensable d'activer au plus vite le conseil de perfectionnement car tout semble en place pour fournir les informations nécessaires à son bon fonctionnement, et ce serait la bonne instance pour décider de l'avenir du parcours *GPP*.

MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUE

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* de l'Université de Bretagne-Sud est une formation en deux ans ayant pour objectif de former des experts en ingénierie mathématique et en modélisation des données complexes et de prédiction. Il est constitué de deux parcours différenciés dès la première année, *Ingénierie Mathématique* (IM) accessible uniquement en formation à distance et *Data Science et Modélisation Statistique* (DSMS). La formation comprend un total de 744 heures en IM et 748 heures en DSMS sans compter les stages, dont la moitié en cours magistraux et l'autre moitié en travaux dirigés ou pratiques. Les enseignements ont lieu à la Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur sur le campus universitaire de Tohannic à Vannes.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents avec une finalité principale de former des ingénieurs mathématiciens. Pour chaque parcours la formation présente de manière détaillée les compétences acquises qui sont connues des étudiants via le site de l'Université et des livrets pédagogiques. Il est cependant regrettable que le public visé par le parcours IM ne soit pas mentionné, car comme il s'agit d'une formation à distance, il est beaucoup moins visible que le parcours DSMS.

Un supplément au diplôme détaillé est disponible ; il renseigne clairement, en lien avec les métiers visés, les connaissances et compétences qui seront acquises par l'étudiant ainsi que les métiers accessibles à l'issue de la formation.

Les informations concernant l'insertion professionnelle des étudiants sont disponibles sur le site web de l'Université, les débouchés sont en adéquation avec les enseignements. La formation est en cohérence avec la fiche RNCP qui est connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* correspond à une formation typique de master en mathématiques appliquées. Il s'agit de la seule formation au sein de l'Université de Bretagne-Sud relevant des mathématiques, de la statistique et des sciences des données. Les formations similaires les plus proches géographiquement ne sont pas précisées. Selon les suppléments au diplôme joints au dossier, le master recrute ses étudiants dans diverses licences locales (mathématiques, informatique).

Cette formation bénéficie de la présence de trois unités de recherche : le Laboratoire de Mathématiques de Bretagne Atlantique (LMBA), l'Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires (IRISA) et le Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (Lab-STICC). Les thèmes de recherche de ces laboratoires étant en lien direct avec les objectifs de la formation, cela assure une bonne articulation formation-recherche complétée par l'appui de l'École doctorale MathSTIC. Le master cohabite avec un cursus master en *ingénierie*, très orienté recherche, avec lequel il partage quelques enseignements. Cela lui permet d'augmenter son attractivité.

Les objectifs de la formation s'inscrivent clairement dans la politique scientifique de l'établissement au sein de l'un des quatre domaines d'excellence et prioritaires de l'Université Bretagne-Sud autour de la science des données.

La formation bénéficie de nombreux contacts avec des entreprises grâce aux projets de recherche qu'elles ont en commun avec les laboratoires. Ces liens permettent d'alimenter le projet tutoré à réaliser au deuxième semestre de la première année (M1), et de proposer des sujets pour le stage de fin d'études en deuxième année (M2). Elles participent également à des cycles de conférences montrant aux étudiants les applications de la formation. Pour autant l'équipe pédagogique est presque exclusivement constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs du monde académique ce qui est regrettable au vu des objectifs de la formation.

En 2019, un double-diplôme entre l'Université de Bretagne-Sud et l'Université Cheik-Anta-Diop de Dakar (Sénégal) a été créé ; il s'agit d'un master *Ingénierie Mathématique et Numérique* totalement localisé à Dakar, offrant la possibilité de valider en plus 25 % de cours proposés par l'UBS (pris dans le parcours à distance *IM*) pour obtenir aussi le master français. Cette collaboration a pour objectif de permettre aux diplômés d'intégrer plus facilement des entreprises sur le territoire sénégalais.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est présentée de manière très claire sur les deux années: quatre semestres, dont trois consacrés aux enseignements alliant concepts fondamentaux et mise en œuvre de ces concepts, et un semestre de stage effectué en entreprise ou au sein d'un laboratoire de recherche.

Le dossier n'évoque pas la possibilité de validation des acquis de l'expérience, ni les adaptations possibles pour des étudiants ayant des profils particuliers. L'approche par compétence n'est pas davantage explicitée.

Par contre, la formation à et par la recherche et la professionnalisation sont bien décrites. Outre les encadrements de projets tutorés et de stages avec le soutien du laboratoire LMBA, des rencontres avec les anciens étudiants et des chercheurs sont organisées pour sensibiliser les étudiants au monde de la recherche. En plus des stages, des cycles de conférences sont organisés en M2 pour sensibiliser les étudiants au monde socio-économique et quelques cours apportent des connaissances transversales (droit, communication, connaissance de l'entreprise). Pour trouver un stage, les étudiants sont accompagnés dans leur recherche par un responsable et ils disposent également d'un guide.

En plus des enseignements d'anglais, divers services de l'université se proposent d'aider les étudiants à préparer une mobilité à l'international, mais aucune information chiffrée n'est fournie pour confirmer ces mobilités.

Le numérique est présent dans la formation et largement utilisé avec la plateforme Moodle sous diverses formes. Le parcours *Ingénierie Mathématique* est réalisé uniquement en formation à distance, de manière asynchrone, tous les supports (documents, vidéos, exercices) étant disponibles pour chaque étudiant au fur et à mesure de sa progression. Le suivi de ces étudiants autonomes n'est pas évoqué dans le dossier.

Les responsables de la formation sensibilisent les étudiants à l'éthique et l'intégrité scientifique au début de chaque année.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs est bien diversifiée avec principalement des mathématiciens et des informaticiens. Il est cependant regrettable que les entreprises ne participent pas aux enseignements, alors que ce serait possible vu la thématique de la mention, et que des professionnels s'impliquent déjà dans la formation par le biais de conférences et font partie du conseil de perfectionnement. L'équipe de pilotage rassemble les responsables de la mention, de parcours et d'année. La fréquence de ses réunions n'est pas précisée. Le conseil de perfectionnement est actif, constitué d'enseignants-chercheurs et de personnes du monde socio-économique. Cependant aucun étudiant n'en fait partie, ce qui n'est pas conforme aux textes. Son rôle général est précisé, mais aucune information concrète n'est fournie, ni compte-rendu de réunion.

Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées et diffusées aux étudiants tout comme les modalités de fonctionnement du jury, mais ne sont pas détaillées dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier n'indique pas clairement de quelles licences proviennent les étudiants recrutés pour le parcours *DSMS*, ni quel est le profil visé par le parcours *IM*. Le manque d'enseignants est soulevé face à l'augmentation de l'attractivité de la formation, sans pour autant quantifier cette évolution.

La réussite des étudiants et le suivi des diplômés sont réalisés par un service central de l'université, et les résultats diffusés sur le site de la formation. Les principaux atouts de l'insertion des diplômés sont mis en avant.

Les enseignements sont évalués par les étudiants, soit de manière informelle (discussion avec l'enseignant), soit par questionnaire. Mais l'exploitation et la diffusion de ces évaluations, par le conseil de perfectionnement par exemple, ne sont pas évoquées.

Résultats constatés

Si les effectifs sont globalement croissants, que ce soit pour le parcours *DSMS* (de 24 à 45 en M1, et de 14 à 33 en M2) ou pour le parcours *IM* (de 10 à 27 en M1 et de 3 à 10 en M2), les taux de réussite sont assez différents : très bons pour le parcours *DSMS*, plus faibles pour le parcours *IM* (70 % en M1, 33 % en M2). Ces résultats ne sont pas analysés dans le dossier, et pourtant cela pourrait être utile pour les étudiants du parcours *IM* qui sont en autonomie.

Les enquêtes d'insertion professionnelle jointes au dossier étant à 30 mois, elles ne permettent pas de voir la rapidité du recrutement des diplômés. Les résultats sont toutefois très bons, pratiquement tous les diplômés étant en emploi. Si les salaires affichés sont très bons, on remarque cependant qu'une petite partie n'a qu'un contrat à durée déterminée.

La poursuite en doctorat, qui est mentionnée comme une possibilité importante, n'est pas chiffrée. Le dossier évoque juste une thèse récemment soutenue et une autre qui va commencer. Cela reste donc très marginal.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des domaines de la formation engendrant de nombreux contacts avec des entreprises.
- Un appui important de plusieurs laboratoires de recherche.
- Très bonne insertion professionnelle.
- Une augmentation notable du nombre d'étudiants.
- Bons taux de réussite, même s'ils sont contrastés d'un parcours à l'autre.

Principaux points faibles :

- Une absence d'intervenants professionnels dans les enseignements.
- Un conseil de perfectionnement ne comportant pas d'étudiants.
- Rares poursuites en doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* de l'Université Bretagne-Sud est une formation proposant deux parcours très intéressants à la fois thématiquement et pour une bonne insertion professionnelle, le parcours *Data Science et Modélisation Statistique* étant particulièrement recherché par les entreprises. La formation s'appuie sur des laboratoires de recherche importants en mathématiques et en informatique, mais les poursuites en doctorat restent rares ce qui est regrettable. La formation présente une très bonne insertion professionnelle de ses diplômés, avec des salaires très élevés.

Le parcours *Ingénierie Mathématique* commence à être très attractif, mais ses taux de réussite sont à surveiller et à analyser, car cette formation étant à distance, le suivi des étudiants doit être important. L'origine des étudiants, quel que soit le parcours, doit être suivie et analysée.

L'équipe pédagogique mériterait d'intégrer des professionnels d'entreprises. Cela permettrait à la fois d'intégrer plus d'expérience métier dans la formation, et de limiter la charge des enseignants-chercheurs. Les contacts entre la formation et les entreprises étant nombreux, cela ne devrait pas être trop difficile à réaliser. Il est également indispensable de revoir la composition du conseil de perfectionnement, pour y intégrer des étudiants.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) - MENTION SECOND DEGRÉ

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale – UBO
Université de Bretagne Sud - UBS

Présentation de la formation

La mention 2 du master *Métier de l'enseignement et de l'éducation et de la formation (MEEF)* de l'Institut national du professorat et de l'éducation (INSPE) de Bretagne, composante de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), propose aux étudiants le choix entre 21 parcours : *Allemand, Anglais, Arts plastiques, Breton, Chinois, Documentation, Éducation physique et sportive (EPS), Enseignement professionnel, Espagnol, Histoire-géographie, Italien, Lettres modernes, Lettres classiques, Mathématiques, Musiques, Numérique et sciences informatiques, Philosophie, Physique-chimie, Sciences économiques et sociales (SES), Sciences et vie de la terre (SVT) et Sciences industrielles de l'ingénieur (SII)*. Elle permet aux étudiants d'acquérir en deux ans les compétences professionnelles, ainsi que les connaissances disciplinaires essentielles pour devenir enseignant. Durant la deuxième année (M2), les étudiants lauréats du concours au Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré (CAPES) suivent une formation en alternance.

La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

Analyse

Finalité de la formation

Conformément au cadre national des formations des *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation de la Formation (MEEF)*, l'objectif de ce master est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles disciplinaires, didactiques et méthodologiques, requises pour l'exercice du métier de professeur du second degré. Ces compétences prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Les étudiants qui réussissent un concours du CAPES se dirigent vers le professorat. En revanche, le dossier présente de très nombreuses lacunes. Aucun supplément au diplôme ne précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Aucune information n'est fournie quant aux débouchés possibles de ce master pour les étudiants non lauréats du concours.

Aucune information n'est apportée quant au positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans un espace local, régional, national ou international.

Aucune référence n'est faite aux activités de recherche ou aux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

Ces lacunes soulèvent de nombreuses questions sur les conditions de remise du dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF* est porté par l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO. La formation est organisée par l'Inspé de Bretagne et assurée avec quatre universités partenaires: Université de Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2. La mention *MEEF* Second degré comporte 21 parcours, assurés sur les différents sites de formation.

La visibilité de l'Inspé en tant qu'organisme chargé de la formation initiale des professeurs est clairement établie au sein du réseau de l'enseignement supérieur à l'échelle locale et régionale. Il n'est pas précisé s'il existe des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants à l'échelle internationale, ce qui est regrettable.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *MEEF* Second degré se décline en 21 parcours. La première année (M1) s'articule entre apports théoriques et stages de pratique accompagnée et prépare ainsi les étudiants aux épreuves des concours de l'enseignement secondaire. Rien n'est indiqué sur l'organisation de la formation des étudiants non admis au concours et on ne sait pas s'ils bénéficient d'un stage de pratique accompagné et d'une formation adaptée.

L'organisation pédagogique n'est renseignée pour aucun des parcours. Il n'est par conséquent pas possible d'émettre un avis sur la place de l'approche par compétences, sur la démarche scientifique, la place du numérique ou la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique dans les différents parcours MEEF de l'Inspé de l'UBO. Ce constat amène à s'interroger sur ce qui se passe réellement dans la mention Second degré (ou mention MEEF 2) de l'Inspé de Bretagne.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention MEEF 2 n'est pas renseigné. On ignore donc si l'équipe pédagogique est multicatégorielle et comprend enseignants-chercheurs, enseignants du second degré en poste à l'université et de formateurs de terrain exerçant à mi-temps dans l'académie de Rennes, conformément au cahier des charges des Inspé. On s'interroge également sur l'existence d'un conseil de perfectionnement et, en sa possible absence, à la façon dont les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement peuvent évoluer.

Dispositif d'assurance qualité

Aucun renseignement n'est fourni.

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants ne sont pas communiqués. Aucun élément n'est fourni sur la réussite des étudiants des différents parcours, ni sur le flux d'étudiants sortant sans diplôme. Il en va de même pour le suivi des étudiants diplômés, ce qui est à déplorer.

Résultats constatés

Les chiffres bruts ne permettent pas d'avoir une idée sur le taux de réussite au master et au concours dans les différents parcours.

Un calcul des pourcentages de réussite au concours à la fois globaux et par parcours aurait été appréciable. Cela aurait permis de déterminer le potentiel d'attractivité de la mention et d'avoir un aperçu de ses forces et faiblesse via l'observation du taux de réussite de chaque parcours.

L'évolution du taux de réussite au master 1 connaît une augmentation sensible (33 %, 36 % et 53 %), en revanche, la proportion d'étudiants lauréats de concours ayant validé un master MEEF 1 subit un léger tassement (53 %, 52 % et 48 %).

Conclusion

Principaux points forts :

Principaux points faibles :

- Un dossier extrêmement lacunaire, sans explication.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention 2 du master MEEF de l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, propose aux étudiants une formation professionnalisante dans 21 parcours du second degré général ou du second degré technologique et professionnel, ainsi qu'une préparation aux concours de recrutement de l'enseignement. Il est regrettable que l'autoévaluation extrêmement succincte ne permette pas d'analyser ni d'expertiser ces formations.

On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seul un lien vers le site de l'Inspé de Bretagne est communiqué, ce qui laisse conclure que les informations requises existent bien, mais que quiconque souhaitant les obtenir doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins soient traités avec plus de considération et d'investissement.

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES ENVIRONNEMENT

Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS
Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement (STPE)* a pour objectif de former des étudiants à intégrer le secteur des géosciences marines et du littoral. Ce master est constitué de deux parcours : le parcours *Géosciences Océan (GO)*, porté par l'Université de Bretagne occidentale (UBO), dont les enseignements (en présentiel et distanciel) ont lieu à Brest et le parcours *Ingénierie et Gestion des ressources côtières et littorales (IGRECL)*, qui est porté par l'Université de Bretagne Sud et dont les enseignements se déroulent à Vannes. L'IFREMER est partie prenante de la formation. Les deux parcours sont en partie mutualisés, de manière significative sur le 1er semestre, puis de manière moins importante sur les deux semestres suivants.

La présente évaluation ne porte que sur le parcours *Ingénierie et Gestion des ressources côtières et littorales*.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la mention consiste à former des cadres ayant des compétences pluridisciplinaires en gestion et exploitation durable des ressources minérales et biologiques en domaine côtier, avec notamment une approche ciblée sur l'appréhension des notions de risque et vulnérabilité. Ces compétences leur permettront de s'adapter, d'anticiper et de répondre aux stratégies d'aménagement des espaces côtiers en tenant compte du cadre juridique et socio-économique européen. Les objectifs scientifiques et techniques sont clairement présentés pour le parcours IGRECL. En termes de débouchés, les étudiants peuvent ensuite prétendre à des postes de type chargé d'études dans les organismes de recherche, bureaux d'études, entreprises privées ou organismes professionnels, et chargé de missions environnement littoral dans des collectivités territoriales ou la fonction publique.

En terme de compétences, la formation propose, en sus des compétences classiques (rédaction de rapports, esprit de synthèse,...) une forte expérience terrain en milieu littoral incluant en particulier les aspects mesures *in situ* et une maîtrise des processus et de leur interactions au sein de l'interface terre-mer (aspects physique, biologique, écologique, économique). Il s'agit donc d'une formation pluri-disciplinaire avec une originalité affirmée, en accord avec la fiche RNCP. Les débouchés de la formation en matière d'insertion professionnelle, et de poursuite d'études, sont rapidement évoqués, mais aucun détail n'est fourni.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais on peut regretter qu'aucune analyse des formations pouvant être considérées comme concurrentes ne soit donnée. Cette mention de master s'appuie sur un ancrage territorial fort en termes d'adossement recherche avec l'IFREMER et le Laboratoire Géosciences Océan (UMR 6538 – 30 chercheurs), renforcé par l'appartenance à l'EUR ISBlue. Les liens avec la recherche sont forts et le master se trouve adossé à un environnement de qualité. Les relations avec le monde socio-économique se font au travers de partenariats privés que l'on devine dans le dossier mais qui mériteraient d'être mieux décrits.

Un partenariat d'échange étudiants/enseignants, aujourd'hui en "stand-by", a été établi avec l'Université de Monastir en Tunisie, mais aucun détail supplémentaire n'est fourni.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déroule classiquement sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques auxquels se rajoutent des sorties de terrain terre-mer et des projets mettant en œuvre des méthodes de classe inversée et des outils numériques collaboratifs. Le dossier est peu prolixe sur le contenu et la finalité des projets mais au moins trois unités d'enseignement (UE) - "Projet Pro" et "Enjeux et Problématiques" en première année (M1) et "Études de cas" en deuxième année (M2) - permettent aux étudiants dès le M1 de produire une analyse scientifique et acquérir des compétences pratiques par des collaborations avec les partenaires du master. Durant la formation, deux stages sont obligatoires en M1 (deux mois minimum) et en M2 (six mois). La formation bénéficie de nombreuses sorties sur le terrain à terre ou en mer ainsi que d'un séjour d'immersion de cinq jours à l'île de Bailleron au début du M1. Un aspect international des "sorties terrains" est proposé aux étudiants du parcours GO, notamment dans le cadre de l'UE "Université flottante". On peut regretter que cette UE ne soit pas proposée à tous les étudiants.

La formation actuellement ne propose pas d'approche compétences mais se décline en UE « techniques » et UE « théoriques », annoncées comme facilement identifiables. Une réflexion devra être initiée pour décliner la formation en bloc de compétences.

Les pratiques pédagogiques font appel au numérique par l'utilisation de plateformes de visioconférences pour les enseignements en distanciel ainsi que des enseignements sur les techniques numériques qui viennent compléter (un peu tardivement peut-être) la formation des étudiants.

Les étudiants suivent des enseignements en anglais dispensés par les géologues de l'UBS, ainsi que 20 heures d'anglais scientifique par semestre lors des trois premiers semestres sous diverses formes (mini-projet en anglais, des présentations orales, notes synthétiques en anglais).

Concernant l'intégrité scientifique et l'éthique, les étudiants sont informés d'un dispositif de détection de plagiat ou fraudes pour tous les travaux remis (mémoires, rapports, ...), mais aucun enseignement spécifique n'y est dédié.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est adaptée aux objectifs du master et comporte des enseignants-chercheurs en géosciences marine de l'IFREMER et de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM), des enseignants-chercheurs en géologie et des vacataires issus du milieu professionnel. La part des intervenants extérieurs issus du monde socio-professionnel est importante (~50 %) mais assez peu détaillée, ce qui ne permet pas d'apprécier sa pertinence, mais qui facilite *a priori* un placement rapide des étudiants au moins en stage.

Le pilotage du master est assuré par un responsable d'année pour chaque année et chaque parcours. L'ensemble de l'équipe pédagogique se réunit une fois par an. Un conseil de perfectionnement, à l'échelle de la mention, se réunit annuellement. Il associe les responsables d'année, ainsi que des étudiants et des intervenants extérieurs. Aucune précision n'est donnée sur les suites données aux travaux du conseil de perfectionnement.

Les étudiants ont accès à toutes les informations sur les modalités de contrôle des connaissances. La composition et les modalités de réunion du jury sont également connues des étudiants mais non précisées dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent. Chaque année, une analyse de l'attractivité de la formation est effectuée et analysée par l'équipe pédagogique. Pour autant, la provenance des flux étudiants entrant en master n'est pas détaillée dans le dossier.

Le suivi du devenir des étudiants s'appuie sur les résultats des enquêtes auprès des diplômés, utilisant notamment le réseau social professionnel LinkedIn, pour recenser leur situation. Ces résultats sont publics et accessibles. Il est à noter que près de la moitié des étudiants ne répondent pas aux enquêtes, engendrant une difficulté à interpréter les chiffres annoncés, ce dont l'équipe pédagogique est bien consciente en annonçant qu'elle souhaite améliorer cette situation.

Enfin, les enseignements sont évalués de manière régulière par les étudiants et ces évaluations sont transmises au conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs du master *IGRECL* sont assez faibles (entre 10 et 20 étudiants) mais relativement stables sur les neuf dernières années avec une tendance à la baisse observée sur les deux dernières années.

Les taux de réussite mentionnés sont très élevés (proches de 100 %). Le taux de poursuite d'étude moyen, donné sur les cinq dernières années, est assez faible, de l'ordre de 4 %. L'insertion professionnelle est de l'ordre de 50 %, sur des emplois en lien cohérent avec la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une équipe enseignante de grande qualité avec un appui fort des professionnels.
- Enseignement de terrains très originaux et existence de projets de longue durée qui facilitent l'intégration des étudiants.
- Taux de réussite élevé.

Principaux points faibles :

- Un manque d'attractivité internationale alors que le master est bien identifié au niveau des compétences et que celui-ci est adossé à une EUR.
- Peu ou pas d'actions en termes de formation tout au long de la vie et d'ouverture à l'alternance.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *STPE* est bien structurée et s'appuie sur une équipe pédagogique de qualité. La maquette est homogène et constituée d'enseignements variés incluant notamment des stages de terrain très originaux. Le master s'appuie, de plus, sur une assise locale et territoriale riche avec des débouchés en expansion. Les voies d'amélioration concernent principalement les faiblesses en terme de visibilité internationale, par exemple en augmentant la part des enseignements en anglais et en utilisant les possibilités de l'EUR, en proposant un pilotage plus réactif avec un conseil de perfectionnement élargi et enfin en initiant des discussions/réflexions sur les approches compétences et sur la possibilité d'ouvrir des UE à la formation tout au long de la vie, voire de proposer la formation en alternance, dans le but d'accroître les flux d'étudiants dans ce master.

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurence BREYALT
laurence.breyault@univ-ubs.fr
02 97 01 71 27

OBJET : observations au regard du rapport
d'évaluation – MASTER de l'UBS
Bilan du champ de formation Sciences -
Technologies

La Présidente

de l'Université Bretagne Sud
à
Monsieur le Directeur
du Département d'évaluation des
formations

Monsieur le Directeur,

Je souhaite, en premier lieu, remercier le HCERES pour la qualité de l'analyse globale du champ de formation Sciences et Technologies et des formations de second cycle rattachées. Les formations de ce champ assurent une continuité licence – master – doctorat en phase avec les quatre écosystèmes de recherche de l'UBS et les besoins du territoire. Les licences professionnelles et les masters offrent la modalité alternance pour une majorité de formations, qui est une priorité de l'établissement depuis 2017. Sans entrer dans les détails, il me semble important d'apporter certaines observations pour certains items évalués.

Analyse globale :

L'expertise souligne la qualité des formations et l'appui de celles-ci sur des laboratoires d'un bon niveau de reconnaissance. Le taux d'insertion excellent des diplômés est mis en avant. Les relations internationales (partenariat, mobilité...) constituent un axe fort de développement du champ Sciences - Technologies. Le recensement des données apparaît cependant insuffisant, ce qui induira un pilotage plus affirmé au niveau de l'UFR SSI lors du nouveau contrat d'établissement. Dès le début du nouveau contrat la totalité des conseils de perfectionnement sera mise en place comme le recommande l'HCERES. De même l'approche par compétences déjà entamée sera effective avec les nouvelles maquettes de formation.

Formations :

Master mention Biotechnologies :

La structuration de la mention en lien avec l'UBO est nouvelle ; elle devra pour le prochain contrat mieux répondre aux objectifs fixés. A noter que le parcours international relève du partenaire UBO.

Concernant le parcours « Écologie Chimique » à l'UBS, il fait déjà partie d'une réflexion afin d'augmenter son attractivité. Le fait qu'il soit à distance et uniquement sur le Master 2 est sans doute une cause des effectifs restreints. Il est déjà à la réflexion l'éventuel développement sur 2 années, sachant que le nombre de candidats potentiels titulaires d'une Licence est élevé.

Master mention Informatique :

Une réflexion sur la place des intervenants professionnels sera menée ; il est cependant délicat dans ce secteur de trouver des spécialistes disponibles.

La délocalisation auprès du partenaire local (UCO) est naissante et nécessitera un travail de cadrage en conformité avec les objectifs de la mention. La délocalisation au Maroc date en revanche de plus de 15 ans et après la crise sanitaire qui a pour le moins perturbé l'information, la communication et la mobilité, un travail de reconstruction (déjà entamé) est nécessaire.

Master mention Ingénierie de conception :

Cette mention propose un grand nombre de parcours essentiellement sur l'UBS mais également auprès de partenaires co-accrédités. Le pilotage en est que plus délicat, mais sera cependant amélioré durant le prochain contrat.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



C'est sans doute la taille de cette mention qui explique (sans justifier) le manque de données globales sur l'insertion professionnelle et l'analyse que l'on peut en faire.

Master mention Ingénierie des systèmes complexes :

Le parcours GPP (ex DESS) créé dès le début par alternance va trouver sa place dans la mention pour le prochain contrat : en effet, une année de Master 1 est ouverte dès cette année en lien avec le laboratoire Lab-STICC (UMR 6285) qui pilote toute la mention.

Les partenaires UCO en Bretagne et IGA au Maroc sont des partenaires de longue date pour lesquels l'absence de données est une lacune dans le bilan de la mention.

Master mention Mathématiques appliquées, Statistique :

Comme le précise le rapport, le conseil de perfectionnement nécessitera une mise en adéquation avec les textes. Parallèlement, bien que le lien avec le monde professionnel soit resserré, il conviendra effectivement d'intégrer davantage de professionnels dans la formation.

Master MEEF mention Second degré :

Le rapport précise que le dossier est lacunaire. L'organisation de cette mention au niveau régional en est peut-être la cause : la Faculté des Sciences n'y propose qu'un parcours sur 2 années (préparation au CAPET S2I). L'empilement hiérarchique INSPE, UBO, UBS, UFR LLSHS et enfin UFR SSI complexifie le pilotage.

Master mention Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement :

Le bilan de ce Master est très positif. Il conviendra effectivement lors du prochain contrat d'améliorer l'attractivité internationale ; de même le lien avec le monde professionnel (formation continue, entreprises, collectivités) qui s'avère efficient au travers du laboratoire d'appui devra se traduire par des éléments concrets sur la formation. Une mise en alternance du Master est déjà en cours de réflexion.

En conclusion, je tiens à souligner la forte implication des membres des équipes pédagogiques pour assurer la qualité des formations, ainsi que la qualité des partenariats pour soutenir et organiser l'alternance. Cette forte implication permet de positionner régulièrement les formations de ce champ dans les meilleures formations françaises dans les enquêtes publiées au niveau national pour ce qui concerne l'insertion professionnelle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes cordiales salutations

La Présidente de l'Université Bretagne Sud



Virginie DUPONT

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)